DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14133 – 5 F — VENDREDI 6 JUILLET 1990

La croisade de M. Mandela

M. NELSON MANDELA a quitté Londres, mercredi 4 juillet, au terme d'une tournée européenne et américaine d'un mois qui se prolongera par la visite de quatre pays africains avant le retour au pays, le 18 juillet, jour de son 72e anniversaire. Au cours de ce périple de six semaines dans treize pays, le vice-président du Congrès national africain (ANC) a été partout accueilli en homme d'Etat et en héros.

Cet hommage unanime a été particulièrement chaleureux aux Etats-Unis, où des dizaines de milliers de personnes ont acclamé l'ancien prisonnier au sourire juvénile, en qui elles ont reconnu le pionnier d'une ère nouvelle qui commence à se faire jour en Afrique du Sud. On a vu en lui « le prisonnier qui guide ses geôliers sur les chemins de la liberté », pour reprendre la formule utilisée par M. Mitterrand lors de la cérémonie compassée qui eut lieu début juin sur le parvis des Droits de l'homme et des libertés, place du Trocadéro.

L'ENTHOUSIASME populaire suscité aux Etats-Unis, où M. Nelson Mandela est resté douze jours et a eu droit – suprême consécration populaire – à la fameuse « ticker tape parade » dans les rues de Manhattan, n'a guère été rafraîchi, si ce n'est à Miami, par la solidarité proclamée à l'égard des « camarades d'armes », MM. Fidel Castro, Yasser Arafat et Mouamar Kadhafi. Une fausse note qui ne l'a pas empêché d'être ovationné par le Congrès et de rassembler d'importantes sommes d'argent à travers les sept villes visitées, ce qui constituait l'un des objectifs du premier voyage dans les pays occidentaux du chef historique de l'ANC.

Mais son but primordial était de faire croisade en faveur du maintien des sanctions économiques contre son pays aussi longtemps que l'apartheid n'aura pas été complètement et définitivement aboli. Aux Etats-Unis comme en Europe, Nelson Mandela a obtenu gain de cause puisque les conditions fixées par le Congrès américain ne sont pas encore tout à fait satisfaites et qu'au sommet de Dublin la Communauté européenne a décidé seulement « un relâchement graduel » du boycottage économique lorsque les changements apparaîtront « irréversibles et profonds ».

A son départ de Londres, M. Mandela n'a pas caché sa satisfaction, indiquant que « son message avait été reçu au-delà de ses espérances » et qu'il rentrait dans son pays avec « le sentiment d'avoir le soutien total de la communauté internationale ». Il reste que le « message » a toujours du mal à passer auprès de Mme Thatcher – à tel point que cette question délicate n'a pas été discutée au fond – et surtout auprès des industriels britanniques, qui ne comprennent pas comment M. Mandela peut maintenir son credo tout en appelant à l'aide pour faire face à « la pauvreté massive des Noirs ».

Les sanctions pourraient d'ailleurs très bientôt ne plus être à l'ordre du jour. M. Thabo Mbeki a évoqué à Londres la possibilité que Pretoria et l'ANC puissent conjointement lancer un appel en faveur de leur levée d'ici à la fin de l'année. En contrepartie, le mouvement nationaliste pourrait renoncer à la lutte armée. Nelson Mandela sait désormais à quoi s'en tenir.

Lire page 2 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES


M 0147 - 706 0- 5,00 F

Opposé à une scission du Parti communiste d'URSS

M. Gorbatchev se donne deux ans pour réussir la perestroïka

Les problèmes économiques et sociaux devaient être examinés en commissions à huis clos, jeudi 5 juillet à Moscou, au congrès du Parti communiste de l'URSS. M. Mikhaïl Gorbatchev avait déclaré la veille, en marge des débats, que la direction soviétique devrait démissionner et « faire preuve d'autant de courage qu'elle en avait manifesté en s'engageant dans la perestroïka », si la nouvelle politique ne donne pas de résultats d'ici deux ans. Interrogé par « Interfax », une publication de Radio-Moscou, M. Gorbatchev a estimé qu'une scission du parti constituerait « un cadeau à ceux qui veulent faire échouer la perestroïka ».

C'est dans les coulisses du congrès que M. Gorbatchev a fait allusion à la démission possible des membres de *« la direction »*. Il n'a cependant pas précisé s'il faisait allusion à la direction de l'Etat (c'est-à-dire à lui-même) ou à celle du parti. Pour la plupart des observateurs, cependant, il était clair que M. Gorbatchev songeait aux responsables du Parti communiste.

Selon un sondage publié par *les Nouvelles de Moscou*, le mécontentement s'accroît dans la population. En juin, 46 % des Soviétiques ne faisaient plus confiance à *« l'actuelle direction du pays »*, contre 30 % le mois précédent.

Cette désaffection concerne en premier lieu le gouvernement, dirigé par M. Ryjkov. Ce dernier a été critiqué lundi par M. Gorbatchev pour la façon dont il a tenté de mener la réforme économique.

A Bruxelles, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a conditionné une assistance financière occidentale massive à l'URSS à une réduction préalable des dépenses militaires soviétiques et de l'aide de Moscou aux régimes communistes dans le monde.

Lire page 3 l'article de notre correspondant à Moscou BERNARD GUETTA : « Délégués du XXVIIIe Congrès, unissez-vous »

Une Europe du possible

par André Fontaine

ON ne sait pas très bien où l'on va, mais on y va : il serait aventureux de prétendre définir avec plus de précision l'état actuel de la construction européenne. Aiguillonnés par la rapidité de l'absorption de la RDA par sa grande sœur fédérale, les Douze ont certes décidé, la semaine dernière à Dublin, de passer à la vitesse supérieure. Mais ils ne se sont entendus, une fois de plus, que sur la procédure, laissant aux conférences qui se réuniront en décembre à Rome le soin de négocier le contenu des deux traités destinés à donner naissance, d'une part, à l'Union économique et monétaire (UEM) qu'on s'était engagé, *Pompidou regnante*, à mettre en place avant... 1980, d'autre part, à une Union politique aux contours encore bien incertains.

Ne crachons pas sur cette méthode. A force de se fixer des rendez-vous impératifs, on a fini par venir à bout de l'europessimisme jadis à la mode. Comme le note l'*Economist*, *« parler de l'UEM, il y a deux ans, ne faisait pas sérieux. Ceux qui doutent de son opportunité, aujourd'hui, font figure de chauvins à l'esprit bien étroit. »* La conviction et l'opiniâtreté de Jacques Delors y sont évidemment pour beaucoup. Qu'il vienne d'être reconduit sans histoire à la tête de la Commission est un signe des temps.

Moyennant quoi, il est le premier à dire que la mise en route, depuis dimanche dernier, du plan de réalisation de l'UEM baptisé de son nom exige des réponses à des questions proprement politiques : la monnaie de l'Union sera-t-elle *« unique »*, ou seulement, pour complaire à Maggie Thatcher, *« commune »* ? Quels seront les rôles respectifs des gouvernements et des diverses institutions communautaires dans la définition des politiques économiques ? Que deviendront les banques d'émission, et, pour commencer, la toute-puissante Bundesbank ?

Lire la suite page 2

La politique sans artifices

La gauche et la droite ont mis M. Stirn hors jeu

par Jean-Yves Lhomeau

FAUT PAYER COMBIEN POUR ÊTRE AMNISTIÉ ?

Mercredi 4 juillet, à 19 h 30, M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, affirmait à TF 1 qu'il n'avait nullement l'intention de quitter le gouvernement, malgré le scandale provoqué, la veille, par la présence de figurants rémunérés au colloque organisé par son association Dialogues 2000.

M. Stirn avait, disait-il, sa conscience pour lui. Il n'avait pas le sentiment d'avoir *« failli ni à l'honneur ni à la morale politique »* en conviant à son colloque *« quelques invités supplémentaires »*.

Deux heures plus tard, les services du premier ministre annonçaient que M. Stirn était mis à la porte, avec tous les égards dus à son rang, c'est-à-dire la formule consacrée selon laquelle il était déchargé de ses fonctions *« à sa demande »*. Il était temps que le premier ministre mette ainsi un terme à cette affaire. Grotesque au départ, elle commençait à mal tourner pour l'ensemble du gouvernement, pour les socialistes et pour la classe politique, laquelle n'avait vraiment pas besoin de cela pour accroître encore un peu son discrédit.

Si la seule personne de M. Stirn avait été en cause, cela n'aurait pas valu un tel tohu-bohu.

Lire la suite page 8

Le Liban perd ses chrétiens

Toutes les communautés ne songent plus qu'à quitter le pays, mais ce sont les chrétiens qui y parviennent en plus grand nombre

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Si les Libanais ont encore une chose en commun, c'est leur désir quasi unanime de fuir un pays en l'avenir duquel ils ne croient plus. De quelque côté où l'on se trouve, le refrain est désormais le même : comment obtenir un visa et si possible un travail n'importe où pour échapper à une crise dont nul ne voit la fin et surtout construire un avenir pour des enfants que la guerre a contraints, dans les zones chrétiennes en particulier, à presque deux ans d'inactivité forcée. Quelques écoles ont bien rouvert leurs portes pour l'été pour tenter de rattraper à la va-vite les programmes mais la rentrée de septembre pourra-t-elle avoir lieu ?

D'autre part, chacun l'admet, le niveau scolaire a nettement baissé et les étudiants qui peuvent se le permettre n'ont plus confiance en un diplôme regardé désormais avec suspicion à l'étranger et qui dans leur pays ne leur offre que peu de possibilités.

Impossible à chiffrer avec exactitude, l'exode touche toutes les communautés même s'il semble plus important chez les chrétiens qui ont parfois plus de facilités à obtenir un visa.

Evêque maronite de Beyrouth, Mgr Khalil Abi Nader estime pour sa part que si depuis le début de la guerre en 1975 la moitié des chrétiens libanais ont quitté leur pays, entre 125 000 et 150 000 sont encore partis depuis le 31 janvier, début de la féroce bataille interchrétienne opposant l'armée du général Aoun aux miliciens chrétiens des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea. Selon la plus récente enquête effectuée avant la guerre dite « de libération » et dont les résultats n'ont jamais été officiellement publiés, les chrétiens ne seraient plus que 38 % dont 22 à 23 % de maronites, pour 62 % de musulmans dont 31 % de chiites et 27 % de sunnites.

Ardent partisan de la coexistence islamo-chrétienne et inlassable médiateur entre toutes les parties, Mgr Abi Nader admet lui-même qu'il lui est difficile en ce moment de demander à un jeune de rester. *« L'absence d'un visa ou le manque d'argent sont les seules raisons qui contraignent les jeunes à demeurer au Liban,* avoue-t-il.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

Chypre a déposé une demande d'adhésion à la CEE

Le ministre chypriote des affaires étrangères, M. George Iacovou, a officiellement déposé une demande d'adhésion de son pays à la Communauté européenne, mercredi 4 juillet à Bruxelles. « *Ce n'est un secret pour personne que nous envisagions* [de demander l'adhésion à la CEE] *depuis bien longtemps* », a expliqué M. Iacovou en se déclarant « *plein d'espoir, mais pas optimiste* » sur les chances que la candidature avait d'aboutir.

« *C'est une déclaration de confiance dans les valeurs et les institutions européennes* » pour « *la recherche d'une solution au problème chypriote* », a déclaré M. Iacovou. Le conflit doit être résolu « *selon les principes européens et les règles de la démocratie et du droit* », a-t-il ajouté.

La moitié nord de Chypre est occupée depuis 1974 par l'armée turque. Pays associé à la CEE, la Turquie a déposé une demande d'adhésion en 1987. « *C'est un bon club* », a ironisé M. Iacovou en espérant qu'Ankara comprendrait « *la logique* » de la demande chypriote.

M. Iacovou a rappelé que Chypre entretient déjà des relations étroites avec la CEE. Un protocole signé en 1987 prévoit la réalisation totale d'une union douanière d'ici à 2002. Chypre a décidé, il y a deux ans, d'aligner sa législation sur celle de la Communauté. Une autre île méditerranéenne, Malte, doit présenter le 16 juillet sa candidature à la CEE. Donnant la priorité à la réalisation de son marché intérieur, la Communauté n'examinera pas de demandes d'adhésion avant 1993. – *(AFP.)*

Les débats sur la Communauté et l'unification

M. Gallo craint une France intégrée « dans une Europe à direction allemande »

M. Max Gallo (PS), député européen, a déclaré mercredi 4 juillet sur Europe 1, que la question posée à la France dans la logique de la construction européenne est de savoir si « *les Français veulent être intégrés dans une Europe à direction allemande* ».

« *Si on remarque*, a-t-il ajouté, *la part de l'économie allemande dans l'économie européenne et le rôle du mark, nous sommes obligés de constater qu'il y a réellement une Europe à direction allemande qui est en train de se constituer et qui a comme zone presque obligatoire d'extension les pays de l'Est* ». M. Gallo estime que les Allemands « *ne sont pas du tout décidés à signer un traité par lequel ils renonceraient à l'arme nucléaire. (...) On ne peut pas ne pas évoquer l'idée d'une Allemagne qui un jour, après 1995, revendiquera toutes ses prérogatives militaires, y compris l'arme nucléaire. Nous sommes devant une nation qui a conscience de sa puissance et qui veut réviser le jugement de l'histoire sur elle* ».

Interrogé le même jour par la même radio, M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée a déclaré que « *la fédération* » européenne, qui est « *une finalité* », n'est pas « *l'intégration, une espèce de couloir dans lequel tout est absorbé* ».

POINT DE VUE

Ne pas jouer avec le feu

par Gérard Fuchs

LA marche à l'unité allemande est accueillie avec satisfaction. Elle n'entraîne pas de montée du nationalisme allemand comme le montrent les reculs de l'extrême droite aux récentes élections régionales et les déchirements actuels des « républicains ».

Dans un tel contexte, il convient de *ne pas jouer avec le feu ! Ne laissons* pas gâcher la situation par les craintes absurdes que j'entends exprimer ici ou là.

Faut-il rappeler que l'Allemagne unie pèsera moins, en hommes ou en PNB, dans la Communauté à Douze que le faisait la RFA dans la Communauté d'origine à six ?

Faut-il rappeler que nous sommes nous aussi une puissance industrielle d'avenir, dans l'aéronautique, l'espace, le nucléaire, les transports et bien d'autres domaines encore ? Faut-il rappeler que pas un responsable allemand n'envisage le moins du monde que son pays pourrait ne pas confirmer sa renonciation aux armes atomiques, bactériologiques et chimiques ?

C'est à mes yeux faire le lit de l'extrême droite, en France et en Allemagne, que de jouer avec de telles craintes dont le développement ne pourrait conduire qu'à une résurgence de la méfiance et des nationalismes, faisant le lit de nouveaux guides et autres sauveurs ! Une chance de démocratie et de paix sans précédent nous est offerte en Europe, ne la laissons pas passer !

► **Gérard Fuchs est député européen, secrétaire national du PS, chargé des questions européennes et de sécurité.**

Une Europe du possible

Suite de la première page

Que de telles questions puissent être posées sans que personne, même à Londres, ne s'en offusque montre que le champ des options *se rétrécit. On ne saurait en dire* autant de l'Union politique. Il ne suffit pas, en effet, de se référer, comme vient encore de le faire Roland Dumas, à la fameuse, encore que charabiesque, règle de « *subsidiarité* », selon laquelle l'Union en question « *ne doit se voir attribuer que les compétences qu'elle peut mieux exercer que les Etats membres individuellement* ». Il faudra bien un jour appeler un chat un chat et dire ce qui cesse et ce qui continue de relever de la souveraineté nationale.

On touche là à l'essentiel. Aux tout débuts de la construction européenne, alors que la guerre froide battait son plein et qu'il n'était question que de « *contenir* » l'Union soviétique, Robert Schuman ne cachait pas que l'un des objectifs essentiels de sa politique *d'intégration européenne était de* contenir également l'Allemagne. Née quelques mois auparavant sur l'un des plus vastes champs de ruines de l'Histoire, la République fédérale n'était guère pourtant à l'époque qu'une mendigote à peine sortie du coma. Si déjà il fallait se préoccuper de la « *contenir* », combien plus cette nécessité devrait-elle s'imposer maintenant qu'elle couronne son triomphe *économique par l'annexion sans* coup férir de la RDA !

Ce triomphe, jusqu'à présent, n'a pas tourné la tête à Helmut Kohl, qui cherche à rassurer ses voisins en multipliant ses appels à « lier » son pays, à lui donner un « chapeau européen ». D'où la relance de la formule des Etats-Unis d'Europe, pour l'avènement desquels Jean Monnet avait créé un « comité d'action » dont faisaient partie, de Giscard à Willy Brandt et à Edward Heath, de nombreux hommes politiques de cette partie du monde.

François Mitterrand, bien qu'européen de longue date, n'a jamais adhéré à ce comité : sans doute souhaitait-il dépasser la désastreuse controverse théologique entre « *maximalistes* » et « *minimalistes* ». Il a apparemment changé *d'avis, puisqu'à Dublin il a pour* la première fois parlé de la « *finalité fédérale* » de l'Union politique, retrouvant ainsi ce qui avait indubitablement été l'ambition première des Communautés, avec leurs trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, largement inspirés par le modèle américain.

La perspective de la réunion des Allemagnes, à laquelle il croyait d'autant moins que, *manifestement, il ne la souhaitait pas, y est* probablement pour quelque chose. Après avoir compté sur Gorbatchev pour au moins la ralentir, il lui a bien fallu admettre que les choses étant désormais ce qu'elles sont la seule politique encore ouverte à la France, si elle veut éviter une Europe allemande, est d'appuyer les efforts de tous ceux qui, le chancelier et son ami Delors en tête, se battent pour une Allemagne européenne : une Allemagne qui aurait suffisamment limité sa souveraineté pour que le risque de la voir dominer le continent soit réduit au minimum concevable.

La « confédération » dont on a tant parlé depuis la lointaine époque du « plan Fouchet » (1962) n'est sûrement pas assez contraignante pour y suffire. Monnet disait à juste titre qu'il n'y a jamais eu que deux sortes de confédérations : celles qui se sont transformées en fédérations (cas des Etats-Unis, et, bien qu'elle n'ait pas changé son titre, de la Suisse) et celles qui ont échoué. L'histoire de l'Europe communautaire montre qu'il n'est pas nécessairement irréaliste de miser sur la première des deux évolutions ainsi envisagées. Car, à bien des égards, c'est celle d'une confédération qui avec le vote à la majorité qualifiée, au conseil des ministres, pour nombre de questions importantes, avec la prééminence du droit européen sur les droits nationaux, présente déjà de nombreux traits fédéralistes.

La Communauté est loin d'être pour autant devenue une fédération. Serait-ce faute d'avoir trouvé le « fédérateur » sans lequel, aux yeux de de Gaulle, elle n'était pas concevable ? En URSS, cette mission incombe – ou incombait – à la fois au Parti communiste et à la nation russe, dont Staline lui-même, bien que Géorgien, a exalté après la guerre le rôle en la matière. Aux Etats-Unis, elle est assumée par le groupe des protestants blancs anglo-saxons, les « WASP », dont sont issus tous leurs présidents, à l'exception de l'infortuné John Kennedy. Encore a-t-il fallu, dans un cas comme dans l'autre, une terrible guerre civile pour asseoir durablement la prééminence de la fédération.

De toute façon, il peut paraître paradoxal de reparler de fédération au moment même où en URSS, en Yougoslavie, au Canada, le système fédéral est en pleine crise, comme si, sauf bien sûr en Suisse, il ne pouvait fonctionner que lorsque existe soit une grande homogénéité culturelle (Allemagne, Autriche, Australie, Argentine, Brésil, etc.), soit un pouvoir hégémonique assez fort pour ne pas être contesté. C'est ce qui fait la difficulté de l'Europe, puisqu'il ne saurait être question pour elle ni de *renoncer à la diversité culturelle* d'où elle tire sa spécificité et son attrait, ni d'accepter, maintenant que finit de se défaire le double protectorat né sur les décombres du Reich, on ne sait quelle nouvelle hégémonie.

A problème compliqué, on aimerait pouvoir avancer une réponse simple. On croit avoir montré qu'elle ne pourrait être en l'occurrence que simpliste. Peut-être tout *de même peut-on dégager quelques* évidences :

a) Aucune astuce juridique n'a jamais dispensé un groupe social, qu'il s'agisse d'une famille, d'une tribu, d'une entreprise, d'une nation, de l'effort nécessaire pour assurer sa survie ;

b) Cette survie passe par le développement, et donc par la remise en question permanente des habitudes. Si l'on ne songe qu'à conserver ce que l'on a, le phénomène de l'érosion, quelques garanties que l'on ait pu obtenir sur le papier, jouera inévitablement, sous le coup de la compétition externe, sur les « droits acquis » ;

c) L'union fait la force : plus que jamais les dimensions géographiques et démographiques des pays d'Europe leur imposent, face à l'énormité des défis extérieurs, qu'ils viennent du monde riche ou du monde pauvre, un maximum de cohésion ;

d) Il y a encore entre les Douze infiniment trop de doubles emplois, de concurrences et de méfiances anachroniques, préjudiciables à tous. Il suffit, parmi beaucoup d'exemples, de songer à la manière dont fonctionne, ou ne fonctionne pas, le contrôle de l'es*pace aérien. C'est en passant en* revue, point par point, les domaines dans lesquels le maintien des souverainetés nationales est ruineux et anachronique qu'on fera progresser le mieux l'union de l'Europe ;

e) La spectaculaire montée en puissance des vaincus de la dernière guerre, face à des empires fatigué pour l'un, épuisé pour l'autre, par la course aux armements, *relativise le poids dans la compétition* internationale de la composante militaire. Cette constatation a toutes chances de se répercuter de plus en plus sur les opinions, et donc de limiter ce qu'on peut attendre d'une reconversion de l'OTAN, face à un pacte de Varsovie agonisant, en force de garantie de l'équilibre européen. Tôt ou tard, les problèmes de sécurité devront être abordés dans un cadre continental ;

f) La force militaire a été trop souvent dans le passé mise au service d'ambitions, notamment économiques, *nationales*. L'un des avantages du grand marché de 1993 devrait être précisément de dénationaliser ces enjeux et d'établir entre les acteurs européens de la compétition de plus en plus de relations de partenariat, ce qui devrait avoir pour effet de réduire singulièrement le champ de la rivalité entre les Etats. L'Union monétaire va bien entendu dans le même sens. Le progrès technologique fera le reste : comme l'a fait notamment remarquer Jean-René Fourtou, le président de Rhône-Poulenc, la lutte pour les matières premières qui, selon l'explication classique de Lénine, fournissait ses bases à l'impérialisme n'a plus guère de raison d'être dès lors qu'on est capable de fabriquer très vite, en cas de pénurie, des produits de substitution ;

g) Rien ne doit être fait de nature à créer l'impression que l'on demande en quoi que ce soit aux Européens de perdre leur identité nationale, laquelle est d'abord, *on ne le répétera jamais assez, une* identité culturelle. Ce sont l'exclusivisme, la méfiance, le dédain, en un mot le nombrilisme, qui doivent être combattus. Mais ce n'est pas renier une communauté que d'appartenir également à une autre : on peut être un excellent Algérien, ou Marocain, ou Tunisien, tout en se sentant et s'affirmant Maghrébin, Arabe, musulman, Africain, homme du tiers-monde... ;

h) Le risque d'un nouvel impérialisme se trouvera encore atténué par la démocratisation des institutions européennes, et notamment par l'extension du rôle du Parlement des Douze, le seul au monde pour le moment à ne pas exercer le pouvoir législatif ;

i) De même que la Communauté s'est ouverte à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce, une fois ces *pays débarrassés de leurs dictatures*, de même ne pourra-t-elle faire éternellement la sourde oreille aux appels qui lui viendront des nations libérées du communisme, comme à ceux qu'elle reçoit déjà de l'Autriche et de la Turquie.

Cette énumération peut paraître fastidieuse, bien qu'elle soit très loin d'être exhaustive. Mais sans doute était-elle nécessaire pour dessiner, au-delà des théories et des mots creux, l'esquisse de cette Europe du possible à défaut de laquelle risque toujours d'avorter, en fin de compte, celle de la nécessité.

ANDRÉ FONTAINE

Une réduction des dépenses militaires en URSS faciliterait l'octroi d'une aide occidentale

estime le président Bush

« *J'espère qu'étant donné les changements dans le monde, les Soviétiques pourront réduire leurs dépenses militaires. Et s'ils le faisaient, je pense que ce serait plus facile pour l'Occident de leur offrir une assistance économique* » a déclaré, mercredi 4 juillet à Kennebunkport (Maine), le président américain George Bush.

Dans un discours devant le congrès du PCUS, le ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze avait accusé mardi les précédents dirigeants soviétiques d'avoir « *ruiné* » le pays en dépensant 25 % du produit national brut pour la défense.

M. Chevardnadze avait souligné que l'URSS ne pouvait continuer sur cette voie. « *L'URSS dépense entre 18 % et 25 % de son PNB pour ses dépenses militaires. Pourquoi ne pas se procurer de l'argent sur ces sources là ?* » s'est interrogé de son côté le secrétaire d'Etat américain, mercredi à Bruxelles, en mettant également en cause le soutien de Moscou aux régimes communistes dans le monde.

M. James Baker a indiqué que la question d'une aide à l'URSS – défendue notamment par la France et la RFA, mais à laquelle les Etats-Unis restent hostiles – sera discutée « *au fond* » lors du sommet des sept pays les plus industrialisés, du 9 au 11 juillet à Houston, mais aussi « *très certainement en marge* » du sommet de l'OTAN de Londres, jeudi et vendredi. – *(AFP.)*

□ **Participation polonaise aux travaux des experts de la conférence « 2 + 4 ».** – Les experts des pays participant à la conférence « 2 + 4 » sur les aspects extérieurs de l'unification allemande ont achevé, mercredi 4 juillet, à Berlin-Est, une réunion de deux jours en présence, pour la première fois, de représentants polonais. Le ministre polonais des affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, participera à la prochaine rencontre « 2 + 4 », au niveau des ministres, le 17 juillet à Paris, consacrée à la question des frontières allemandes. – *(AFP.)*

□ **Expulsion du Panama de dix diplomates cubains.** – Le gouvernement du Panama a ordonné, mercredi 4 juillet, l'expulsion de dix fonctionnaires de l'ambassade de Cuba qui ne comptera plus, après leur départ, que quatre diplomates. Un porte-parole officiel a déclaré que l'ordre d'expulsion avait été remis au chargé d'affaires cubain, sans donner d'autres détails. C'est l'incident diplomatique le plus grave depuis l'expulsion de l'ambassadeur de Cuba au Panama, M. Lazaro Mora, après l'invasion américaine qui a renversé le général Manuel Antonio Noriega le 20 décembre 1989. – *(AFP.)*

La fin de la tournée occidentale du vice-président de l'ANC

Mme Thatcher et M. Mandela ont fait la paix

LONDRES

de notre correspondant

Il l'a trouvée « *courtoise* » et même « *chaleureuse* ». Elle a estimé avoir affaire à un « *gentleman* ». M. Nelson Mandela et Mme Margaret Thatcher ont fait assaut de politesse, mercredi 4 juillet, après s'être rencontrés pour la première fois.

Sur les marches du 10 Downing Street, Mme Thatcher a longuement serré la main du dirigeant du Congrès national africain (ANC) et son entourage s'est employé à faire savoir qu'elle avait davantage écouté que parlé, au cours de trois heures d'entretien, déjeuner compris.

« Une ennemie de l'apartheid »

On mesurera le chemin parcouru en rappelant qu'en 1987 Mme Thatcher décrivait encore l'ANC comme « *une organisation terroriste typique* ». Une organisation à laquelle le premier ministre britannique a maintenant décidé de faire un don de 10 000 livres sterling. Elle a préféré fermer les yeux sur les propos malencontreux concernant l'IRA que M. Mandela avait tenus à Dublin, immédiatement avant son arrivée à Londres, et qu'il n'a d'ailleurs pas répétés en Angleterre.

Le vice-président de l'ANC a, de son côté, affirmé, hommage suprême, que Mme Thatcher était « *une ennemie de l'apartheid* ».

Le chef du gouvernement britannique peut se flatter désormais d'entretenir de bonnes relations aussi bien avec M. Mandela qu'avec le président Frederik De Klerk. Mme Thatcher continue de penser que les sanctions ne mènent à rien et que l'ANC devrait publiquement renoncer à la lutte armée. Ce sont là des divergences de taille avec M. Mandela. Mais, des deux côtés, on avait décidé de ne pas s'y attarder.

« *Mme Thatcher a répété sa position sur les sanctions, qui est bien connue. Nous avons énoncé la nôtre, mais nous n'avons pas jugé nécessaire d'en débattre* », a déclaré M. Mandela. Ce dernier a estimé qu'un « *processus de consultations* » est désormais en place avec Mme Thatcher. Tel était bien le but de cette visite, et non le rappel des polémiques de jadis.

M. Mandela avait une tâche plus difficile à accomplir à Londres : convaincre les milieux d'affaires que leurs investissements seraient garantis à l'avenir en Afrique du Sud, si celle-ci se transforme, comme il le souhaite, en une *société multiraciale. Mais il lui* était difficile de proclamer à la fois la nécessité de maintenir les sanctions économiques dans l'immédiat et de solliciter les investisseurs pour une étape ultérieure.

Il a été poliment applaudi par les patrons britanniques, mais ceux-ci ont surtout retenu de son message qu'il restait favorable aux nationalisations.

DOMINIQUE DHOMBRES



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

EUROPE

URSS

« Délégués du XXVIIIe congrès, unissez-vous »

Au troisième jour du congrès du Parti communiste d'Union soviétique qui se déroule à Moscou, M. Mikhaïl Gorbatchev a davantage voulu apparaître comme le président du pays, se situant au-dessus des différents clans, que comme secrétaire général du PC. Si les délégués des deux grands courants – conservateur et réformateur – continuent à s'affronter publiquement, leurs chefs de file semblent déja préparer, en coulisses, l'après-congrès et les compromis nécessaires pour éviter une scission du parti.

MOSCOU

de notre correspondant

Au troisième jour du congrès, mercredi 4 juillet, la musique fut nettement conservatrice. C'était la journée des petits apparatchiks, responsables de petites régions ou d'entreprises, mais leur virulence n'en a fait que mieux ressortir l'extrême tranquillité de M. Gorbatchev.

Le parti se déchire à un tel point que le quotidien des jeunesses communistes de Moscou titrait jeudi 5 juillet, en grands caractères ironiques : *« Délégués au XXVIIIe congrès, unissez-vous »*, mais le président soviétique est déjà bien au-dessus de cela, même durant ce congrès, il agit beaucoup plus en président du pays qu'en secrétaire général du parti et c'est déjà plus la crise de confiance de la population que les angoisses de l'appareil qui le préoccupent.

Les indications du dernier sondage publié par *les nouvelles de Moscou* sont en effet sans ambiguïté. En juin, 47,6 % des Soviétiques ne faisaient plus confiance à *« l'actuelle direction du pays »*. Ils n'étaient que 30 % dans ce cas le mois précédent et si c'est avant tout le gouvernement qui est touché par cette désaffection, la tendance n'en devient pas moins dangereuse pour l'ensemble de l'équipe au pouvoir.

L'exigence de rupture monte. On peut voir une direction imprimée au pays et cette direction ne peut forcément qu'être nouvelle. Le moins populaire des ministres s'avère être ainsi celui de la défense, le maréchal Iazov, le plus populaire celui des affaires étrangères, le très gorbatchevien Edouard Chevardnadze et 84 % des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de l'élection de M. Eltsine à la tête du Parlement de Russie.

A se déchirer, montrer un visage huideux et à aller tellement à contre-courant du pays, le parti risque donc non seulement d'entraîner dans sa chute ceux qui l'ont si activement marginalisé en cinq ans, mais de créer aussi un vide puisqu'il n'y a pas encore de relève. Mercredi donc, M. Gorbatchev s'est échappé de la tribune pour aller, mine de rien, dire aux journalistes que les dirigeants du parti *« n'avaient pas pour unique but de se maintenir au pouvoir »*.

« On dit que nous nous y accrochons, mais réfléchissez vous-même : nous avions davantage de pouvoir avant la perestroïka. Je ne sais d'ailleurs pas qui en avait davantage dans le monde que le secrétaire général du PCUS » a-t-il ajouté avant de déclarer encore : *« Si j'avais seulement voulu le pouvoir, il n'aurait pas fallu pour cela engager de réformes, procéder au renouveau du parti et de la société – il n'aurait pas fallu conduire la perestroïka. »*

C'était une manière de quitter un navire qu'il a lui-même coulé, de dire plus allusivement ce qu'avaient écrit, le matin même, deux intellectuels communistes réformateurs dans les nouvelles de Moscou (*le Monde* du 5 juillet) – que la perestroika n'avait pas été lancée par le parti, par ce parti du moins qui siège au Palais des congrès, mais par une *« fraction »* de ses membres seulement.

Maître-penseur

En scène, M. Gorbatchev est le rassembleur du parti, celui dont à peu près tous les délégués demandent la réélection après avoir tiré à boulets rouges sur sa politique et ses hommes. Tout le parti ou presque veut qu'il reste à sa tête car les réformateurs ne veulent pas abandonner un tel appareil aux conservateurs qui ont eux-mêmes besoin du manteau gorbatchevien pour déguiser leurs aspirations *« restaurationnistes »*.

Quant à M. Gorbatchev lui-même il n'a qu'intérêt à favoriser cette comédie puisqu'il n'a pas aujourd'hui de parti à opposer au parti d'opposition que deviendrait un PCUS dirigé par un quelconque stalinien, de jeune ou vieille manière. Ainsi, pendant que les petits bureaucrates vident leur bile, réclament des *« sanctions »* demandent une *« épuration »* vitupèrent M. Iakovlev, le maître-penseur de la perestroika et vouent aux gémonies M. Medvedev, le secrétaire à l'idéologie, tous les responsables jouent, eux, l'apaisement.

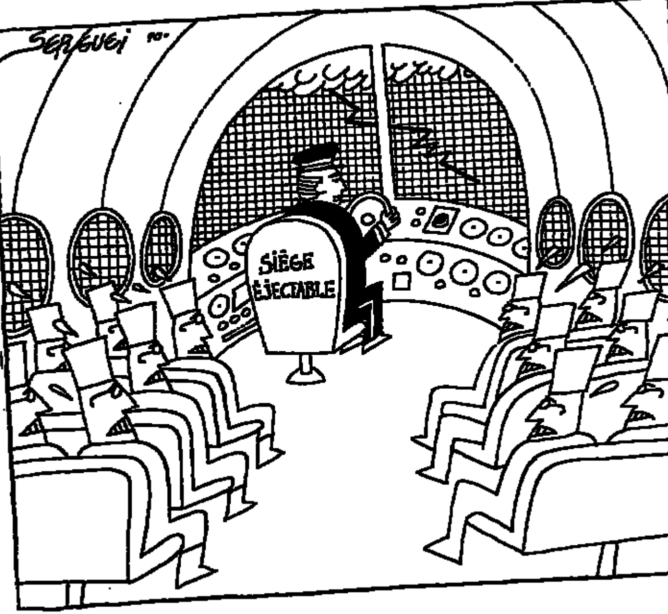
Quand le premier secrétaire de Moscou, M. Prokofiev, explique que le congrès du parti russe a cédé à la tentation d'un retour en arrière qui conduisait le pays *« au degré zéro de la civilisation »* que la salle rugit de rage, applaudit pour le couvrir et trépigne, c'est par exemple l'élu même de ce Congrès russe, M. Polozkov qui rétablit le calme.

Le virage ou la mort

Ce même M. Polozkov n'en finit au demeurant plus de répéter partout qu'il veut s'entendre avec tout le monde, tout faire pour éviter une scission du parti et, bien sûr, faire reconduire M. Gorbatchev.

Rarement donc contraste aura été si violent entre l'explosion d'authenticité qui – pour le meilleur comme pour le pire – marque ce congrès et l'ampleur des jeux de coulisses. Car non seulement les chefs de file négocient leur compromis du moment tandis que se défoulent les délégués mais les deux grands courants, tout en agitant ce drapeau unitaire qui convient à tout le monde, ne pensent qu'à une seule chose : l'après-congrès.

Là s'amorcera, sur les ruines du PCUS un bi-partisme soviétique, d'un côté les nationaux-communistes de l'autre les libéraux et là M. Gorbatchev pourra prendre tout le champ présidentiel nécessaire en se déclarant au-dessus des partis.



Grandes manœuvres

Tout comme les conservateurs ont commencé de préparer ce moment avec le Congrès du Parti russe, les libéraux ont posé leurs premiers jalons avec le discours prononcé lundi par M. Iakovlev.

« Je suis convaincu, avait-il dit, *qu'est arrivé le temps de dire la vérité (...) et d'en finir avec cette guerre civile dont nous ne savons pas sortir. »* Cela avait été un discours de définition idéologique de ce grand parti de *« Centre-gauche »* auquel travaillent déjà tant de gens et, depuis, M. Iakovlev est devenu le héros des délégués qui pensaient rendre leur carte à la fin du congrès.

On lui demande maintenant conseil, on le sollicite et il s'est longuement entretenu, mercredi, avec des représentants des Jeunesses communistes, de la tendance plate-forme démocratique et de divers autres courants réformateurs. Les grandes manœuvres sont engagées et dès qu'il a pu, mercredi matin, reprendre la parole, le premier secrétaire de Moscou s'est prononcé pour la transformation du parti en une *« nouvelle organisation politique »*.

Avec la variante de *« nouveau parti »* cette expression est le signe de ralliement des partisans du *« centre-gauche »* aux rangs desquels on compte nombre de membres de l'équipe Gorbatchev, la totalité des journaux réformateurs, de plus en plus de cadres du parti, notamment dans les républiques périphériques où l'appareil n'a de choix qu'entre un virage total et la mort et virtuellement, enfin, tous les députés élus contre les conservateurs.

Jeudi 5 juillet, le Congrès commençait à siéger en commissions de travail et l'intervention la plus commentée mercredi a été sans doute celle de M. Guidaspov, premier secrétaire de Leningrad et jusqu'il y a peu principal fer de lance des conservateurs.

Après avoir amorcé le tournant, il y a trois semaines, dans une interview à la *Pravda*, il est devenu plus gorbatchévien que M. Gorbatchev. Il a, en particulier, propose que le pouvoir présidentiel se dote maintenant de relais locaux sous forme de ce qui s'appelerait en France des préfets.

On en parlait en coulisses depuis quelques temps. On vient d'en parler publiquement.

BERNARD GUETTA

□ **Des dissidents demandent à l'Ouest de retirer leur soutien à M. Gorbatchev.** – Les participants à une conférence pour la démocratie en URSS réunissant à Prague des dissidents soviétiques ont demandé mercredi 4 juillet aux gouvernements occidentaux de retirer leur soutien à Mikhaïl Gorbatchev et à sa perestroïka, *« qui conduit le pays à la guerre civile et à la destruction »*. *« La politique d'intimidation et de provocation de Gorbatchev transforment l'URSS en un Beyrouth géant »*, peut-on lire dans l'« appel de Prague » signé par une vingtaine de représentants de mouvements démocratiques indépendants des républiques soviétiques et des dissidents en exil dont Vladimir Bukovsky, l'Arménien Paruyr Hayrikian et le Soviétique Gary Kasparov, champion du monde d'échecs. *« Le refus obstiné de Gorbatchev et des autres dirigeants du Kremlin d'accorder l'indépendance aux républiques soviétiques provoque des conflits ethniques et des bains de sang »*, souligne l'appel, qui demande l'implantation en URSS d'une société démocratique de type occidental et la mise à l'écart du Parti communiste. – *(AFP.)*

ALBANIE : 200 réfugiés dans les ambassades à Tirana

Le régime aurait décidé de délivrer des milliers de visas de sortie aux candidats à l'émigration

Selon un homme d'affaires occidental de retour de Tirana, le calme régnait, mercredi 4 juillet, dans la capitale albanaise. Toutefois, on observait dans les rues un dispositif de sécurité renforcé, à la suite des troubles de ces derniers jours et de l'afflux d'environ deux cents Albanais, candidats à l'émigration, dans diverses ambassades étrangères. *« Les miliciens étaient plus nombreux que d'habitude,* a-t-il déclaré à la presse lors d'une escale à Bucarest, *les ambassades sont toutes cernées par la police mais la ville était calme »*. Aucun bilan des incidents n'a été officiellement publié mais le porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères a estimé qu'il y avait *« sans doute eu des morts »*, notamment lorsque la police a tiré contre la foule qui tentait de pénétrer dans l'ambassade de la RFA.

Changements à la Sigurimi ?

Des négociations se poursuivaient mercredi pour tenter de régler le problème des réfugiés. Le gouvernement albanais aurait fait savoir aux missions diplomatiques européennes concernées (RFA, France, Grèce, Italie, Turquie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie) qu'il s'apprêtait à délivrer dans les jours à venir entre 10000 et 15000 passeports et visas de sortie à ses ressortissants désireux de quitter le pays. Il a par ailleurs réaffirmé qu'aucune poursuite légale ne serait engagée contre les réfugiés si ceux-ci acceptaient de quitter les locaux des légations. A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay s'est montré relativement optimiste sur les chances de parvenir à une solution rapide du problème.

Il semble que les autorités albanaises s'efforcent de désamorcer le conflit et surtout une éventuelle ruée de la population vers les ambassades étrangères, comme celle des Allemands de l'Est en 1989, qui avait précédé la chute du régime communiste d'Erich Honecker en RDA. Selon des informations en provenance de Yougoslavie, des *« changements importants »* devraient être annoncés prochainement au sein du ministère albanais de l'intérieur et à la tête de la redoutable Sigurimi (police politique). Un plénum du Parti du travail (communiste) albanais aurait été convoqué et pourrait procéder dans les jours qui viennent à de *« nouvelles nominations »*.

Les autorités albanaises ont refusé, mercredi soir, que le gouvernement de Bonn envoie un avion spécial à Tirana pour apporter des médicaments et de l'aide matérielle à l'ambassade de RFA où se sont réfugiées quatre-vingt-six personnes. La France a déposé une requête similaire mais n'avait pas obtenu de réponse dans la matinée de jeudi. De son côté, le gouvernement italien a demandé à l'ONU d'intervenir *« contre la violation des privilèges des ambassades étrangères »* par la police de Tirana et les Douze ont publié, jeudi, une déclaration commune exigeant que les personnes qui cherchent à se réfugier dans les ambassades ne soient pas blessées et que leurs familles ne subissent pas de représailles.

La CEE souhaite également que l'Albanie s'engage rapidement sur la voie des réformes et de la démocratisation.

BULGARIE

Les étudiants intensifient leur mouvement de contestation

Les étudiants bulgares, en grève depuis maintenant vingt-quatre jours, intensifient leur mouvement et ont exigé, mercredi 4 juillet, *« la démission immédiate »* du chef de l'Etat, M. Petar Mladenov. Ils ont reçu le soutien d'un millier d'intellectuels qui ont organisé ce même jour un sit-in devant les bureaux de la présidence de la République. Des professeurs de faculté, des acteurs, des scientifiques ont demandé à la population de participer à leur action. M. Mladenov a implicitement reconnu le 4 juillet avoir évoqué la possibilité de faire appel aux chars pour disperser une manifestation en décembre dernier. En effet, La cassette vidéo le montrant en train de déclarer : *« Que les tanks viennent ! »*, a été authentifiée par trente et un experts dont de nombreux scientifiques, artistes, techniciens.

Selon le chef de l'Etat, cette réplique a été *« sortie de son contexte »* et est en contradiction avec toute sa *« pratique dans la politique et dans la vie »*, ainsi qu'avec ses *« idées en tant qu'homme politique et homme d'Etat »*.

Les étudiants ont obtenu gain de cause avec l'annonce de la démission du directeur de la télévision, M. Pavel Pissarev. Ils lui reprochaient d'avoir servi sous le régime communiste et de manquer d'*« objectivité »*. Ils demandent maintenant le départ du premier ministre, M. Andrei Loukanov, du vice-premier ministre, M. Tchoudomir Alexandrov, et des ministres de la défense, Dobri Djourov, de l'intérieur, Atanas Semerdjiev, et des finances, Beltcho Beltchev ainsi que de *« tous les députés compromis »* élus les 10 et 17 juin derniers. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le premier ministre refuse de rencontrer M. Lech Walesa à Gdansk

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a rejeté mercredi 4 juillet l'offre du président de Solidarité, M. Lech Walesa, d'une rencontre en tête à tête aux chantiers navals de Gdansk (*le Monde* du 3 juillet). *« Nul n'a le droit, ni vous ni moi, d'utiliser un éventuel retour aux sources comme moyen de pression »*, a-t-il déclaré.

Dans son invitation à M. Mazowiecki, lundi, le Prix Nobel de la paix avait souligné : *« Je pense qu'il n'y a pas de meilleur endroit pour nous rencontrer que la salle historique de Gdansk »* (où avaient été signés les accords du 31 août 1980, acte de naissance de Solidarité). Le chef de l'exécutif a proposé en revanche à M. Walesa que la rencontre ait lieu à Varsovie, sous les auspices du secrétaire de l'épiscopat polonais, l'archevêque Bronislaw Dabrowski. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : dissolution du Parlement et du gouvernement du Kosovo .** – Le Parlement de la République de Serbie a dissous, jeudi 5 juillet, par décret-loi, le Parlement et le Conseil exécutif (gouvernement) de sa province du Kosovo. Des mesures administratives *« destinées à protéger les droits autogestionnaires et la propriété collective »* seront immédiatement appliquées à la radio et à la télévision de Pristina (capitale du Kosovo). La Serbie prend également le contrôle des émetteurs et des communications de la province ainsi que des journaux en langue albanaise *Rilindja* et *Zeri i Rinis*. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : réélection de M. Vaclav Havel à la présidence de la République

Le nouveau gouvernement a présenté un programme modéré de réformes économiques

Par 234 voix contre 50 M. Vaclav Havel a été réélu, jeudi 5 juillet, président de la République tchécoslovaque par la nouvelle Assemblée fédérale. Après trois jours de négociations internes difficiles, le nouveau gouvernement a présenté mardi un programme sans surprise.

PRAGUE

de notre correspondant

« Notre but est de faire un virage radical en ce qui concerne nos habitudes de gestion » et d'aller vers une économie de marché à connotation sociale et écologique, a déclaré, mardi 3 juillet, le premier ministre tchécoslovaque, M. Marian Calfa. Dans un discours sans surprise – qui était tout, sauf radical – M. Calfa a exposé les trois volets de son programme économique, social et écologique.

S'exprimant en slovaque, sa langue maternelle, à la grande consternation des observateurs de langue tchèque, le premier ministre a fait part de l'intention de son gouvernement de suivre *« le seul chemin possible »* vers le but assigné : la démocratisation de la société, l'introduction d'une économie de marché, la libéralisation des prix et du commerce extérieur, l'introduction de la convertibilité interne de la couronne (monnaie tchèque), la privatisation d'une grande partie des entreprises d'Etat et le développement de l'entreprise privée notamment par la diminution de l'impôt sur les sociétés qui peut atteindre aujourd'hui des taux de 90 % et qui devrait être ramené à un taux uniforme de 55 %.

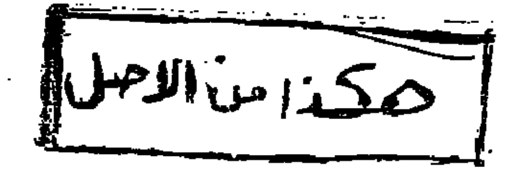
M. Calfa a aussi souhaité que la dette extérieure ne dépasse pas son niveau actuel : entre 7 et 8 milliards de dollars. Ancien ministre sous le régime communiste, il a souligné en outre l'importance des liens économiques qui unissent son pays à l'Union soviétique. La Tchécoslovaquie reçoit l'essentiel de son pétrole et de son gaz de l'URSS en échange de divers produits finis difficilement vendables à l'Occident.

Attachement à l'Europe

Le gouvernement a annoncé la fermeture de plusieurs centrales thermiques au charbon particulièrement polluantes dans le nord et l'ouest de la Bohême. *« L'aspect écologique sera un des critères de base de toute restructuration économique. Le gouvernement fera même de l'environnement une des clés de sa politique étrangère »*, a déclaré M. Calfa. L'intention du gouvernement de remplacer ces centrales au charbon par des centrales nucléaires ne devrait pourtant plaire, ni aux Verts ni aux voisins autrichiens. Enfin, pour apaiser ceux pour qui ces réformes sembleraient trop rapides, M. Calfa a rappelé le désir de son gouvernement de mettre en place un système de garanties sociales : salaire minimum, hausse des retraites, etc. Le premier ministre a réaffirmé l'attachement de son gouvernement à l'Europe et au maintien de la Tchécoslovaquie au sein du pacte de Varsovie et du Conseil pour l'assistance économique mutuelle (COMECOM).

Ce programme gouvernemental – c'est sans doute la loi du genre – n'a pas satisfait ceux qui souhaitaient que le premier ministre précise davantage ses options concernant notamment la rapidité des réformes économiques à entreprendre. En revanche certaines querelles, nées avant les élections, semblent avoir retrouvé une nouvelle actualité. Ainsi le ministre de l'intérieur, M. Jan Langos, a affirmé que ses services allaient vérifier les liens de tous les employés du ministère des affaires étrangères et de tous les membres des missions tchécoslovaques à l'étranger avec l'ex-police secrète. Le Parlement a adopté une motion constatant le bien-fondé des accusations portées contre le président du Parti populaire, qui avait été soupçonné d'avoir collaboré pendant dix-sept ans avec la police secrète.

PETER GREEN



EUROPE

RFA : après l'union économique et monétaire

Quel mode de scrutin pour les élections panallemandes ?

Quatre jours après l'instauration de l'union monétaire entre la RDA et la RFA, on observe avec satisfaction à Bonn qu'aucun des indicateurs économiques n'est, pour l'instant, passé au rouge : le deutschemark se tient bien, la Bourse de Francfort n'enregistre aucun mouvement à la baisse des valeurs allemandes.

Le comportement « raisonnable » des consommateurs est-allemands, qui se sont gardés de jouer les cigales, est salué comme un signe de maturité. De l'avis général, cela laisse bien augurer de la suite des événements.

BONN

de notre correspondant

Les forces politiques et les gouvernements de l'Ouest et de l'Est peuvent maintenant s'occuper de l'organisation de l'étape suivante *de l'unification : l'adhésion de la* RDA à la RFA, selon l'article 23 de la Constitution ouest-allemande, et la tenue d'élections au Parlement de l'Allemagne unifiée. Ces questions doivent être réglées dans le cadre d'un deuxième traité d'Etat, dont l'élaboration est en cours.

L'accord ne s'est pour l'instant réalisé que sur un seul point : la date des élections, qui devraient se dérouler le 2 décembre. Le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble (CDU), *avait élaboré un schéma qui* convenait au ministre-président de la RDA, M. Lothar de Maizière, également chrétien-démocrate. Les élections auraient lieu ainsi simultanément en RFA et en RDA, selon le mode de scrutin propre à chaque pays, l'unité étatique s'effectuant dans la nuit suivant la consultation.

M. Schauble justifiait cette procédure par le souci de garantir l'accès au nouveau Parlement de formations ne présentant des candidats qu'en RDA, qui n'auraient aucune chance de pouvoir dépasser la barre des 5 % à l'échelle du pays tout entier. L'objectif de la manœuvre était double : permettre à la DSU, la « succursale » est-allemande de la CSU bavaroise, d'avoir des députés, et gêner le SPD en donnant la possibilité au PDS, ex-communiste, d'être présent au Parlement.

La barre des 5 %

Les difficultés rencontrées par la DSU lors de son congrès de la semaine dernière, qui se sont traduites par la démission du parti de deux membres du gouvernement de Maizière – MM. Peter Michael Diestel et Wolfgang Ebeling – a quelque peu bouleversé la stratégie de M. Schauble : il court maintenant le risque d'être accusé de favoriser le seul PDS.

Le SPD, soutenu sur ce point par les libéraux de Hans – Dietrich Genscher, n'est pas du tout d'accord avec cette façon de procéder. Ces partis veulent que les élections panallemandes aient lieu selon un mode de scrutin uniforme pour toute l'Allemagne, et que la barre des 5 % s'applique à l'échelle du pays tout entier. Les intérêts des sociaux-démocrates et des libéraux sont en la matière convergents. Ils craignent d'être affaiblis par la dispersion des suffrages sur des formations qui auraient quelques chances de pouvoir participer à la distribution des parts de gâteaux électorales, si les voix étaient comptées séparément en RFA et en RDA.

Ce qui est en jeu, c'est l'établissement d'un rapport de forces parlementaire nouveau à l'échelle de l'Allemagne unie. La CSU bavaroise craint de perdre de son influence sur le gouvernement central – le poids relatif de la Bavière étant plus réduit après l'unification – et les sociaux-démocrates ne veulent pas être soumis à la concurrence d'une extrême gauche communiste qui pourrait retrouver au Parlement une représentation perdue depuis les années cinquante. Les Verts sont paradoxalement plus favorables à des modes de scrutin séparés : la faiblesse de leurs amis de RDA – ils ont obtenu moins de 3 % aux élections du 18 mars – les oblige, selon leurs calculs, à obtenir au moins 7 % des suffrages en RFA pour pouvoir revenir au Bundestag.

Le projet de M. Schauble a peu de chances de passer l'obstacle du Parlement. Le SPD fait de la question du mode de scrutin unique une question de principe et menace de faire échouer le deuxième traité d'Etat au Bundesrat, où il dispose de la majorité. Sur cette question, il est beaucoup plus uni que lors de la discussion sur l'union monétaire, et est maintenant prêt à accélérer le rythme d'une unification qui lui semblait, il y a peu, beaucoup trop rapide.

LUC ROSENZWEIG

EN BREF

□ **CHINE : M. Raymond Barre à Pékin.** – L'ancien premier ministre était attendu, jeudi 5 juillet, à Pékin, pour une visite privée au cours de laquelle il devait s'entretenir notamment avec le chef du PC, M. Jiang Zemin, et le premier ministre, M. Li Peng. – *(AFP.)*

□ ***GABON : Joseph Rendjambé sera enterré samedi.*** – Les obsèques de Joseph Rendjambé, secrétaire général du Parti gabonais du progrès (PGP-opposition) auront lieu samedi 7 juillet à Omboué, non loin de Port-Gentil, a annoncé un communiqué du PGP. Le décès de Joseph Rendjambé, le 25 mai, dans des conditions inexpliquées, avait marqué le départ de violentes manifestations, tant à Libreville qu'à Port-Gentil. – *(AFP.)*

ITALIE : quarante ans après la mort du célèbre bandit mafieux

Pas de Requiem pour Salvatore Giuliano

ROME

de notre correspondant

Il était beau, jeune et cruel. Les gazettes de l'époque l'avaient surnommé le *« Robin des bois de Sicile »*, *« l'assassin au coeur d'or »* ou le *« bandit bien aimé »*. Il jouait de la guitare, composait des poèmes et massacrait allègrement la maréchaussée. Salvatore Giuliano, le corps criblé de balles mourut, mystérieusement assassiné, il y a exactement quarante ans.

A Montelepre, un patelin montagneux de Sicile qui fut son royaume, certaines gens souhaitaient commémorer la disparition du célèbre fils du pays. Avec cortège silencieux à travers la cité et messe du souvenir à l'église. Mais l'évêque du lieu a refusé le Requiem. Et les autorités ont interdit la manifestation. *« Ce serait exalter le crime »* a tranché le préfet de Palerme.

Malgré le temps, malgré les films glorificateurs, malgré les hagiographies consacrées à l'ancien *« colonel »* de *« l'armée des volontaires pour l'indépendance de la Sicile »*, personne en vérité n'a oublié ses crimes. Notamment le massacre du 1er mai 1947 au cours duquel onze paysans du cru furent assassinés à la mitraillette par les hommes de Giuliano et plus d'une cinquantaine blessés.

A vingt ans, le jeune bandit de Montelepre avait tué son premier carabinier. A vingt-huit, alors que son palmarès se déclinait en dizaines de cadavres, ce fut son tour. Soupçonné de l'avoir trahi et même de lui avoir porté le coup fatal pendant son sommeil, Gaspare Pisciotta, ex-numéro deux de la bande, fut lui-même retrouvé empoisonné dans sa cellule quatre ans plus tard à la prison centrale de Palerme. Un café à la strychnine, cela ne pardonne pas.

Histoire de sang, histoire de mafia. Salvatore Giuliano fut d'abord l'ennemi des riches et des puissants « parrains » de « Cosa Nostra ». Il devint ensuite leur allié et ce fut sa perte. Salvatore Sciortino, fils de sa sœur bien aimée, a entrepris de ressusciter et de célébrer la mémoire de l'ex-bandit *au grand coeur. Il a transformé* son restaurant en un véritable musée à la gloire de son célèbre tonton. Bien sûr, il regrette que son idée de commémoration triomphale soit ratée. Mais l'opération-pub, elle, a réussi : la pizzeria familiale de Montelepre ne désemplit pas. Bon sang ne saurait mentir...

PATRICE CLAUDE

GRÈCE

Nouvelle grève générale contre la politique d'assainissement du gouvernement

Pour la troisième fois depuis la formation, en avril dernier, du gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis, la Grèce a été paralysée mercredi *4 juillet par une grève nationale* lancée par la Confédération générale des travailleurs grecs (CGTG).

ATHÈNES

de notre correspondant

Après les journées nationales d'action, les 22 mai et 6 juin, contre les premières mesures d'austérité prises par le gouvernement pour redresser la situation économique, les syndicalistes ont protesté cette fois contre un projet de loi sur *« le développement et la modernisation »* du pays. Le projet remet notamment en cause la journée de travail de huit heures, prévoit une quatrième équipe pour le travail en continu, règle le travail partiel et allonge les heures d'ouverture des magasins. La Confédération des artisans et petits commerçants s'était jointe à la grève pour protester contre les dispositions de la loi qui fait la part belle aux grandes surfaces et met en péril le petit commerce.

« Il n'est pas question que le gouvernement cède »

Dans la capitale, les débrayages ont été particulièrement importants dans les transports urbains, empoisonnant un peu plus la vie des Athéniens qui doivent de surcroît faire face à un regain de la pollution atmosphérique dû notamment à une forte chaleur (40 degrés). La grève des techniciens de la Compagnie publique d'électricité a également provoqué d'importantes coupures de courant et entraîné de nombreux embouteillages dans la capitale en raison de feux de signalisation aveugles.

Le projet de loi contesté a été déposé la semaine dernière au Parlement et est toujours discuté en commissions. Outre l'aménagement du temps de travail, il prévoit la libéralisation du système bancaire, des mesures d'incitation aux investissements, la suppression des avantages accordés aux employés des compagnies de l'électricité, du téléphone et d'Olympic Airways, l'informatisation de l'administration, la lutte contre la bureaucratie (pas plus de trois signatures sur un texte administratif...) et la construction de parkings dans la capitale.

Pour l'opposition socialiste du PASOK, il s'agit d'une loi *« supermarché »*, pour les communistes de la Coalition de la gauche et du progrès, le texte est *« monstrueux »* et *« anti-ouvrier »*. Le premier ministre affirme pour sa part qu' *« il n'est pas question que le gouvernement cède »* : le plan de redressement économique sera mené à terme *« quel que soit le coût politique »*.

Le président de la CGTG, M. Lambros Canellopoulos, a estimé que le projet sera sans doute voté au Parlement mais que *« les travailleurs ne permettront pas qu'il soit appliqué »*. La centrale a menacé de recourir une nouvelle fois à la grève la semaine prochaine. Les professeurs du secondaire qui réclament un relèvement de leurs salaires ont annoncé de leur côté leur intention de boycotter les examens d'entrée à l'enseignement supérieur, prévus au milieu du mois. L'été social grec s'annonce particulièrement chaud cette année.

DIDIER KUNZ

PAYS-BAS

Les effectifs de l'armée vont être réduits d'au moins 15 %

LA HAYE

de notre correspondant

Les effectifs de l'armée néerlandaise – 129 000 hommes, appelés compris – vont être réduits de 15 % d'ici à 1995 et, si les relations internationales continuent de se développer favorablement, de 15 % supplémentaires entre 1995 et 2000. Ce projet de réduction des troupes apparaît dans une lettre que le ministre de la défense, M. Relus Ter Beek (socialiste), vient d'adresser à la deuxième Chambre du Parlement. M. Ter Beek prépare, pour cet automne, une « note », dans laquelle il proposera une redéfinition des tâches et des moyens des forces armées.

La publication d'une première version de cette note, vendredi 29 juin, dans le journal du ministère de la défense, avait irrité le ministre chrétien-démocrate (CDA) des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek. M. Ter Beek affirmait en effet que *« la menace permanente d'un grand conflit appartenait au passé »* et ne prévoyait pas d'alternative à une baisse des effectifs militaires de 30 %. Soucieux de n'anticiper ni le résultat des négociations Est-Ouest sur le désarmement conventionnel, ni les décisions de l'OTAN, M. Van Den Broek a obtenu que son collègue introduise un bémol dans son texte.

Celui-ci, revu et corrigé, assortit donc la réduction des troupes envisagée d'un scénario de rechange. Il stipule, en effet, que, *« au cas où la situation internationale cesserait d'évoluer favorablement »*, les effectifs de la défense seront maintenus *« au niveau atteint »* en 1995, échéance à laquelle 15 % des emplois (militaires et civils) de l'armée auront été supprimés, conformément à la décision prise en avril par le gouvernement, pour des raisons budgétaires. Un premier conflit avait alors opposé les ministères de la défense et des affaires étrangères, les questions de sécurité étant un sujet de tension permanent entre les deux partis de la coalition gouvernementale.

CHRISTIAN CHARTIER

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Salvatore Giulia...

e générale
sement du gouverneme...

PAYS-BAS

s effectifs de l'armée
re réduits d'au moins 1...

هكذا من الأصل

AFRIQUE

KENYA

Les deux principaux opposants au régime sont arrêtés

Les deux principaux opposants au régime du président Daniel Arap Moi, MM. Kenneth Matiba, ancien ministre des transports, et Charles Rubia, ancien ministre du logement, ont été arrêtés, mercredi 4 juillet, à Nairobi. Tous deux devaient organiser samedi, dans la capitale kenyane, une réunion publique, – qui avait été interdite.

Partisans du multipartisme, les deux adversaires du pouvoir auraient eu l'intention de passer outre aux interdictions signifiées par le président. MM. Matiba et Rubia avaient reçu, le 22 juin, l'appui indirect de l'Eglise catholique, qui avait publié une lettre pastorale critiquant la situation du pays. Auparavant, des conférences de presse, tenues par MM. Matiba et Rubia, avaient été interrompues par la police, ce qui avait valu aux responsables de deux des trois quotidiens anglophones du Kenya plusieurs heures de détention. Au mois de juin, le domicile de M. Matiba avait été attaqué par des *« bandits »*, lesquels se donnaient, selon l'ancien ministre, du *« caporal »* ou du *« capitaine »*. L'épouse de M. Matiba avait été frappée et victime d'une fracture du crâne. Durant le dernier week-end, la police a arrêté des dizaines de personnes accusées de vendre ou d'écouter des cassettes de *« musique subversive »*. Il s'agissait de chansons aux titres évocateurs, comme *les Tribulations de Matiba* ou *Qui a tué le Dr. Ouko ?* – ce dernier titre faisant allusion au meurtre, toujours non élucidé, de l'ancien ministre des affaires étrangères, en février dernier. – *(AFP.)*

CONGO

Le multipartisme en option

Le Parti congolais du travail (PCT-parti unique) envisage l'instauration du multipartisme. Un communiqué, publié mercredi 4 juillet, après six jours de réunion du comité central du PCT, indique qu'un congrès extraordinaire aura lieu en 1991, afin de mettre en place les instruments juridiques nécessaires.

Ce texte ne donne toutefois aucune précision sur la durée de la période de transition qui mènera le pays au pluralisme politique. Il annonce simplement que *« le multipartisme est un objectif à atteindre »*.

Le comité central déclare que le PCT doit devenir *« un parti de masse »* et qu'en conséquence il est mis fin à son caractère marxiste-léniniste, tout en soulignant que *« le socialisme restera l'objectif final de la lutte au Congo »*. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Intensification des combats autour de Monrovia

Alors que l'incertitude demeurait, jeudi 5 juillet, sur les intentions du président Samuel Doe, les rebelles se rapprochaient de plus en plus du centre de Monrovia et les combats s'intensifiaient autour de la capitale. Des tirs ont été entendus dans les quartiers périphériques, à Paynesville et près de Brewerville. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Peter de Vos, a rencontré, mercredi, le président Doe, après que les Américains eurent indiqué qu'ils sont prêts à l'aider à quitter le pays.

Protégé par une imposante escorte de *marines*, l'ambassadeur s'est rendu jusqu'au palais-forteresse du président Doe, où les deux hommes se sont entretenus pendant une heure. Les officiels des deux pays ont refusé de donner des indications sur le contenu de leur conversation. – *(AFP, AP.)*

ASIE

CORÉE DU SUD

Le régime parlementaire demeure fragile

La perspective d'une rencontre avant septembre à Séoul entre les premiers ministres du Nord et du Sud suscite un optimisme prudent en Corée du Sud, où le régime parlementaire éprouve toujours du mal à s'ancrer.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les Coréens n'aiment guère qu'on les compare aux Japonais. Pourtant, c'est sur le modèle du Parti libéral-démocrate nippon que le président Roh Tae-woo a fondé en février une coalition gouvernementale dont le but était, comme pour le PLD, de dominer durablement la vie politique sud-coréenne. Le nouveau Parti démocrate-libéral (PDL) – qui contrôle les deux tiers des sièges au Parlement – était censé mettre un terme à l'instabilité politique causée par la position minoritaire du Parti de la justice et de la démocratie (PJD) de M. Roh face à l'opposition des « trois Kim ». Deux de ces derniers, MM. Kim Young-sam et Kim Jong-pil, ont rejoint le camp au pouvoir, laissant le vétéran Kim Dae-jong – chef du Parti pour la paix et la démocratie (PPD) – comme unique tête de file de l'opposition.

« Opposant pendant trente-six ans », comme il se définit lui-même, M. Kim Young-sam est ainsi devenu président exécutif du PDL, donc son chef nominal après M. Roh. Le résultat de cette *« réaction chimique »* est loin d'avoir été positif : les sondages effectués en juin donnaient à la coalition moins d'opinions favorables qu'au seul PJD l'an dernier ou qu'à l'opposition.

78 % de déçus

Les électeurs ont mal perçu une fusion décidée dans le secret de la Maison bleue (la présidence) entre M. Roh et Kim Young-sam, et qui a pris tout le monde par surprise ; 78 % d'entre eux sont déçus par les débats parlementaires et 53 % refusent de soutenir un parti quel qu'il soit. Beaucoup aimeraient voir percer de nouveaux dirigeants plus jeunes et plus proches de leurs préoccupations quotidiennes. Y compris dans l'opposition, où certains n'hésitent plus à qualifier le PPD de *« parti d'un seul homme »*.

M. Kim Dae-jong admet mal ces critiques. Il ne voit d'autre choix pour l'opposition que de le rejoindre. Que ce soit les dissidents du mouvement de M. Kim Young-sam qui ont fondé à la mi-juin un Parti démocrate, ou les jeunes extrémistes dont il dénonce sévèrement la violence, les accusant d'être parfois infiltrés par la police, ou par la Corée du Nord. Le chef du PPD est encore plus dur à l'égard de son ancien allié Kim Young-sam. *« Je suis triste pour lui car on ne trouve qu'un leader de sa trempe parmi dix ou vingt mille politiciens. Mais il a trahi le peuple coréen. Il a perdu son âme. C'est immoral »*, ajoute-t-il avant de le comparer à Pétain.

Ce point de vue peut paraître extrême mais il est partagé par beaucoup, y compris par certains partisans du pouvoir. Dans une société si confucéenne, le caractère *« immoral »* de cette volte-face choque d'autant plus qu'elle apparaît comme une faute politique de première grandeur : comment un homme aussi versé dans les luttes politiques a-t-il pu croire que l'équipe qui entoure M. Roh – composée de nombreux anciens officiers – pourrait lui laisser un jour le pouvoir ? Tentant de minimiser ces problèmes, M. Kim Young-sam défend ses nouvelles convictions : *« J'ai voulu éviter un malheur à la Corée, la sauver de l'instabilité (...) porteuse de risques de coup d'Etat. Fort de mon expérience, j'ai voulu aider le président Roh, car un gouvernement minoritaire était très risqué. »* Mais, affirme-t-il, *« je n'ai fait aucune concession. Il y a seulement eu une convergence pour sauver l'Etat entre trois partis qui partageaient les mêmes idées »*.

Et qui l'avaient bien caché puisqu'ils s'opposaient jusqu'en février sur la plupart des sujets. En particulier sur la loi sur la sécurité nationale, dont MM. Kim Dae-jong et Kim Young-sam avaient pendant des années exigé l'abolition. Aujourd'hui, ce dernier propose seulement une *« révision graduelle »*, que le gouvernement paraît peu pressé de présenter au Parlement.

Le trouble des extrêmes

Le charisme de M. Kim Young-sam est mal en point alors que le prestige de M. Kim Dae-jong est à peine entamé. Ce qui a annulé l'effet de la fondation du PDL, dont le régime attendait un second souffle. Et ce à un moment où les tensions sociales et politiques se durcissent. Un député d'opposition estime qu'après une période réellement démocratique qui a duré jusqu'au début de 1989 la répression a repris *« comme avant »*. Plusieurs sources indiquent que les arrestations sont plus nombreuses que sous le régime précédent (*« 3,6 personnes par jour contre 1,6 »*, selon M. Kim Dae-jong), même si les brutalités sont moins fréquentes.

Poussant plus loin leur raisonnement, les opposants – à l'image de M. Imm Chai-kyung, rédacteur en chef du quotidien dissident *Hankyoreh*, qui tire à 500 000 exemplaires – voient avant tout dans le récent sommet entre M. Roh et M. Gorbatchev une manœuvre électorale destinée à faire oublier les difficultés politiques et économiques (inflation, hausse des prix et spéculation foncière). Il est vrai que cette rencontre a eu un effet considérable sur une opinion qui, à l'instar de celle de l'Allemagne, découvre que la réunification pourrait bien avoir lieu avant le prochain millénaire...

La rapidité de ces changements pourrait bouleverser l'échiquier politique sud-coréen. Elle déstabilise une gauche dissidente qui, selon un de ses membres, *« après avoir vu dans les critiques du socialisme une volonté des médias occidentaux de la discréditer, se trouve aujourd'hui dans la plus grande confusion. La dernière décennie a été orientée par une contre-idéologie qui rendait l'idéologie de la guerre froide responsable de la politique gouvernementale. Nous étions nous-mêmes pollués par cette contre-idéologie. Nous pensions que toutes les informations sur les pays communistes étaient manipulées par le pouvoir ! »*.

De leur côté, les éléments les plus conservateurs continuent à craindre une menace communiste, comme si rien n'avait changé à l'Est – que les Sud-Coréens appellent le *« Nord »*. Il est vrai que le régime de Pyongyang demeure imprévisible et que, selon les termes de M. Lee Hong-koo, conseiller du président pour les affaires communistes, *« en TGV, nous serions à trois heures de la Chine ! »*. Mais la crainte d'une agression du Nord a perdu de son acuité maintenant que Moscou et Pékin lui prodiguent des conseils de modération.

Le sommet de San-Francisco, tout en renforçant sa main, a placé le président Roh dans une situation embarrassante : maintenant que la normalisation avec l'URSS, principal protecteur de Pyongyang, est en train, la loi sur la sécurité nationale semble à beaucoup injustifiée, voire inutile. En outre, l'autoritarisme, qui ressurgit à chaque difficulté de parcours, demeure-t-il indispensable alors que la population sait que son sort est bien supérieur à celui de ses frères du Nord et que des économistes, comme le président du Korean Development Institute, estiment que – si l'on peut contraindre les gens à travailler, *« on ne pourra jamais les forcer à fabriquer des produits de haute qualité »* ? *« Le développement économique et la démocratie*, poursuit-il, *sont complémentaires. Certains ici disent que notre économie va mal parce que nous avons trop de démocratie. Foutaise ! Tous les pays avancés ont un système démocratique »*.

PATRICE DE BEER

PROCHE-ORIENT

Après la catastrophe de La Mecque

Téhéran invite le monde islamique à retirer la garde des lieux saints à l'Arabie saoudite

La catastrophe qui a coûté la vie à 1 426 pèlerins à La Mecque a mis fin au rapprochement qui s'était ébauché au cours des derniers mois entre l'Iran et l'Arabie Saoudite. Le président Rafsandjani, qui avait été le principal artisan en Iran de ce début de normalisation, a déclaré mercredi 4 juillet : *« Cette tragédie démontre une fois de plus l'incapacité des Saoudiens à administrer les lieux saints et ne peut être facilement acceptée »*. Mardi soir, le Hezbollah libanais, pro-iranien, avait dénoncé violemment les *« dirigeants criminels »* d'Arabie saoudite et avait appelé à leur *« châtiment »* (*le Monde* du 5 juillet). Le président Rafsandjani est allé dans le même sens en parlant de *« massacre honteux »*, et il a invité le monde islamique à *« faire quelque chose pour assurer désormais la garde des lieux saints »*. L'Iran a ainsi repris sa vieille campagne en faveur du retrait de cette responsabilité à l'Arabie saoudite.

« Il demeure des points ambigus dans ce qui s'est passé là-bas, mais ce que nous pouvons dire c'est que le minimum de mesures de sécurité n'a pas été pris pour assurer la vie des pèlerins : n'est-ce pas la preuve de l'incapacité de la famille Saoud ? », a ajouté le président du Parlement iranien, M. Mehdi Karoubi.

□ **L'Iran et l'Irak plus proches de la paix, selon M. Rafsandjani.** – Le président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a estimé, mercredi 4 juillet, au lendemain du premier contact direct entre l'Iran et l'Irak depuis la fin de la guerre du Golfe en août 1988 (*le Monde* du 5 juillet), que les deux pays s'étaient rapprochés de la paix. *« Je pense que le climat international et le climat entre les deux pays se sont améliorés. Les deux pays ont désormais une plus grande confiance dans la volonté de paix de l'autre »*, a déclaré M. Rafsandjani, qui commentait la rencontre, mardi à Genève, entre le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, et son homologue irakien, M. Tarek Aziz. – *(Reuter.)*

□ **Nouveau bilan du tremblement de terre.** – Le président Rafsandjani a fourni un nouveau bilan du tremblement de terre du 21 juin dans le nord de l'Iran. Il a affirmé que le chiffre de 50 000 morts qui avait été avancé était exagéré et qu'il était plus exact de parler de 35 000 à 36 000 tués. Evoquant les aides étrangères reçues par l'Iran, il a reconnu leur efficacité, mais il a ajouté : *« Ces aides ne conditionnent pas nos relations internationales, elles ne nous imposent rien »*, rassurant ainsi les milieux radicaux opposés à tout rapprochement avec l'Occident. – *(AFP, Reuter.)*

Le Liban perd ses chrétiens

Suite de la première page

Tous ceux qui viennent me demander conseil, poursuit Mgr Abi Nader, *me posent tous la même question à laquelle je ne peux pas répondre : Quel est mon avenir ici ? J'ai même rendu à mon neveu, le seul qui habitait au Liban, sa liberté de choix et il n'a pas attendu longtemps pour préparer son départ. »*

A Beyrouth-ouest à majorité musulmane, un responsable de la milice chiite Amal affirme pour sa part : *« Allez dans la rue et promettez un visa et un travail au premier venu, il vous suivra instantanément. »* Dans la banlieue sud – chiite – de Beyrouth, Lina, son fichu bien serré sur la tête, a choisi de fuir. Depuis quarante-huit heures c'est la joie, elle et son mari ont obtenu un visa pour le Canada et ont commencé la tournée d'adieux à la famille.

Son cousin, anxieux, attend une réponse de la France où un parent lui a promis de lui trouver un travail. Qu'il ne parle pas le français, qu'il n'ait aucune idée de ce qui l'attend dans un pays qu'il ne connaît pas, ne l'angoisse guère. Tout lui paraît préférable à la vie qu'il mène aujourd'hui à la recherche perpétuelle d'un petit travail et avec la perspective de rentrer dans une maison désormais sans eau ni électricité sans compter la menace perpétuelle d'un nouvel affrontement interchiite qui risque d'anéantir ce dernier abri.

L'espoir est un mot qui n'a plus cours auprès des Libanais, lassés par quinze ans de guerre, ruinés par une crise économique qui a eu raison de la volonté des plus endurcis et qui voient se perpétuer depuis maintenant huit mois un *statu quo* politique que la bataille interchrétienne, particulièrement destructrice, n'a modifié qu'en le compliquant.

Un gouvernement impuissant

Tous conscients en paroles du drame qui se joue, les *« responsables »* libanais ne paraissent pas cependant très enclins à faire taire leurs désirs pour reconstruire un pays qu'ils veulent certes tous unis mais selon leur propre vision.

Face à un gouvernement dont l'impuissance et la mésentente n'ont d'égales que la corruption de la plupart de ses membres, face aux deux leaders chrétiens qui campent chacun sur leurs positions solidement défendues, les Libanais ont compris que leur éventuel salut ne pouvait venir que de l'extérieur. Mais peut-on aider le Liban malgré ses responsables qui, fidèles à la tradition, sont toujours prêts à s'appuyer sur l'étranger pour améliorer leurs positions propres au détriment de celles des autres ?

Morcelé comme il ne l'a jamais été – il faut franchir sept barrages pour aller aujourd'hui de Beyrouth-ouest à Jounieh par exemple – le réduit chrétien dévasté souffle un peu depuis la trêve instaurée à la mi-mai et violée chaque nuit, mais ses deux chefs, le général Aoun d'un côté, M. Samir Geagea de l'autre, comptent désormais sur *« l'Ouest »* pour sortir de l'impasse.

Dans son palais en ruine de Baabda, le général Aoun qui, après une période de relatif isolement international se voit de nouveau associé à la recherche d'une solution espère toujours être un jour *« la »* solution et pour l'heure affirme accepter l'idée d'un compromis. *« Mais*, dit-il, *un compromis sur la forme* (c'est-à-dire accepter le document des accords de Taëf) *à condition que les autres fassent le compromis sur le fond »* (c'est-à-dire soit modifier les textes d'application de cet accord déjà prêts, soit les faire voter par un nouveau Parlement, ce qui nécessiterait des élections dont on voit mal l'organisation dans les conditions actuelles).

On affirme à ce sujet à Beyrouth que lors, de sa dernière visite dans la capitale libanaise samedi, l'envoyé spécial du triumvirat arabe, M. Lakhdar Ibrahimi, aurait renoncé à une visite prévue au général Aoun, la première depuis huit mois, en raison d'une interview donnée la veille par ce dernier dans laquelle se rétractant sur des propos antérieurs plus conciliants, il déclarait de nouveau incarner *« la légalité »* affirmant en outre que *« rien n'avait changé »* dans son refus de Taëf. Si le comité tripartite arabe a, semble-t-il, décidé de reprendre langue avec le général Aoun, il n'est pas question de lui donner l'impression qu'il est indispensable.

Armes irakiennes

Dépendant aujourd'hui de la Syrie qui laisse ses alliés ravitailler la zone qu'il contrôle dont pratiquement tous les débouchés sont sous la dépendance des troupes de Damas, le général Aoun doit chercher son salut auprès d'une légalité qu'il conteste mais qui est devenue, à défaut d'une solution militaire, l'arbitre du combat déclenché contre la milice chrétienne des FL, désormais son principal ennemi.

Installé dans son fief du Kesrouan, M. Samir Geagea affirme pour sa part que la balle n'est plus dans son camp. Après avoir accepté *« le processus de Taëf »* et reconnu la légalité, le chef des FL attend de cette dernière des pas que celle-ci est d'autant plus incapable de faire qu'elle se heurte à un feu rouge de Damas et que ses membres sont divisés sur l'attitude à adopter à l'égard de M. Geagea.

Les alliés de Damas affirment s'opposer à toute participation de M. Geagea dans un éventuel gouvernement élargi et expliquent comme le fait le chef druze, M. Walid Joumblatt, leur *« flirt »* avec le général Aoun par le fait que ce dernier est *« moins nocif pour l'instant »* que le chef des FL. Relativement isolé politiquement avec un soutien populaire très faible, le chef des FL se déclare *« pragmatique »* et affirme qu'il est toujours prêt à une entente avec tout le monde.

Conscient du fait que sa force vient essentiellement de la résistance que sa milice a su opposer à l'armée du général Aoun, il s'est de nouveau renforcé militairement en obtenant avec l'aide d'Israël le fameux bateau d'armes irakiennes envoyé l'été dernier à destination des deux protagonistes chrétiens. Mouillé dans un port israélien, la cargaison de celui-ci déchargée à partir de là par des petits bateaux est entièrement parvenue à ses miliciens devenue en quelque sorte une véritable armée que nul ne peut complètement négliger.

M. Geagea affirme toutefois ne pas croire à un nouveau round militaire, tout en déclarant : *« Nous en avons la possibilité mais pas l'intention, alors que le général Aoun n'en a pas les moyens mais l'intention »*. Une affirmation contestée par le général Aoun.

Paralysée par les exigences contradictoires de ses membres, divisée au sommet comme à la base, otage d'une situation sur laquelle elle n'a de ce fait pratiquement pas de prises, faisant arbitrer ses conflits à Damas dont l'influence sur la scène libanaise n'a jamais été aussi grande en raison de l'effondrement du camp chrétien, l'autorité légale attend elle aussi on ne sait quel miracle pour débloquer une situation dont chacun affirme qu'elle ne peut durer tout en étant convaincu qu'à moins d'un bouleversement par la violence ou d'un changement brutal sur la scène régionale, elle a toutes les chances de se prolonger.

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAËL : dans les territoires occupés

Découverte d'un tract incitant les colons à prendre les armes

Un document incitant les colons israéliens des territoires occupés à répondre par les armes au soulèvement palestinien fait craindre l'apparition d'un nouveau mouvement juif clandestin. M. Ran Cohen, député du Mouvement des droits civiques, a déclaré, mercredi 4 juillet, à Radio-Israël, que ce texte *« préconise non seulement d'assassiner des Arabes innocents – sans se soucier qu'il s'agisse d'enfants ou de personnes âgées – mais aussi de se faire passer pour des soldats israéliens »*. Attribuant ce tract à une organisation secrète, M. Cohen a indiqué qu'il en adresserait un exemplaire à la police pour que son auteur soit traduit en justice.

Mais des représentants de colons assurent ne pas avoir eu connaissance du document incriminé et jugent probable qu'il émane d'un déséquilibré ou qu'il s'agit d'une provocation. Selon le quotidien *Yedioth Ahronoth*, ce document de sept pages dactylographiées – intitulé : *Pour vivre libres sur notre territoire, une défense active* – est distribué en Cisjordanie occupée. Sa présentation rappelle les tracts de la direction de l'Intifada et il est placé pendant la nuit dans les boîtes aux lettres des colons. Le journal ajoute que le texte engage les colons à se livrer à des représailles après les attentats arabes, à faire usage d'armes à feu en cas d'embuscade et à cacher preuves ou indices aux forces de sécurité. D'autre part, les autorités israéliennes ont été *« priées de prendre les mesures nécessaires »* pour que soient respectés les droits de l'homme en Cisjordanie et à Gaza, a indiqué, mercredi 4 juillet, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, après la mission que vient d'effectuer son conseiller spécial pour le Proche-Orient, M. Jean-Claude Aimé, en Israël et dans les territoires occupés. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Le débat sur les inégalités et le bureau exécutif du PS

M. Bérégovoy a défendu un projet de budget jugé trop peu « social »

La publication du nouveau rapport du CERC relance, parmi les socialistes et entre eux-mêmes et l'opposition, le débat sur les inégalités. *« Les Français constatent chaque jour un peu plus que socialisme et inégalités font, décidément, bon ménage »*, affirment le RPR et l'UDF dans un diagnostic commun des dix dernières années. Les responsables du PS, qui entendaient, mercredi 4 juillet, M. Pierre Bérégovoy sur la préparation du budget de 1991, tiennent à ce que celui-ci témoigne d'une volonté nette d'infléchir l'action des pouvoirs publics dans le sens de la redistribution de la richesse.

La réunion du bureau exécutif du PS a pris, mercredi, un tour éminemment symbolique. Dans un premier temps, les dirigeants socialistes ont eu une séance de travail avec une quinzaine de maires engagés dans des actions de « développement social » de quartiers dont la population, souvent d'origine immigrée, subit les problèmes du chômage, de l'échec scolaire, de la délinquance. Dans un second temps, le bureau exécutif a reçu, pendant trois heures, le ministre de l'économie, des finances et du budget, venu lui exposer les orientations retenues pour le prochain projet de loi de finances.

Plusieurs participants à la réunion ont exprimé le souhait que le budget traduise la « nouvelle étape sociale » réclamée par le PS. M. Henri Emmanuelli s'est interrogé sur l'opportunité, dans cette perspective, d'une nouvelle baisse de l'impôt sur les bénéfices réinvestis par les sociétés. Est-il cohérent de prétendre s'attaquer aux inégalités en continuant à favoriser fiscalement le capital au détriment du travail ? M. Pierre Moscovici, lui aussi proche de M. Jospin, a expliqué que, à ses yeux, une réduction de l'impôt sur les sociétés devrait être compensée par un reforcement de la taxation des plus-values mobilières des entreprises. M. Chistian Pierret a observé que d'autres mesures propices à l'investissement peuvent être imaginées, par exemple l'amélioration des régimes d'amortissement. Pour M. Alain Richard, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, l'écart de cinq points qui existe aujourd'hui entre l'imposition des bénéfices réinvestis et celle des bénéfices distribués est suffisant.

M. Bérégovoy a répondu que la baisse envisagée ne constituerait pas un *« cadeau aux entreprises »*, mais une incitation à l'investissement. Il a évoqué les inquiétudes liées à l'évolution de l'Europe pour souligner que, si l'on veut une *« Europe européenne »*, et non *« allemande »*, il est nécessaire de donner aux entreprises françaises les moyens d'être compétitives et de disposer de solides fonds propres. A cet argument, M. Emmanuelli, M. Bernard Roman, aussi, ont opposé leurs interrogations sur l'efficacité des mesures envisagées. Est-ce en termes de prix, se demandent-ils, que doit être posé le problème de la compétitivité ? Ne faut-il pas plutôt inciter certaines entreprises à se transformer, alors que de simples facilités fiscales les encourageraient à se dispenser des efforts qu'elles devraient faire pour se mettre réellement au niveau de leurs concurrentes allemandes ?

Le ministre de l'économie est convenu, pour le reste, de la nécessité d' *« afficher la nouvelle étape sociale »* dans le choix budgétaire. Il estime que c'est déjà fait dès lors que les priorités retenues sont la formation, l'éducation, la recherche, le logement social, l'environnement, la justice. Il a admis, cependant, que des *« signes »* supplémentaires pourraient être donnés par la taxation des plus-values. Tout en rappelant que les arbitrages ne sont pas encore rendus, M. Bérégovoy s'est prononcé pour un renforcement de l'imposition des plus-values spéculatives, *« à condition qu'elles soient bien cernées »*, et des plus-values immobilières, qui préoccupent particulièrement les socialistes.

Pour ce qui est des plus-values mobilières, le ministre a invité ses interlocuteurs à une réflexion *« attentive »* sur les avatantages et les inconvénients comparés de mesures à faible rendement mais à fortes conséquences possibles sur les mouvements de capitaux. Il a confié, néanmoins, avec un rien de mystère, que *« l'écart »* qui le sépare des propositions contenues dans le rapport de M. François Hollande *« n'est pas si important qu'on le pense »*. M. Bérégovoy s'est montré plus discret encore sur l'imposition des successions, puisqu'il a laissé sans réponses les questions qui lui ont été posées à ce sujet. Quant à la TVA, le problème du rythme de réduction de son taux majoré est resté, lui aussi, pendant. Les socialistes s'interrogeaient, après la réunion, sur la portée qu'il fallait donner au souci, exprimé par le ministre, de ne pas prendre le risque, en multipliant les modifications fiscales, de provoquer une nouvelle grève des agents des impôts...

M. Mauroy : « dramatique »

M. Pierre Mauroy a été, lui, on ne peut plus clair. Si la négociation entre les partenaires sociaux sur les bas salaires n'aboutissait pas à une avancée décisive avant la fin de l'année, a déclaré le premier secrétaire, les conséquences seraient *« dramatiques »* pour les socialistes dans les catégories sociales concernées et dans l'opinion publique en général. La question est donc de savoir ce que le gouvernement est prêt à faire pour favoriser l'augmentation des revenus de ceux qui se situent aux niveaux bas et moyens de l'échelle des salaires. Les socialistes sont eux-mêmes divisés sur la fonction que pourrait remplir, pour atteindre les objectifs qu'ils privilégient, l'institution de la contribution sociale généralisée : prélèvement social ou nouvel impôt sur le revenu ?

Ils le sont aussi sur la possibilité de dégager des crédits en faveur de l'éducation et du logement par la réduction des dépenses militaires. M. Bérégovoy s'est borné à leur indiquer, à ce sujet, que les crédits de la défense devraient stagner en 1991, considéré comme une *« année de transition »* aussi bien sur le plan stratégique, dans l'attente des résultats des négociations en cours, que sur le plan budgétaire. L'étalement de certains budgets dans le temps doit permettre de réduire de 6 à 7 milliards de francs la progression prévue des dépenses dans ce secteur. Les amis du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, veillent à ce que rien d'irrémédiable ne soit accompli prématurément. Ils bénéficient de l'appui, tous courants confondus, des élus des villes abritant des industries liées à la défense.

La marge de manoeuvre

Les socialistes retombent ainsi, immanquablement, sur la question des marges de manœuvre. Soulevée pendant la préparation du congrès de Rennes, au début de l'année, elle avait abouti à un *statu quo*, chacun convenant implicitement, comme M. Jean-Marc Ayrault l'a écrit dans *le Monde* (daté 24-25 juin), que les décisions prises en 1983 (la « rigueur ») et en 1985 (l'Acte unique européen) ont défini un cadre dont il n'est plus possible de sortir. Faute d'en assumer toutes les conséquences, les socialistes prennent le risque d'alimenter eux-mêmes un mécontentement qui ne peut être dirigé que contre eux et dont la droite s'emploie à tirer profit. Ainsi fonctionne le piège des inégalités, qui menace le PS comme, il y a quelques années, celui des libertés.

« L'opinion publique fait clairement reproche aux socialistes de leur incapacité à instaurer une France plus juste », écrivait M. Jacques Chirac dans *le Figaro* du 2 juillet. Le choix du thème – et celui du « support » – sont éloquents : l'opposition, accusée de croire, par idéologie autant que par déterminisme social, aux vertus de l'inégalité, et qui l'a payé cher entre 1986 et 1988, cherche à retourner contre la gauche l'aspiration à l'égalité. Au procès de dogmatisme qu'elle faisait autrefois aux socialistes, elle substitue une accusation d'incapacité, teintée du soupçon d'affairisme qu'ont fait naître les indélicatesses de proches du pouvoir dans certaines OPA et le sentiment d'escamotage donné par l'aboutissement judiciaire des instructions sur les fausses factures.

Les reproches portent sur le niveau du chômage autant que sur ce que M. Chirac appelle *« la frustration grandissante des salariés devant l'absence de toute amélioration de leur situation personnelle »*. Si la première critique est traditionnelle – les socialistes seraient incapables de comprendre les contraintes de l'économie de marché et d'entretenir une croissance créatrice d'emplois, – la seconde est nouvelle. La droite, jusqu'à présent, prêchait plutôt l'austérité pour les ménages, afin d'améliorer l'investissement, qu'elle ne soutenait les revendications de ceux qui, selon la formule consacrée, ont la chance d'avoir un salaire.

Les belles années 70

Il y a trois ans, M. François Mitterrand reprochait au gouvernement de M. Chirac de mettre en péril la cohésion sociale. Aujourd'hui, le président du RPR, mais tout autant l'UDF, accusent les socialistes d'entretenir des foyers de tension sociale. M. Chirac n'hésite pas à revendiquer, pour sa cause, le bilan des années 70, qu'il oppose à celui des années 80, en passant sur le coût industriel, et donc social, de la politique alors suivie.

Le PS semble moins redouter l'efficacité de la campagne entreprise sur ce sujet par la droite que l'effet direct des orientations gouvernementales sur son électorat, favorisant l'abstention ou nourrissant l'extrême droite. Les socialistes sont à la recherche d'un « second souffle » social, qui renoue les fils d'une histoire brouillée depuis le tournant de 1982-1983. Ils rêvent, en fait, de fermer la parenthèse de l' « ouverture » de 1988, non pas sur le plan politique – la présence au gouvernement de ministres venus du centre ou de la société civile n'est que marginalement contestée, – mais sur celui des choix économiques.

Tous les socialistes, certes, ne raisonnent pas ainsi. Il arrive, cependant, à M. Michel Rocard lui-même de confier qu'il ne fait pas la politique de ses voeux, mais celle que lui impose la contrainte européenne et mondiale. A ce compte-là, la question pourrait être de savoir si, la conjoncture étant ce qu'elle est, un Parti socialiste est plus utile aux idéaux qu'il proclame et aux citoyens qui le soutiennent en étant au pouvoir ou dans l'opposition. Elle ne sera, bien sûr, pas posée.

PATRICK JARREAU

□ **M. POPEREN : Pourquoi pas des primaires à gauche ?.** – Dans une interview publiée dans *le Nouvel Observateur* du 5 juillet, M. Jean Poperen n'écarte pas l'idée de « primaires » pour désigner le candidat socialiste à la prochaine élection présidentielle. Il reconnaît qu'il serait *« franchement dangereux de laisser croître* [le] *déphasage »* mis en évidence *« entre les structures officielles des partis – pas seulement le PS – et l'électorat »*. Il ajoute : *« Il est certain que la gauche commettrait une erreur si elle n'était pas attentive à des pratiques politiques nouvelles. L'accord réalisé à droite ne doit pas seulement susciter notre ironie : il mérite notre réflexion. »*

A l'Assemblée de Corse

Echec des adversaires de M. Joxe

M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président (RPR) de l'Assemblée régionale de Corse, a dû renoncer, lors de la dernière session de cette Assemblée, lundi 2 et mardi 3 juillet, à faire voter une motion rappelant l'hostilité de la majorité des conseillers régionaux à la politique de M. Pierre Joxe dans l'île et refusant implicitement le dialogue proposé par le ministre autour de ses propositions.

Il s'agit d'un échec du « front du refus » des projets du ministre de l'intérieur, qui prévoient davantage d'autonomie pour la Corse. M. de Rocca-Serra, qui est, avec M. François Giacobbi, sénateur (MRG) de la Haute-Corse, l'un des principaux animateurs de ce « front », a préféré retirer son texte, car il n'avait plus de majorité en raison de la défection attendue d'au moins quatorze des élus modérés de l'Assemblée partisans du dialogue avec le ministre.

Jusqu'à maintenant, l'Assemblée de Corse avait suivi M. de Rocca-Serra dans son opposition à la politique de M. Joxe. Le 11 mai, quelques jours avant que M. Joxe n'envoie aux élus une lettre exposant ses orientations et leur proposant un débat autour de celles-ci, afin de rédiger un projet de loi prévoyant un nouveau statut pour l'île, une majorité MRG-RPR avait adopté une motion refusant à l'avance toute réforme institutionnelle. Lundi, tout en fustigeant ceux qui voudraient amuser les Corses avec des *« ministres de pacotille »* (allusion au renforcement de l'exécutif régional souhaité par M. Joxe), M. de Rocca-Serra en a appelé une nouvelle fois au président de la République pour s'opposer aux projets du ministre de l'intérieur et a présenté une motion rappelant le vote majoritaire du 11 mai et demandant au premier ministre de saisir préalablement l'Assemblée régionale de tout projet de loi *« engageant l'avenir de la Corse »*.

L'adoption de cette motion aurait signifié un refus du dialogue proposé par M. Joxe.

□ **L' « université d'été » des jeunes du Front national.** – M. Martial Bild, directeur national du Front national de la jeunesse, a présenté, mercredi 4 juillet, le programme de l'« université d'été » qu'il organise du 18 au 22 juillet à Neuvy-sur-Barangeon (Cher). Les frais, de 500 F par participant, donneront droit à cinq journées de travail spartiate. M. Bild a expliqué, part ailleurs que la coiffe de chef sioux que porte M. Jean-Marie Le Pen sur les affiches du mouvement est un clin d'œil humoristique en référence à Sitting Bull et justifie le slogan : *« Sortons de notre réserve ! »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 4 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des délibérations, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous extrayons les passages suivants :

• **Organisation des actions de l'Etat en mer.**

– Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres un décret modifiant le décret du 9 mars 1978 relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer (...). Le plan « Armées 2000 » de réorganisation des armées conduit à supprimer la région maritime de Cherbourg mais cette modification des limites des circonscriptions de défense maritime ne doit pas avoir d'incidence sur l'organisation civile des actions de l'Etat en mer. Le décret maintient donc à Cherbourg, un préfet maritime pour le secteur de la Manche et de la mer du Nord.

• **Le bilan de la session parlementaire.**

– Le ministre chargé des relations avec le Parlement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la session parlementaire de printemps (*le Monde* du 3 juillet).

• **La sécurité en mer.**

– Le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur la sécurité en mer (*le Monde* du 5 juillet).

• **Grands évènements sportifs.**

– Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports a présenté au conseil des ministres une communication sur la préparation des grands événements sportifs à venir : Jeux des îles de l'océan Indien à Madagascar en 1990, jeux méditerranéens à Athènes en 1991, Jeux olympiques d'Albertville et de Barcelone en 1992, Jeux de la francophonie en Ile-de-France en 1993 (...). L'Etat soutient la candidature de la France à la Coupe du monde de football en 1998 et a engagé les études préliminaires à l'implantation d'un grand stade en région parisienne.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La « démission » du ministre du tourisme

La gauche et la droite unanimes pour dénoncer la « supercherie » du colloque de M. Stirn

M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, a quitté *« à sa demande ses fonctions gouvernementales »*, a annoncé, mercredi 4 juillet, dans la soirée, l'Hôtel Matignon, précisant que M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, ajoutera à ses fonctions celles de ministre du tourisme. Cette démission met un terme à l'affaire du colloque des Etats généraux du progrès, au cours duquel des figurants avaient été payés pour remplir la salle.

Dans un communiqué diffusé après l'annonce de sa démission, M. Stirn s'est interrogé sur les conséquences *« d'une petite erreur d'un entourage sans mauvaise pensée »*. *« Pourquoi tant de haine pour les hommes politiques ? Le jeu politique, les pressions médiatiques, pourraient liquider la démocratie. Ils me commandent cependant de me retirer »*, ajoute laconiquement l'ancien ministre.

En début de soirée, sur TF1, M. Stirn avait pourtant affirmé ne pas avoir l'intention de donner sa démission du gouvernement.

« Si, aujourd'hui, je prenais une telle décision, je me reconnaîtrais coupable et je ne vois pas en quoi j'ai failli aux règles en couvrant quelques militants qui avaient fait un geste extrêmement maladroit, une erreur, une connerie », avait-il déclaré.

Mercredi, les réactions au scandale avaient été vives, tant dans l'opposition que dans la majorité. A droite, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avait daubé sur la découverte, par M. Stirn, *« des clientèles romaines »*. *« C'est un signe de décadence grave du point de vue politique, et j'espère qu'il voudra bien en tirer les conséquences »*, avait-il ajouté. Considérant que cette affaire était, *« de la part d'un membre du gouvernement déshonorant et intolérable »*, M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, était plus explicite en demandant une *« sanction immédiate et la démission »* du ministre du tourisme.

De son côté, M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, s'était félicité de ce que *« le ridicule ne tue pas en politique »*. *« M. Stirn n'en mourra pas, mais il a peut-être perdu son poste de ministre »*, avait-il prédit, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, avait exprimé son *« étonnement »* et avait demandé *« sur quels crédits cette pitoyable opération a été financée »*.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, avait ironisé. *« N'ayant pas de militants, M. Stirn s'est adressé à l'ANPE. C'est là que très bientôt devront s'adresser les partis de la bande des quatre pour avoir des électeurs »*, avait-il déclaré.

Dans la majorité, les réactions n'avaient pas été moins indignées. A sa sortie du conseil des ministres, M. Jean-Pierre Chevènement déplorait *« cette grave dégradation de la vie politique »*. Les jeunes de Socialisme et République, le courant qu'anime le ministre de la défense, avaient réclamé la démission de M. Stirn. Seul M. Jean-Pierre Soisson, ministre centriste du travail, qui était intervenu au colloque, avait pris les choses avec humour. *« Je ne me suis aperçu de rien. Ils* [les figurants] *m'ont applaudi, donc je considère que tout cela était bien organisé et que mon discours était bien ressenti »*, avait-il déclaré.

Parmi les responsables socialistes, MM. Bernard Roman, proche de M. Mauroy, ou Jean Auroux, député fabiusien de la Loire, demandaient, eux aussi, la démission du ministre du tourisme. *« Quand on n'a pas de dignité politique, on tire les conséquences de ses erreurs. Le plus tôt sera le mieux »*, estimait M. Auroux. M. Henri Emmanuelli se déclarait *« atterré »* ; il soulignait que *« la République a des règles simples »* et que *« le respect des citoyens n'est pas compatible avec ce genre de méthodes »*.

La pression contre M. Stirn montait encore d'un cran lorsque M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qui avait, lui aussi, participé au colloque, déclarait, en fin d'après-midi, que c'était à M. Olivier Stirn de *« tirer lui-même les conséquences »* de la *« supercherie »*. M. Mauroy en profitait pour souligner *« l'échec de cette forme de création de clubs, qui prouve que le PS doit renforcer son action et qu'il ne faut pas tenir compte de ces clubs parallèles montés autour de personnalités »*. M. Gérard Collomb, secrétaire national adjoint du PS, avait alors surenchéri en estimant que le PS *« doit saisir l'occasion de l'affaire Stirn pour rompre avec les forces centrifuges qui, sous couvert de rénovation du PS, risquent d'en provoquer la dissolution »*. Mercredi après-midi, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, avait lui aussi mis en exergue *« l'importance des partis politiques »*, ajoutant *que « personne ne croit qu'il soit si facile de les remplacer »*.

« Qui va nous payer ? »

Mardi 3 juillet à 11 heures, après une journée et demie de colloque devant une salle pratiquement vide, « Dialogue 2000 » a décidé de recruter des figurants. Contactée par téléphone *« de façon quasi anonyme par un des organisateurs du colloque »* dont elle affirme avoir oublié le nom, la directrice de l'agence de création d'événements A Suivre, Mme Dominique Soret, n'a pas hésité à *« relever le défi »* : fournir, avant 14 h 30, cent figurants. *« Nous devions être payés 5 000 francs par une agence de publicité, c'est tout ce que nous savions. »* L'ANPE-Spectacle de son côté a également envoyé une centaine de comédiens au chômage faire la claque. Les figurants, une cinquantaine selon M. Olivier Stirn qui affirme n'avoir découvert cette *« connerie »* que dans la soirée, devaient toucher 343 francs pour trois heures de présence au colloque.

Mais dans l'organisation de cette réunion, une seule agence semble apparaître, Civis conseil. Son président, M. Jean-Pierre Piotet, affirme n'avoir jamais été au courant de ce recrutement de dernière minute. Il ajoute n'avoir jamais été en contact avec l'association de M. Stirn, mais avoir traité directement avec le cabinet du ministre. Habitué à travailler avec le ministère du tourisme – Civis conseil a organisé, le 1er juin, la Journée de l'accueil, et, dans le cadre de l'année européenne du tourisme, prépare pour le 14 juillet une réunion de jeunes Européens à Paris et un *« voyage gastronomique »*, – M. Piotet précise n'avoir eu comme seul interlocuteur que le conseiller technique du ministre, M. Xavier Turion. Appelé à la rescousse une semaine avant ces Etats généraux du progrès, il précise que son agence ne s'est occcupée que *« de quelques éléments de logistique »*, hôtesses, décoration, signalétique, photographes, vidéo, et ce pour *« rendre service à un client habituel qui avait des problèmes »*. Selon lui, ce n'est pas ce « client habituel » qui devait payer *« un peu moins de 100 000 francs »* la prestation de son agence, mais l'association Dialogue 2000.

Après la démission du ministre du tourisme, M. Piotet s'avoue très inquiet. *« J'aimerais bien savoir qui va nous payer, maintenant. Cette association, je ne la connais même pas, et au ministère, ça risque de bouger. »*

N. H.



Un bon vendeur du tourisme

Ce n'est pas seulement grâce à M. Olivier Stirn que le tourisme français s'est spectaculairement redressé depuis deux ans. Lorsqu'il a pris en charge ce département ministériel, en 1988, la France avait glissé à la quatrième place mondiale, derrière les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie. Elle recevait environ 37 millions de voyageurs par an et dégageait un solde positif de la balance des paiements touristiques d'une vingtaine de milliards de francs. A la fin de l'année 1989, M. Stirn pouvait triompher et ne s'en faisait pas faute : 43 millions de visiteurs valaient à la France un solde positif de 40 milliards de francs et la première place européenne. C'est désormais à l'Espagne et à l'Italie de s'interroger sur la qualité de leurs structures d'accueil et sur leur niveau de prix.

Bien sûr, le ministre avait profité de la formidable opération de promotion qu'ont représentée les festivités du Bicentenaire ainsi que de la modération des prix français, mais il avait su prendre les mesures adéquates et tenir les bons discours au bon moment. C'est ainsi qu'il s'était attelé, dès son arrivée, à la réforme d'un ministère dont la structure a toujours péché par son manque de cohérence et par la pauvreté de son encadrement. Il a compensé la faiblesse de son budget en associant à ses opérations de promotion de la France à l'étranger le Gotha de la profession au sein d'un conseil national du commerce extérieur du tourime où siègent les présidents d'Air France, d'Air Inter, de la SNCF, du Club Méditerranée, des Hôtels Accor, d'Havas, des Wagons-Lits, du groupe immobilier Brémond ou de SPIE-Batignolles.

Pour compléter ces réformes et mobiliser ses représentations expatriées, M. Stirn avait multiplié les voyages à l'étranger, répétant inlassablement aux Coréens comme aux Américains que la France de leurs vacances ne pouvait se réduire à Paris, à Versailles et aux châteaux de la Loire. Les professionnels du tourisme, dont il ne manquait jamais de défendre les intérêts hors des frontières, appréciaient.

On pouvait reprocher au ministre un caractère capricieux et narcissique qui valut à son cabinet une instabilité notoire. Il manifestait un goût pour le faste qui lui a fait délaisser un tourisme social par trop misérabiliste et empêtré dans une crise morale et économique.

Il lui arrivait d'être imprudent, et on se souvient de l'avoir vu rechercher des fausses montres Cartier ou Hermès dans les boutiques de Séoul en compagnie de l'ambassadeur de France, plus habitué à dénoncer ces malfaçons aux autorités sud-coréennes qu'à aider les ministres de passage à les enquérir... M. Stirn s'était attaqué, ces derniers mois, au délicat dossier de la montagne française. Il s'apprêtait à présenter au gouvernement ses propositions pour remédier à des maux qui dépassent la simple pénurie de neige subie depuis deux hivers. Chères, artificielles et conçues pour des skieurs émérites, les stations de sports d'hiver vieillissent mal et subissent de plein fouet les concurrences des destinations tropicales et des Alpes autrichiennes ou suisses, qui ont su préserver une athmosphère traditionnelle. Il appartiendra à son successeur de reprendre le flambeau et d'arrêter des réformes devenues urgentes.

Ironie du sort, l'intérim du tourisme sera assuré par M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, dont M. Olivier Stirn aurait souhaité prendre la place, tant il adorait vanter les qualités des machines-outils et des TGV français tout en vendant à l'étranger le Périgord, le meursault et les plages du débarquement.

ALAIN FAUJAS

Des méthodes de travail et de gestion contestées

Frais divers

S'il y a un lieu où la démission de M. Stirn ne devrait pas déclencher un mouvement de consternation, c'est le ministère du tourisme. Depuis plusieurs mois déjà, la révolte grondait dans les rangs de fonctionnaires de plus en plus irrités par les méthodes de travail et de gestion non seulement de M. Stirn mais aussi de la femme du ministre, omniprésente bien qu'elle n'ait aucune existence administrative.

Ne dit-on pas qu'elle avait pratiquement pris le contrôle du budget « communication » du ministère, qui avoisine les vingt millions de francs, et qu'elle accentuait encore les tendances de son mari à « faire valser » ses collaborateurs ? Toujours est-il que en moins de deux ans, on n'a pas compté au ministère moins de trois directeurs de cabinet (dont un, pourtant, avait été recommandé par le père du ministre), quatre chefs de cabinet, trois chauffeurs personnels (le premier a été renvoyé parce qu'il refusait les tâches de bricolage domestique au domicile de M. Stirn, le deuxième car il a refusé d'accompagner le chien de la famille chez le vétérinaire) pour ne rien dire des services de presse qui ont été désertés par neufs collaborateurs.

Quelques chiffres illustrent le malaise du ministère du tourisme : les dépenses du cabinet du ministre (une trentaine de personnes) se sont montées en 1989 à plus de 2 234 000 F (dont environ 485 000 F de frais de représentation et de réception) alors que celles de l'administration centrale (environ cent soixante-dix personnes) n'ont atteint pour la même période que 2 015 000 F ; le cabinet disposait d'autre part d'un compte permanent à La Samaritaine et a réglé une importante facture d'un hôtel de luxe de la région de Saint-Tropez où M. Stirn a effectué un long séjour en juillet-août 1989. Signalons enfin que dès avril dernier l'intégralité du budget personnel du ministre pour l'année 1990 avait été dépensée et qu'un de ses collaborateurs fut encore une fois prié d'aller travailler ailleurs pour l'avoir fait remarquer.

J. A.

La valse des étiquettes

Du gaullisme au socialisme...

Gaulliste sous de Gaulle, pompidolien sous Pompidou, giscardien sous Giscard d'Estaing, mitterrandien sous Mitterrand, mais aussi chiraquien, barriste, radical, jospiniste, rocardien, fabiusien, Olivier Stirn a tout pour dérouter. Mais il n'a rien d'un digne successeur d'Edgar Faure qui, d'une pirouette, laissait bouche bée ceux qui le traitaient de girouette. *« Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent »*, s'amusait l'ancien président du Conseil. Face à la même critique, Olivier Stirn s'agace : *« Ce sont les convictions qui me guident, pas l'opportunisme. »*

Chaque étape de cet aventurier des océans politiques est décrétée port ultime où il pose bagage. Mais un rien, une broutille, une fâcherie, une envie, une rencontre, un concours de circonstances, une sollicitation, finissent par le convaincre qu'il y a des ailleurs plus prometteurs.

Olivier Stirn aurait pu être préfet, comme son père Alexandre et son grand-père Myrtil. Il a tout juste vingt-sept ans quand il devient chef de cabinet du préfet de la Meuse, en mars 1961. Le premier tournant, il le prend en 1964 en entrant au cabinet de M. Louis Jacquinot, ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, meusien d'origine, fonction qu'il occupera auprès de M. Jean Charbonnel, ministre de la coopération, et de M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat à l'emploi sous les gouvernements Pompidou.

C'est l'époque où Georges Pompidou pousse les « jeunes loups » à s'ancrer dans le terroir électoral. Le Calvados pourquoi pas, puisque son père y avait été préfet ? Jacques Chirac, son patron, qui devient son parrain en politique, fait ce qu'il faut, allant même à Vire, accompagné de son jeune protégé, inaugurer un bâtiment administratif ouvert plusieurs années auparavant...

L'élève suit les traces du maître : ne manquant pas une inauguration, ne ratant pas plus vin d'honneur que banquet, n'omettant jamais l'envoi d'un petit mot à chaque naissance, chaque mariage, chaque décès, chaque promotion. Quand une décoration honore l'un de ses administrés, c'est lui qui accroche la médaille. Devenu député en 1968, il s'implante : conseiller général en 1970, maire de Vire en 1971, Olivier Stirn comprend que pour faire carrière, il ne suffit pas d'assurer ses arrières d'élu local, il faut aussi être présent à Paris et décrocher de préférence un galon dans un appareil politique. En juillet 1972, c'est chose faite : René Tomasini, secrétaire général de l'UDR, le nomme délégué national du mouvement aux questions sociales.

L'ascension irrésistible du *« Kennedillon du Bocage »* reçoit la bénédiction de Georges Pompidou : le 29 novembre 1972, dans les salons de l'hôtel de Lassay, le président de la République lui adresse un *« voilà un jeune député qui n'est pas fractionniste »*. Du compliment à la récompense, il s'écoulera moins de quatre mois et demi : Olivier Stirn entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement.

Arrive l'élection présidentielle de 1974. Olivier Stirn est l'un des quatre membres du gouvernement à signer l' *« appel des 43 »* membres de l'UDR qui, autour de M. Chirac, soutenaient M. Valéry Giscard d'Estaing dès le premier tour contre M. Chaban-Delmas. Olivier Stirn reste au gouvernement comme secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, poste qu'il troquera en 1978 dans le gouvernement de Raymond Barre, pour celui de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Olivier Stirn commence à prendre ses distances avec Jacques Chirac que, finalement, il juge trop à droite. La procédure de divorce s'engage quand, en août 1976, Jacques Chirac claque la porte du gouvernement sur un ton qui *« scandalise »* les militants du Calvados, et surtout, il va sans dire, le premier d'entre eux. La séparation sera consommée quand Jacques Chirac annoncera sa candidature à la mairie de Paris en janvier 1977, Michel d'Ornano, proche de Valéry Giscard d'Estaing.

Olivier Stirn succombe au giscardisme. Il quitte le RPR, il crée le 10 février 1977, le Mouvement des sociaux-libéraux, et lance le 7 juillet, le Carrefour social-démocrate. Le 20 juillet, il rallie le parti radical valoisien, dirigé par Jean-Jacques Servan-Schreiber, auquel il s'opposera rapidement.

En 1984, le Rubicon

Un jour, Olivier Stirn annonce la relance du MSL (octobre 1981), un autre, il décrète que l'UDF doit mourir (février 1982). Puis il souhaite organiser l'opposition réformiste en créant le Lien (juillet 1982), brigue la présidence du Parti radical et, à l'Assemblée nationale, s'oppose de moins en moins aux socialistes aux yeux desquels il reste pourtant suspect.

Le Rubicon est sous ses pieds au printemps 1984. Les élections européennes approchent : les deux Faure lancent l'idée d'une liste de centre gauche pour les Etats unis d'Europe. La foi européenne d'Olivier Stirn trouve un nouveau cadre. Sans attendre de se faire exclure de la place de Valois, il la quitte en mars et fonde l'Union centriste et radicale (UCR). Avec le radical de gauche François Doubin et l'écologiste Brice Lalonde, il mène la liste Ere européenne qui dépassera de peu la barre des 3 % des voix.

Encore un effort. La proportionnelle ne lui laisse guère d'espoir d'être réélu dans le Calvados. C'est dans le département voisin, la Manche, qu'il trouve son salut. Non sans mal, il réussit à s'imposer tête de liste socialiste sans encore être membre du PS. Il y entrera en mai, et Lionel Jospin le désigne immédiatement délégué national, plus spécialement chargé de l'ouverture au centre.

En 1988, il entre comme ministre chargé du tourisme, ce qui le déçoit un peu, dans le gouvernement de Michel Rocard dont il dit le plus grand bien. Démangé par l'envie de ne pas perdre un premier rôle sur la scène de l'ouverture dont la vedette lui a été ravie par les Michel Durafour, Jean-Pierre Soisson et autres, il donne, en décembre 1988, le coup d'envoi à Dialogues 2000, association aux frontières du PS, où tous les courants sont représentés, et où se retrouvent des personnalités comme le PDG d'Air Inter, Pierre Eelsen, celui d'Yves Saint Laurent, Pierre Bergé, ou encore Régine Deforges. Au congrès de Rennes, il dépose une motion qu'il retire pour soutenir celle de Laurent Fabius.

Elu président de la communauté urbaine de Cherbourg après les municipales de mars 1989, Olivier Stirn garde – pour combien de temps ? – un pied sur le terrain. L'homme a l'habitude de rebondir. Mais cette fois, il est tombé lourdement.

ANNE CHAUSSEBOURG

La politique sans artifices

Suite de la première page

« Chaque fois que je l'ai quitté des yeux pendant cinq minutes, il a fait une bêtise », disait de lui M. Jacques Chirac en 1977, à l'époque où M. Stirn, après avoir appartenu à l'UDR puis au RPR, virait au giscardisme et s'apprêtait à adhérer au Parti radical. Les socialistes qui l'ont accueilli parmi eux en 1986 ont eu le tort de relâcher leur attention.

Car les figurants de Dialogues 2000 n'ont pas ridiculisé seulement M. Stirn – ce qui serait bénin, – mais aussi la dizaine de ministres, trois dirigeants syndicaux (MM. Blondel, Simbron et Kaspar), qui ont participé au colloque, le premier ministre et le président de la République, auteurs de messages de la meilleure trempe adressés à cette modeste assemblée. M. Stirn, de surcroît, avait ridiculisé la politique en donnant à penser que l'on ne s'y intéresse qu'à condition d'être payé pour cela.

Dans un premier temps, le ministre du tourisme s'était efforcé de minimiser la portée de son procédé. Après tout, laissait-il entendre, il s'agissait d'une bonne œuvre, puisque l'on avait allégé financièrement la souffrance de quelques chômeurs en leur permettant par-dessus le marché de *« s'instruire »*. Il était difficile de poursuivre sur ce ton badin. Emporté par son élan, M. Stirn aurait pu tout aussi bien expliquer qu'il appliquait à la lettre le concept du *« partage »* élaboré par les socialistes et le président de la République. Pourquoi pas, dans le même mouvement, offrir un billet de banque à tout électeur au sortir des isoloirs, afin de régler définitivement le drame de l'abstentionnisme ?

Pour des socialistes en butte à une puissante campagne contre l'amnistie des délits politico-financiers, affrontés, comme les autres partis, à une désaffection des Français pour la politique, M. Stirn représentait la goutte d'eau qu'il convenait d'éponger au plus vite. M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a eu l'air d'un Martien lorsque mercredi, au beau milieu de ce concert de protestations, il a cru discerner à l'occasion d'un autre colloque – sans figurants celui-là – les signes d'un *« retour au politique »*.

La ridicule affaire Stirn invite à une réflexion sérieuse sur l'utilité des hommes politiques « périphériques », c'est-à-dire ceux qui, tout en appartenant à un parti, s'efforcent de papillonner autour – c'est le cas de M. Stirn, – ou ceux qui sont chargés d'élargir à la marge le camp majoritaire. Le choix des hommes et des idées n'est pas toujours aisé, et il a toutes chances d'être mauvais s'il ne correspond qu'à la reconnaissance de services rendus.

Il existe au sein du gouvernement des ministres d' « ouverture » qui, s'ils n'ont encore pas fait la preuve de leur utilité électorale, ont au moins apporté celle de leurs compétences. M. Jean-Pierre Soisson, ex-giscardien hier tant décrié par des socialistes qui aujourd'hui lui tirent leur chapeau, ou bien M. Michel Durafour, entre autres, en sont.

D'autres, qui sont supposés rapporter des voix, n'attirent que les ennuis. M. Brice Lalonde, par exemple, menace de tomber dans cette catégorie, à force de se distinguer du gouvernement auquel il appartient et de la classe politique, pour récupérer quelques suffrages écologistes. Ce n'est certainement pas en dénigrant un peu plus la vie politique qu'il contribuera à en restaurer l'image, et en soutenant ouvertement, en dépit des consignes du premier ministre, les candidats dissidents socialistes qu'il rendra service au camp auquel il prétend appartenir.

L'exemple de M. Stirn est là pour apporter la preuve, s'il en était besoin, que la politique ne peut pas être réduite à un jeu de petites phrases, de combinaisons, de valses des étiquettes ou d'artifices.

JEAN-YVES LHOMEAU

Mondiale : l'Allemagne par habitude

Encore une fois, cela s'est fini aux penalties.
La finale contre l'Argentine, dimanche, sera la revanche de celle de 1986 au Mexique

• Demi-finale :
RFA b. Angleterre :
1-1 après prolongations
4-3 aux tirs au but

TURIN

de notre envoyé spécial

Et si l'on commençait par les prolongations ? Le spectacle est dense et dramatique à souhait. Comme ces courts-métrages d'auteurs qu'on donnait jadis en première partie des superproductions aseptisées du cinéma commercial. Mais le football ne s'accommode pas de tels raccourcis. Pour en apprécier les ultimes péripéties, ces penalties au compte-gouttes qui dessèchent les gorges, puis enivrent les peuples, il faut parfois avaler des litres de football tiédasse. Ce fut le cas de ce RFA-Angleterre, débuté comme un match amical, achevé à la roulette russe.

Pendant une heure, les 63 000 spectateurs du nouveau stade des Alpes ont dû se pincer très fort pour se persuader qu'ils assistaient à une demi-finale de Coupe du monde. Un seul indice ne trompait pas : le prix du billet d'entrée, environ 600 francs en moyenne. Mais sur la pelouse on pouvait croire que le match était donné pour une œuvre de charité. Les vingt-deux acteurs concouraient-ils pour le challenge du fair-play ? Pas un crampon plus haut que l'autre.

Cette armoire de Paul Gascoigne, déménageur sympa de Sa Majesté, relevait ses adversaires comme il les descendait : à la force du biceps mais avec le sourire. C'est avec élégance que Paul Parker expédia l'Allemand Rudi Völler à l'infirmerie. Celui-ci eut l'extrême courtoisie de s'écrouler hors du terrain, comme pour ne pas perturber les ébats champêtres en cours.

Les joueurs allemands étaient étrangement absents. Etaient-ils déjà à Rome en train de jouer une finale de rêve ? Ou bien, à l'instar de Klinsmann, de Matthaus et de Brehme, sous la menace d'un deuxième carton jaune, craignaient-ils d'être privés du rendez-vous suprême s'ils s'engageaient trop ? Invités permanents à la table des demi-finales, ils picoraient.

Les Anglais, dont c'était la première apparition à ce niveau depuis 1966, avaient, eux, plus d'appétit. Ils tenaient le jeu alors qu'on les imaginait épuisés par leurs matches à rallonge, ainsi que par le chemin tortueux censé les mener à Rome. En effet, tandis que les Allemands avaient expédié tous leurs matches à Milan sans quitter leur résidence du lac de Côme, les Britanniques, véritables routards du Mondiale, avaient joué à Cagliari, à Bologne, puis à Naples, avant d'arriver à Turin.

Le facteur chance

Le but d'Andreas Brehme (61e) aurait dû les assommer. Cette balle frappée de 20 mètres, contrée par le pied du brave Parker, qui tombe en vrille sous la barre de Shilton, quelle poisse ! Etre victime d'une balle perdue à quarante ans, c'est une fin trop injuste pour un gardien de cette classe. Le vieux Peter aura heureusement l'occasion de



démontrer ses qualités, plus tard, pendant les prolongations, puisque ce but eut un mérite : celui de donner le vrai coup d'envoi de la partie. Le sort venait d'ajouter la pincée d'émotion qui manquait à la soirée. Gary Lineker doublait la dose en égalisant (80e) sur une grossière hésitation de la défense centrale allemande.

Debout à côté de son banc, Franz Beckenbauer avait des motifs de mécontentement. Lui, l'élégant libero des années 70, n'aurait sûrement pas cafouillé cette ouverture aérienne de Paul Parker. Même aujourd'hui, à quarante-cinq ans, il l'aurait écarté, ce ballon mauvais, du bout de sa chaussure de ville, sans faire un pli à son blazer lie-de-vin. Lors de la Coupe du monde de 1970, ne commandait-il pas la manœuvre allemande avec un bras en écharpe ? Mais Klaus Augenthaler et Jürgen Kohler sont à des années-lumière de la star. Leur lourdeur est le principal défaut de la cuirasse germanique.

Les défenses, toutefois, ne cédèrent plus, et le stade, enfin vibrant, eut droit à de somptueuses prolongations. Par deux fois le poteau rendit un verdict de clémence. Poteau de rémission plutôt que d'exécution, il renvoya d'abord un tir anglais (Waddle), puis allemand (Buchwald). L'égalité était trop parfaite. Seule l'épreuve aléatoire des tirs au but pouvait trancher. Peu habitués dans leur football insulaire à ce genre d'exercice, les Anglais faillirent. D'abord Stuart Pearce, ensuite Chris Waddle qui n'a pas encore eu le temps de s'y mettre à Marseille. Pour eux, le facteur chance n'a pas sonné une troisième fois. Les Anglais comptaient pourtant bougrement sur la chance après les deux victoires arrachées *in extremis* aux Belges et aux Camerounais.

A vrai dire, ils comptaient surtout sur elle. Et sur leur volonté farouche de ne pas perdre. Ce furent, effectivement, leurs principaux atouts jusque-là. Bobby Robson, l'entraîneur, ne perdait jamais une occasion de célébrer la *« force mentale »* de son équipe. Les rencontres précédentes avaient été gagnées, martelait-il, *« avec notre esprit de combat, avec nos tripes et avec nos jambes »*. De football, il était peu question.

Depuis la blessure de Brian Robson, l'Angleterre n'avait plus de meneur de jeu. Privée de *« regista »*, comme disent les Italiens, elle manquait aussi d'un système de jeu. A l'inverse, les Allemands pouvaient se prévaloir d'un milieu de terrain prospère. Pierre Littbarski est blessé ? Voici Olaf Thon et Thomas Hassler pour épauler Lothar Matthäus.

Mais le football a des rebonds imprévisibles. Les surdoués de l'entrejeu allemand se sont souvent embrouillés dans leurs savantes combinaisons. Les Anglais, qui nous promettaient un hourra-football, faisaient circuler agréablement la balle. C'est alors qu'ils ont joué leur meilleur football que les hommes de Robson sont éliminés. Ce Mondiale italien nous a habitués à ce genre de pied de nez.

Pour Franz Beckenbauer, le programme minimum est désormais accompli. Il ne cachait pas qu'il aurait été *« très déçu »* si l'Allemagne n'avait pas atteint sa troisième finale consécutivement. Reste à remplir la deuxième partie du contrat : rapporter le trophée qui se refuse depuis 1974, lorsque Beckenbauer, capitaine valeureux, le brandissait devant les foules allemandes. Et puis partir, en pleine gloire, vers d'autres défis.

JEAN-JACQUES BOZONNET

L'art du placement de M. Lafontaine

BONN

de notre correspondant

Les habitués du Mierscheid, le café de Bonn où se retrouve l'élite de la gauche parlementaire ouest-allemande, ont eu le souffle coupé à l'issue du match de football Allemagne-Angleterre. *« Génial ! »* Leurs cris d'admiration ne saluaient pourtant pas la performance du gardien de but de la RFA qui venait d'arrêter le penalty décisif, mais l'art du placement de leur idole, le Sarrois Oskar Lafontaine, qui fut le premier à commenter de Turin et en direct la victoire de l'équipe de Franz Beckenbauer.

Le col largement ouvert, laissant voir la cicatrice rose sur son cou qui rappelle l'attentat dont il a été victime le 25 avril dernier, l'adversaire social-démocrate du chancelier Kohl rayonne. Il peut se permettre, au moment où ce dernier est retenu dans la capitale par les problèmes liés à l'unité allemande, de prendre des vacances en Espagne, chez son ami Felipe Gonzalez, puis, fuyant les moustiques andalous, de venir soutenir l'équipe nationale à Turin : le peuple comprend qu'il doive prendre un peu de bon temps pour se remettre du coup de couteau reçu à Cologne.

Le commentaire d'Oskar Lafontaine était très politique : *« Je me réjouis d'avoir pu voir un beau match, très fair-play, ou l'on ne pouvait noter aucun signe d'arrogance nationale. »* Les joueurs de l'équipe allemande ne s'étaient pas laissés aller à donner l'image de brutes épaisses, ils ont gagné à la régulière, ce qui permettait à Oskar Lafontaine de tirer les leçons philosophico-politiques qui lui convenaient.

La balle est maintenant dans le camp du chancelier Kohl, qui a annoncé son intention d'assister à la finale de Rome. Il lui faudra trouver les mots qui conviennent pour tous les cas, victoire ou défaite devant les Argentins, pour se montrer à la hauteur de son concurrent.

La vraie finale pour les deux hommes aura lieu le 2 décembre prochain, date probable des premières élections panallemandes. Le prochain chancelier ne sera pas désigné par des tirs au but, mais par sa capacité à agir et à parler juste. Jusque-là, l'équipe du chancelier dominait, mais la demi-finale de Turin à donné l'occasion à l'électeur-téléspectateur-supporteur de constater qu'Oskar Lafontaine savait préparer la contre-attaque.

LUC ROSENZWEIG

Incidents à Turin

TURIN

de notre envoyé spécial

La rencontre Angleterre-RFA, à Turin, a donné lieu à de multiples incidents entre supporteurs britanniques, allemands et italiens. Les huit mille policiers mobilisés pour ce match à « haut risque » entre deux équipes réputées pour la violence de leurs partisans, ont dû intervenir à maintes reprises pour séparer les bandes rivales, notamment aux abords de la gare centrale. Plusieurs jeunes gens ont été légèrement blessés.

Le match en lui-même s'est déroulé dans le calme. Les premières échauffourées n'ont éclaté que plus d'une heure et demie après la fin de la partie, à la gare. Cent cinquante à deux cents casseurs allemands ont d'abord tenté de s'en prendre à de jeunes italiens avant d'être maîtrisés par les forces de l'ordre et escortés jusqu'à la gare.

Arrivés devant la station, ils étaient, à leur tour, attaqués par une cinquantaine d'Anglais. Il s'ensuivait un moment de grande confusion, les policiers pourchassant et matraquant Anglais, Allemands et Italiens dans tout le quartier. Vers 2 heures, alors qu'un train à destination de Paris emmenait trois à quatre cents Britanniques (parmi lesquels des « durs » venus pour l'occasion), le calme revenait mais les véhicules anti-émeutes patrouillaient toujours.

Quelques heures avant le coup d'envoi, vers 17 heures, des bagarres avaient déjà opposé Anglais et Allemands devant cette même gare. Un jeune homme originaire de RFA avait été blessé d'un coup de couteau. La veille, mardi 3 juillet, la police anti-émeute avait dû intervenir à plusieurs reprises dans le centre-ville et surtout dans un camping réservé aux Anglais, à la périphérie de la ville, pour séparer hooligans britanniques et « ultras » turinois.

L'interdiction de la vente d'alcool ainsi qu'un imposant et efficace dispositif policier ont pourtant sans doute permis d'éviter des incidents plus sérieux dans une ville encore traumatisée par le drame du Heysel *(le Monde* du 4 juillet).

Ph. Br.

En Angleterre

Tristesse et défoulement

LONDRES

de notre correspondant

Tous les Britanniques n'ont pas eu le même réflexe que l'entraîneur de l'équipe d'Angleterre, Bobby Robson, qui, malgré son évidente tristesse, a souhaité bonne chance aux footballeurs allemands. Quelques minutes seulement après la fin du match, des supporters déçus se sont répandus dans les rues, à Londres et dans plusieurs villes de province, cassant des vitrines et s'attaquant aux voitures de marque allemande.

Les scènes les plus violentes ont eu lieu à Brighton, une station balnéaire du sud de l'Angleterre, où des centaines de jeunes gens ont envahi le centre-ville. La police a dû protéger un groupe de cent cinquante étudiants allemands, qui se sont réfugiés dans une boîte de nuit du front de mer après avoir été poursuivis par des supporters anglais.

Il y a eu également des vitrines brisées et des heurts avec la police dans le Hertfordshire, le Derbyshire et le Staffordshire. A Londres, des bandes rivales se sont affrontées, et il y a eu selon Scotland Yard une vingtaine d'incidents.

La presse populaire fait ses titres sur les larmes de Paul Gascoigne, le meneur de jeu anglais, et sur la dignité de Bobby Robson, dont c'était le dernier match en tant qu'entraîneur de l'équipe d'Angleterre. Le match a constitué une concurrence redoutable pour les Rolling Stones, qui donnaient un concert au stade Wembley. Muni de transistors qui transmettaient la compétition, le public criait son émotion aux moments décisifs sans plus se soucier de ce qui se passait sur la scène.

Mme Thatcher est une des rares personnalités à avoir échappé à cette fièvre du football qui a saisi tout le pays, même si elle a estimé que les joueurs anglais avaient été *« magnifiques »*. Elle a passé la soirée à un bal donné par le Parti conservateur dans un grand hôtel londonien. Les médias britanniques ont dans l'ensemble fait preuve de beaucoup de retenue face à cette défaite.

Les commentateurs ont évité pour la plupart les allusions à la seconde guerre mondiale. Cela n'avait pas toujours été le cas dans le passé. Un journaliste sportif célèbre, Vincent Mulchrone, avait ainsi dit naguère, avant un match : *« Si les Allemands nous battent aujourd'hui à notre sport national, nous pourrons toujours nous consoler de les avoir battus à deux reprises au leur. »* Le seul dérapage, mercredi soir, a été celui des hooligans.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Deux morts en Argentine.** – Deux personnes ont été tuées et plus de cent cinquante interpellées au cours des violences qui ont gagné les rues de Buenos-Aires après la victoire de l'Argentine sur l'Italie mardi 3 juillet. Un homme âgé de cinquante-quatre ans a été battu à mort, à Florencio-Varela, à 30 kilomètres au sud de Buenos-Aires pour avoir refusé de céder son drapeau argentin à un gang de jeunes. Un jeune homme a été tué par une balle perdue, dans un quartier ouest de la capitale.

M. Mitterrand félicite la « vaillante équipe » camerounaise

M. François Mitterrand a adressé, mercredi 4 Juillet, un message au président camerounais, M. Paul Biya, lui demandant de féliciter la *« vaillante équipe »* camerounaise pour son *« parcours remarquable »* au Mondiale de football.

« C'est avec des sentiments heureux et amicaux que les Français ont suivi de tout cœur le parcours remarquable des Lions indomptables lors de la Coupe du monde de football », écrit le chef de l'Etat.

« Je vous prie d'être mon interprète auprès de cette vaillante équipe et du peuple camerounais tout entier pour leur transmettre toutes mes félicitations pour les splendides succès obtenus », ajoute-t-il dans ce texte rendu public par l'Elysée.

Quelque 20 000 personnes attendaient les Lions indomptables à leur retour du Mondiale, mercredi matin à Douala, a rapporté la radio nationale. Sous une pluie battante, jeunes et moins jeunes ont pris d'assaut l'aéroport de Douala et scandé le nom de Roger Milla, devenu un véritable héros national.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Laurent Fignon par la petite porte

Le Néerlandais Gerrit Solleveld a remporté la cinquième étape du Tour de France (Avranches-Rouen) au cours de laquelle l'Italien Marco Giovannetti, récent vainqueur du tour d'Espagne, et Laurent Fignon ont abandonné.

ROUEN

de notre envoyé spécial

Le Tour n'a pas fait halte à Villers-Bocage le mercredi 4 juillet. La commune du Calvados a dû se contenter, comme tant d'autres bourgades de France, du simple passage de l'épreuve, accompagnée de son concert de Klaxons et de cris d'encouragement. Mais le hasard, ou la malédiction, a fait un cadeau à Villers-Bocage, lui permettant d'entrer dans les annales du vélo. Elle est la cité où Laurent Fignon a décidé d'abandonner la course.

La scène a été d'une grande banalité. Au bout de la grande rue montante, le coureur de la formation Castorama a posé un pied à terre. Un geste simple et pourtant lourd de conséquence lorsqu'il est exécuté par l'une des vedettes de l'épreuve. Un appui sur le macadam qui signifie *« stop, j'arrête là »*. Une façon de se retirer de la compétition, par la petite porte, celle qu'empruntent les sans-grade qui s'aperçoivent qu'ils se sont lancés dans une entreprise au-dessus de leurs forces.

Heureusement, les sinistres camions-balais n'existent plus dans une épreuve qui se veut moderne. Laurent Fignon a pu cacher son désespoir dans la voiture de son directeur sportif. Il a pu dissimuler son visage contrarié sous une carte routière, face aux caméras trop curieuses. Et puis il s'en est allé, sans un mot, sans une explication, loin de toute cette agitation qui l'indisposait.

« Il avait mal au mollet droit, plaide son équipier Vincent Barteau, *la pluie qui commençait à tomber a augmenté sa douleur. »* Le brave rouleur Normand se veut rassurant, comme pour mieux dissimuler le trouble qui saisit une équipe privée de son capitaine. Mais lui, comme ses compagnons, au maillot grossièrement déguisé en salopette de vendeur de supermarché, savait depuis la veille que le moral du leader n'était pas au beau fixe.

Une chute dans un tunnel

Il y avait eu cette chute, bien sûr, peu avant l'arrivée à Nantes, lundi 2 juillet, qui avait provoqué une douleur au mollet droit du coureur à la queue de cheval. Mais au-delà de la gêne physique, existait depuis quelques jours chez Laurent Fignon cette absence de volonté de s'imposer, de se porter en tête de la course, qui témoignait de son malaise. Alors que Greg LeMond caracolait à l'avant-garde du peloton tout sourire, le champion parisien se traînait dans les derniers rangs visage fermé.

Fignon ne possédait pas ce moral de gagnant qui lui a si souvent porté chance. Une chute dans un tunnel, lors du Tour d'Italie, l'a contraint à abandonner le Giro et à cesser tout entraînement pendant une dizaine de jours. Une période d'inactivité fortement nuisible à l'approche du Tour de France, et pénible psychologiquement. Et puis l'absence de réussite en début de saison affectait le coureur qui n'a jamais réussi à chasser de son esprit les huit malheureuses secondes qui l'avaient privé d'une troisième victoire sur les Champs-Elysées l'an passé.

La carrière du coureur français, de presque trente ans, est faite de hauts et de bas répétés. De ces chassés-croisés qui le conduisent au sommet, comme en 1984, ou à l'abandon, comme en 1986 et 1988. Il sait qu'il joue dans ce Tour 1990 une partie essentielle avec son rival de l'an dernier, l'Américain Greg LeMond. Et il ne se sent pas dans la peau d'un gagnant. Les blessures physiques jouent certes un rôle dans cet état d'esprit, mais elles n'expliquent pas tout.

Peu avant l'arrivée au Mont-Saint-Michel, mardi 3 juillet, Laurent Fignon s'est trouvé bloqué avec quelques attardés par une chute de coureurs. Résultat, à l'arrivée de l'étape, une perte de 44 secondes par rapport au coureur américain. Ce chiffre peu paraître faible à la cinquième étape d'une épreuve qui en compte vingt-deux, il témoigne cependant d'un écart qui s'est instauré entre les deux hommes.

C'est sans doute conscient de toutes ses faiblesses, de son *« pessimisme »*, pour reprendre le mot de son entraîneur Cyrille Guimard, que Laurent Fignon a décidé de jeter l'éponge. Se sentant incapable d'être le plus fort, il a préféré se retirer. Est-ce *« la fin d'un géant »*, comme l'affirme Raphaël Géminiani ? Il est peut-être trop tôt pour souscrire à un tel propos. En revanche, on peut suivre le « Grand Fusil » lorsqu'il assure que *« la route s'ouvre devant LeMond »*.

L'abandon de Laurent Fignon, suivi quelques heures plus tard par celui de l'Italien Marco Giovannetti, le récent vainqueur de La Vuelta, augmentent ses chances de remporter, une nouvelle fois, l'épreuve.

SERGE BOLLOCH

TENNIS

les Internationaux de Grande-Bretagne

Les trois premiers mondiaux et Ivanisevic dans le dernier carré

Lendl, Becker, Edberg et... Ivaniseviç. Seul le jeune Yougoslave de dix-huit ans est parvenu, entre deux averses, à perturber la hiérarchie du tennis en se qualifiant, aux côtés des trois meilleurs joueurs mondiaux, pour les demi-finales du tournoi de Wimbledon.

A trente-deux ans, l'Américain Kevin Curren a dû céder, en cinq sets, devant le service catapulte (vingt-huit ace et trente-trois services gagnants) de Goran Ivanisevic, qui rencontrera, vendredi, un autre bombardier, Boris Becker.

L'Allemand, impressionnant, a expédié l'Américain Brad Gilbert en trois sets et un peu plus d'une heure et demie. Exilé sur un court annexe, Stephan Edberg a tout aussi facilement éliminé un autre Suédois, le tombeur de Guy Forget, Christian Bergström, en trois sets.

Sur le central, le numéro un mondial Ivan Lendl éprouvait, lui, beaucoup plus de difficultés pour se débarrasser, en quatre manches, du modeste Américain Brad Pearce.

LES RÉSULTATS

Demi-finales messieurs. – Lendl (Tch., n° 1) b. Pearce (E.-U.), 6-4, 6-4, 5-7, 6-4 ; Edberg (Suè., n° 3) b. Bergström (Suè.), 6-3, 6-2, 6-4 ; Ivanisevic (You.) b. Curren (E.-U.), 4-6, 6-4, 6-4, 6-7, 6-3 ; Becker (RFA, n° 2) b. Gilbert (E.-U., n° 6), 6-4, 6-4, 6-1.

AUTOMOBILE

Présentation de la 905 de Peugeot

Moins de quinze jours après avoir tourné pour la première fois, mais en privé, sur l'anneau de Montlhéry, la 905 de Peugeot qui s'alignera, le 23 septembre au Canada, dans le championnat du monde des voitures de sport, a fait officiellement ses premiers tours de piste à Magny-Cours (Nièvre), le 4 juillet.

Jean-Pierre Jabouille, pilote-essayeur, était au volant de la machine, une caisse en composite livrée par Dassault et sur laquelle a été montée un moteur à 10 cylindres en V construit par la marque. La transmission – boîte à six rapports et différentiel à glissement limité – est également due à Peugeot . Le prototype est actuellement plus lourd de cinquante kilos (800 au lieu de 750) sur le futur poids limite retenu par le règlement dans cette compétition. Toutefois le moteur répond en cylindrée (3,5 litres atmosphérique) à la future exigence.

Bien qu'aucune donnée de puissance et de performance n'ait été livrée tant par Jacques Calvet, président de PSA, présent sur la piste, que par M. Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, la 905 semble, dans la courte ligne droite du futur circuit de formule I de Magny Cours, avoir atteint, mercredi, 270 km/heure, aux environs de 11 000 tours (mais sur quel rapport ?).

Selon M. Jacques Calvet, qui n'a guère été bavard sur les coûts de l'engagement de Peugeot dans la compétition, toutes les conditions sont réunies pour que la marque au lion ait, avec la 905, tous les moyens de se mesurer, dans ce type d'épreuve sportive, avec les grands constructeurs mondiaux.

C. L.

SOCIÉTÉ

ESPACE

La phase de conception de l'avion spatial est prolongée

Les Européens remettent de l'ordre dans le programme Hermès

L'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES) ont annoncé, mercredi 4 juillet, le renforcement de leur coopération sur le programme de l'avion spatial Hermès. Une équipe commune aux deux organismes, composée de 150 à 180 membres et installée à Toulouse, sera constituée dans les prochains jours.

« Nous unissons nos forces pour une gestion plus efficace du programme Hermès, notamment sur le plan de nos relations avec les industriels européens, auprès desquels nous avons lancé un appel d'offres en mars dernier », a précisé M. Jörg Feustel-Büechl, directeur des systèmes de transport spatial à l'ESA. Quelques mots suffisent, et l'on mesure le chemin parcouru depuis novembre 1987, date à laquelle les Etats membres de l'ESA s'engagèrent à La Haye à participer au développement du futur avion spatial européen.

Dix-huit mètres de long, neuf mètres d'envergure, un module de ressources comprenant des réserves d'eau et de combustible : en quelques années, le profil d'Hermès s'est précisé. Et il est grand temps, désormais, d'aborder les affaires sérieuses. Même si le premier vol habité d'Hermès n'est pas programmé avant 1999, son premier vol subsonique est en effet attendu en 1996, et son premier vol spatial automatique en 1998.

Conçu pour faire la navette entre les stations spatiales habitées et les plates-formes automatiques porteuses d'expériences, le projet Hermès est indissociable de celui du lanceur lourd Ariane 5, dont le premier vol de qualification est prévu pour 1995. Et plus indissociable encore du module autonome Columbus (laboratoire destiné à la recherche en sciences des matériaux, physique des fluides, sciences de la vie), dont le dossier est aujourd'hui moins étoffé que celui de l'avion spatial.

On comprend donc que la phase de conception d'Hermès, prévue à l'origine pour s'achever à la fin de l'année 1990, soit quelque peu prolongée. Elle ne s'achèvera qu'à la mi-1991. A cette date, les Etats membres de l'ESA se prononceront sur les modalités de développement du programme, chiffré à 4,5 milliards d'ECU, soit un peu plus de 30 milliards de francs (1).

Un bilan à la rentrée

Durant ce bref délai vont donc se mettre en place les différentes structures de gestion et de réalisation qui, jusqu'à la fin du siècle, superviseront la suite du programme. Dans un souci de simplification, les responsables d'Hermès à l'ESA et au CNES, soit plus de cent cinquante personnes, seront ainsi réunis dans les jours à venir au sein d'une équipe commune. Cette dernière, installée au Centre spatial de Toulouse, gérera l'ensemble des contrats passés avec les industriels et les instituts de recherche.

Car un gros effort technologique reste à fournir pour qu'Hermès devienne une réalité. L'appel d'offres lancé à cet effet par l'ESA, en mars dernier, auprès de l'industrie européenne (Aérospatiale, Dassault Aviation, Deutsche Aerospace et Aeritalia, pour les principaux contractants) devrait déboucher sur la création d'une solide structure industrielle. Les onze pays européens participant au programme Hermès devront présenter, au plus tard d'ici à la fin octobre, un projet de répartition de leurs activités.

« Nous sommes conscients que cette réorganisation industrielle risque de perturber, à court terme, les travaux menés actuellement, reconnaît Roger Vignelles, directeur général adjoint du CNES. *Mais moins d'un an avant l'entrée dans la phase de développement, cette contrainte paraît indispensable pour assurer à moyen et à long terme la pérennité d'un programme que l'on sait long et difficile. »*

Durant la première phase de ce projet, plusieurs options, fondamentales pour l'avenir d'Hermès, avaient été prises. A commencer par l'abandon du module de propulsion qui aurait permis à l'avion de gagner son orbite après s'être séparé du lanceur Ariane 5. Les études de faisabilité ont finalement contraint les spécialistes à plus de modestie, et c'est à la fusée européenne elle-même que reviendra la charge de placer directement Hermès sur sa bonne orbite.

Autre décision d'importance : pour les structures « froides » de l'avion spatial, le projet d'utiliser des matériaux composites a finalement été abandonné. *« Ils n'offrent pas, tout compte fait, le gain de masse que l'on pouvait en attendre »*, précise M. Michel Courtois, directeur des programmes Hermès au CNES et futur responsable de l'équipe ESA-CNES. Retour donc au classicisme, et aux bonnes vieilles structures en aluminium.

Enfin, à l'issue d'un programme d'études très serré mené pendant près de deux ans, l'ESA et le CNES décidaient, en décembre 1989, de doter l'avion spatial de sièges éjectables (*le Monde* du 29 décembre 1989). Afin de permettre aux astronautes de quitter rapidement le bord en cas de défaillance grave du lanceur ou de l'avion, l'idée d'une cabine entièrement éjectable avait un moment prévalu. Mais la formule aurait alourdi l'appareil d'environ trois tonnes, et en aurait considérablement compliqué la conception. Le modèle retenu, conçu pour un équipage limité à trois hommes, s'inspirera des sièges conçus pour la navette soviétique Bourane.

CATHERINE VINCENT

(1) Les trois principaux bailleurs de fonds sont la France (43,5 %), la RFA (27 %) et l'Italie (12,1 %).

□ **Les Européens approuvent un projet de mission planétaire vers Titan.** – Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) vient d'approuver l'accord conclu entre l'ESA et la Nasa pour le lancement, en 1996, d'un vaisseau interplanétaire en direction de Saturne. Ce vaisseau, de fabrication américaine, sera porteur d'une petite sonde européenne de 192 kilogrammes (Huygens) qui plongera dans l'atmosphère de Titan, pour donner, en 2003, des informations sur cette lune de Saturne, la seule du système solaire dotée d'une atmosphère.

JUSTICE

Trois non-lieux, trois renvois devant les assises dans l'affaire de la succession Canson

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné mercredi 4 juillet trois non-lieux en faveur de l'avocat marseillais Me Paul Lombard, de son ancienne collaboratrice Me Marie-France Pestel-Debord, et de M. Pierre Rosenberg, directeur du département des peintures au Musée du Louvre. Ceux-ci étaient inculpés de recel, complicité et usage de faux en écritures, dans l'affaire de captation d'héritage de Canson.

La chambre a en revanche prononcé le renvoi devant les assises de l'ancienne dame de compagnie de Mme de Canson, Mme Joëlle Pesnel, inculpée notamment de séquestration arbitraire et de vol pour avoir vendu en novembre 1985 au Musée du Louvre *le Gentilhomme sévillan*, une toile du peintre espagnol Bartolomé Murillo appartenant à Suzanne de Canson. Ainsi que le renvoi devant la même cour de l'avocat toulonnais Me Robert Boissonnet, poursuivi pour complicité d'abus de confiance et faux, et de l'avocat varois Me Alain Jourdan, inculpé pour complicité d'extorsion de signature.

La chambre d'accusation de la cour d'appel a donc suivi les demandes formulées le 23 mai par le doyen des juges d'instruction toulonnais, M. Benjamin Rajbaut (*le Monde* du 25 mai).

L'affaire avait éclaté après la mort, chez Mme Pesnel, de Suzanne de Canson, en septembre 1986. Sa sœur, Mme Jeanne Deschamps, seule véritable héritière, avait porté plainte. Dans le cours de l'enquête, plus de 1 660 procès-verbaux ont été dressés et 135 témoins entendus.

Inculpé de tentative d'assassinat

Le CRS qui voulait « rendre service » à un ami

Un policier affecté à la compagnie républicaine de sécurité 61 de Vélizy (Yvelines) a été inculpé de tentative d'assassinat par un juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) et écroué le 21 juin à la prison de Fleury-Mérogis. Il est reproché à ce CRS, M. Jean-Philippe Bessond, d'avoir, pour rendre service à un ami, tiré deux coups de feu sur un jeune malfaiteur, grièvement blessé, le 13 juin à Châtenay-Malabry.

Ce fait divers serait un assez banal scénario de série B si son auteur n'était un policier affecté dans une compagnie républicaine de sécurité. C'est, dit-il, pour *« rendre service à un ami »* que Jean-Philippe Bessond, un CRS de trente-quatre ans, a organisé une tentative d'assassinat. Il faut dire que l'ami en question, M. Marc Mercier, gérant d'une salle de sports à Plaisir, dans les Yvelines, est apparemment peu fréquentable : les services de police le connaissent surtout pour les démêlés avec la justice que lui ont valu diverses affaires de délinquance.

Au nom de l'amitié, donc, et non pas pour de l'argent, le CRS va pourtant tenter d'aider Marc Mercier à se débarrasser d'un repris de justice, M. Patrick Monde, qui vient de sortir de prison et à qui Marc Mercier reproche de l'avoir *« balancé aux flics »*. Rendez-vous est pris sur un chantier de Châtenay-Malabry, dans la soirée du 13 juin. Le CRS s'y rend avec son arme personnelle, un pistolet Beretta 9 millimètres, détenu sans port d'arme. A deux reprises, il fait feu sur Patrick Monde, le blessant grièvement à la tête et à la poitrine. Mais le jeune homme, laissé pour mort, survivra à ses blessures et pourra souffler aux enquêteurs le nom de Marc Mercier. Interpellé le 21 juin par le service départemental de police judiciaire de Nanterre, celui-ci reconnaîtra les faits et mettra les enquêteurs sur la piste du CRS.

Policier depuis dix ans, et fils d'un haut fonctionnaire à la retraite, M. Bessond avait mené une carrière professionnelle sans brio (ses notes sont moyennes), mais sans tache (aucune sanction disciplinaire). Le jour même de son inculpation, il a été suspendu de ses fonctions, et privé de son traitement. Reste à cerner la personnalité du CRS, dont le geste – amitié ou pas – demeure incompréhensible aux yeux des policiers qui mènent l'enquête.

E. In.

Un chauffard des mers condamné à quinze mois de prison avec sursis

L'auteur d'un abordage mortel devant l'île de Porquerolles (Var), lors duquel un enfant de sept ans avait été tué et son père grièvement blessé, a été condamné, mercredi 4 juillet, à quinze mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Toulon.

Le 10 août 1987, M. Henri Crèche, demeurant à Méhers (Loir-et-Cher), naviguait à une vitesse de l'ordre de 20 nœuds à bord de sa puissante vedette de 640 chevaux. Il se trouvait à environ 400 mètres du rivage, dans une zone où la vitesse n'est pas limitée, lorsque son bateau aborda très violemment un petit canot. Parmi les six occupants du canot, Antoine Rougier, sept ans, sera tué par les hélices de la vedette, et son père Dominique, quarante-deux ans, résidant à Paris, grièvement blessé. Les quatre autres passagers seront indemnes.

Poursuivi pour homicide involontaire par maladresse, négligence et inobservation du règlement, M. Crèche a comparu devant le tribunal près de trois ans après les faits, le jour même où les pouvoirs publics invitaient une nouvelle fois *« les marins de l'été à adopter un comportement responsable »*.

Lors de son réquisitoire, le substitut, M. Laurent Bidault, a qualifié *« le comportement du pilote d'infantile »* et dénoncé des *« drames de l'inconscience et de l'imprudence qui rendent l'été meurtrier »*. En requérant quinze mois de prison, dont deux fermes, et 30 000 francs d'amende, il avait demandé au tribunal de ne *« pas limiter sa peine à des sanctions traditionnelles »*. Les avocats de M. Crèche ont contesté la validité de la constitution de partie civile de M. Rougier, car selon eux, un accord était intervenu avec les assurances. Le tribunal a rejeté leur demande.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Dans les universités

Le système d'inscription par Minitel semble donner de bons résultats à Paris

Les autorités académiques ayant rendu publics, mardi 3 et mercredi 4 juillet, les résultats du premier groupe d'épreuves du bac 1990, les nouveaux bacheliers ont pu se rendre immédiatement dans les centres universitaires qui avaient déjà ouvert leurs portes. A Paris, le système Ravel d'inscription par Minitel semble donner de bons résultats.

L'univers agité des inscriptions universitaires serait-il en plein bouleversement ? Au lendemain des premiers résultats du baccalauréat, contrairement aux années précédentes, ce ne sont pas les bacheliers parisiens mais plutôt ceux de province qui risquent de piétiner dans les files d'attente pour trouver une place à l'université

Fini l'exercice qui consistait, pour les jeunes Parisiens ou pour leurs parents, à faire le pied de grue pendant des heures devant les universités. Grâce aux préinscriptions télématiques rendues obligatoires cette année, le parvis des facs était bien dégagé, voire désert, mercredi 4 juillet. Personne à Paris-III-Censier où se pressaient, l'année dernière, des centaines de candidats munis de sandwiches, de pliants et de bouteilles Thermos. Circulation fluide encore à Paris-I-Tolbiac où les étudiants «ravélisés» viendront sur rendez-vous remplir le dossier qui leur ouvrira les portes des unités de formation et de recherche (UFR).

Les inconvénients du système

Les autres, ceux qui ont omis de taper en temps voulu le code Ravel sur leur écran Minitel, peuvent appeler les numéros de téléphone qui leur permettront de connaître les places disponibles dans les universités (1). L'académie leur demande de retirer, à partir du 10 juillet, une fiche de régulation rectorale qu'ils devront retourner avant le 17. Calme plat enfin à Paris-II où seul le standard téléphonique semble complètement dépassé par la situation. Les candidats non «ravélisés» devront attendre samedi 7 juillet la fin des oraux du deuxième groupe pour savoir, par minitel toujours, s'il leur reste des chances de s'inscrire dans l'université de leur choix.

Le nouveau ballet télématique n'est bien sûr pas dépourvu d'inconvénients. D'abord le Minitel a joué des tours à certains candidats en égarant leur mot de passe, ensuite le réseau, totalement saturé, a crié grâce dans la journée de mercredi. Aux bacheliers étonnés de ne pouvoir confirmer leur réussite à l'examen dès ce jour, le rectoral conseille de prendre patience et de renouveler leurs tentatives. Autre dysfonctionnement, bien humain celui-là : beaucoup de bacheliers dûment «ravélisés» n'avaient pas été informés de la nouvelle sectorisation géographique, pour la bonne raison que les responsables ne s'étaient pas mis d'accord assez tôt. D'où des appels affolés de ceux qui avaient demandé comme premier choix une université ne figurant pas dans la zone de leur domicile.

En dépit de ces imbroglios, le procédé donne satisfaction aux responsables universitaires. *« C'est un grand progrès sur le plan sociologique*, explique M. Lucien Lellouche, secrétaire général de Paris-II. *Pour la première fois, les universités jouent le jeu de prendre tous les bacheliers dans la limite de leurs capacités, y compris ceux qui auront réussi à l'issue de l'oral de rattrapage. Pour la première fois aussi, il y a eu un véritable dialogue entre les établissements pour la répartition des candidats. »*

C'est donc en province, une fois n'est pas coutume, que des jeunes gens feront encore la queue devant certains guichets universitaires. Quelques académies, comme Bordeaux, ont mis en place un système de préinscription qui devrait éviter les cohues. A Besançon, ce sont cinq cents jeunes qui battaient la semelle, mardi 3 juillet, en attendant de pouvoir retirer leurs dossiers. A Lyon-II, enfin, les futurs étudiants devront sans doute se munir d'un «casse-croûte» le jour des inscriptions.

RAPHAËLLE RÉROLLE

(1) Droit et économie : 40.51 02 51 ; Sciences : 40 51 08 88 ; Langues : 40 51 07 00 ; Lettres, arts, sciences humaines : 40 51 74 00

POINT DE VUE

Pourquoi changer le baccalauréat ?

par Robert Chapuis

UN projet de décret concernant les épreuves du baccalauréat technologique vient, vendredi 6 juillet, en discussion au Conseil supérieur de l'éducation (*le Monde* du 5 juillet). L'innovation majeure consiste à remplacer un certain nombre d'épreuves finales par un contrôle en cours de formation : à partir de la session de 1992 pour tous les baccalauréats F industriels, ce contrôle concernera, outre l'éducation physique et sportive, l'étude des systèmes techniques industriels et, pour cinq d'entre eux, l'épreuve de physique.

Le choix de ces disciplines n'est pas dû au hasard : les connaissances et les compétences que les élèves doivent effectivement maîtriser sont plus difficiles à contrôler par un examen final que dans d'autres disciplines. Les épreuves finales traditionnelles de technologie ou de sciences physiques ne permettent d'évaluer que certains savoirs et savoir-faire.

Pour assurer l'équité et la valeur du diplôme, un jury souverain attribuera le baccalauréat au vu des notes obtenues pour les matières évaluées en cours de formation comme pour celles qui ont fait l'objet d'épreuves finales. Il disposera d'informations sur les conditions du déroulement des contrôles en cours de formation.

Cette nouvelle structure du baccalauréat technologique répond à une triple exigence : cohérence sur le plan pédagogique, égalité des candidats devant l'examen, gain de temps pour le travail des élèves en réduisant le temps des examens en fin d'année.

Ce diplôme national offrira encore plus de garanties que d'autres examens de l'enseignement supérieur, dont il est le premier grade. En dehors du BTS, tous les diplômes de l'enseignement supérieur sont délivrés par les établissements ; cela ne remet pas en cause pour autant leur caractère national.

Les pressions des parents

Une inquiétude légitime peut se faire jour : les enseignants concernés par le contrôle en cours de formation ne vont-ils pas être soumis à toutes les pressions des élèves, des parents, voire des chefs d'établissement ? Nous pouvons les rassurer. L'expérience que nous avons de l'éducation physique et sportive au baccalauréat ou du contrôle continu au CAP et au BEP montre que la liberté d'appréciation des enseignants n'est pas plus altérée quand ils notent, remplissent le dossier scolaire ou proposent un redoublement ou une orientation différente des vœux des familles.

Autre crainte : la perte des avantages liés à l'anonymat. Celui-ci n'est pas en soi garantie de justice : il suffit de constater le nombre des contestations lorsque sont connues les notes des épreuves anonymes. Par ailleurs, le dossier scolaire rempli par les professeurs permet le plus souvent de «rattraper» les candidats.

Il est certain, en tout cas, que la prise en compte des contrôles en cours de formation limitera les aléas de l'examen et les accidents de fin de parcours.

Enfin je rappellerai que les établissements publics subissent le poids essentiel de l'organisation du baccalauréat par la mobilisation de leurs enseignants, de leurs salles, de leurs ateliers. En bénéficiant de ce nouveau dispositif, les établissements contrôlés par l'éducation nationale, y compris – avec toutes les garanties nécessaires – les établissements privés sous contrat, pourront tous maintenir leur pleine efficacité jusqu'à la fin de l'année.

Ces modalités définissent une véritable obligation de résultat pour que chaque jeune puisse réaliser progressivement son projet personnel. Le baccalauréat est depuis si longtemps l'objet de nombreuses critiques (bachotage, anxiété, amputation du troisième trimestre, lourdeur...) qu'il est temps de bouger. Surtout si c'est pour assurer la qualification et respecter l'année scolaire. Ainsi l'enseignement technique, dans la logique de la loi d'orientation du 10 juillet 1989, montrera-t-il la voie pour d'autres formes d'enseignement. Ce ne sera pas la première fois.

▶ **Robert Chapuis est secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique.**

M. Claude Julien est élu président de la Ligue de l'enseignement

Le conseil d'administration de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, réuni à Périgueux à l'occasion de l'assemblée générale biannuelle, a élu mardi 3 juillet pour président M. Claude Julien, directeur du *Monde diplomatique*. M. Julien succède à M. Pierre Delfaud, qui occupait ce poste depuis 1980.

[Né le 17 mai 1925 à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron), M. Claude Julien, après des études de sciences politiques à l'université Notre-Dame (Indiana) aux Etats-Unis, devient journaliste à *la Vie catholique illustrée* (1949-1951), puis rédacteur en chef de *la Dépêche marocaine de Tanger*. En 1951, il entre comme rédacteur au service étranger du *Monde*, dont il devient chef adjoint (1959), puis chef en 1969. Mis en disponibilité pour un an à partir de juillet 1971, il est nommé rédacteur en chef du *Monde diplomatique* en 1973. Claude Julien est cogérant de la SARL Le Monde d'avril 1981 à mai 1982. Depuis juin 1982, il est directeur du Monde diplomatique, fonction qu'il doit occuper jusqu'à la fin de 1990. M. Julien préside les Cercles Condorcet, instances de réflexion sur la laïcité, la citoyenneté et les droits de l'homme créées en 1986 par la Ligue de l'enseignement. Il entre au conseil d'administration de la Ligue en 1989.

Claude Julien est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *l'Amérique en révolution* (1956), *le Nouveau Nouveau Monde* (1960), *God's Trombones, l'âme noire de l'Amérique* (1960), *la Révolution cubaine* (1961), *le Canada, dernière chance pour l'Europe* (1965), *l'Empire américain* (prix Aujourd'hui 1968), *le Suicide des démocraties* (1972), *le Rêve et l'Histoire* (1976), *le Devoir d'irrespect* (1979).]

MÉDECINE

Selon une étude américaine

L'hormone de croissance permettrait de prévenir les effets du vieillissement

Selon une étude américaine publiée dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 5 juillet), l'administration régulière d'hormone de croissance permettrait de lutter efficacement contre certains effets du vieillissement. Cette étude dirigée par le professeur Daniel Rudman (Collège médical du Wisconsin, Milwaukee) a été menée sur vingt et un hommes âgés de soixante et un ans à quatre-vingt et un ans dont les examens biologiques montraient un déficit important en hormone de croissance, anomalie fréquemment observée dans la seconde partie de la vie.

Durant plusieurs mois, douze de ces volontaires ont reçu trois fois par semaine une injection sous-cutanée de cette hormone prduite par manipulation génétique et commercialisée par la multinationale Eli-Lilly. La comparaison effectuée au terme de cette étude a permis de montrer une augmentation notable de la masse musculaire (9 %) et, parallèlement, une réduction importante des tissus adipeux (14 %) chez les hommes ayant reçu l'hormone, aucune modification n'étant observée chez les neuf volontaires témoins. De la même manière, la peau des sujets sous hormone de croissance s'est épaissie dans une proportion de 7 %. Toutes ces variations n'ont pas eu d'influcence sur le poids. Les douze volontaires ont déclaré, à la fin du traitement, se sentir plus forts et en bien meilleure forme qu'auparavant.

Les auteurs concluent que l'administration d'hormone de croissance permet de lutter avec succès contre certains phénomènes biologiques caractéristiques de la sénescence. Ils soulignent toutefois l'aspect préliminaire de ces résultats. *« Nous ne sommes pas prêts à recommander le recours à l'hormone de croissance pour toutes les personnes âgées à travers le monde »*, a commenté le docteur Axel Feller (Ecole de médecine de Chicago). Une telle recommandation se heurterait d'ailleurs aujourd'hui à un problème financier majeur.

Compte tenu du prix de l'hormone de croissance produite par manipulation génétique, l'un des plus beaux succès de la biotechnologie appliquée à la médecine, un tel traitement reviendrait en effet à plus de 80 000 francs par an. Il n'en est pas moins vrai que ces résultats illustrent la tendance très nette à l'extension des indications de ce produit, celui-ci ne pouvant actuellement être utilisé que dans des cas précis de troubles de la croissance (*le Monde* du 9 mai).

L'élargissement rapide de ces indications est souhaité par la plupart des fabricants, qui voient notamment dans la prévention de certains troubles de la vieillesse un énorme marché en même temps qu'une possibilité de faire baisser les prix. Cet élargissement se heurterait en France au cadre très strict de distribution de l'hormone et soulèverait le problème de la prise en charge par la Sécurité sociale d'une thérapeutique qui pourrait être présentée comme un simple traitement de « confort ».

JEAN-YVES NAU

Aide humanitaire

Le Secours catholique s'en prend à M. Kouchner

Le Secours catholique a réagi, mercredi 4 juillet, aux récentes déclarations de M. Bernard Kouchner sur son analyse du futur de l'action humanitaire. Retour d'Iran, M. Kouchner avait estimé qu' *« à terme, l'action humanitaire sera absorbée par l'Etat »*. *« Chacun peut avoir sa conception des relations entre le public et le privé ou du rôle de l'Etat par rapport à celui des organisations privées*, a répliqué M. André Aumonier, président du Secours catholique, *mais, en s'exprimant publiquement, M. Kouchner engage l'Etat. Cette déclaration va à contre-courant des relations que le Secours catholique entretient depuis des années avec les gouvernements qui se sont succédé en France. »* Déjà le 1er juillet, M. Rony Braumann, président de Médecins sans frontières, avait mis en cause le secrétaire d'Etat qu'il accusait de tenter d'annexer l'action humanitaire.

ENVIRONNEMENT

La loi sur la protection de la montagne modifiée par un « cavalier législatif »

Menace de béton sur les lacs d'altitude

En adoptant, vendredi 29 juin, un nouveau texte sur la fiscalité des collectivités locales, le Parlement a modifié une disposition de la loi de 1985 sur la protection de la montagne qui interdisait de construire aux abords des lacs d'altitude, sauf des « hameaux nouveaux intégrés à l'environnement ». Désormais, il sera permis d'urbaniser les rives des plans d'eau alpins et pyrénéens dans le cadre des « unités touristiques nouvelles » qui peuvent comporter des milliers de lits.

Une telle modification a immédiatement suscité un tollé de la part de la Fédération française des sociétés de protection de la nature qui parle de *« coup bas »* et *d'« inadmissible atteinte à la loi montagne »*. Il est vrai qu'au moment où le gouvernement met en place une « commission écologie et action publique » visant à améliorer l'application des lois en matière d'environnement et où les parlementaires font assaut de bons sentiments écologiques, ce tour de passe-passe peut sembler choquant.

Lorsque la loi montagne fut discutée en 1985, l'inconstructibilité des bords de lacs parut gênante à tous ceux qui espéraient construire en altitude avec des *« vues imprenables »*. Parmi ceux-ci, les partisans de l'aménagement du vallon sauvage du Soussoueou et du lac de Fabrèges (Pyrénées-Atlantiques), étaient particulièrement marris. Aussi, par l'entremise de M. Franz Dubosc, sénateur RPR de ce département, firent-ils alors voter un amendement admettant la seule construction de *« hameaux »*.

Forts de cette exception à première vue modeste, les promoteurs de la station présentèrent ensuite un projet qui tendait à édifier deux mille lits aux abords du lac de Fabrèges. Les associations de protection de la nature qui ont fait du Soussoueou l'un de leurs chevaux de bataille, en appelèrent au Conseil d'Etat. Le 9 octobre 1989, celui-ci a décidé que cette urbanisation massive ne correspondait nullement à la notion de *« hameau »* et que, par conséquent, elle contredisait à la fois l'esprit et la lettre de la loi montagne.

Les montagnards du Sénat

Ne s'avouant jamais battus, les adeptes du béton d'altitude ont réussi à faire le siège d'une vingtaine de sénateurs, pour la plupart « montagnards » et recrutés à la fois dans la majorité gouvernementale et dans l'opposition. Cette coalition d'un moment a profité du récent vote de la loi sur les impôts locaux pour introduire ce qu'en jargon parlementaire on appelle un *« cavalier législatif »*, autrement dit un amendement n'ayant rien à voir avec le débat en cours, mais qui modifie un autre texte antérieur. Ils sont parvenus à faire ajouter dans la loi montagne (article L. 145-5 du code de l'urbanisme) une courte phrase ainsi rédigée : *« Des hameaux nouveaux intégrés à l'environnement ou des unités touristiques nouvelles »*.

L'étroite fissure ménagée dès l'origine dans la barrière de protection établie autour des lacs de montagne a donc été transformée, subrepticement, en une large brèche où désormais les projets les plus ambitieux peuvent s'engouffrer. Apparemment aucun des parlementaires qui montent au créneau dès qu'il est question d'environnement ne s'est aperçu de cette altération fondamentale. M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, a donné son accord et son collègue, M. Brice Lalonde, n'a pas bronché.

La Fédération française des sociétés de protection de la nature ne veut pas en rester là. Elle demande l'arbitrage du Conseil constitutionnel qui, il est vrai, a fréquemment condamné l'usage abusif des « cavaliers législatifs ». Mais, pour saisir cette instance, il faut réunir au moins soixante parlementaires. Désespérant de faire revenir députés et sénateurs sur leur vote, les écologistes se tournent donc vers MM. Michel Rocard et François Mitterrand.

MARC AMBROISE-RENDU

Sécheresse : la France en sursis

La cellule « Sécheresse » de la mission interministérielle de l'eau a fait, mercredi 4 juillet, un point de la situation rassurant. Le début d'été maussade – à quelque chose malheur est bon – est responsable de ce retournement. Le mois de juin a été plus arrosé que de coutume et, comme il a fait plutôt frais, la demande en eau a été réduite. Les agriculteurs sont satisfaits : les prés verdoient et les récoltes sont normales.

Pourtant, les responsables de la cellule sont loin de crier victoire. D'abord parce que les réserves étant très faibles, la situation reste fragile. Que le temps sec revienne durant quelques semaines et, au moins dans le Midi, les difficultés réapparaîtront.

Déjà l'ensoleillement et les fortes températures menacent la qualité de l'eau. Comme on l'a vu pour la Seine tout récemment, on redoute particulièrement les orages dévastateurs qui précipitent dans les rivières les polluants déposés sur le sol.

Mais, surtout, le cinquième de la France métropolitaine reste désespérément sec : les départements de la région Provence-Côte d'azur, la Corse, le Gard, l'Hérault, la Vienne et certains cantons de l'Aude vivent toujours sous le régime de la pénurie. Comme il n'a pas plu en juin, la situation s'aggrave, notamment en montagne, dans les vallées du Buech et du Drac, ainsi que dans le secteur de Gap. Dans une vingtaine de départements, les mesures de restriction d'eau ne sont pas près d'être levées. Pour toutes ces raisons, les pouvoirs publics recommandent de ne pas gaspiller l'eau et de surveiller les pollutions éventuelles.

M. A.-R.

Pollution

Fuite de 2 tonnes de CFC en Grande-Bretagne

Plus de deux tonnes de CFC, gaz nuisible pour la couche d'ozone, se sont échappées dans l'atmosphère, mercredi 4 juillet, après la rupture accidentelle d'un conduit dans un centre de recherche atomique de Culham, au centre de l'Angleterre. Selon les écologistes britanniques, cette quantité de gaz (fréon 113), utilisé comme produit de refroidissement, représente l'équivalent de la quantité de CFC contenue dans 17 000 réfrigérateurs. Mais un porte-parole du centre Jet Project, près d'Oxford, a précisé que la fuite n'avait pas eu de conséquences ni sur l'environnement, ni sur le personnel du centre. – *(AFP.)*

COMMUNICATION

Le débat sur le financement de la télévision

La publicité sur les chaînes publiques continue à diviser les socialistes

A quelques jours des arbitrages budgétaires définitifs, le financement de la télévision publique continue à diviser les socialistes. Les propositions faites au sein du PS par Mme Frédérique Bredin (*le Monde* du 29 juin) sont ainsi vivement contestées par d'autres personnalités socialistes, les animateurs du mouvement Pour que vive la télévision publique.

MM. Pierre Bourdieu, Ange Casta, Max Gallo, Claude Marti et Jean Martin expliquent depuis près de deux ans qu'il est nécessaire de supprimer la publicité sur A 2 et FR 3 pour retrouver l'esprit et la liberté de l'audiovisuel public.

La réduction des ressources publicitaires d'Antenne 2 à 30 % de son budget, préconisée par Mme Bredin et le groupe de travail socialiste (*le Monde* du 29 juin) leur semble « *un compromis qui cumule tous les inconvénients* ». Estimant que cette mesure n'aura que peu d'impact sur l'identité des chaînes publiques, les animateurs du mouvement écrivent notamment : « *Quel cadeau que ces parts de marché qui sont abandonnées sans contrepartie aux chaînes commerciales ! Le rapport prévoit que ces pertes de recettes seront compensées par un appel aléatoire au budget de l'Etat et une augmentation de 10 % de la redevance. C'est donc le contribuable qui directememnt ou indirectement supportera les conséquences des mesures envisagées.* »

Les animateurs de Pour que vive la télévision publique souhaitent que soit prise en compte par le pouvoir politique leur proposition de taxer l'ensemble des investissements publicitaires pour financer des chaînes publiques sans publicité. Ils rappellent qu'en Grande-Bretagne la BBC qui ne diffuse pas de publicité, est en tête de l'audience et qu'en France tous les sondages montrent une hostilité du public à la publicité sur les télévisions publiques.

Une cinquantaine de personnalités rassemblées dans l'Association pour la création française et européenne dans l'audivisuel ont signé un appel pour « *un service public fort* ». Elles demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour assurer le financement supplémentaire de l'audiovisuel public. Un financement évalué à « *3 millards de francs pour combler son déficit et assurer la relance des programmes* ». Parmi les signataires on trouve les noms de Michel Bouquet, Jean Carmet, Claude Chabrol, Jean d'Ormesson, Pierre Moinot, Edouard Molinaro, Michel Serrault et Bertrand Tavernier.

Au ministère de la communication, on reste sur les positions arrêtées déjà depuis plusieurs semaines : les objectifs publicitaires d'Antenne 2 doivent être établis de manière réaliste en fonction de son audience.

En les fixant à 40 % du budget de la chaîne pour 1991 – soit un peu moins que les 42 % réalisés cette année – le ministère espère libérer A 2 de la pression des publicitaires sur la programmation. Pour trouver le reste du financement, Mme Catherine Tasca demande une augmentation de la redevance, une compensation accrue des exonérations de redevance et la poursuite de la rebudgétisation de Radio-France Internationale. Même écho au ministère de la culture où on espère obtenir du Budget une augmentation de 10 % de la redevance. Les ultimes arbitrages de Matignon sont attendus avant la fin du mois.

J.-F. L.

Développement en presse « adulte » et à l'étranger

Bayard Presse veut consolider sa croissance

Avec ses cinquante-sept titres titres – dont vingt-cinq à l'étranger – tirés à 3,5 millions d'exemplaires qui le placent au cinquième rang français en diffusion, le groupe Bayard Presse a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires consolidé de 1,435 milliard de francs, en progression de 5 % sur 1988. Si le résultat consolidé reste faible (7,5 millions de francs), c'est en grande partie à cause du développement international encore au stade de l'investissement.

Filialisée au sein de Bayard Presse International (dont cinq investisseurs financiers détiennent 34 %), cette activité a lancé de nombreux titres, en partenariat avec des éditeurs étrangers, et son chiffre d'affaires part du groupe devrait passer de 62 millions de francs en 1989 à 116 millions cette année, l'objectif étant de réaliser hors des frontières environ 20 % du chiffre d'affaires d'ici à quatre ans, quand Bayard Presse touchera les premiers dividendes de son expansion internationale.

Ces créations à l'étranger se font essentiellement dans la presse « jeunesse » et « senior », créneaux où Bayard Presse revendique le premier rang français avec sa gamme de titres pour jeunes (de *Popi* à *Phospore*) et son mensuel de la retraite *Notre temps*. Ces deux secteurs et la presse « adulte » contribuent à peu près également au résultat positif, le secteur religieux, autour du quotidien *la Croix*, équilibrant ses comptes.

Après le rachat du *Chasseur français* et de *Bonne soirée* (*le Monde* du 18 juin) qui rejoignent le *Pèlerin* (dont l'érosion des ventes est stoppée), le secteur « adultes » devrait accroître son poids dans le premier groupe de presse catholique de l'Hexagone. Sans exclure de rachat, le président du directoire de Bayard Presse, M. Bernard Porte indique que 1991 devrait marquer une pause, permettant de digérer les acquisitions et lancements, tel celui programmé pour la rentrée de l'hebdomadaire *la Semaine de Babar*. Côté édition, enfin, le lancement de collections comme Bayard Poche a permis d'augmenter sensiblement les ventes.

M. C. I.

Conseiller en communication de M. Mitterrand

M. Jacques Pilhan devient PDG du groupe publicitaire Bélier

M. Jacques Pilhan, conseiller en communication du président de la République et du premier ministre, deviendra début septembre PDG du groupe Bélier, quatrième groupe de publicité français avec 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires. La décision a été annoncée au conseil d'administration de l'agence qui s'est tenu mercredi 4 juillet.

Bélier est une des deux enseignes du groupe publicitaire Eurocom, lui-même filiale de Havas. L'agence de publicité Temps public, possédée et dirigée par M. Pilhan, va être achetée par Bélier, pour un montant non divulgué, et M. Pilhan continuera d'en assumer la présidence.

M. Pilhan remplace à la tête de Bélier M. Jean Jabès, qui quitte ses fonctions de façon précipitée; n'écrivait-il pas à la presse, le 27 juin : « *J'ai l'ambition de mener Bélier au leadership et, dans cette perspective, je vous donne rendez-vous très bientôt pour annoncer d'importantes nouvelles relatives au développement de Bélier* » ? Dans l'immédiat, c'est M. Pierre de Plas, vice-président d'Eurocom, qui remplira les fonctions de M. Jabès.

□ **La *Revue d'histoire révisionniste* interdite de vente aux mineurs.** – Le ministre de l'intérieur M. Pierre Joxe vient d'interdire par arrêté la vente aux mineurs de la *Revue d'histoire révisionniste*, en raison de « *son caractère antisémite* » et de la place qu'elle fait « *à la discrimination ou la haine raciale* ». Consacrée au révisionnisme, théorie qui nie l'existence des chambres à gaz, la revue n'est pas la première à être interdite depuis la profanation de Carpentras. Un fac-similé du journal antisémite de 1941 *Notre combat* et une bande dessinée sur l'holocauste (*Le Monde* du 5 juillet) sont également interdits aux mineurs. Trois publications néo-nazies allemandes, ainsi que le célèbre faux *les Protocoles des sages de Sion*, ont été totalement interdits à la circulation, à la distribution et à la vente.

AGENDA

EXPOSITIONS — JEUDI 5 JUILLET

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

39-40 L'ANNÉE TRAGIQUE. Grand foyer. Jusqu'au 3 septembre.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2 volets : 1940-1964. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 23 septembre.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

IMAGE, IMAGES. Atelier des enfants. Jusqu'au 1er septembre.

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 27 août.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

EDOUARD PIGNON. Musée d'Art moderne. Jusqu'au 16 juillet.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE ÉLUE - TERRE RÊVÉE. Else Lasker-Schüler, Mania Cho'Hat. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 3 septembre.

ANDY WARHOL, RÉTROSPECTIVE. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Du 10 juillet au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 10 juillet au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Du 10 juillet au 10 octobre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 16 juillet.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES. (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages - cent photographies en noir et blanc, huit autochromes. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août.

JOSEPH WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 juillet.

MUSÉES

68, QUAI DE LA SEINE, EXPOSITION-VENTE D'ART CONTEMPORAIN. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-77-22). T.l.j. sf le 9 juillet de 12 h à 19 h. Du 6 juillet au 11 juillet.

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

L'ART DU PAYSAGE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 14 juillet et 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

DUMONT D'URVILLE. Navigateur, savant et découvreur. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 12 août.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRE. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

FRÈRE CASTIGLIONE, 1688-1766, PEINTRE DE L'EMPEREUR DE CHINE. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 16 juillet.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRANÇOIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

JEUX DE MIROIR. Actualités d'hier et d'aujourd'hui. Bibliothèque nationale, passage Colbert, galeries-vitrines, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. Ma France. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1er octobre.

MÉMOIRE DU TITANIC. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 septembre.

PARIS D'HOSPITALITÉ. Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'ÉPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

FRANÇOIS ALEXANDRE PERNOT (1793-1865). Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juillet.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PLUMES & EN-TÊTES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY, 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 juillet.

ROBES DU SOIR. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

LE ROI GUSTAVE III ET LE THÉATRE AU XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Visite-conf. les mar. et jeu. à 12 h 30, sam. à 14 h 30. Rens. : 42.25.08.77. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 juillet.

AGENDA

JEUDI 5 JUILLET

EXPOSITIONS

ROUGEMONT ESPACES PUBLICS ET ART DÉCORATIF. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juillet.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES Nº 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1er octobre.

EX-LIBRIS DU MONDE ENTIER. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

NEMOURS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 juillet.

OUKIVA TRENE SEBOT. Par Jandu Bufé, livres en jargons, livres illustrés. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

CENTRES CULTURELS

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA. TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

VINCENT BIOULÈS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 juillet.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : LA GRANDE ÉCOLE DES MÉTIERS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de 8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

DESSINS VÉNITIENS DES COLLECTIONS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 juillet.

GALERIES

MARINA ABRAMOVIC. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 13 juillet.

KAREL APPEL ET MICHÈLE DESTARAC. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 12 juillet.

ARMAN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 juillet.

AU TEMPS DES NABIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 12 juillet.

LE BELVÉDÈRE MANDIARGUES. André-Pieyre de Mandiargues et l'art du XXe siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juillet.

MIKE BIDLO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

ANGELA BULLOCH. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 21 juillet.

MARK DION. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 15 juillet.

FIGURES ET LECTURES. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 21 juillet.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 juillet.

THOMAS GLEB. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 13 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juillet.

RAYMOND HAINS. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 13 juillet.

ROGER HERMAN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 20 juillet.

HOMMAGE A TORRES-GARCIA. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 juillet.

MASSIMO IOSA GHINI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 20 juillet.

HORST EGON KALINOWSKI. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 13 juillet.

KEYS FOR A BUILDING. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 août.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.

ANDRÉ LANSKOY. Peintures, les années Carré. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet.

MARIEN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet.

MINGQIS CHINOIS. Art d'Extrême-Orient. Galerie Jacques Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Jusqu'au 25 juillet.

MIRO, journal d'un graveur. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 31 juillet.

MIRO, RIPOLLES. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MIRO, L'ATELIER DE LA GRAVURE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MITCHELL. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 14 juillet.

PAPUNYA. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 16 juillet.

PARAVENTS D'ARTISTES. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 28 juillet.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 21 juillet.

PHOTO-CONSTRUCTION, UN SEMBLANT DE SCULPTURE. Rodolfo Fiorenza, Françoise Steiger, Monique Voiret. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 28 juillet.

FRANCIS PICABIA. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 12 juillet.

ROBERT POLIDORI. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 31 juillet.

POLYPTYQUES ET PARAVENTS. Renaissance du polyptyque chez les artistes contemporains. Galerie Bellier, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 20 juillet.

QU'EST CE QUE LE MUSICALISME? Galerie Drouart, 16, rue de la Grange-Batelière (47-70-52-90). Jusqu'au 20 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 22 septembre.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

GEORGE RODGER. Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). Jusqu'au 30 août.

RÉTABLE FLAMAND DU XVe SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTROSPECTIVE PAUL KALLOS. Galerie Hanin-Nogera, 6, rue Bonaparte (43-25-16-49). Jusqu'au 20 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. Tir... et autres révoltes. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet. / **Tirs... et autres révoltes.** JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 28 juillet.

PETER SCHUYFF. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 18 juillet.

CHARLES SEMSER. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Jusqu'au 13 juillet.

SIX FOIS SIX. Sur papier lettriste. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 14 juillet.

PHILIPPE SOUSSAN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 28 juillet.

GIUSEPPE SPAGNULO. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 13 juillet.

YVETTE TROIPOUX, QUINZE ANS DE VERNISSAGES A LA GALERIE. Agathe Gaillard. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 13 juillet.

TRIPTYQUES. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 13 juillet.

VINGT-CINQ ANS D'EXPOSITIONS. MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK WEIDMANN. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 13 juillet.

PÉRIPHÉRIE

AUVERS-SUR-OISE. Autour du docteur Gachet. Musée Daubigny et office de tourisme, rue de la Sansonne (30-36-10-06). T.l.j de 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Voyage en musique, cent ans d'exotisme. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 13 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Injustifiable. Espace Jules Vernes, parc du Carouge, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

LA DÉFENSE. Cent ans d'art belge. Grande Arche, foyer, socle de l'Arche (47-08-13-33). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 août. **Cesar à La Défense.** Espace Art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 septembre.

FONTAINEBLEAU. Pendules et Bronzes d'ameublement du consulat et de l'Empire. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du musée), dim. : 12 F. Jusqu'au 16 septembre

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé le sam. et dim. pendant le mois d'août. Jusqu'au 23 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol System : pub pop rock. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

LEVALLOIS-PERRET. Marcus Macdonald. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 29 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. Hommage à Raphaël Lonné (1910 - 1989). L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Sam. et dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 1 septembre.

PONTOISE. Autour d'Otto Freundlich, œuvres du XXe siècle des collections du Musée. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre. **Œuvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections. Du musée.** Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 JUILLET

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 11 heures, porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Wright de Derby », 13 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Approche de l'art).

« Le vieux Versailles », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme).

« Salons de l'hôtel de Lauzun et cours secrètes de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Jardins et églises des Batignolles-Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Notre-Dame, histoire et symbole », 14 h 30, sous le portail central (Arts et caetera).

« L'enclos tragique de Picpus et le jardin privé des sœurs », 14 h 30, métro Nation, sortie avenue du Trône (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'église Sainte-Elisabeth, le Temple et Louis XVII », 14 h 30, métro Temple (M.-G. Leblanc).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Le quartier Bercy-Ministère », 15 heures, métro Bercy, sortie principale.

« Histoire de la franc-maçonnerie au Musée du Grand Orient », 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« Le nouvel Opéra. Salle de spectacle, scène et coulisses », 15 heures. Inscription au 48-08-19-29 (M.-C. Lasnier).

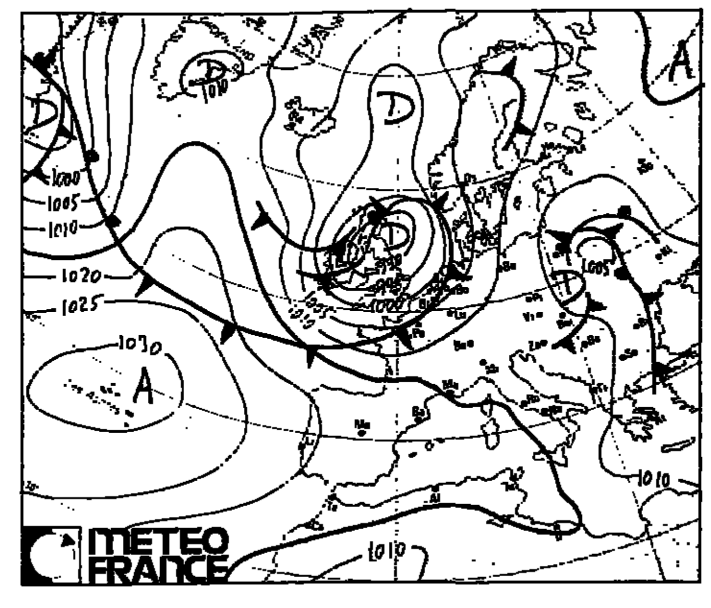
« Présentation exceptionnelle des dessins vénitiens du fonds privé de l'Académie des beaux-arts : Tiepolo, Longhi, Guardi », 15 heures, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Arènes de Lutèce et montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu (Paris et son histoire).

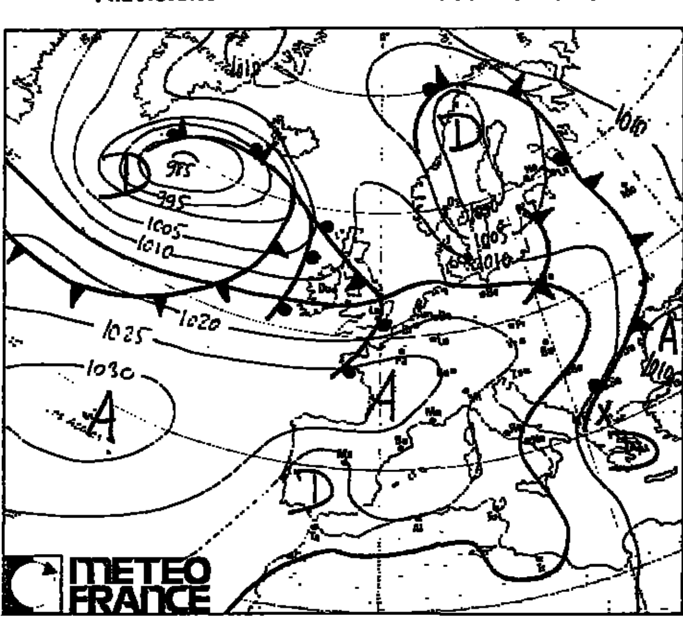
AGENDA

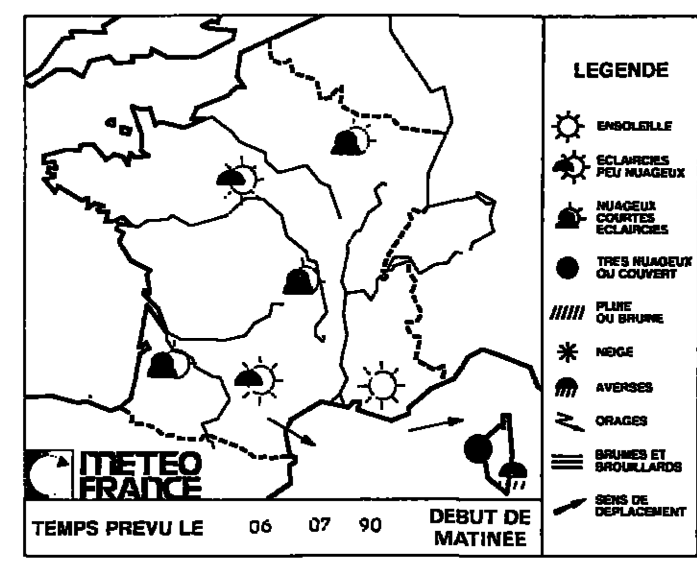
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-7-90 à 6 heures TU et le 5-7-90 à 6 heures TU — le 5-7-90

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	23	18	C
BORDEAUX	24	19	P
BOURGES	22	16	P
BREST	17	12	A
CAEN	17	13	N
CHERBOURG	15	11	C
CLERMONT-FER.	22	18	N
DIJON	22	14	P
GRENOBLE St-M-H	23	13	C
LILLE	18	13	N
LIMOGES	19	15	P
LYON	22	17	C
MARSEILLE-MAR.	27	15	D
NANCY	20	13	P
NANTES	17	14	P
NICE	25	16	N
PARIS-MONTS	18	14	P
PAU	24	14	N
PERPIGNAN	29	16	D
RENNES	17	15	C
ST-ETIENNE	21	16	N
STRASBOURG	20	14	P
TOURS	18	15	P
TOULOUSE	28	15	C
POINTE-A-PITRE	32	24	C

ÉTRANGER			
ALGER	29	18	D
AMSTERDAM	19	13	A
ATHÈNES	33	26	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	26	20	C
BELGRADE	23	14	D
BERLIN	20	13	C
BRUXELLES	18	13	P
LE CAIRE	35	22	D
COPENHAGUE	19	14	C
DAKAR	28	24	N
DELHI	30	26	P
DJERBA	30	24	D
GENÈVE	22	15	C
HONGKONG	32	22	A
ISTANBUL	32	19	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	28	19	N
LONDRES	18	13	A
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	18	11	P
MADRID	32	15	D
MARRAKECH	41	25	N
MEXICO	24	13	B
MILAN	29	15	D
MONTRÉAL	26	20	A
MOSCOU	23	13	D
NAIROBI	21	16	C
NEW-YORK	35	23	D
OSLO	19	11	O
PALMA-DE-MAJ.	27	16	D
PÉKIN	30	20	D
RIO-DE-JANEIRO	24	21	D
ROME	28	16	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	20	9	N
SYDNEY	18	10	N
TOKYO	26	23	N
TUNIS	32	19	D
VARSOVIE	21	14	P
VENISE	25	17	D
VIENNE	15	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en **France entre le jeudi 5 juillet à 0 heure et le dimanche 8 juillet à minuit.**

Après une nette amélioration vendredi où les éclaircies prédomineront en toute région, le temps redeviendra perturbé sur une moitié nord du pays avec un temps gris et pluvieux. Au Sud, le temps restera sec et bien ensoleillé.

Vendredi : amélioration sensible en de nombreuses régions.

Le matin, le ciel pourra être encore assez chargé du Nord à la Lorraine et au Jura avec même quelques gouttes de pluie. En cours de journée, les éclaircies devraient s'imposer sur les passages nuageux, mais on ne sera pas pour autant à l'abri d'une averse.

En Corse, aux rares ondées matinales succédera rapidement un temps plus ensoleillé.

Partout ailleurs, soit de la Picardie à la Champagne, à la Franche-Comté et au sud du pays, les éclaircies seront présentes dès le matin. Même si les nuages sont encore assez abondants de la Normandie au Centre et aux Alpes. Au fil des heures, l'amélioration se précisera et on pourra profiter de belles périodes ensoleillées, surtout de la Bretagne au Massif central, aux Alpes, aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Les températures matinales seront comprises entre 8 et 11 degrés sur une moitié nord du pays et 10 à 16 degrés en général plus au sud. Les maximales, quant à elles, avoisineront les 19 degrés près des côtes de la Manche et des frontières du nord et de l'est. Ailleurs, à la faveur des éclaircies, elles s'étageront entre 20 et 30 degrés au nord de la Loire et 23 à 28 degrés au sud.

Un mistral et une tramontane modérés souffleront. Le vent de dominante ouest entre Corse et continent atteindra les 60 kilomètres/heure.

Samedi : nouvelle dégradation pluvieuse sur une moitié nord.

Dès le matin le temps sera couvert sur un quart nord-ouest du pays, soit de la Bretagne et des Pays-de-Loire au Bassin parisien et au Nord. Il pleuvra même sur la Bretagne et la Normandie. Ailleurs, soit de l'Aquitaine à la Lorraine et au sud du pays, le soleil s'imposera encore.

Au fil des heures, les nuages gagneront du terrain sur les éclaircies et le temps gris se généralisera à toutes les régions situées au nord de la Loire. Il pleuvra en cours de journée puis en soirée sur le Bassin parisien, le Nord et enfin en Champagne-Ardenne et en Lorraine.

Les températures matinales seront stationnaires ou en hausse. Les maximales seront en hausse au Sud, stationnaires ou en légère baisse au Nord.

Le vent d'ouest soufflera près des côtes de la Manche jusqu'à 50 kilomètres/heure.

Dimanche : pluie au nord de la Loire.

Sur les régions situées au nord de la Loire, y compris le Nord-Est, la pluie sera au menu. Une première perturbation faiblement pluvieuse, sur le Nord-Est le matin, s'évacuera rapidement à l'est de la France. Une deuxième perturbation sur les régions du Nord-Ouest le matin, atteindra le Nord-Est en soirée, et donnera un peu de pluie. Une nouvelle bande pluvieuse atteindra la Manche dans la nuit. Entre les épisodes pluvieux, le ciel sera nuageux. Le vent soufflera de secteur ouest.

Sur le reste de la France, la journée sera bien ensoleillée toute la journée. Des bancs de brumes se formeront à l'aube dans le Sud-Ouest, mais ils se dissiperont rapidement.

Les températures minimales seront voisines de 10 à 12 degrés sur la moitié nord de la France, et de 13 à 14 degrés dans le Sud-Ouest. Elles atteindront *16 degrés près de la Méditerranée.*

Les températures maximales, voisines de 21 à 23 degrés sur la moitié nord de la France, atteindront 30 degrés près de la Méditerranée.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Huguette Beck-Saint Avit,
son épouse,
Mme Annie Roussillon,
sa fille,
Baptiste et Isabelle Roussillon,
Pierre François Roussillon,
Hae Sun Kang,
ses petits-enfants,
Mme Maxime Bailly,
sa belle-sœur,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles BECK,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller
au commerce extérieur,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Mensignac (Dordogne).

L'inhumation aura lieu à 14 h 30, le vendredi 6 juillet 1990, à Mensignac (Dordogne).

53, boulevard Victor,
75015 Paris.

– Jean Deflandre,
Valérie Deflandre,
Clément Deflandre,
Catherine Delbourg,
Tous ses parents
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude DEFLANDRE,
née Bernatets,

survenu le 21 juin 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. René Digne,
son époux,
François Digne et Claude Matz,
Annette Digne et Christian Cluis,
Olivier Digne,
ses enfants,
Charlotte, Julie, Jeanne, Nathalie et Rémy,
ses petits-enfants,
Jacques Weil,
son frère,
Gilbert Digne,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène DIGNE,
née Weil,

survenu le 2 juillet 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, dans le caveau de famille.

73, boulevard de Clichy,
75009 Paris.

– M. Pierre-André Gaulon
et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Demouy de Kergrist
et leurs enfants,
Mme Edith Gaulon,
M. Yoska Godo
et leurs enfants,
M. et Mme Michaël Cox
et leur fille,
Les familles Gaulon, Meillassoux, Wibaux et Droulers,
Mmes Thérèse Lemaire et Charlotte Fabrega,
Tous ses anciens collaborateurs et collaboratrices,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, survenu le 2 juillet 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. Roger-Jean GAULON,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, dans l'intimité, au cimetière de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne).

On y associera le souvenir de son épouse

Odette GAULON-MEILLASSOUX,

rappelée à Dieu le 6 octobre 1981.

9, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.

– Le docteur Paul Grellet,
Le docteur et Mme Rémi Grellet,
Louis et Camille,
M. et Mme Franck Perrier
et Quentin,
M. Patrick Grellet,
son époux, ses enfants et petits-enfants,
Mme Alain Morane,
sa maman,
M. et Mme Bruno Morane,
M. et Mme Jean-Claude Morane,
M. et Mme Jean-Claude Chaperon,
M. et Mme Jean-Gérard Claudon,
Mlle Bernadette Morane,
ses frères et sœurs,
Mme Louis-Henri Grellet,
M. et Mme Bernard Meley,
M. et Mme André Gallice,
M. et Mme Robert Celles,
M. et Mme Jacques Celles,
M. et Mme Louis Millot,
M. et Mme Marc Auboyer-Treuille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Paul GRELLET,
née Odile-Marie Morane,

survenu le 2 juillet 1990, à Aix-en-Provence.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jean-de-Malte *d'Aix-en-Provence.*

– Mme André Herrmann,
Mme Françoise Herrmann
et Jessica,
M. Patrick Daguet
et Xavier,
M. et Mme Paul Herrmann,
Ainsi que toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André HERRMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa soixante-dix-septième année, le samedi 30 juin 1990, à Boisemont (Val-d'Oise).

Les obsèques ont eu lieu à Auxerre (Yonne), dans la stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, rue de la Mairie,
95000 Boisemont-Cergy.
26, avenue Victor-Hugo,
89000 Auxerre.

– Mme Marie Le Bars,
son épouse,
Mme Germaine Le Bars,
sa mère,
Francine, François, Patrick, Claudine,
ses enfants,
Jean Salloum,
son gendre,
Ses trois petits-enfants,
Alexis, Stéphanie, Gregory,
Et toute sa famille en France et au Liban,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain LE BARS,

survenu le 3 juillet 1990, en sa demeure.

Les obsèques ont eu lieu le 5 juillet en l'église du Mont-Saint-Adrien, suivies de l'inhumation au cimetière de Beauvais-Marissel (Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Rousseau,
Mme Charles Boucaud,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Rameau,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Le Calvez
et leurs fils,
Mlle Yvette Le Calvez,
font part du décès de

M. Pierre LELOUTRE,
ancien administrateur en chef
de la France d'outre-mer,

survenu le 29 juin 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

38, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.
2 *bis*, rue Desmarquets,
76200 Dieppe.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires ... 77 F
Communicat. diverses ...... 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



– Mme Pierrette Miette
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude MIETTE,
directeur général de CODHOR,

le 1er juillet 1990.

Une messe de souvenir sera célébrée le jeudi 5 juillet, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

– M. Robert Lamy,
président-directeur général de CODHOR,
a la grande tristesse de faire part du décès de

Claude MIETTE,
directeur général de CODHOR,

le 1er juillet 1990.

Une messe de souvenir sera célébrée le jeudi 5 juillet, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

– Mme Jean-Claude Schuhl,
et ses enfants, Maxime, Alexis et Pauline,
M. et Mme Claude Schuhl,
ses parents
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bernard,
ses beaux-parents
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Claude SCHUHL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,

survenu le 3 juillet 1990, à l'âge de trente-neuf ans.

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière paysagé de Bures-sur-Yvette (Essonne), le vendredi 6 juillet, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pas de condoléances.

La direction générale des entreprises Chantiers modernes BTP, Lecat, Chantiers modernes routes et STPV,
a la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Claude SCHUHL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
directeur régional
de Chantiers modernes BTP,
directeur général de Lecat
et de Chantiers modernes routes,
vice-président-directeur général
de STPV,

survenu le 3 juillet 1990, à l'âge de trente-neuf ans.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la disparition de

Emmanuel LEVYNE,

sa famille vous invite au cimetière de Bagneux (division 23), le dimanche 8 juillet 1990, à 15 h 30.

– Le 7 juillet 1970, à quelques jours de ses vingt ans,

Jean-François COLLOWALD

est décédé à Bruxelles des suites d'un accident de moto.

Souvenez-vous aussi de sa mère,

Mme Paul COLLOWALD,

qui nous a quittés le 9 janvier 1987, à Strasbourg, après une longue maladie.

Parents et amis seront affectueusement unis, à cette occasion, par la pensée et par la prière.

– En ce huitième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères

Armand LABIN,

décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,

décédé le 2 mars 1974,

et celle de leurs parents

Daniel et Charlotte LABIN,

disparus le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

– A la mémoire de

Georges LILLAZ.

Le 8 juillet 1990, il est demandé à ses amis de se réunir en pensée. Une messe sera dite à Deya (Mallorca).

– Il y a cinq ans disparaissait

Jean-Yves MÉARY.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé s'uniront en pensée ce jour.

Ses amis de Paris.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME № 5297

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									■
IV				■	■				
V						■			
VI		■						■	
VII					■				
VIII				■			■		
IX			■		■				
X	■								
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Entre les mains de ceux qui souhaitent entrer dans le vif du sujet. – II. Promis à un meilleur avenir que celui du « laitier ». Est propre à réduire l'inspiration. – III. Où il n'est évidemment pas rare que l'on en vienne aux mains. – IV. Le petit « coin ». Avec lui, les hommages causaient de grands dommages. – V. Excelle dans l'art de poser les ventouses. Incite à bouger. – VI. A vécu un quart de siècle. – VII. Quitte le « nid ». Idéale pour mettre un filet. – VIII. Fait disparaître. Réjouissait les soupirants. Durée limitée. – IX. Partie de poker. Tel le témoin d'un heureux événement. – X. Est fait comme un rat. – XI. Est à l'origine d'une attente prolongée. A donc mis fin à une attente qui ne pouvait se prolonger.

VERTICALEMENT

1. Passe son temps à s'occuper des affaires des autres. – 2. Ne put pas freiner dans la descente. A tendance à grogner. – 3. Nombreux sont ceux qui aimeraient goûter à ce fromage. Sont bien ancrés. – 4. Toute en eau ou tout en terre. Il y a moyen d'en profiter sans qu'il soit nécessaire de manger à tous les râteliers. – 5. Présent, lors de certaines sorties. Retarde l'instant de la réussite. Ne fait les choses qu'à moitié. – 6. Note. Descente de lit. – 7. C'est dans le but d'exprimer qu'on leur donne plus d'un coup de « pinceaux ». Se suivent en cavalant. – 8. Une victime du feu. Accompagne d'agréables instants ou fait passer un mauvais moment. – 9. Réfléchi. N'était pas où on s'attendait à le trouver.

Solution du problème nº 5296

Horizontalement

I. Dépenses. – II. Panetière. – III. Si. Râ. Réa. – IV. Estimer. – V. Usé. Eut. – VI. Do. Sud. Ne. – VII. Ontario. – VIII. Absent. – IX. Ys. Et. – X. Miséreuse. – XI. Ecus. Rats.

Verticalement

1. Pseudonyme. – 2. Dais. On. Sic. – 3. En. Tu. Ta. Su. – 4. Périssables. – 5. Etameurs. – 6. Ni. Diéser. – 7. Serre. On. UA. – 8. Ere. Un. Test. – 9. Séantes. Tés.

GUY BROUTY

FRANCE loto — TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 6 4 5 6 1 2 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 0 4 5 6 1 2, 1 4 5 6 1 2, 2 4 5 6 1 2, 3 4 5 6 1 2, 4 4 5 6 1 2, 5 4 5 6 1 2, 7 4 5 6 1 2 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
605612	640612	645012	645602	645610	10 000,00 F
615612	641612	645112	645622	645611	
625612	642612	645212	645632	645613	
635612	643612	645312	645642	645614	
655612	644612	645412	645652	645615	
665612	646612	645512	645662	645616	
675612	647612	645712	645672	645617	
685612	648612	645812	645682	645618	
695612	649612	645912	645692	645619	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5612	4 000,00 F
	612	400,00 F
	12	200,00 F
	2	100,00 F

LOTO Nº 27 TIRAGE DU MERCREDI 4 JUILLET 1990

8 15 17 18 37 49 — 27 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 11 ET SAMEDI 14 JUILLET 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 4 JUILLET 1990 36e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

FRANCE loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 12/01/90) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES DE L'HOROSCOPE	SOMMES GAGNEES EN F
0	2520	Gémeaux	20 000
		autres signes	2 000
	4680	Vierge	25 000
		autres signes	2 500
	6090	Scorpion	25 000
		autres signes	2 500
	10500	Balance	100 000
		autres signes	10 000
	14690	Poissons	100 000
		autres signes	10 000
1	551	tous signes	800
	801	tous signes	800
	951	tous signes	800
	6701	Verseau	20 000
		autres signes	2 000
	6881	Poissons	20 000
		autres signes	2 000
	9631	Bélier	25 000
		autres signes	2 500
2	902	tous signes	800
	2982	Cancer	25 000
		autres signes	2 500
	3962	Taureau	25 000
		autres signes	2 500
	4732	Lion	25 000
		autres signes	2 500
	4852	Gémeaux	25 000
		autres signes	2 500
3	03	tous signes	400
4	1344	Capricorne	25 000
		autres signes	2 500
	2584	Taureau	20 000
		autres signes	2 000
	04624	Taureau	100 000
		autres signes	10 000
	14284	Vierge	8 000 000
		autres signes	200 000
5	0905	Scorpion	20 000
		autres signes	2 000
	4535	Balance	20 000
		autres signes	2 000
	00945	Cancer	100 000
		autres signes	10 000
	04285	Verseau	100 000
		autres signes	10 000
	14825	Bélier	100 000
		autres signes	10 000
6	06	tous signes	400
	0836	Sagittaire	20 000
		autres signes	2 000
	1916	Verseau	25 000
		autres signes	2 500
	4536	Cancer	20 000
		autres signes	2 000
	13726	Gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
7	757	tous signes	800
	6617	Bélier	20 000
		autres signes	2 000
	7697	Balance	25 000
		autres signes	2 500
	06727	Scorpion	100 000
		autres signes	10 000
	12057	Capricorne	100 000
		autres signes	10 000
8	478	tous signes	800
	0158	Capricorne	20 000
		autres signes	2 000
	5148	Vierge	20 000
		autres signes	2 000
	14248	Sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
9	69	tous signes	400
	4599	Poissons	25 000
		autres signes	2 500
	8139	Sagittaire	25 000
		autres signes	2 500
	8569	Lion	20 400
		autres signes	2 400
	03669	Vierge	100 400
		autres signes	10 400
	19929	Lion	100 000
		autres signes	10 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS: VERSEAU GEMEAUX GAGNENT 200 F

90 SERIE DE L'HOROSCOPE - TRANCHE DU CANCER 37e TIRAGE DU MERCREDI 4 Juillet 1990

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 juillet

TF 1

20.30 Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête. De Jean Sagols (1er épisode).
22.15 Série noire : La nuit du flingueur. De Pierre Grimblat, avec Victor Lanoux, Véronique Genest.
23.45 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Cinéma : Taï Pan. □ Film américain de Daryl Duke (1986). Avec Bryan Brown, Joan Chen, John Stanton.
22.45 Divertissement : Sea, sex and sun. L'histoire du maillot de bain, par André Halimi.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Le journal du Tour.

FR 3

20.35 Cinéma : Il faut vivre dangereusement. ■■ Film français de Claude Makovski (1975). Avec Annie Girardot, Claude Brasseur, Sydney Rome.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Documentaire : Abel Gance hier et demain. De Nelly Kaplan.
23.07 Documentaire : Abel Gance et son Napoléon. De Nelly Kaplan.
0.10 Musique : Carnet de notes. Extrait de Macbeth, de Verdi, sol. : Renato Scotto.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Manika, une vie plus tard... ■ Film français de François Villiers (1988). Avec Ayesha Dharker, Julian Sands, Stéphane Audran.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Blue velvet. ■ Film américain de David Lynch (1986). Avec Kyle McLachlan, Isabella Rosellini.

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Riot gun. De Philippe Riboit, avec Pierre-Loup Rajot, Consuelo De Haviland. *Un agent de gardiennage accusé d'un crime.*
22.05 Série : Deux flics à Miami.
23.00 Magazine : Désir.
23.30 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
0.00 Journal de minuit.

LA 6

20.35 Téléfilm : Rêves de femme. D'Ivan Nagy.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
22.35 Cinéma : SAS à San-Salvador. □ Film franco-allemand de Raoul Coutard (1982). Avec Miles O'Keefe, Raimund Harmstorff, Anton Diffring.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : Four american composers (John Cage). De Peter Greenaway (v.o.).
23.00 Documentaire : Sylvie Guillem au travail. D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Les années d'absence, de Catherine de La Clergerie (rediff.).
21.30 Profils perdus. Pierre et Hélène Lazareff (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril au Victoria Hall de Genève) : Les fresques de Piero della Francesca, de Martinu ; Chants et danses de la mort, de Moussorgski ; Symphonie nº 6 en si mineur op. 54, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan ; sol. : Paata Burchuladze, basse.
23.07 L'invité du soir. Karl Engel, piano.

Vendredi 6 juillet

TF 1

14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
17.10 Série : 21 Jump Street.
18.00 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bebête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.30 Jeux : Intervilles. Bayonne – Saint-Amand-les-Eaux.
22.30 Magazine : Les 90 rugissants. Présenté par Danièle Lumbroso. La vie de Virginie : Interview : Philippe Léotard ; La vie prolongée ; Mission : Un dimanche chez les gamins.
23.30 Série : Tous en boîte.
0.25 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.10 Série : Larry et Balki.
14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : 5e étape.
16.30 Magazine : Course en tête.
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Série : Les brigades du Tigre.
18.30 Magazine : Giga. Alf ; Throb.
19.30 Le journal du Tour.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Série : Héritage oblige. Erika mon amour, de Jean-Marie Sénia.
21.35 Série : Euroflics. Bleu privé, de Joannick Desclercs, avec Patrick Raynal, Bertrand Lacy. *Autour d'un transistor volé...*
22.30 Journal et Météo.
22.45 Le journal du Tour.
23.10 Cinéma : Cul-de-sac. ■■■ Film britannique de Roman Polanski (1966). Avec Donald Pleasence, Françoise Dorléac, Lionel Stander.
1.00 Fin des émissions.

FR 3

14.00 Magazine : Carré vert. Sud Aveyron gagnant.
14.30 Documentaire : Boulevard du vingtième siècle. 4. Villa Coco Chanel.
15.00 Série : Lady blue.
16.00 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.00 Feuilleton : sixième gauche. (5e épisode).
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 ▶ Magazine : Thalassa. Un feu sans âme, de Béatrice Bergé et Guy Nevers.
21.35 Journal et Météo.
22.00 Téléfilm : Un destin cannibale. De Roger Guillot, avec Thierry Fortineau, Consuelo de Haviland. *Deux amis d'enfance et un fatal anniversaire...*
23.30 Musique : Carnet de notes. Extraits de *Don Carlo*, de Verdi, par l'Orchestre symphonique de Québec, sol. : Renato Scotto.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : L'union sacrée. □ Film français d'Alexandre Arcady (1988). Avec Richard Berry, Patrick Bruel, Corinne Dacla.
15.35 Cinéma : Vacances d'enfer. □ Film américain de Carl Reiner (1985). Avec John Candy, Richard Crenna, Rip Torn.
17.00 Série : Allô ! Allô !
17.25 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.
17.55 Contes à dormir debout.
17.58 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin. Le plein de super ; Reporter blues.
19.20 Top album.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules. *(Lire p. 7 l'article de Jean-Louis André.)*
20.29 Flash d'informations.
20.30 Téléfilm : La porte en face. De Max Fischer, avec George Segal, Irène Cara. *Un chômeur assassine son voisin.*
22.05 Documentaire : Mana Kini, de l'autre côté du fleuve.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Masquerade. ■■ Film américain de Bod Swaim (1988). avec Rob Lowe, Meg Tilly.
0.30 Cinéma : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1974). Avec Warren Oates, Isela Vega, Gig Young (v.o.).

LA 5

15.10 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct.
18.50 Journal images.
19.00 Sport : Tennis (suite).
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Perdus dans la ville. De Michael Pressman, avec Richard Thomas, Mary Crosby. *Des ennuis qui tournent au cauchemar.*
22.15 Série : L'inspecteur Derrick.
23.20 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée.
23.45 Le pouvoir du destin (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Magazine : Le glaive et la balance. Justice et terrorisme (rediff.)
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : La demoiselle d'Avignon. De Frédérique Hebrard, avec Marthe Keller (1er épisode).
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : A la recherche de Lily. *Magnum retourne au pays.*
22.10 Série : Clair de lune.
23.00 Série : Les années coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Capital.
0.20 Sexy clip.
0.50 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (20). 15.00 Documentaire : The store. De Frederick Wiseman. 16.50 Cinéma d'animation : Images (The discret charm of diplomacy ; The day before, de Zbigniew Rybczinski). 17.00 Documentaire : Wiseman USA. De Michel Gayraud. 17.55 Cinéma d'animation : Images (Conversations au bord d'une piscine en Californie, de David Hopkins). 18.00 Téléfilm : Combat singulier De Gert Steinheimer. 19.30 Documentaire : Les instrument de musique et leur histoire (4). 20.00 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (1). De Pierre Beuchot. 21.00 Théâtre : Le conte d'hiver. Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Luc Bondy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Harry Fragson, portrait d'un chanteur franco-anglais du début du siècle.
21.30 Musique : Black and blue. Qui aime quoi ?
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

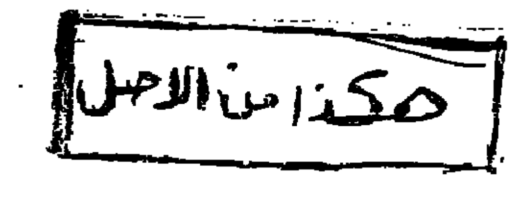
20.30 Concert (donné le 10 décembre 1989 à l'EMIS de Sarrebruck) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myun Whun Chung.
22.20 Musique légère. Le chemineau (ouvertures 2e, 3e et 4e acte), de Leroux ; Le ménétrier op. 19 nº 2, de Wieniawski ; Variations sur Au clair de la lune, de Jeanjean ; Chanson polonaise, de Wieniawski.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 4 juillet 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40,7	Bébête show 14,2	Giga 4,5	Act. rég. 13,6	Top 50 1,8	Tennis 2,8	Aline et Cathy 3,7
19 h 45	49,3	Météo 2,1	Jour. Tour 10,1	19-20 Infos 10,2	Top 50 1,6	Journal 2,3	Dis donc papa 3,1
20 h 16	64,6	Mondiale 9,1	Journal 15,3	Mondiale 8,9	Band. ann. 0,9	Journal 4,6	Mme est servie 6,1
20 h 55	68,4	Publicité 25,5	Déjeuner.. 18,1	Mondiale 9,8	Cinéma salles 3,3	Hist. vraies 7,2	Enfants dang. 5,0
22 h 08	68,0	Mondiale 27,6	Déjeuner... 18,2	Mondiale 10,6	Têtes vides... 1,7	Hist. vraies 7,0	Enfants dang. 4,7
22 h 44	36,0	Bookwater 15,7	Qu'avez... 6,2	Soir 3 4,6	Band. ann. 2,3	Hist. vraies 5,0	Jupons.. 2,5



MUSIQUES

Enfin un concert !

Au Grand Rex, Ry Cooder et David Lindley ont rappelé que le rock était aussi un genre musical

Au terme de cette saison mégalomane, après avoir aperçu les musiciens à travers des jumelles, écouté de la musique dans les stades, les prés et les parcs, découvert des feux d'artifices en lieu et place de rappels ou la police parisienne en guise d'ouvreuses, on se sentait tout chose de retrouver une salle faite pour les spectacles – le Grand Rex – pour y entendre, dans des conditions tout à fait civilisées, deux musiciens, Ry Cooder et David Lindley.



CHRISTIAN DUCASSE

Ry Cooder en concert au Grand Rex

Les deux hommes, seuls sur scène, semblaient jouer au milieu de la boutique d'un luthier voyageur. Entourés d'une demi-lune de guitares acoustiques et électriques, hawaïennes ou mexicaines, de mandolines et de bouzoukis, Cooder et Lindley avaient l'air de bricoler sur place un arrangement par morceau, l'un (Lindley) donnant le continuo en frottant les cordes d'une guitare électrique avec un archet pendant que l'autre improvisait au bottleneck sur l'une de ces vilaines guitares hawaïennes en bois des îles, dont le son atteint des profondeurs déchirantes, ou reprenait *It's All Over Now* de Bobby Womack à la mandoline électrique.

Depuis plus de vingt ans, Ry Cooder fait un va-et-vient continu entre la périphérie et le centre de la musique populaire américaine. Capable de jouer avec les super stars (il fut un temps où les Stones étaient en compte – débiteur – avec lui) ou de donner un coup de pouce décisif à un ami (sa participation à *Bring On The Family*, l'indispensable album de John Hiatt), il sait aussi attirer l'oreille de l'ignorant sur un genre ou un musicien. Sans lui, Flaco Jimenez jouerait peut-être encore dans les *cantinas* de San-Antonio, et la musique tex-mex resterait pour les Européens une curiosité touristique au même titre que les sombreros.

David Lindley lui, est un excentrique dans tous les sens du terme. Virtuose multicarte (violon, guitare hawaïenne, guitare électrique...), il n'a jamais pris la peine de se vendre. Sa seule tenue sur scène, mardi soir au Grand Rex, était émouvante à force d'anticonformisme conservateur, tunique cintrée et pantalon rouge à pattes d'éléphants. On ne l'a remarquée que quand il s'est levé pour quitter la scène. Pendant les deux heures qui ont précédé, on avait surtout été fasciné par le travail des deux musiciens, la symbiose de deux talents juste assez différents l'un de l'autre pour se compléter. De standards en traditionnels, de classiques du rythm'n'blues en monuments du country avec des détours dans les répertoires des deux hommes, on s'est souvenu des origines du rock et de sa nature. Qui ne tient, *ni à la basse ni à la batterie*, pas même à l'électricité, seulement aux trois accords et au douze mesures et aux infinies possibilités qu'ils ouvrent.

THOMAS SOTINEL

Le premier ministre s'intéresse aussi au rock

Après le ministère de la culture, c'est maintenant l'Hôtel Matignon qui se penche avec sollicitude sur l'état du rock en France. Le premier ministre vient en effet de confier une mission sur la *« situation actuelle des musiques populaires (rock, chanson, variétés) »* à Eric Basset, producteur des spectacles de Johnny Clegg et de Zouk Machine et producteur phonographique avec les labels Blue Silver et Totem.

Eric Basset, qui avait collaboré au projet de campagne présidentielle de Michel Rocard, et qui devrait remettre un premier rapport à la fin de l'année, n'est en aucun cas un second M. rock, chargé de doubler à Matignon l'activité de Bruno Lion, rue de Valois, affirme-t-on aussi bien chez Michel Rocard que chez Jack Lang. Les services du premier ministre tiennent à mettre l'accent sur l'amélioration de la coordination interministérielle que devrait amener le travail d'Eric Basset.

Eric Basset mettra en veilleuse ses activités professionnelles tant dans le domaine du spectacle vivant (à la tête de SPS, la société qu'il a fondée) que dans celui du disque.

T. S.

Le free jazz, le vrai

« Free Jazz revisited », deuxième soirée du Festival de Vienne

VIENNE *(Isère)*

de notre envoyé spécial

Le *Free jazz* n'est pas un musée et ne se visite pas. Si c'est l'intitulé de la soirée, *Free Jazz Revisited*, qui a dissuadé les habitués de Vienne, dommage. D'autant plus dommage que le concert de Muhal Richard Abrams est très exactement allé à l'inverse de ce que l'on colle ordinairement à l'étiquette *free*. En gros, avec un doigt de poujadisme ambiant, on se contente d'y voir un capharnaüm assez pénible de bruit et de fureur alors que le *free* fut un acte poétique, une volonté de dépassement inédite, un désir de soulèvement dans l'excès et la joie. Il y a dans la musique de Muhal qui est à l'origine de tous les mouvements de sa ville natale, Chicago, une tendresse et une générosité illimitées.

Muhal est un pianiste délicat. L'emplacement des micros, à l'intérieur de son piano, ne lui rend pas justice. Mais ce à quoi il réussit le mieux c'est à faire jouer les autres. Sur une rythmique implacable, éclatent les chants de saxophonistes inattendus (Alex Faster, Patience Higgins), de Joe Daley au tuba, d'un omniprésent Jack Walrath à la trompette et jusqu'aux bizarreries d'un siffleur : Joël Brandon.

Compositeur, Muhal Richard Abrams parcourt en grandes enjambées l'histoire du jazz. De Scott Joplin à après-demain avec références extérieures à Messiaen ou à l'Ecole de Vienne. Contrairement à ce qui arrive presque toujours, ses pièces gagnent en passion avec le concert. Au final, l'orchestre se lance dans une polyphonie à l'ancienne tel que le pratiquaient les orchestres de Chicago dans les années 20 et dans un *blues* idéal.

David Murray, de vingt ans son cadet, vient de le précéder très filialement. Convenablement exposés, les morceaux ne font qu'aligner des prestations inégales. David Murray, de loin le plus impressionnant, reste énigmatique, une nonchalance lointaine et un engagement dans une carrière commencée il y a quinze ans sur les chapeaux de roues.

Le *free jazz* a été une conduite, une existence, un acte de révolte. Pas un style : une façon de libérer le jazz de ses contraintes, de l'académisme qui le guette, du grévinisme (Musée Grévin), du crétinisme et de la cohorte de ceux qui lui veulent tant de bien. Peut-on l'intégrer sous annonce ? Autant organiser un festival de coups de foudre, le symposium annuel des soirées folles ou les rencontres internationales des mots d'esprit. Sinon, il suffit de laisser jouer les *gens en liberté*, ce que le Festival de Vienne a fait avec splendeur. Rashied Ali, en concert gratuit sous les fenêtres de l'hôtel de ville, c'est vraiment une idée forte. Vingt-trois ans après la mort de Coltrane le batteur, son dernier compagnon, l'animateur tapageur du contre-festival de New-York, le maître du loft *Ali's Alley*, l'accompagnateur d'un duo désarmant en 1984 avec Jaco Pastorius, Rashied Ali roulait en quartette comme il a toujour joué : joyeusement. Sans visite guidée. En roue libre.

FRANCIS MARMANDE

▶ 10· Festival du jazz à Vienne : Branford Marsalis et Irakere (le 5), Stan Getz, Helen Merrill, Joe Pass (le 6). Soirée New Orleans avec Ellis Marsalis (le 7).

DANSE

Le vent en poupe

Le Festival Montpellier Danse consacre la nouvelle génération de chorégraphes belges

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Attention aux Belges ! Ils ont du talent. On s'en doutait depuis Anne Teresa de Keersmaeker (bien qu'elle se soit plantée dans sa dernière création, *Stella*, mais cela n'a pas d'importance), Roxane Huilmand (la belle *Capricieuse*), Wim Vandekeybus et même le bizarroïde Jan Fabre. On n'en peut plus douter devant le brelan bruxellois que vient d'abattre Jean-Paul Montanari, directeur de Montpellier Danse 90.

La plus ensorcelante, c'est Michèle Anne De Mey. Quel charme fou, fou, fou, dans cette *Sinfonia Eroica*, sa première « grande » pièce (mais la chorégraphe elle-même en déborde, de charme, avec ses cheveux raides, sa grande bouche et son sourire à détraquer un congélateur). De Mey a été danseuse chez Keersmaeker et a réglé quelques duos avant de fonder, en janvier dernier, sa propre compagnie. *Sinfonia Eroica* s'élance sur la *Troisième Symphonie* de Beethoven (dite « *Héroïque* »), sur quelques pages pour piano du même (sept des *Eroica Variations)* et l'ouverture de *Bastien et Bastienne*, de Mozart.

Pas de narration, mais un travail subtil sur la séduction, les rapports entre couple et groupe, entre solitude et familiarité. Sur le rapport aussi, entre le dansé et le non-dansé, la façon dont on entre dans le mouvement et dont on en sort. Tantôt les danseurs semblent possédés par la musique – ce sont alors de grands envols joyeux ou graves, des mouvements d'ensemble très chorégraphiés, – tantôt ils sont légers et frivoles, tiennent des conciliabules ou des apartés, trimballent des seaux ou des bancs, plient des draps, s'assoient. Ils jouent au bilboquet, ils jouent au téléphérique (suspendus à une poulie, ils dévalent à toute vitesse le long d'une corde oblique tendue en travers de la scène), jouent à s'asperger d'eau et à glisser *ensuite sur* les fesses, le plateau transformé en patinoire.

Pourquoi des actions qui nous paraîtraient ailleurs banales nous captivent-elles ici ? Parce qu'il règne une complicité merveilleuse, parce que chacun des sept interprètes possède une personnalité, parce que De Mey a beaucoup à dire sur les choses de la vie et les dit bien. Si l'on perçoit des influences, elle sait aussi inventer une danse bien à elle, fluide, tendre, faussement désinvolte, lumineuse et généreuse. Ne manquez surtout pas cette *Sinfonia Eroica* lorsqu'elle viendra au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis l'automne prochain.

Le plus courageux, c'est Thierry Smits, vingt-sept ans. *La Grâce du tombeur* est sa première chorégraphie : un solo évoquant l'envol et la chute d'Icare, sur une musique originale de Steven Brown, fondateur de Tuxedomoon. La jeune danse n'étant pas aidée en Belgique comme elle l'est en France, Smits doit travailler dans une chocolaterie pour gagner sa vie. Depuis deux ans, *il se passionne* pour la mythologie grecque et celtique, le chamanisme et l'esthétique athlétique : *la Grâce du tombeur* résulte de ces recherches. Il sait y éviter les poncifs dans lesquels pourrait l'entraîner le mythe ; c'est plutôt l'aventure intérieure d'Icare qu'il nous montre, son angoisse, son orgueil, son triomphe, sa détresse. Sobre décor, un carré de sable, flanqué de deux rectangles d'eau. Gestuelle souvent originale, notamment dans les bras, torsions du buste, pivotements sur les genoux, sauts de grenouille, prostrations, élans, tournoiements et chutes.

Le plus ambitieux, c'est José Besprovany (belge parce que débarqué un jour chez Béjart, mais né au Mexique et d'ascendance russe). Disons-le tout de suite, son *Van Heute Auf Morgen* est beaucoup trop long, trop répétitif, mal construit. Mais il témoigne d'un goût sans concession pour des musiques peu commerciales (Schönberg, Webern), d'une puissante théâtralité, d'une tentative intéressante pour intégrer (ou opposer) la tradition – représentée ici par une danseuse sur pointes et des emprunts au vocabulaire classique – et la recherche. Six bons danseurs, un baryton, un *pianiste*, des éclairages étudiés, un climat, des images étranges et violentes : il y a là, épars sur le vaste plateau dénudé de l'Opéra de Montpellier, les éléments d'un spectacle fort dont il faut sérieusement resserrer les boulons.

SYLVIE DE NUSSAC

URBANISME

Clichy veut redécouvrir la Seine

Pour la première fois dans la région parisienne un concours a été lancé par une municipalité. Son but : remodeler les quartiers qui longent la Seine

La grande bataille que livra Clichy dans les années 60 fut celle du métro. Une victoire à la Pyrrhus. Si la ligne nº 13 traverse bien aujourd'hui la cité, les rails, qui sortent de terre avant de franchir le fleuve, achèvent de morceler une municipalité à l'urbanisme chaotique. Le combat de la prochaine décennie est celui de la reconquête de la ville sur elle-même. Il passe *par la restructuration* de tous les quartiers nord, face à la Seine. Le programme est compliqué puisque sur 2,5 kilomètres se succèdent cité HLM des années 60, fragments de tissus anciens, espaces publics plus ou moins bricolés, équipements de la Ville de Paris et friches industrielles. C'est l'achat par la mairie *du terrain des Câbles de Lyon* – 10 hectares payés 160 millions de francs – qui a été l'origine d'une initiative inhabituelle : le lancement d'un concours d'urbanisme auprès d'un groupe d'architectes – Oriol Bohigas, Henri Ciriani associé à Christian Devillers, Massimiliano Fuksas, Antoine Grumbach, *François Leclercq et Fabrice Dusa*pin, Gérard Thurnauer associé à Antoine Aygaline.

La consultation a été organisée par la mission « grands projets urbains » de la SCET, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations qui avait déjà assuré la maîtrise d'ouvrage de la Grande Arche de la Défense.

Il n'est donc pas étonnant, diront les mauvaises langues, que ce soit l'un des architectes favoris de la Caisse, Massimiliano Fuksas, qui ait emporté l'épreuve. Balivernes, répond Jean-Louis Subileau, l'un des responsable de la SCET et organisateur de l'épreuve, *d'ailleurs les votes ont eu lieu* à bulletin secret. De plus, il semble que la municipalité ait décidé d'associer au lauréat Antoine Grumbach pour le traitement du terrain occupé par Gaz de France et Gérard Thurnauer pour celui de l'environnement de l'hôpital Beaujon.

Gilles Catoire, le maire (PS) de Clichy, ne dialogue guère avec ses deux voisins : Patrick Balkany, maire (RPR) de Levallois-Perret, et Paulette Fost, maire (PC) de Saint-Ouen. Leurs logiques s'opposent à celle de Gilles Catoire. Le premier a fait massivement appel à la promotion immobilière, ce qui a entraîné un considérable bouleversement sociologique de la population.

Chirurgie fine

La seconde, au centre de sa « forteresse ouvrière », est arc-boutée sur son patrimoine industriel qui fuit par tous les bouts. *« J'essaie de recoudre le tissu urbain déchiré en préservant toutes les composantes de ma cité – ce qui relève de la chirurgie fine – sans que la population en souffre »*, affirme Gilles Catoire. Une population arlequin (28 % d'immigrés dont 10 % de Portugais) que l'on retrouve agglutinée dans les différents quartiers qui composent Clichy. Autour du vieux centre, à proximité de la mairie et de l'église Saint-Médard (saint Vincent de Paul fut le curé le plus célèbre de cette paroisse), une population âgée, urbanisée depuis longtemps, voisine sans trop de problèmes avec la communauté lusitanophone. Ce parcellaire, souvent vétuste, est coupé d'axes haussmanniens, l'avenue Jean-Jaurès, l'épine dorsale de Clichy, et les allées Gambetta, sa zone résidentielle.

La construction du métro a laissé une large cicatrice tout le long de la rue Martre, élargie et bordée de constructions hétéroclites. Du côté de Paris un habitat très dégradé accueille quantité d'activités artisanales dans des arrière - cours insalubres. Là, le garagiste Front national fait cause commune avec l'immigré marocain pour éviter la transformation du secteur. Autour de la Maison du peuple, une œuvre de Jean Prouvé, des constructions en brique, type Front populaire, vestige du socialisme municipal de l'entre-deux-guerres (Céline travailla longtemps dans le dispensaire), des immeubles sans confort peuplés de vieilles gens. Elevé à la même époque, l'hôpital Beaujon est vécu par la population comme une sorte de château de Kafka dominant la ville. Sur les bords de la Seine, en *allant de Saint-Ouen vers Leval*lois-Perret, on trouve l'énorme terrain des Câbles de Lyon, un lycée polyvalent particulièrement mal fichu, une antenne des Langues orientales et une cité HLM, le mail Léon-Blum, 2 800 logements sans grâce, dispersés au milieu d'une verdure étique. *« C'est un quartier difficile*, affirme le maire, *mal relié à la ville, imperméable à la vie associative, où l'on vote aussi bien communiste que Front national et qui a besoin de trouver une identité. »* Plus loin, après le sinistre pont de béton qui permet au métro d'enjamber le fleuve, des terrains appartenant à la Ville de Paris, *usine d'assainissement*, fourrière et gazomètres juchés sur une énorme friche surélevée, envahie de végétation. Coincé entre la voie ferrée et l'ancienne imprimerie Paul Dupont désertée, les îlots du Bac d'Asnières, totalement enclavés, sont le repaire des marchands de sommeil.

Nouveau quartier

Le projet retenu rejette tout traitement monolithique de la zone (au total, pas loin de 90 hectares). Massimiliano Fuksas propose d'intégrer les nouvelles unités du bord de Seine, fragmentées, aux structures plus anciennes de la ville. *« Le problème à résoudre consiste à retrouver une échelle urbaine désormais perdue*, note l'architecte. *Je voudrais recréer une image dans laquelle le scénario urbain soit complexe et non simplifié d'une façon abstraite. »* Prenant donc appui sur le contexte, il dessine un nouveau quartier à l'emplacement des anciennes usines des Câbles de Lyon, innervé par des avenues plantées, orientées vers la Seine. La voie rapide, prévue par le département, devient un simple boulevard urbain, à vocation commerciale. Le viaduc du métro est intégré dans des volumes architecturaux qui opèrent la jonction de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Martre, les deux axes majeurs de Clichy. La zone du Bac d'Asnières est rénovée. Le terrain de Gaz de France devient un parc, et l'usine d'assainissement un jardin. L'hôpital, les bâtiments scolaires et la cité HLM sont intégrés à la ville avec plus ou moins de bonheur.

Ce projet aura-t-il une traduction concrète ? Le département acceptera-t-il de voir son plan de voirie modifié ? La Ville de Paris cédera-t-elle ses terrains ? La SNCF voudra-t-elle réduire son emprise ? Gilles Catoire prétend aller vite : *« Massimiliano Fuksas doit devenir l'architecte-conseil de la ville. Il n'est pas question qu'il soit le père de tous les projets. Il aura plutôt le rôle d'un médecin accoucheur. J'ai déjà pris des contacts avec le conseil général des Hauts-de-Seine et la Ville de Paris. Jacques Chirac a annoncé son intention d'avoir une politique de concertation avec les communes limitrophes de la capitale. C'est l'occasion de concrétiser cette proposition. J'aimerais que l'opération des Câbles de Lyon démarre dès l'année prochaine. »* La suite devrait s'étaler sur vingt ans. En attendant, Jean-Louis Subileau aimerait étendre cette pratique des concours d'urbanisme à d'autres communes de la région parisienne qui souffrent des mêmes problèmes. Certaines municipalités ne seraient pas hostiles à une telle pratique. Pour elles, la réussite – ou non – de Clichy constituera un test.

EMMANUEL DE ROUX

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le Japon avance ses puces

La nouvelle vaut démonstration de force. Au moment où le programme Jessi – riposte européenne contre la suprématie des industriels japonais dans les semi-conducteurs – est menacé par les difficultés actuelles de Philips, NEC, le fabricant nippon, numéro un mondial pour ces composants hautement stratégiques, s'apprête à installer un centre technologique à Dusserldorf, en RFA. Coïncidence ou gestion habile du calendrier? L'annonce faite à Tokyo le 4 juillet risque en tout cas de porter un solide coup au moral des électroniciens du Vieux Continent déjà en proie au doute.

Le secteur des composants électroniques est, avec l'informatique, l'un des deux secteurs concernés en priorité par les restructurations chez Philips. M. Jan Timmer, le nouveau président de la firme d'Eindhoven, a en effet clairement laissé entendre que son groupe allait revoir ses ambitions à la baisse dans ce domaine. Ses partenaires dans Jessi, le franco-italien SGS-Thomson tout comme l'allemand Siemens, redoutent un désengagement partiel du néerlandais – Philips est en effet le seul européen à figurer parmi les dix premiers producteurs mondiaux de «puces» – ou pis, une cession d'activités au profit des Japonais. Une telle décision paraît peu probable en raison de ses répercussions politiques mais elle serait, à n'en pas douter, fatale au programme Jessi.

Les électroniciens japonais – qui tiennent 70 % du marché mondial des composants et qui, à la faveur d'accords, se sont assuré une position de force sur le marché américain – ne font pas mystère, en effet, de leurs ambitions sur le continent européen. Précédant de quelques semaines son compatriote et rival NEC, Fujitsu, autre «poids lourd» nippon de l'électronique, avait annoncé le mois dernier la création d'un centre de recherche et de développement en Grande-Bretagne, dans la banlieue de Londres.

Ces implantations successives vont-elles servir d'électrochoc ? Siemens et SGS-Thomson, qui, on le sait, négocient depuis plusieurs mois un rapprochement de leurs activités semi-conducteurs, pourraient être tentés de s'associer pour reprendre de concert les composants de Philips.

C. M.

Navires poubelles, pétroliers à double coque

La France va réunir en mars 1991 une conférence intergouvernementale sur la sécurité maritime

Après plusieurs reports au cours des derniers mois, le Comité interministériel de la mer s'est réuni le 5 juillet, sous la présidence de M. Michel Rocard. C'est la première fois depuis 1979 que le premier ministre préside personnellement cette instance. La précédente réunion du comité, qui était présidée par M. Guy Lengagne, alors secrétaire d'Etat à la mer dans le gouvernement Fabius, remonte à 1986. M. Jacques Mellick, ministre délégué à la mer, a annoncé que la France réunirait une conférence intergouvernementale sur la sécurité de la navigation en mars 1991.

Ce comité interministériel devait être l'occasion de remettre de l'ordre dans plusieurs dossiers laissés en déshérence et de renforcer l'action des nombreuses administrations chargées de la mer. Préparé par les services de M. Mellick et de l'amiral Gagliardi, président de la mission interministérielle, l'ordre du jour ne comprenait pas moins de vingt sujets, regroupés autour de trois axes essentiels : la protection de l'environnement, la sécurité des transports maritimes et l'action de l'Etat, la recherche scientifique et technique.

Dans la ligne de la conférence de La Haye de mars dernier sur la Manche et la mer du Nord, l'incinération en mer des déchets industriels sera interdite d'ici à la fin de 1990. Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE), installé à Brest, qui a acquis une réputation internationale, verra son rôle élargi. Il deviendra un Euro-CEDRE, dans le cadre de l'Agence européenne de l'environnement, et prendra en charge la formation des techniciens à la lutte anti-pollution ainsi que les missions de conseil aux autorités françaises ou étrangères en cas de sinistre : 30 millions de francs sont prévus pour son extension.

Par ailleurs, un programme pour renouveler les moyens de prévention et de lutte en mer (barrages, systèmes de pompage), permettant de faire face aux catastrophes, va être engagé d'ici à la fin de l'année prochaine. La direction générale des douanes, pour sa part, s'équipera en 1993 d'un second avion permettant la télédétection des nappes de pétrole accidentellement répandues, comme ce fut le cas cet hiver à l'occasion de marées noires au large du Maroc et de Madère.

Le gouvernement a aussi décidé de renforcer les moyens d'action des pouvoirs publics pour réduire les risques d'accident. Un projet de loi sera présenté d'ici à la fin de l'année pour codifier un ensemble complexe de règles ou de conventions internationales actuellement éparses, qui ne sont pas toujours opposables aux navires étrangers au-delà des eaux territoriales des 12 milles.

Les violentes tempêtes de cet hiver dans le golfe de Gascogne ont démontré à quel point les moyens mis à la disposition du préfet maritime de Brest étaient calculés au plus juste, voire insuffisants. Le comité interministériel a donc décidé que le ministère de la défense achèterait, d'ici à la fin de l'année, deux hélicoptères Dauphin pour la Manche-Est et la façade Atlantique et que, d'ici à 1992, le préfet maritime de Brest disposerait de deux appareils Super-Puma supplémentaires, seuls capables d'intervenir dans les conditions les plus difficiles, de nuit et à grande distance, au large de Ouessant et de Sein.

Des contrôles techniques renforcés

Les contrôles techniques des navires faisant escale dans les ports français seront renforcés, conformément à l'accord de Paris de janvier 1982, auquel ont adhéré les douze pays de la CEE, ainsi que la Norvège, la Suède et la Finlande. M. Mellick a annoncé que la France réunirait, en mars 1991, une conférence intergouvernementale sur la sécurité de la navigation, la protection des équipages et le contrôle des cargaisons, afin d'éviter que chaque pays ne se lance dans une réglementation unilatérale mais passe plutôt par le relais de l'OMI, qui est «l'ONU de la mer». A propos de la recherche, le gouvernement a décidé d'intensifier l'effort public en faveur des technologies marines, les principaux organismes dépensant actuellement environ 1,4 milliard de francs par an. Un plan de modernisation de la flotte océanographique va être élaboré, sous la responsabilité de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Par ailleurs, dans le secteur de la marine marchande, les industriels français, réunis autour des présidents de la Compagnie générale maritime, de l'Ifremer et des chantiers navals de l'Atlantique, vont étudier la faisabilité d'un navire, entièrement automatisé et informatisé, à haute performance. Le «navire du vingt et unième siècle» serait le pendant du programme Eurêka-Halios de construction du chalutier du futur.

A l'issue du comité interministériel, M. Jacques Mellick a annoncé en outre deux mesures plus « politiques » :

– une somme supplémentaire de 40 millions de francs sera dégagée, au titre de la solidarité nationale, pour la remise en état d'installations endommagées pendant les tempêtes de l'hiver dernier en métropole et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

– une délégation de députés et de sénateurs constituera, avec des experts, un groupe de travail pour apprécier l'opportunité d'exiger qu'à l'avenir les navires pétroliers qui fréquenteront les eaux territoriales françaises soient équipés d'une double coque. A la suite de la marée noire de l'*Exxon-Valdez* en Alaska, en effet, un profond mouvement d'opinion se dessine en ce sens aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Selon un rapport de la Commission de Bruxelles

1,5 million d'emplois nouveaux seront créés en 1990 dans la CEE

Un million et demi de nouveaux emplois seront créés cette année dans la CEE et un million en 1991. Telles sont les prévisions du deuxième rapport annuel sur l'emploi de la Commission européenne que Mme Papandréou, responsable des affaires sociales, devait présenter jeudi 5 juillet. Avec les 7 millions de postes de travail offerts entre 1985 et 1989, les Douze connaissent une situation inégalée depuis les années 50.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'étude détaillée de la période 1985-1988 fait apparaître que, sur les 5 millions de nouveaux emplois, 3 millions ont été attribués à des femmes. Bruxelles relève toutefois que 40 % de ces emplois étaient à temps partiel. L'offre est surtout venue du tertiaire (notamment dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation), sauf en Espagne et au Portugal, qui ont été les seuls pays à créer de manière significative des emplois nouveaux dans l'industrie.

Cela explique sans doute que la croissance des postes féminins a été nettement supérieure à celle des postes masculins dans tous les Etats membres, à l'exception de l'Allemagne fédérale. Dans ce pays, l'augmentation a été comparable pour les bénéficiaires des deux sexes.

L'évolution du marché du travail n'a cependant pas entraîné une baisse proportionnelle du nombre de chômeurs (12,5 millions, soit 8,5 % de la population active). La réduction du chômage a été nettement moindre que l'accroissement des nouveaux emplois. Selon la Commission, sur huit postes de travail créés, un seul, en effet, a été attribué à un chômeur.

L'explication que donne Bruxelles est que les emplois ont été attribués soit à des jeunes, nouveaux venus sur le marché, soit à des personnes qui n'étaient pas enregistrées comme chômeurs. Pour cette dernière catégorie, il s'agit souvent de femmes qui n'étaient pas auparavant à la recherche d'un travail.

L'analyse par pays fait apparaître des différences notables. En France, en Italie et en Espagne, ce sont les nouveaux arrivants qui sont les principaux bénéficiaires. En RFA, la croissance de l'emploi est liée au fait qu'un nombre proportionnellement plus élevé de personnes a été attiré par l'offre. Le Portugal et le Royaume-Uni font exception : le travail a été distribué pour une part substantielle à des personnes inscrites au chômage. La Belgique, quant à elle, fait bande à part : en dépit d'un recul de l'emploi, le chômage a baissé en raison de la diminution de la population en âge de travailler.

Le chômage longue durée s'aggrave

Les Douze ont néanmoins un point commun : le chômage de longue durée s'est aggravé au cours des années 80. Le pourcentage des personnes sans travail depuis un an est passé de 37 % en 1979 à 53 % en 1988, et de 23 % à 35 % pour les chômeurs de très longue durée (plus de deux ans). Le problème est particulièrement grave en Espagne, où le nombre de chômeurs de longue durée s'élevait en 1988 à 11 % de la population active. Le sud de l'Italie et certaines régions belges ne sont pas mieux loties (10 %).

Dans les pays du sud de la CEE, cette catégorie concerne surtout les jeunes (moins de vingt-cinq ans) : 50 % en Italie, la situation n'étant guère meilleure en Grèce, au Portugal, et en Espagne. Le pourcentage dans les États membres du nord de la Communauté était sensiblement inférieur (de 10 % à 15 %).

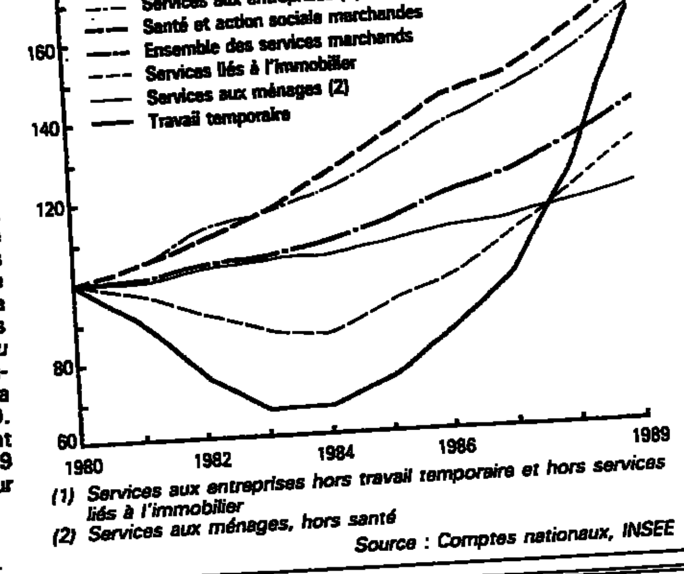
Malgré des prévisions franchement optimistes pour la décennie en cours – *« les années 90 s'annoncent comme une période de vastes opportunités pour la Communauté »*, – le rapport de la Commission n'indique pas les solutions possibles pour lutter contre le chômage de longue durée.

MARCEL SCOTTO

Une année « exceptionnelle » pour les services marchands

Les services marchands ont vu leur croissance s'accélérer encore en 1989, *« année exceptionnelle »*, selon les données publiées par l'INSEE (1). La valeur ajoutée des services marchands en général a augmenté de 6,2 % l'an dernier, contre 5,3 % en 1988 et 3,2 % en 1987, et les services marchands ont représenté 21 % du produit intérieur brut. Cette croissance entraîne toujours de nombreuses créations d'emplois (plus de 200 000 en 1989). Elle a concerné en priorité les services aux entreprises *stricto sensu* (+ 7,5 %). En tête, le travail temporaire, dont la « production » a augmenté de 31,6 % en 1989. Les services aux ménages ont progressé de 3,3 % en 1989 grâce à une amélioration de leur pouvoir d'achat (+ 4,1 %).

(1) *INSEE Première*, n° 84, juin 90.



La réunion des 24 ministres des affaires étrangères à Bruxelles

Les Etats membres de l'OCDE élargissent leur aide à quatre autres pays de l'Est

Les ministres des affaires étrangères des vingt-quatre pays de l'OCDE (G 24) qui, depuis un an, accordent une aide coordonnée par les soins de la Commission européenne à la Pologne et à la Hongrie ont formellement décidé, à l'occasion de leur réunion, mercredi 4 juillet à Bruxelles, d'en étendre le bénéfice à la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la RDA, la Yougoslavie – la Roumanie en étant, pour l'instant, exclue. Ils ont amorcé un débat sur l'opportunité de consentir une aide économique à l'URSS.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le soutien du G 24 est conditionnel et entend le rester. C'est parce que les quatre nouveaux bénéficiaires ont pratiqué, depuis le début de l'année, une politique répondant aux cinq critères définis en décembre (État de droit, respect des droits de l'homme, multipartisme, élections libres, économie de marché) qu'ils sont maintenant accueillis dans le club. Même si c'est accompagnés d'une certaine préoccupation en ce qui concerne la Yougoslavie.

Dans l'esprit de la grande majorité des participants, la Roumanie du président Iliescu ne répond pas, aujourd'hui, à ces critères. Cependant, comme l'a indiqué M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, *« la porte reste ouverte »* ... Conformément aux souhaits de la France, l'Italie et l'Espagne, rien n'indique une volonté d'isoler durablement la Roumanie. Les vingt-quatre pays, lit-on dans le communiqué, *« ont fait part de leur volonté d'étendre leur assistance à la Roumanie dès que les conditions politiques et économiques seront réalisées »*.

Un effort financier

Les ministres ont souligné que l'extension de leur soutien à quatre nouveaux pays impliquerait un effort financier plus grand. Ils se sont félicités du caractère supplémentaire de l'aide accordée à la Pologne et à la Hongrie, et des progrès de la coordination assurée par la Commission européenne.

Celle-ci, à vrai dire, semble encore éprouver des difficultés à être informée avec précision de ce qui est entrepris par chacun des vingt-quatre, et encore davantage à mettre sur pied des actions conjointes. L'inventaire présenté par la Commission n'est pas convaincant. Il énumère une série d'interventions impressionnantes, mais de portée très variée. Mais surtout, il est très incomplet.

L'effort consenti par la Communauté y apparaît comme le plus concret. Sur les 300 millions d'écus (2,1 milliards de francs) inscrits dans le budget de la CEE de 1990 en faveur de la Pologne et de la Hongrie, 250 millions ont été effectivement engagés. 200 millions d'écus supplémentaires le seront d'ici à la fin de l'année en faveur de la Bulgarie, de la RDA, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie. Avec l'aide alimentaire et le soutien à la balance des paiements, les subventions accordées par la CEE à la modernisation de l'économie des six pays bénéficiaires de 1990 à 1992 dépassera 2 milliards d'écus (14 milliards de francs).

Le projet de M. Andriessen de créer un fonds d'assistance financière pour faciliter les réformes macroéconomiques entreprises par les six pays bénéficiaires a été vivement critiqué, en particulier par M. Baker, le secrétaire d'Etat américain, et M. Heard, le ministre britannique pour qui ce type d'intervention doit être réservé au FMI.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 18

مكذا من الاجل

ÉCONOMIE

SOCIAL

L'application de la convention médicale

Dix-sept recommandations pour freiner les dépenses de santé

La Fédération des médecins de France (FMF) et les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, professions indépendantes) ont présenté mercredi 4 juillet dix-sept recommandations destinées à *« rationaliser l'activité et les prescriptions »* des médecins libéraux. L'objectif de cette opération engagée par les signataires de la dernière convention médicale est de parvenir à réaliser 3,6 % d'économies sur les dépenses en 1990 (en 1989, les remboursements de l'assurance-maladie ont progressé de quelque 10 %). Les dix-sept thèmes élaborés par une commission d'experts serviront de support à des contrats d'objectifs négociés localement par les signataires, mais il ne s'agira pas de normes. Aucune sanction n'est en effet prévue.

Ces recommandations visent notamment à rationaliser les prescriptions – souvent excessives – concernant les échographies lors de la grossesse, à éviter des examens pré-opératoires superflus et à modérer le recours systématique aux soins infirmiers ou de kinésithérapie. Un courrier qui sera prochainement adressé à tous les praticiens souligne que *« la qualité du diagnostic n'est pas forcément fonction de la multiplication des examens complémentaires »*.

Le plan social présenté au comité d'entreprise

Faible mobilisation des salariés de Michelin

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Devant le comité central d'entreprise de Michelin-France, qui tenait une réunion extraordinaire mercredi 4 juillet à Clermont-Ferrand, M. Robert Suaud, président du CCE, a présenté, au nom de la direction, le projet de plan social annoncé le 25 juin et qui prévoit la suppression de 2 200 emplois. A cette occasion, les représentants du personnel ont demandé la désignation d'un expert-comptable chargé d'examiner la situation de l'entreprise comme le prévoit la loi.

Les syndicats CGT, CFDT et Force ouvrière avaient souhaité que le 4 juillet soit marquée par une action. Force leur a été de constater que la mobilisation n'a été que très faible. Seul fait marquant, l'occupation l'après-midi par une centaine de salariés du local où siégeait le comité central d'entreprise. Les représentants syndicaux ont souligné que *« l'annonce d'un sureffectif était inadmissible, du fait des bénéfices réalisés par l'entreprise et du nombre d'heures supplémentaires qui y est effectué »*.

JEAN-PIERRE ROUGER

CONJONCTURE

L'OCDE et les pays de l'Est

Suite de la page 17

M. Baker, hostile à l'idée d'un nouveau fonds à usage général, n'exclut pas une approche cas par cas. Autrement dit, une répétition de l'opération montée au profit de la Pologne, peut-être en faveur de la Tchécoslovaquie qui a présenté la demande la plus pressante.

Le secrétaire d'Etat américain a suggéré à l'OCDE de créer un nouveau statut d'« d'affiliés », pour les pays de l'Est en train d'évoluer vers une démocratie pluraliste et l'économie de marché. *« Ce serait un moyen supplémentaire de les intégrer dans les échanges internationaux et de préparer une nouvelle adhésion pleine et entière à l'OCDE. »* On savait les Etats-Unis opposés, notamment en raison de l'attitude du Congrès, à l'égard d'une aide économique à l'URSS. Ce sont néanmoins des propos équilibrés que M. Baker a tenus sur ce sujet. *« Les Etats-Unis,* a-t-il expliqué, *constatent en Union soviétique une absence de véritable progrès de l'économie de marché, notent qu'entre 18 et 25 % du PNB sont affectés à des dépenses militaires alors que l'argent nécessaire à la modernisation économique pourrait être puisé là. »*

Il a admis que ce dossier important serait évoqué en marge du sommet de l'OTAN, et surtout lors du prochain sommet des Sept à Huston (Texas). Pour M. Baker, le plus important à ce stade est peut-être de s'interroger sur les conditions que l'Ouest pourrait poser à l'URSS pour lui accorder son appui.

PHILIPPE LEMAITRE

INDUSTRIE

Le gouvernement britannique ordonne à la Générale des eaux de réduire sa participation dans Mid Kent

M. Nicholas Ridley, ministre britannique de l'industrie, a ordonné, mercredi 4 juillet, à General Utilities, filiale du groupe français Générale des eaux, de ramener de 29,9 % à 19,5 % sa participation dans Mid Kent, une compagnie de distribution d'eau qui dessert environ 500 000 personnes. General Utilities en était devenu le premier actionnaire en mars 1989, en passant de 15 % à 29,9 %. Cette décision fait suite à un rapport de la commission des fusions et des monopoles, qui avait estimé que la prépondérance de General Utilities, qui contrôle quatre autres compagnies, pouvait *« nuire à l'intérêt public »* en réduisant le nombre de compagnies d'eau indépendantes, et en gênant les comparaisons de tarif.

EN BREF

□ **Fin de la grève des marins des ferries de la SNAT à Calais.** – Un accord est intervenu mercredi 4 juillet en fin d'après-midi entre la direction de la Société nouvelle d'armement transManche (SNAT), filiale de la SNCF et les marins et officiers en grève, qui ont décidé de mettre fin à l'occupation des ferries *Côte d'Azur* et *Fiesta*. Le grand navire *Fiesta* était occupé par l'équipage depuis le 28 mai. Marins et officiers s'opposaient au nouveau régime des horaires à bord décidé par la direction. Une nouvelle procédure de négociation des horaires va être introduite en fonction du contenu du jugement du tribunal de Paris attendu dans quelques semaines.

□ **Casino supprimerait 1 500 emplois.** – Le groupe de distribution Casino supprimerait 1 500 emplois (sur un total de plus de 45 000) d'ici à la fin de 1992, dont 500 à Saint-Etienne, où se trouve son siège. Cette mesure ferait suite à l'acquisition, en avril dernier, de la Ruche méridionale, qui serait concernée par 300 de ces suppressions d'emploi. M. Antoine Guichard, associé gérant de Casino, recevait les syndicats jeudi 5 juillet et les comités d'entreprise de Casino et de la Ruche sont convoqués pour le mardi 10 juillet.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Quatrième groupe pétrolier de Suisse

Gatoil va être rachetée par la compagnie helvéto-libyenne Tamoil SA

La société Gatoil, quatrième groupe pétrolier de Suisse, qui connaît de sérieuses difficultés depuis un an, devrait passer entre les mains de la compagnie helvéto-libyenne Tamoil SA.

Propriété d'un homme d'affaires d'origine libanaise, M. Khalil Ghattas, le groupe Gatoil-Suisse se trouve sous curatelle, en ajournement de faillite depuis le 9 mai 1989.

BERNE

de notre correspondant

Appelé à se prononcer sur un recours présenté par le groupe concurrent Elf-Agip qui était également intéressé à son rachat, le tribunal de première instance de Genève a ratifié, vendredi 29 juin, la convention de vente signée deux jours plus tôt entre les curateurs de Gatoil et Tamoil. Tout en regrettant cette décision, qu'il a qualifiée de « politique plutôt que juridique », l'avocat d'Elf-Agip a laissé entendre que ses clients n'avaient pas l'intention d'interjeter appel.

Souhaitant un délai supplémentaire pour faire exécuter la vente prévue dans la convention passée avec Tamoil, Gatoil-Suisse et ses curateurs ont obtenu mercredi 4 juillet un nouvel ajournement de faillite jusqu'au 15 février. M. Ghattas ne semble cependant pas avoir totalement désarmé. Son avocat est revenu à la charge, en proposant à Elf-Aquitaine de racheter la société pour 205 millions de francs suisses (810 millions de francs), soit 4 millions de plus que le montant retenu par les curateurs dans l'accord de vente signé avec Tamoil. Mais, pour rouvrir les enchères, il faudrait introduire un nouveau recours en justice, ce qui ne semble pas être le cas pour l'instant.

Les difficultés du groupe Gatoil-Suisse sont allées de pair avec les ennuis de son patron, arrêté en mars 1989 à Genève, puis extradé en Allemagne fédérale, où il est toujours incarcéré pour son rôle présumé dans la déconfiture de la société Kloeckner, qui a subi des pertes évaluées à 700 millions de deutschemarks (2,34 milliards de francs).

Un réseau de 330 stations-service

En Suisse, un différend avec le transporteur italien de pétrole SNAM avait entraîné la fermeture de la raffinerie de Gatoil à Collombey, dans le Valais. De plus, le groupe possède un réseau de quelque trois cent trente stations-service, soit plus de 10 % du marché helvétique de la distribution de carburant. La direction de Gatoil estime que la valeur des actifs de la société serait supérieure aux 201 millions de francs suisses retenus comme référence par les curateurs et offerts par la Compagnie Tamoil. Mais les dettes de Gatoil-Suisse s'élèveraient à plus de 800 millions de francs suisses, tandis que la faillite prévisible de l'empire international de M. Ghattas pourrait se révéler encore plus retentissante.

Alors que depuis plusieurs mois de laborieuses tractations étaient en cours pour limiter les dégâts, les curateurs de Gatoil annonçaient, le 1er juin, qu'ils avaient accepté l'offre d'achat de Tamoil SA. Domiciliée à Zoug, cette dernière est une société de droit suisse contrôlée à 65 % par la Compagnie pétrolière libyenne Oil Invest et à 35 % par la Société financière genevoise SASEA. Les curateurs précisaient que la Tamoil s'était engagée à reprendre les activités de raffinage ainsi que l'ensemble du personnel de la Gatoil.

Dès l'annonce de cette nouvelle, le groupe rival ELF-AGIP décidait d'engager un recours et obtenait la suspension provisoire de la vente. L'avocat d'Elf-Agip reprochait à Tamoil de « *n'avoir pas déposé une offre ferme* ». A la veille encore de la séance du tribunal, la direction de Gatoil-Suisse et son unique actionnaire, M. Ghattas, de sa prison allemande, manifestaient leur opposition à l'accord conclu avec Tamoil. En revanche, les autorités du canton du Valais n'ont pas dissimulé leur satisfaction, ayant toujours souhaité privilégier toute offre impliquant la remise en marche de la raffinerie. Le juge de Genève a également estimé que la solution choisie était « *la meilleure existante* », car elle maintient en principe tous les emplois. De plus, Tamoil a signé un contrat avec la société italienne SNAM pour assurer l'approvisionnement de la raffinerie, qui pourrait reprendre ses activités avant la fin de l'année si tout se passe comme prévu.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La préparation du sommet de Houston

Les syndicats plaident pour le tiers-monde

Les représentants de cinq organisations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et FEN) ont rencontré, mercredi 4 juillet, M. François Mitterrand afin de plaider en faveur d'une aide au tiers-monde et aux pays de l'Est, lors du sommet des sept pays les plus riches du monde prévu la semaine prochaine à Houston.

Représentés par leur président ou leur secrétaire général – à l'exception de FO. – les syndicats ont indiqué que le chef de l'Etat s'est montré « *pessimiste* » quant à ses chances de convaincre. Il a néanmoins marqué sa volonté « *de continuer à poser ces problèmes, en particulier celui du sous-développement dans le monde* ». Cette démarche fait suite à une déclaration adoptée en mai par le TUAC (commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) en vue du sommet de Houston.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الاصل

DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM puis AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.

Information SICAV

Après les SICAV obligataires, certaines SICAV d'actions diversifiées ou spécialisées capitalisent: Univers Actions, Atout Futur, Eurodyn, Oraction et Quartz.

La loi autorise désormais les SICAV à capitaliser les revenus d'obligations mais aussi les revenus d'actions qu'elles détiennent en portefeuille.

Les investisseurs et les épargnants ont ainsi, désormais, toute latitude de profiter pour leurs placements du régime fiscal avantageux de la plus-value.

Le Crédit Agricole optimise cet avantage.

Il a fait de ses SICAV déjà performantes des placements de capitalisation. Leurs possesseurs peuvent ainsi passer à la capitalisation sans être imposés sur les revenus de leurs placements, sans opération d'achat ni de vente, sans les coûts qui leurs sont afférents.

Ils conservent des placements qui ont fait leurs preuves... assurance dont nos nouveaux clients profitent aussi.

Pour les clients qui préfèrent la solution des disponibilites par revenu régulier plutôt que par vente de parts, le Crédit Agricole conserve bien entendu une gamme de SICAV à "revenus".

Capitalisation: profitez de la compétence du Crédit Agricole dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole et leurs 10.000 agences.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

Nous informons les porteurs de parts des Fonds Communs de Placement du Crédit Agricole que la loi autorise désormais les Fonds Communs de Placement à capitaliser les revenus d'obligations mais aussi les revenus d'actions qu'ils détiennent en portefeuille.

Certains Fonds Communs de Placement du Crédit Agricole capitalisent: Agri-ECU-Obligations, Agri-Bourse, Agri-Croissance, Agri-Or, Agri-Rendement, Agri-France, Agri-Amérique, Pacte Vert Tiers Monde, Asterfrance 40, Compte Epargne Obligations, Agri-Plus, Brie-Croissance, Famille des Agri-Oblig, Agri-Bonds, Agri-Japon, Agri-Europe, Agrivar, Agrivaleur IDF.

Les investisseurs et les épargnants ont ainsi, désormais, toute latitude de profiter pour leurs placements du régime fiscal avantageux de la plus-value.

Le Crédit Agricole optimise cet avantage.

Il a fait de ses FCP déjà performants des placements de capitalisation. Leurs possesseurs peuvent ainsi passer à la capitalisation sans être imposés sur les revenus de leurs placements, sans opération d'achat ni de vente, sans les coûts qui leurs sont afférents.

Ils conservent des placements qui ont fait leurs preuves... assurance dont nos nouveaux clients profitent aussi.

Pour les clients qui préfèrent la solution des disponibilités par revenu régulier plutôt que par vente de parts, le Crédit Agricole conserve bien entendu une gamme de FCP à "revenus".

Capitalisation: profitez de la compétence du Crédit Agricole dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole et leurs 10.000 agences.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE



société nationale elf aquitaine

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MM. les actionnaires de la Société Nationale Elf Aquitaine sont convoqués sur première convocation au siège social le **lundi 16 juillet 1990 à 15 heures**, en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour visé ci-après.

Au cas probable où cette assemblée ne pourrait délibérer valablement faute de quorum, elle serait convoquée à nouveau le :

mercredi 25 juillet 1990 à 15 heures
à l'Espace Cardin
1, avenue Gabriel, 75008 PARIS

ORDRE DU JOUR :

■ Approbation du projet d'apport partiel d'actifs signé entre l'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières et la Société Nationale Elf Aquitaine prévoyant l'apport d'actions FINERAP à la Société Nationale Elf Aquitaine : restructuration de la chimie française.

■ Décision corrélative d'augmentation du capital social, constitution de la prime d'apport.

■ Augmentation du capital social par incorporation de primes d'émission, d'apport et de réserve de réévaluation et élévation de la valeur nominale de l'action de 10 F à 100 F.

■ Division du nominal des actions de 100 F à 50 F.

■ Diverses autorisations d'ordre financier.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 10 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, à le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

■ si leurs actions sont nominatives, par l'inscription en compte desdites actions cinq jours au moins avant la date de cette assemblée,

■ si leurs actions sont au porteur, par le dépôt au Guichet de la Banque PARIBAS, 3, rue d'Antin, 75002 PARIS ou 80, avenue du Général-de-Gaulle, Echat 1050, 94009 CRETEIL CEDEX, cinq jours avant la date de l'Assemblée d'un certificat de l'intermédiaire habilité, prévu par le décret n° 83-359 du 2 mai 1983, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

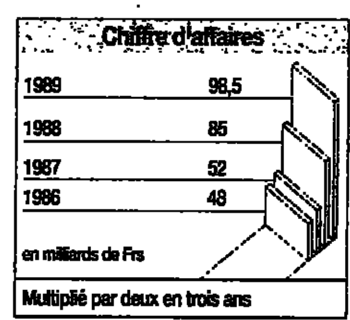
Le service des Assemblées de la Banque PARIBAS tiendra des formules de pouvoir et de vote par correspondance ainsi que des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

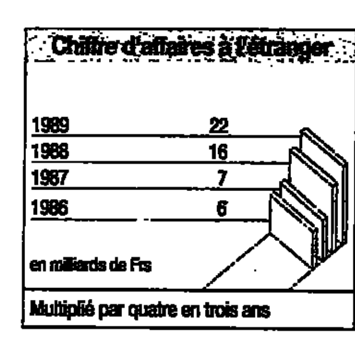
COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

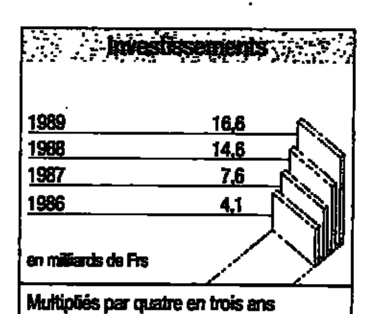
EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES AVEC BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

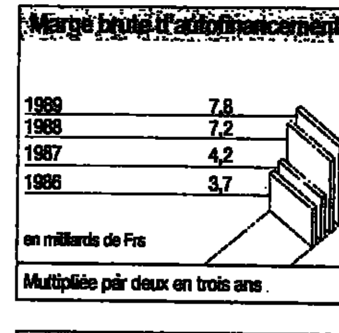
La Compagnie Générale des Eaux lance une émission d'obligations convertibles avec bons de souscription d'actions pour poursuivre un important programme d'investissements en France et à l'étranger et conforter ses perspectives favorables de développement. Les nouveaux obligataires se trouveront ainsi étroitement associés à la progression des résultats attendue de ses investissements.

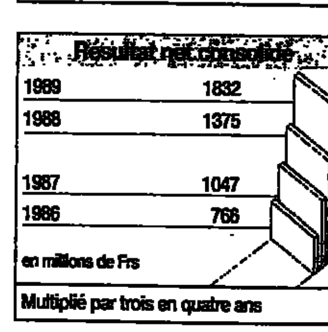
Les conditions de souscription sont particulièrement attrayantes : les obligations offrent une garantie et une régularité de revenu auxquelles s'ajoute le double effet de levier de leur convertibilité d'une part, de l'exercice des bons d'autre part.











MODALITÉS

Obligations convertibles

• 1 600 000 obligations convertibles seront émises, dont 1 073 500 obligations au minimum constitueront la tranche française et 526 500 obligations constitueront la tranche internationale ;

• Chaque obligation émise est convertible en une action et elle est en outre assortie d'un bon de souscription d'action ;

• Le prix d'émission de chaque obligation avec bon attaché est de 2 850 francs ;

• Le taux nominal de l'emprunt est de 6 % ;

• Chaque obligation est convertible à tout moment à partir du 1er août 1990 en une action Compagnie Générale des Eaux et son remboursement aura lieu le 1er janvier 1998 au prix de 3 135 francs, soit avec une prime de 10 % ;

• La Compagnie aura la faculté de rembourser par anticipation les obligations émises à partir du 1er janvier 1992, à condition que le cours de l'action soit supérieur à 3 500 francs.

Bons de souscription

• Deux bons permettent de souscrire une action Compagnie Générale des Eaux au prix de 3 200 francs par action jusqu'au 30 juin 1993.

Délai de priorité

• Les actionnaires de la Compagnie Générale des Eaux bénéficient d'un délai de priorité du 2 au 16 juillet 1990 inclus, qui leur permet de souscrire une obligation convertible à bons de souscription d'actions pour 12 actions détenues ;

• Le règlement des souscriptions aura lieu le 30 juillet 1990.

La note d'information, publiée au BALO du 2 juillet 1990, est disponible gracieusement, au siège de la société, service des Titres : 52, rue d'Anjou - Paris 8e et auprès de votre intermédiaire financier habituel.

Visa COB n° 90 268 en date du 28 juin 1990.

INFORMATIONS-ACTIONNAIRES :
par téléphone : 05 05 55 66 par minitel : 3615 CGEAUX

Le Monde

AFFAIRES

La crise des hôpitaux américains

Aux Etats-Unis, les grands groupes n'ont pas résisté à la baisse de la demande et aux transformations de l'assurance-maladie

LA maison Usher est tombée un mardi. Mardi 25 octobre 1989, American Medical International, deuxième chaîne américaine d'hôpitaux, avec 79 établissements dont 54 aux Etats-Unis, était rachetée par un groupe d'investisseurs (IMA Holdings Group) mené par une famille de Chicago, les Pritzker, propriétaires notamment des hôtels Hyatt, et par Harry J. Gray, ancien président d'United Technologies, grâce à un LBO (leveraged buy out) de 1,7 milliard de dollars (10 milliards de francs).

Cela n'avait pas été sans mal : les acheteurs avaient dû réviser leur offre initiale, offrir plus d'actions du nouveau groupe et obtenir des crédits supplémentaires des banques pour compenser la défaillance des *junk bonds*, les obligations de pacotille à taux élevé. En restructuration depuis deux ans, la chaîne traînait 1,3 milliard de dollars de dettes pour un chiffre d'affaires de 2,75 milliards, malgré la vente de 36 hôpitaux et la suppression de 300 emplois sur 1 200 au siège. Le réveil brutal de l'automne 1986 (on était passé de 163,8 millions de bénéfices à 97 millions de pertes) avait coûté en 1988 son siège au PDG, Martin L. Weisman, en poste depuis 1976, malgré l'annonce d'un « recentrage » de la chaîne sur la chirurgie et les soins aigus.

Harry J. Gray, promu président, annonçait aussitôt une nouvelle vague de licenciements et la vente d'actifs *« à hauteur de 1 milliard de dollars »*. Quatre mois plus tard, AMI cédait ses 14 cliniques en Grande-Bretagne au groupe français Générale des eaux pour 2,5 milliards de francs (un peu moins de 500 millions de dollars).

La vente et le démembrement progressif d'AMI n'étaient qu'un des épisodes d'un véritable retournement de l' *« industrie hospitalière »* américaine, encore inachevé. Au moment même où se constituaient les premières chaînes importantes en France, les géants américains, Hospital Corporation of America (HCA) basée à Nashville (Tennessee), Humana, à Louisville (Kentucky), AMI à Beverly Hills (Californie) et National Medical Enterprises (NME) à Los Angeles, qui, à eux seuls, avaient réuni près de la moitié de la capacité des chaînes et près de 25 % du total des lits, se disloquaient ou devaient se réorganiser en catastrophe.

Colosse aux pieds d'argile, qui, en 1985, gérait plus de 450 établissements, dont 250 détenus en propre, des Etats-Unis à l'Arabie saoudite et à Bornéo et possédait au Brésil un réseau de soins de 780 médecins couvrant un demi-million de personnes, HCA fut la première à s'effondrer. En octobre 1985, elle annonça un arrêt de la progression de ses bénéfices pour l'exercice à venir, par suite d'une baisse des admissions de 20 % en deux ans. A la Bourse, ce fut un *« bain de sang »*, selon les analystes, une panique qui fit tomber de 1,5 milliard de dollars la valeur de HCA et toucha l'ensemble de l'industrie hospitalière. D'autant qu'on avait appris que le président, Thomas J. Frist, ancien chirugien de l'armée de l'air, avait lui-même vendu 190 000 actions pour *« payer des dettes personnelles »*.

Le choix des zones

HCA décida dans un premier temps de se diversifier en se tournant vers l'assurance-maladie, avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars dès 1987. Pari perdu. Le secteur perdant encore de l'argent, les dirigeants cédèrent à leurs salariés 104 hopitaux – les moins rentables – dispersés dans 22 Etats, pour 2,1 milliards de dollars, dont 1,9 en cash. L'opération, rendue possible grâce aux exonérations d'impôts, permettait à HCA de ramener ses dettes de 3,1 à 2,1 milliards de dollars, tout en conservant 34 % des parts.

Puis Thomas Frist, qui a lui-même racheté tout le reste en mars 1989 grâce à un LBO de 4,5 milliards, s'est séparé des hôpitaux britanniques, des laboratoires d'analyses, de l'équipement hospitalier, le tout pour quelque 350 millions de dollars, en attendant les filiales australienne et brésilienne et... l'assurance-maladie : encore près de 400 millions. Mais il n'a pas encore réussi le plus gros : rééditer le « coup » de 1987 en revendant aux salariés pour 1,12 milliard de dollars 55 % des parts des hôpitaux psychiatriques.

Par suite des difficultés du marché des junk bonds, mais aussi, selon le magazine *Forbes* (1), parce que le département du travail risquait de bloquer une opération trop défavorable aux salariés.

National Medical, la plus petite des quatre grandes, avec 50 hôpitaux en propriété ou en gestion, mais complétés par un ensemble d'établissements de long séjour, de construction d'hôpitaux et d'équipements lourds, a dû aussi réviser sa stratégie après une baisse des profits en 1986 et l'échec d'une affaire en Arabie saoudite. NME a vendu 9 hôpitaux dispersés dans le Sud et en Californie, en attendant ceux de l'étranger et un « réseau de soins » à Miami, pour se recentrer sur la psychiatrie et le traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme.

Cette reconversion n'est pas achevée : depuis dix-huit mois, NME cherche à vendre sa filiale Hillhaven (349 établissements de long séjour dans 37 Etats). Celle-ci, qui réalise un tiers du chiffre d'affaires du groupe, a vu sa marge d'exploitation tomber de 76,4 millions de dollars à 44,1 millions.

Seule des quatre, Humana, la plus centralisée, semble avoir réussi son passage, grâce à l'obstination de son président David Jones qui avait fait de sa chaîne, par une politique habile d'achats et de reventes, une *« machine à faire du profit »* et le chouchou de la Bourse. Confronté à la même baisse des admissions, David Jones avait décidé, dès 1984, de développer l'assurance-maladie, mais à seule fin d'alimenter ses hôpitaux.

Il y a mis cinq ans. Le début fut catastrophique : en 1987, Humana avait dû provisionner 130 millions de dollars de pertes. David Jones concentra l'assurance-maladie sur les zones du Sud où Humana avait une forte densité d'hôpitaux (aujourd'hui 92 % de ses assurés y résident), en gérant l'ensemble de façon autonome, et réussit à décrocher des contrats avec de grandes entreprises. Résultat : depuis deux ans, l'assurance-maladie dégage des bénéfices ; elle compte actuellement près d'un million d'assurés, dont 60 % se soignent dans les hôpitaux de Humana, soit 15,5 % de leur clientèle, contre 9,3 % un an plus tôt. Quant à la chaîne, avec 256 millions de dollars de bénéfice, elle a retrouvé la forme.

Comment s'explique ce retournement ? Créées vers 1970, ou peu avant, les grandes chaînes à but lucratif avaient connu une décennie et demie de croissance ininterrompue, soutenue par le marché financier, alliant tous les types d'entreprises de santé et de services hospitaliers et extra-hospitaliers. Elles s'étaient particulièrement développées dans les Etats du Sud et du Sud-Ouest moins dotés en réseaux traditionnels. Mais avant-gardes de la *« corporate revolution »*, décrite en 1983 par le sociologue Paul Starr (2), elles incarnaient une révolution industrielle et financière qui devait s'accompagner d'une transformation de la gestion et fournir d'un océan à l'autre des soins d'une qualité identique aux hamburgers de McDonald's.

Croissance à tout prix

La modification des règles de paiement du Medicare, l'assurance-maladie des personnes âgées, dans un sens plus restrictif sur la base de *« coûts par pathologie »*, a joué un rôle décisif dans le déclenchement de la crise : *« Il y a des choses qu'on peut prévoir et d'autres non. Nous n'avons pas de contrôle sur les niveaux de remboursement. Ce que nous savons faire, c'est gérer des hôpitaux »*, faisait valoir Richard Gilleland, président d'AMI en 1989. Mais le développement de la chirurgie et des techniques de soins hors hospitalisation, la nécessité, pour les assureurs de limiter la croissance des coûts, ont contribué à réduire les admissions dans les hôpitaux, en même temps que les durées de séjour. Entre 1980 et 1985, les admissions n'ont augmenté que de 2,5 % dans les chaînes à but lucratif, tandis que le nombre de journées baissait de 3,8 %, après avoir crû de 19,6 % et 17,8 %, respectivement, au cours des cinq années précédentes. Le taux d'occupation des lits tombait de 65 % à 52 %.

En fait les dirigeants avaient donné la priorité au marketing et aux techniques financières sur l'analyse du marché et le fonctionnement des établissements. Ils ont voulu *« créer de la croissance à tout prix »*, en profitant de la possibilité légale d'inclure dans les tarifs la rémunération du capital. En fait, certains, en réévaluant les actifs qu'ils achetaient, faisaient monter la rémunération du capital au détriment de la rentabilité réelle (3).

Mais, malgré des batteries de statistiques très sophistiquées et une informatique performante, elles ont rarement réussi à contrôler les coûts. Les *« économies d'échelle »* attendues ont joué surtout sur les constructions, les achats et les équipements, pas sur la gestion du personnel, qui représente 50 % à 60 % des coûts (malgré les tentatives de Humana de créer des pools d'infirmières volantes pour réduire les effectifs). Si les grandes chaînes ont su attirer des administrateurs de haut niveau, elles ont aussi gonflé leur personnel administratif en même temps qu'elles rendaient leurs structures de plus en plus complexes.

En 1981, selon une étude de la firme de consultants Lewin et Associés, les établissements appartenant à des investisseurs n'avaient pas des prix de revient moins élevés que les autres. La crise a obligé à resserrer la gestion. Mais les chaînes ont surtout réagi en utilisant les mêmes techniques financières que pour leur développement. Elles se sont débarrassées en bloc de branches ou d'établissements moins rentables en montant des RES, et quand le marché s'est fait tirer l'oreille, elles ont quitté la Bourse.

D'autre part, elles ont eu beaucoup de mal à mettre en œuvre des changements de stratégie ou à offrir un « service complet » de santé : elles ont mal maîtrisé en particulier, l'assurance-maladie, dont le marketing s'est avéré beaucoup plus complexe que prévu. Enfin, elles se sont heurtées à une concurrence accrue. Les établissements traditionnels ou les petits groupes ont su, eux aussi, trouver accès au marché, combiner branches « lucratives » et « non lucratives », en profitant de leurs avantages fiscaux. Si bien qu'aujourd'hui selon certains experts, il y a peu de chance qu'elles accroissent à l'avenir leur part de l'« industrie hospitalière » : selon Eli Ginzberg, de l'université Columbia, *« 15 % en 1995* (la même part qu'aujourd'hui) *apparaît comme optimiste »* (4).

GUY HERZLICH

(1) 22 janvier 1990.

(2) *The Social Transformation of American Medicine*. 1984.

(3) *Harvard Business Review*, mars-avril 1989.

(4) *New England Journal of Medicine*, 22 septembre 1988.

A Philadelphie, l'exemple d'un nouveau management

A deux pas du lieu historique où on fit sonner la cloche annonciatrice de l'indépendance, le Thomas Jefferson Hospital de Philadelphie, derrière ses murs « vieille Angleterre », déploie toute la gamme des nouveaux outils de gestion avec éclat. Son hall d'accueil style hôtel de luxe revu par un designer post-moderne est tout un symbole.

Avec ses 700 lits et ses 900 médecins dont la moitié sont salariés à temps plein, cet établissement à but non lucratif réalise un chiffre d'affaires de 250 millions de dollars et dégage un bénéfice annuel de 15 millions de dollars. Une prouesse à l'heure où nombre d'hôpitaux américains sombrent dans la morosité. Signe le plus tangible de cette réussite : un taux d'occupation des lits élevé (86 %, contre 40 à 60 % pour beaucoup d'établissements).

La clé de ce succès ? Une savante démarche « entrepreneuriale ». D'abord, Thomas Jefferson a réorienté plus vite que les autres son activité vers la chirurgie de jour, qui représente aujourd'hui 40 % de ses interventions (contre 30 % en moyenne dans l'ensemble du pays). Prothèses de hanches, hernies, arthroscopies, biopsies, ablations, traitement des glaucomes, chirurgie réparatrice sont pratiqués au Jefferson Surgical Center à un rythme soutenu. *« Ce qui est fait de manière occasionnelle chez nous l'est de manière systématique ici »*, commentait un chirurgien de Clermont-Ferrand venu en visite avec un groupe de l'Union hospitalière privée : en France, la chirurgie ambulatoire ne représente que 5 à 10 % des activités hospitalières.

A Philadelphie, les patients sont systématiquement informés de la procédure. Arrivés le matin, ils sont préparés dans une cabine puis menés dans un des quatre blocs opératoires. L'intervention terminée, ils passeront une heure dans une première salle de réveil. Puis ils seront surveillés une autre heure encore dans une pièce voisine et installés sur des fauteuils avant leur sortie.

Avec la réduction de la durée des hospitalisations, la chirurgie de jour est la meilleure parade trouvée par les établissements pour faire face aux nouveaux impératifs financiers. Elle leur permet d'échapper aux tarifs par pathologie instaurés par Medicare, l'assurance-maladie pour les personnes âgées. Elle suppose une prise en charge importante du malade par la famille et par des services d'hospitalisation à domicile, que multiplient des sociétés spécialisées.

Comme des joueurs de football

Autre clé du succès de Thomas Jefferson : la notoriété des médecins. A Philadelphie, on s'arrache les vedettes du bistouri comme on s'arrache en Europe les joueurs de football. *« Encore faut-il que le chef de « département » ait de solides capacités managériales »*, ajoute Thomas Lewis, le jeune directeur de l'établissement. Le médecin fait partie d'une équipe et doit rendre des comptes à sa direction, qui recherche une adhésion à ses objectifs économiques.

Une comptabilité analytique servie par une informatique puissante permet de connaître avec précision le prix de revient de chaque service, de chaque type d'examen, de chaque « ligne », de différencier coûts directs et indirects, coûts variables et coûts fixes. Seuls 10 à 15 % des hôpitaux américains disposent aujourd'hui d'un tel outil de gestion, qui permet de véritables prévisions budgétaires par département.

Balbutiante en France, la « planification stratégique » est pratiquée à grande échelle à Thomas Jefferson. L'hôpital essaye d'attirer la clientèle de la périphérie, de cibler les meilleurs payeurs et d'attirer les meilleurs médecins pour des « lignes de produits » spécifiques : le cancer, le cœur, la neurologie, la santé de la femme, la traumatologie. Une analyse assise sur l'étude de la démographie, de l'évolution des pathologies, de l'intervention des assureurs, de la concurrence, des ressources humaines et... sur la recherche des financements : Thomas Jefferson a lancé une souscription de 68 millions de dollars pour construire un nouveau bâtiment consacré aux *« sciences de la vie »*.

Thomas Jefferson a mis au point des « messages ». D'abord en direction des médecins, premiers pourvoyeurs de malades. Vingt mille praticiens de la région reçoivent chaque année 15 publications en provenance de l'hôpital.

Ensuite vers les patients. Enquêtes téléphoniques pour évaluer l'image de l'établissement, études continues auprès des hospitalisés ont montré que, malgré une bonne « image » globale de l'établissement, les assurés hésitaient à franchir la porte d'entrée. Toute une campagne d'information s'est alors construite. Spots à la télévision, publicité dans la presse, autocollants ont incité les familles à se renseigner sur les services offerts grâce à un numéro de téléphone *ad hoc*. Résultat : très rapidement, on est passé de 6 000 à 40 000 appels induisant 16 000 consultations.

Aujourd'hui, cette campagne continue avec des opérations spéciales comme le dépistage gratuit du cancer de la prostate ou la diffusion de brochures d'information sur certaines pathologies, le patronage de manifestations culturelles, et même l'« accréditation » des restaurateurs de la ville les plus respectueux de la diététique. Simultanément, on forme le personnel – médecins compris – aux relations avec les patients.

Coût total : 1 % du budget de l'établissement. *« Attention*, prévient Trevor Fisk, responsable de ces programmes, *il ne faut pas déraper : la publicité est réglementée. Un de nos concurrents s'était vanté d'avoir tous les équipements nécessaires pour répondre à toutes les complications possibles lors d'un accouchement. C'était faux. Une mère a porté plainte pour publicité mensongère. L'hôpital a dû payer 3 millions de dollars. »* Thomas Jefferson donne la priorité à l'information.

Thomas Jefferson est l'exemple même du nouveau management hospitalier américain, pour réagir à la concurrence, aux excédents de lits (après la croissance des années 70) et aux pressions des assureurs publics et privés.

Après l'Etat fédéral, qui a institué en 1983 des tarifs limitatifs par pathologie (*diagnosis related groups* ou DRG) de remboursement pour le Medicare, les grandes entreprises, qui prennent en charge une large partie du coût des soins de leurs salariés, s'efforcent de limiter la hausse des dépenses de santé, qui a atteint 17 % en 1989 : le patronat veut mettre davantage en concurrence les assureurs et vérifier lui-même la justification des soins en constituant des banques de données sur les stratégies médicales. Les assureurs eux-mêmes ont d'ailleurs souvent pris les devants : le plus important d'entre eux, Blue Cross-Blue Shield, réseau à but non lucratif de cent millions d'assurés, a réussi à faire baisser de 40 % ses factures d'hospitalisation depuis 1983.

Résultat : l'industrie hospitalière, selon la formule américaine, est en pleine restructuration. On estime que 40 % des 6 800 hôpitaux publics et privés sont en difficulté, et 170 ont fermé leurs portes en 1988. Les établissements à but non lucratif (60 % du total) sont souvent les plus fragiles. Beaucoup ont été rachetés par des chaînes privées.

Le choix d'un créneau

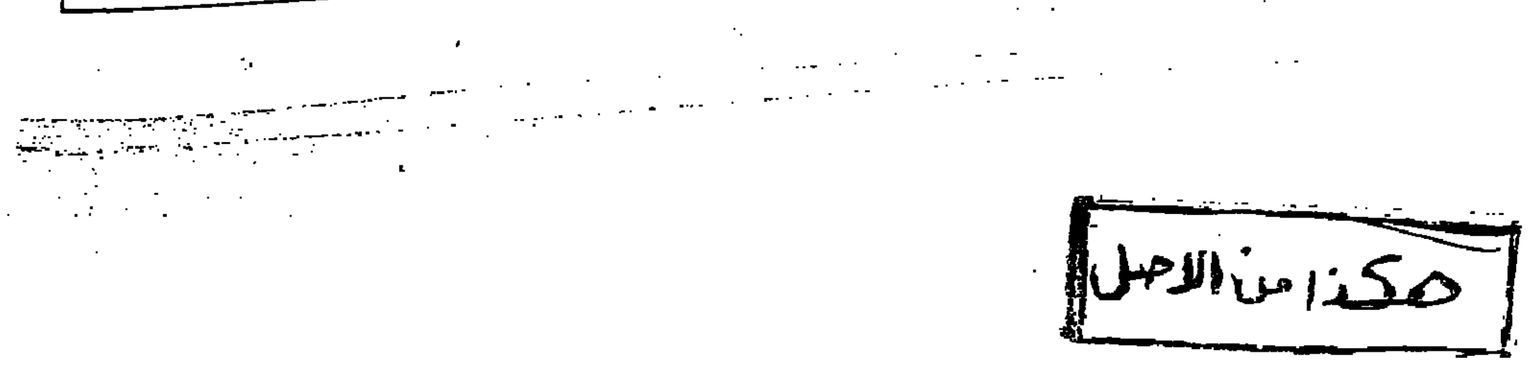
Mais face à la situation, il n'y a pas de recette unique. D'autres hôpitaux ont misé sur un créneau. C'est le cas du Seton Medical Center, aux portes de San-Francisco (Californie) dont l'institut de cardiologie s'est taillé une solide réputation dans tout l'Ouest américain. L'établissement s'est spécialisé dans les maladies cardio-vasculaires, et plus particulièrement l'angioplastie. Ses recherches pour développer cette technique et ses succès franchissent les frontières : cet institut vient de les présenter, avec l'Hôpital américain de Neuilly, à des praticiens du monde entier.

« Notre défi, c'est l'excellence », dit le PDG Elisabeth Parham, sœur de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, congrégation propriétaire de quarante établissements sur le territoire américain. Ayant acquis récemment l'hôpital français de San-Francisco, à la satisfaction de ses gestionnaires qui voyaient maintenue une filiation française, les Filles de la Charité n'ont pas hésité à le revendre au bout d'un an – car il n'entrait plus dans leur stratégie – à la Kaiser Permanente, une des plus grandes *health maintenance organisations* (HMO) américaines. *Business is business.*

Dans la même ville, le San Francisco General Hospital, établissement public où sont soignés la majorité des cas de sida de la ville, n'a évité le naufrage que de justesse. Grâce à la mise en place d'un ingénieux plan, et notamment d'une *« force d'intervention »* gérée par la municipalité : celle-ci a organisé des structures de soins gradués pour éviter au maximum l'hospitalisation des patients atteints du sida. Seuls 4 % sont hospitalisés contre 25 % à New-York. Services de soins à domicile, consultations externes, structures pour malades en phase terminale ont pris le relais. San Francisco General n'aurait pu seul les prendre en charge : établissement public, il doit d'ores et déjà compter avec un déficit de 50 % causé par l'afflux de malades non assurés ou non solvables.

Pour les mêmes raisons, beaucoup d'hôpitaux publics (10 % des hôpitaux américains) sont aussi en déficit : celui-ci n'est pas toujours aussi élevé (il est de 20 % au Big County de Los Angeles) mais constitue une véritable plaie pour les collectivités locales. Aussi des universitaires et des médecins prennent-ils position en faveur d'un système national de protection sociale à la canadienne ou à la française.

de Philadelphie :
YANNICK GUIHENEUF



Les résidences pour personnes âgées en quête de clients

Les investisseurs sont déçus, les promoteurs cherchent de nouvelles formules

APRÈS avoir lancé en fanfare des résidences locatives d'un nouveau genre pour nos grand-mères, les promoteurs modèrent aujourd'hui leur enthousiasme. Ces maisons de retraite haut de gamme – non médicalisées, mais avec des services et des parties communes spacieuses – baptisées « résidences avec services » ou « résidences-clubs », ont du mal à séduire.

Les investisseurs institutionnels, qui ont acheté ces résidences dans le but de diversifier leur patrimoine, font grise mine : la rentabilité n'est pas au rendez-vous. Ainsi la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui possède trois résidences, dont deux sont déjà ouvertes. Celle de Garches (Hauts-de-Seine), ouverte en octobre 1988, comptait encore au début de mai une quinzaine d'appartements inoccupés sur soixante-dix.

L'année de garantie locative qu'avait demandée la GMF au promoteur Kaufman et Broad étant terminée, la rentabilité est de 5 %, au lieu des 7 % prévus. Celle d'Aix-en-Provence, acquise auprès du promoteur Copra, mais sans garantie locative, en raison du prestige de la ville, a déçu aussi : début mai, plus de deux mois après l'ouverture, une quinzaine de baux étaient conclus sur les soixante-dix appartements.

Du coup, chez GMF, on fait la pause, comme à la compagnie d'assurances Axa et au Crédit agricole, qui l'un et l'autre avaient acheté une résidence pour tester le « produit ». Les Assurances générales de France (AGF), elles, ont carrément décidé de se désengager. Propriétaire de cinq résidences, la compagnie a choisi d'en revendre deux par appartements. La première, à Nice, une Castalies, réalisée par les Nouveaux Constructeurs, inaugurée fin novembre 1989, n'abritait que... deux locataires à la mi-février. Pour l'autre, à Vincennes, on n'attend même pas l'ouverture : une résidence voisine *(Liberty)* achetée par Axa à Kaufman et Broad n'était encore occupée qu'à 70 % un an après son ouverture.

Les « *zinzins* » aujourd'hui en retrait, les promoteurs eux-mêmes sont devenus prudents. La SINVIM, filiale de la Compagnie bancaire, *et la SOFAP, qui avaient* annoncé une chaîne commune, ont rompu leurs fiançailles : la SINVIM, après avoir testé à Lyon une résidence en accession à la propriété, a abandonné ; la SOFAP se contente d'achever les résidences qu'elle a déjà vendues à des investisseurs.

Des difficultés insoupçonnées

Pourtant, une clientèle semble exister : les personnes âgées de soixante ans et plus étaient *10,8 millions au 1er janvier 1990* (dont 3,8 millions de plus de soixante-quinze ans). Mais toutes ne possèdent pas les revenus nécessaires : en location, un deux-pièces en région parisienne tourne autour de 9 000 à 10 000 francs, charges et services inclus, sauf les repas.

Or les prix resteront élevés : les résidences doivent être installées en centre-ville ou dans des quartiers animés, donc dans des lieux où le foncier est cher. En outre, les charges de fonctionnement sont lourdes, en raison de l'importance du personnel.

Deuxième facteur qui réduit la clientèle potentielle : l'âge. Les résidents, en majorité des femmes seules, sont beaucoup plus âgés qu'on ne s'y attendait : la moyenne se situe entre soixante-quinze et quatre-vingts ans. Les personnes âgées mettent très longtemps à se décider à quitter leur appartement pour une résidence avec services, même confortable.

Dans telle ville de province, raconte un promoteur, une personne a dû être relancée dix-sept fois avant de signer son bail. S'installer dans une résidence apparaît comme une perte d'autonomie et une renonciation à la vie avec des personnes d'âges différents. Il faut souvent « *un événement rompant l'équilibre de vie* » (décès du conjoint, sentiment d'insécurité, éloignement des enfants...) pour qu'on s'y résigne. Et encore, après recherches, on renonce souvent, si l'on en croit une étude de la SINVIM. Ou alors, c'est pour entrer directement dans une résidence médicalisée.



Enfin, beaucoup de promoteurs n'ont pas soupçonné les efforts de commercialisation qu'exige un tel « produit » par rapport à des appartements ordinaires, non pour « remplir » la résidence dès le jour de l'ouverture, mais pour arriver simplement, selon Kaufman et Broad, à 40 % ou 50 %, et à placer la totalité des logements dans un délai de un à deux ans.

Prix élevés, clientèle potentielle difficile à appréhender, nécessité d'une commercialisation très « pointue » : comment expliquer alors que le même produit marche mieux en accession à la propriété ?

Deux promoteurs, COGEDIM (Paribas), avec les Hespérides (28 résidences ouvertes, soit 2 272 appartements), et Hervé Picot, avec les Jardins d'Arcadie (24 résidences, 2 851 appartements) ont réussi à vendre malgré des prix élevés pouvant atteindre plusieurs millions de francs, notamment en région parisienne, et des charges de fonctionnement comparables à celles d'une résidence locative (de 3 100 à 3 700 francs par mois, tout compris, pour un deux-pièces).

La recette ? La formule de l'accession à la propriété elle-même : les résidents sont un peu plus jeunes qu'en location (soixante-dix ans en moyenne). Surtout, l'antériorité, qui confère un savoir-faire dans la commercialisation, une notoriété au produit, et a permis à ces promoteurs d'occuper le terrain.

Aujourd'hui, les résidences en copropriétés elles-mêmes rencontrent parfois des difficultés. A Angers, Hervé Picot et COGEDIM, qui avaient lancé en même temps deux résidences, ont dû mettre leur puissance en jeu pour arriver à vendre tous les logements. A Grasse, dans les Alpes-Maritimes, une résidence d'Hervé Picot comptait encore 25 appartements disponibles au début de 1990 sur les 112 livrés deux ans plus tôt ; Homelife, filiale française du britannique McCarthy et Stone, numéro un de la résidence troisième âge outre-Manche, n'avait vendu que 7 *appartements sur 37 un peu plus* d'un an après l'ouverture. Explication d'Hervé Picot : « *La vue est magnifique, mais notre terrain est excentré.* » Chaque ville est un marché spécifique, qui ne dépend pas forcément de la taille de la commune. Homelife, pour sa part, met en cause sa méthode de commercialisation.

Services à la carte

Résultat : les promoteurs cherchent *maintenant à modifier* leurs formules et à réduire les prix pour élargir la clientèle. Picot veut jouer sur le prix d'achat en développant le bail à construction, qui permet de réduire de 25 % environ le prix initial.

Le système, inauguré à Angers, et actuellement généralisé en province, repose sur la séparation de la propriété des murs et du sol. L'acheteur paie moins au départ, mais, pendant vingt ans, il verse un loyer à la société, qui reste pendant ce temps propriétaire du terrain. Homelife envisage quelques aménagements à son système de « *service minimal* » – alarme dans chaque chambre, recours à un traiteur extérieur pour éviter le restaurant – qui ramène le personnel de la résidence à deux personnes, au lieu d'une vingtaine dans une résidence classique, et les charges à 500 francs par mois pour un studio, de 700 à 900 francs pour un deux-pièces.

Les plus embarrassés sont les promoteurs qui espéraient jouer sur les deux tableaux, location et accession à la propriété, selon les villes, comme Copra, avec Villa Corese, ou le GFF, avec les Thébaïdes. Certains ont déjà choisi. SEERI a abandonné la copropriété qu'elle avait pensé tester à Cholet.

Les Nouveaux Constructeurs ont renoncé à la location classique, pour tester une formule « hôtelière » (studettes et studios *meublés de 18 ou 30 m² à 7 500 ou* 10 000 francs par mois, charges et repas compris). Ils entendent économiser sur le foncier – en ne construisant que là où les municipalités consentent un effort sur le prix du terrain – sur la surface des appartements et sur les services (« *les nappes n'ont pas besoin d'être en tissu, ni les verres en cristal* »).

D'autres veulent réduire le prix des services grâce à des formules « à la carte ». Actuellement, en effet, l'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, ne paie pas les repas, mais doit participer aux charges de *service du restaurant ou* des autres parties de la résidence (bibliothèque ou salle de bridge, par exemple), qu'il les utilise régulièrement ou non.

CAPRI (Caisse des dépôts) cherche ainsi à relancer la Symphoniale, livrée en avril 1989 à Bordeaux, dont 17 appartements seulement sur 63 étaient loués à la mi-mai 1990, en rendant les services facultatifs et en les ouvrant sur l'extérieur (par exemple, le restaurant pour des repas d'affaires) et en aménageant des salles de séminaire. La SEERI compte faire de même pour les restaurants de ses résidences. Cette ouverture, tout en abaissant le coût des charges, permettrait d'atténuer l'image de ghetto de luxe qu'ont encore ces résidences dans l'opinion.

DANIELLE ROUQUIÉ



AFFAIRES

La thalasso au fil de l'eau

La thalassothérapie bouillonne : près d'un demi-million de Français l'auraient déjà essayée. Mais la multiplication des établissements met en danger l'équilibre de leur gestion

LE 1er juillet, le groupe Pelège ouvre à Pornic son premier centre de thalassothérapie ; le 16 juillet le groupe Accor inaugure celui qu'il achève à Dinard ; le 6 août, la création de Châtelaillon-Plage devient opérationnelle. Quand on sait que, depuis le début de l'année, se sont ouverts Port-Crouesty, Belle-Ile-en-Mer et Talacap-Camargue aux Saintes-Maries-de-la-Mer, on ne peut que s'interroger sur l'avenir de ces centres thérapeuthiques. Leur multiplication soudaine met en danger leur gestion.

Pour le moment, ce marché, en pleine évolution, pavoise. Plus de 30 % d'augmentation en dix ans. Les 120 000 curistes actuels seront 200 000 en l'an 2000. Des centres s'ouvrent sur toutes les côtes françaises. On parle de dix créations nouvelles l'année prochaine, de quarante à l'horizon 1992. A croire que la France entière va, dans les années qui viennent, se plonger dans les bains bouillonnants.

Curieusement, l'actuel développement de la thalassothérapie est un phénomène français. Quand Louison Bobet découvre, à Roscoff, les qualités du milieu marin pour résorber les accidents musculaires, il comprend vite l'intérêt que pourraient susciter de tels établissements dans une clientèle qui traîne derrière elle des traumatismes physiques sans souhaiter se soigner dans un centre hospitalier et un mal-être de société qui commence à apparaître. En ouvrant Quiberon, avec un équipement hôtelier de classe internationale, il transforme la rééducation en activité de plaisir. Le patient n'est plus un malade mais un client qui trouve soins et exercice dans un environnement agréable.

Le succès d'abord de curiosité puis de conviction qui fait la réussite de Quiberon n'est pas tout de suite suivi. C'est à peine si bon an mal an un nouveau centre s'ajoute à ceux qui existent déjà et dont un nombre important restent encore attachés à la rééducation fonctionnelle. En 1986, on compte vingt-deux centres, dont certains ne traitent vraiment que les séquelles de traumatismes. En 1987, on assiste à l'ouverture du centre de thalassothérapie de La Grande-Motte, en 1988, à celui de La Baule. La progression reste équilibrée. Mais voilà qu'en 1989, s'ouvrent ceux de Caen-Ouistreham, de Saint-Jean-de-Monts, des Sables-d'Olonne, d'Anglet, de Saint-Jean-de-Luz et Thalazur à Antibes. 1990 est à peine commencé qu'est inauguré, sous la direction de Jean Bobet, le « paquebot de la forme » à Port-Crouesty, dans le Morbihan. Les investissements récents donnent le vertige : 140 millions de francs à Port-Crouesty, 100 millions à Pornic, 80 millions à Dinard, 50 millions à Châtelaillon-Plage.

Les aides bancaires se raréfient

Derrière la plupart de ces réalisations se profilent des groupes financiers tels Thalassa d'Accor qui, après avoir repris Quiberon et Porticcio puis Carnac et Le Touquet, a créé l'Institut des sables aux Sables-d'Olonne, achève Dinard avant d'entreprendre Oléron, Sperone en Corse-du-Sud et de se tourner vers l'étranger, avec des études en Espagne, au Portugal, en Italie et une réalisation au Japon avec la chaîne hôtelière Seibu. Le groupe Royal-Monceau, après avoir créé le centre de Biarritz, confirme, quant à lui, sous la direction de Jean Bobet, sa volonté de haute qualité en investissant dans Port-Crouesty. Thalacap, groupe à tendance régionale, responsable du centre de Cap-d'Agde, constructeur de celui des Saintes-Maries-de-la-Mer, envisage, de son côté, au-delà de ses résidences touristiques, de créer un centre de thalassothérapie à Banyuls.

Enfin, nouveau venu dans ce domaine, Pelège ouvre Pornic cette année, et conforte, avec la Société des laboratoires Phytomer, ses projets du côté de Menton. Quant à Bouygues, qui a participé à l'élaboration de Hélienthal à Saint-Jean-de-Luz, et à Dumez, constructeur de Châtelaillon, ils ne semblent pas, pour l'instant, aller au-delà de ces réalisations.

Le Crédit d'équipement des PME, dont le chargé de mission Gérard Rouzade suit avec intérêt cette progression, appuie un grand nombre de ces dossiers. Les aides bancaires, celles des PME, du Crédit agricole ou du Crédit national, autrefois faciles à trouver, se raréfient maintenant par prudence.

Devant cette prolifération, la profession commence à se sentir moins enthousiaste. D'autant plus qu'il est difficile de suivre et de comprendre des chiffres que personne ne donne avec une très grande clarté. D'abord, sont allègrement confondus le développement du nombre des curistes et celui des jours-cures. Responsable de l'institut marin Rock Roum de Roscoff, véritable pionnier de la thalassothérapie, le docteur Van Vooren bougonne, sceptique : *« On vous parle d'augmentation extraordinaire des curistes, mais autrefois, quand la thalassothérapie n'était que rééducative, les cures se déroulaient sur trois semaines. Aujourd'hui, un curiste vient dix jours au grand maximum, le plus souvent six, quand ce n'est pas que le temps d'un week-end. Pour remplir les établissements existants et ceux qui vont être construits, il faudrait multiplier la clientèle par trois d'ici à 1992. »* Or celle-ci n'augmente que de 8 000 curistes par an, ce qui justifierait éventuellement la construction de deux centres annuellement, mais non de six ou sept. Ces 8 000 curistes, qui viennent moins longtemps, ne se retrouvent plus répartis sur vingt centres, mais sur trente, et bientôt sur quarante. Si bien que le nombre des journées-cures qui détermine le chiffre d'affaires, lui, n'évolue que très peu.

La construction d'un établissement de cure passe par des exigences médicales et des critères sociologiques qui en augmentent les prix de revient. Pour être efficace et reconnue apte aux soins médicaux, l'eau de mer doit être pompée en des endroits précis, et parfois très loin au large, à l'abri des pollutions et des remous. Les piscines, les cabines de soins, les douches (les Français aiment beaucoup les douches alors que les Italiens sont, eux, friands de boues !) demandent de grands travaux et une lutte continuelle contre la corrosion et l'ensablement.

Le personnel médical de qualité et le personnel de soins imposent une gestion d'un coût élevé. Quand on sait que la journée de cure s'élève de 300 F à 350 F en moyenne pour quatre soins (plus bas ce n'est pas rentable et plus haut le public ne suit pas), qu'un établissement ne peut guère recevoir plus de 1 800 clients, à neuf journées de cure cela donne 16 200 journées-cures par an. Donc un chiffre d'affaires qui, obéré par des annuités d'emprunt, devient vite difficile à rentabiliser.

Espaces forme et centres de santé

Quant au public, il est là. Mais malgré une certaine progression son nombre n'est pas indéfiniment extensible. D'autant plus que la thalassothérapie s'est ajointe presque délibérément un équipement hôtelier assez uniforme « trois étoiles » avec même quelques tendances « quatre étoiles ». On se veut de « haut de gamme » et sa connotation « luxe » l'empêche de s'ouvrir sur une clientèle plus large.

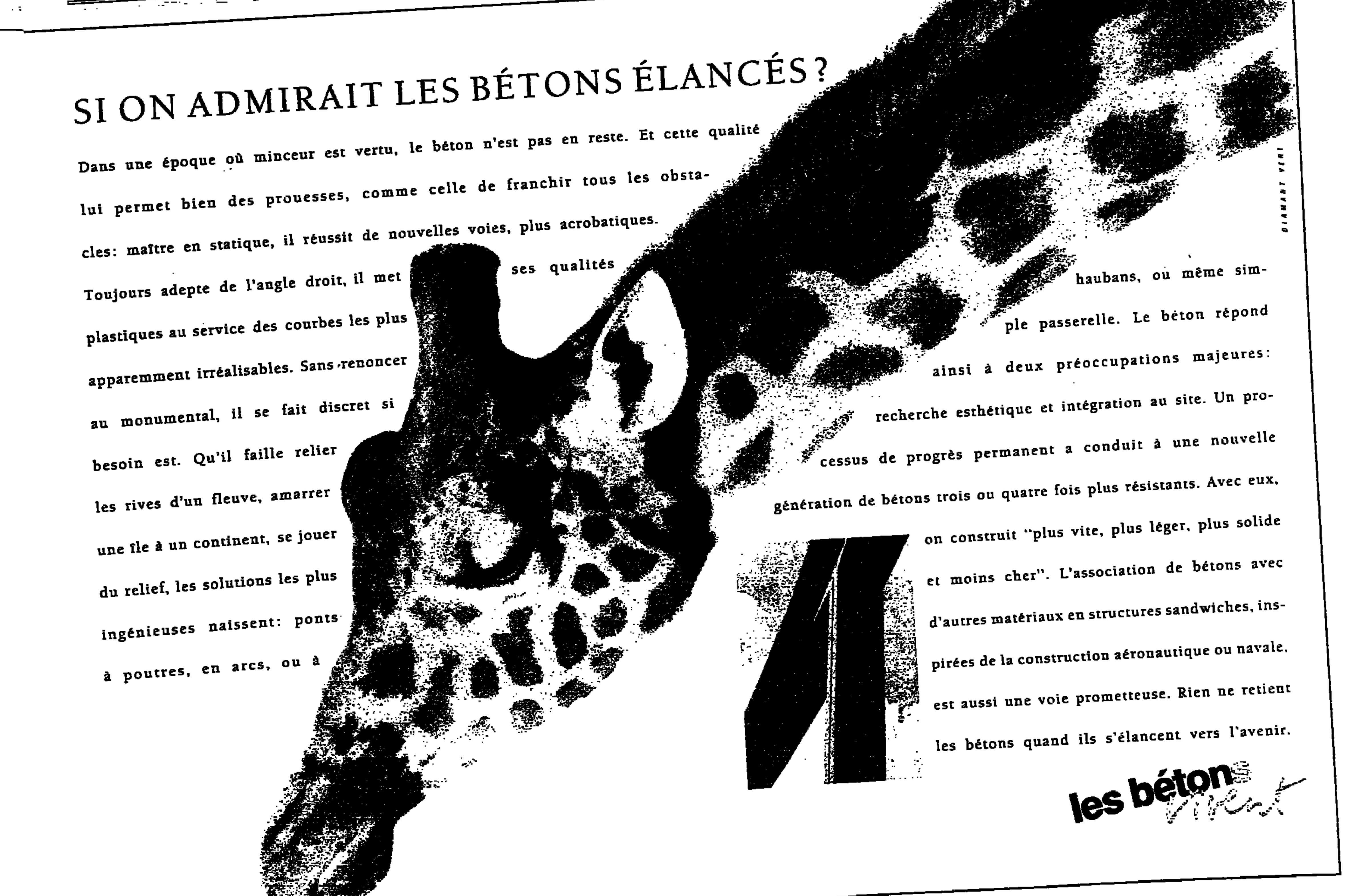
Le groupe Accor avec quelques hôtels Bis implantés çà et là en complément de « trois ou quatre étoiles » semble avoir compris qu'un autre public pouvait s'intéresser à ces soins. Mais seul le groupe Campanile-Envergue qui ouvre un centre à Saint-Cast fin 1991 choisit délibérément le « deux étoiles » avec la chambre à 300 F, et le repas diététique à 80 F. C'est pourtant, à part la clientèle étrangère italienne ou allemande friande de soins « naturels » et qui ne dispose pas d'instituts de thalassothérapie dans son pays, la seule possibilité d'élargir le champ de prospection. Comme il est déconseillé, voire dangereux, de diminuer l'investissement dans les installations de soins, c'est seulement avec la baisse du forfait hôtelier qu'il sera possible de modérer le prix de revient de la journée-cure et de le rendre attractif à une nouvelle clientèle. Avec, peut-être, l'ouverture de ces « espaces forme » qui se multiplient, lieux en marge des établissements de soins, non médicalisés, et qui, avec piscines et jakusi, permettront à un autre public de se détendre sans subir des traitements parfois énergiques.

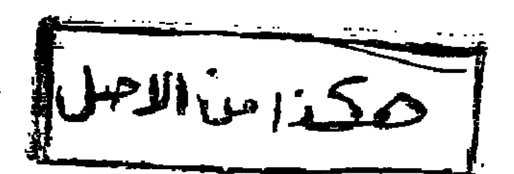
La remise en forme, si fortement médiatisée, va trouver ses limites. On se demande alors ce qui déterminera le choix pour un établissement plutôt que pour un autre. On pourrait dire, comme pour l'hôtellerie, *« d'abord l'emplacement, puis l'emplacement et enfin l'emplacement »* ! C'est probablement vrai. Le site, l'environnement restent déterminants ainsi que la vie de la station. Aussi les maires de petits ports de pêche, à qui des promoteurs immobiliers promettent un centre de thalassothérapie pour animer leur bourg et créer des emplois, ont intérêt à ne pas trop rêver. Rares sont les curistes qui ne cherchent pas un endroit déjà connu pour leur cure. Quant aux soins, si dans un premier temps le mouvement médiatique joue, si d'entendre parler d'un centre fait que l'on est tenté d'y aller, ensuite, la qualité l'emporte.

Le bouche-à-oreille devient plus important que la publicité. D'ici à quelques années une sélection va se réaliser. Les stations qui apportent la qualité des soins et la qualité de l'environnement des soins, seules, parviendront à se maintenir voire à se développer.

La prolifération des établissements crée déjà des problèmes graves. A cela vont s'ajouter certains « centres de santé », hôtels avec équipements sportifs de haut niveau intégrés, qui pour la première fois proposent la remise en forme sans aucun rattachement à un phénomène naturel comme l'eau thermale ou l'eau de mer. Quand on sait que les cures de remise en forme des stations thermales n'ont jamais dépassé 3 000 à 4 000 curistes par an, il n'est pas anormal d'envisager un avenir difficile pour la thalassothérapie. A trop compter sur la santé du public, ce sont les établissements de cure qui risquent de tomber malades.

MARYSE DUFAUX





MARCHÉS FINANCIERS

Un rapport de M. Douyère (PS)

Le Parlement pourrait se saisir de la réforme des caisses d'épargne

M. Raymond Douyère, député PS de la Sarthe, a estimé mercredi 4 juillet, à l'occasion de la présentation à la presse de son rapport consacré à l'application de la loi de juillet 1983 sur les caisses d'épargne, que la législation sur le réseau d'épargne Ecureuil devrait être *« toilettée »*.

Après avoir pris acte des conclusions du rapport MacKinsey (*le Monde* des 8 et 30 juin), M. Douyère a estimé que les fonctions financières devraient être exercées par une caisse centrale unique contrôlée à 51 % par le réseau Ecureuil et à 49 % par la Caisse des dépôts au lieu de deux comme les deux institutions financières en ont convenu.

Le député de la Sarthe a indiqué que le rapport allait être remis aux pouvoirs publics qui *« auront à prendre leurs responsabilités »*.

La déposition d'un projet de loi précisant les relations entre la Caisse des dépôts et le réseau Ecureuil irait cependant à l'encontre de la volonté des parties concernées – soucieuses d'éviter une politisation excessive – autant que celle du gouvernement.

REPÈRES

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nette progression de l'excédent de la RFA

En mai, l'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a atteint 12 milliards de deutschemarks (40,2 milliards de francs), soit une augmentation de 13,2 % par rapport à la même époque l'an dernier, selon les statistiques fédérales publiées mercredi 4 juillet.

En avril, l'excédent s'était élevé à 7,6 milliards de deutschemarks (25,5 milliards de francs). La forte croissance de l'excédent enregistrée en mai est attribuée à une baisse de 2,4 % de la valeur des importations (à 43,7 milliards de deutschemarks) par rapport au mois précédent. Les exportations, qui ont atteint 55,8 milliards de deutschemarks, sont plus élevées qu'en avril, sans pour autant atteindre le record historique de 60,9 milliards enregistré en mars.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Forte hausse prévue en 1990 et 1991

Les investissements dans l'industrie concurrentielle devraient progresser en France et cette année de 14 % à 15 % en valeur, soit 10 % à 11 % en volume, selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE. Les chefs d'entreprise interrogés en juin n'ont pas modifié leurs prévisions optimistes du mois de mars. C'est l'automobile qui reste le secteur le plus dynamique, malgré une légère correction à la baisse de ses projets.

Les premières prévisions pour 1991 – encore fragiles, prévient l'INSEE – font état d'une hausse réelle de 9 % à 10 % de l'investissement dans l'industrie concurrentielle, qui représente 35 % du total de l'investissement productif en France.

RÉSERVES DE CHANGE

Légère diminution en mai

En mai, les avoirs officiels de change de la France ont très légèrement diminué, a annoncé le ministère de l' économie mardi 3 juillet. Ils se sont élevés à la fin du mois à 359,1 milliards de francs contre 359,5 milliards à la fin avril, soit une baisse de 400 millions de francs. Les avoirs en or et en écus n'ont pas varié, à 196,7 et à 50,9 milliards respectivement, alors que ceux en devises ont diminué de 421 millions de francs, à 96,6 milliards.

SALAIRES

Augmentations sensibles au premier trimestre

L'indice de salaire mensuel brut de base a progressé de 1,7 % dans le secteur privé et de 4,4 % dans le secteur public (mais en intégrant les mesures d'apurement de l'accord 1988-1989) au cours du premier trimestre 1990, indique une note de l'INSEE publiée le 4 juillet. Au cours de la même période, la hausse des prix en glissement a été de 0,9 %.

En excluant les rappels intervenus au titre des années précédentes (augmentation générale 0,5 % et un point d'indice au 1er janvier versés au 1er avril), la progression du traitement des fonctionnaires atteint 1,7 % entre janvier et avril. Dans le secteur privé, la hausse du salaire mensuel brut de base est de 4,9 % sur un an. *« Cette forte progression,* commente l'INSEE, *est en partie due au calendrier des relèvements salariaux »* qui, depuis quelques années, se concentrent en début d'année.

□ **M. Delmas-Marsalet a été élu à la présidence du groupe des Banques populaires.** – M. Jacques Delmas-Marsalet, conseiller d'Etat, a été élu mardi 4 juillet président des Banques Populaires, le sixième groupe bancaire français. Agé de cinquante-quatre ans, M. Delmas-Marsalet est entré au Conseil d'Etat en 1963. Onze ans plus tard, il a été détaché au commissariat général au Plan avant de rejoindre la direction du service de la législation fiscale au ministère de l'économie. En janvier 1983, il était nommé directeur-général adjoint chargé des activités bancaires et financières de la Caisse des dépôts et consignations. Il succédera à M. Jean Martineau une fois que sa désignation aura reçu l'agrément du ministre de l'économie.

NEW-YORK, 4 juillet

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le mercredi 4 juillet pour la célébration de l'Independence Day.

Le gouvernement soviétique crée un marché financier

Le gouvernement soviétique vient d'adopter plusieurs mesures sur les sociétés anonymes par actions et sur les titres, qui permettent la mise sur pied d'un marché financier assez rapidement. Ce sont les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, qui rapportent cette nouvelle.

« Personne n'a le droit de refuser l'enregistrement de sociétés anonymes si les actionnaires jugent utile de créer une entreprise commune », précise la directive gouvernementale. Aussi bien les personnes juridiques que les particuliers soviétiques ou étrangers peuvent être membres des sociétés anonymes, qui peuvent porter sur n'importe quelle activité économique autorisée par la loi.

Les entreprises peuvent prévoir d'émettre des actions privilégiées, qui donnent la priorité à la distribution de dividendes, mais leur nombre est limité à 10 % du capital, Le gouvernement soviétique n'emploie du reste pas le mot de capital mais lui a substitué l'expression *« fonds de statut de la société »*. Les particuliers ne peuvent posséder que des actions nominatives, dont le nombre au nom de chaque actionnaire est enregistré par la société anonyme.

En ce qui concerne les titres, le gouvernement prévoit l'émission d'obligations sur des emprunts d'Etat ou des emprunt locaux, ainsi que d'obligations sur les entreprises. Ces obligations pourront être nominatives ou au porteur, offrir des intérêts ou non et circuler librement ou non. Le marché des titres comprendra également des obligations du Trésor, des certificats de la Caisse d'Epargne et des billets à ordre. – *(AFP.)*

LONDRES, 4 juillet ⬇

Baisse

La publication de plusieurs nouvelles médiocres pour les sociétés britanniques ainsi que les risques que fait encourir la force du sterling aux entreprises exportatrices, ont pesé mercredi 4 juillet sur la Bourse de Londres.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en retrait de 16,2 points par rapport à la clôture de la veille, à 2 355,5. Le volume des échanges a été modeste à 351 millions d'actions contre 450 millions mardi.

Le groupe minier Rio Tinto Zinc a plongé après une révision en baisse des prévisions de bénéfices calculées par les analystes de Barclays de Zoete et UBS Phillips and Drew. A l'ingénierie, Hawker Siddeley a reculé dans l'anticipation d'une révision semblable de ses perspectives.

General Electric Company a perdu du terrain après des commentaires acides de la presse sur ses résultats.

Certains groupes de magasins victimes d'importants dégagements mardi, tels que Burton Group ou Body Shop International, ont regagné du terrain.

PARIS, 4 juillet ⬇

Nouveau recul

Une fois de plus la Bourse revient cette année à la case départ. Jeudi, la séance était encore mauvaise dans un marché sans affaires.

En repli de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait en début d'après-midi 0,75 %, retrouvant ainsi son niveau du 1er janvier.

Les incertitudes concernant aussi bien les résutats des sociétés en 1990 que l'évolution des taux d'intérêt démoralisent les investisseurs les plus audacieux, estiment les experts.

Les institutionnels ne font rien, les étrangers non plus. Ces derniers s'intéressent actuellement. aux marchés américain ou allemand.

La première tranche de l'emprunt allemand pour la RDA s'étant bien placée, les milieux financiers espèrent une petite détente des taux d'intérêt à court terme en Allemagne, qui pourrait se répercuter en France. Certains espèrent que cette détente interviendra à la fin du mois ou en ao0t.

Les nombreux appels à l'épargne publique mettent également à l'épreuve les capacités d'absorption du marché ces dernières semaines.

Le volume des affaires est donc faible. Les premiers départs en vacances jouent également contre le marché qui manquait par ailleurs d'indications en provenance des Etats-Unis. Le marché américain était fermé le 4 juillet en raison de la fête nationale.

Les hausses étaient peu nombreuses et sans grande signification. Les écarts à la baisse les plus importants se situaient entre 3 et 5 %. Salomon a continué à baisser. BHV, qui était bien orienté la veille, a également cédé du terrain.

En début de journée, le MATIF était plutôt bien disposé.

TOKYO, 5 juillet ⬇

Faiblesse en clôture

Des prises de bénéfice en fin de journée ont effacé les gains initiaux enregistrés jeudi en début de séance à la Bourse de Tokyo.

En hausse de 98,09 yens à l'ouverture, l'indice Nikkei cédait en définitive 94,25 yens soit 0,3 % à 32 351,67 yens.

Le Nikkei avait gagné 31,32 yens mercredi. Les échanges ont porté en fin de matinée sur 260 millions de titres contre 320 millions d'actions mercredi matin et 500 millions pour l'ensemble de la journée mercredi.

Après trois séances de hausse, les prises de bénéfice n'ont pas surpris les boursiers. En début de journée, le marché avait été néanmoins soutenu par des programmes d'achats liés à l'indice.

VALEURS	Cours du 4 juillet	Cours du 5 juillet
Akai	1 020	1 020
Bridgestone	1 520	1 510
Canon	1 870	1 880
Fuji Bank	2 600	2 620
Honda Motors	1 750	1 760
Matsushita Electric	2 150	2 150
Mitsubishi Heavy	1 010	995
Sony Corp.	8 750	8 740
Toyota Motors	2 280	2 290

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La troisième mort de Lip : Rectificatif.** – Dans l'article paru dans *le Monde* du 26 mai, l'avant-dernier paragraphe entretenait une certaine confusion en laissant croire que M. Fred Lip portait une part de responsabilité dans la faillite de l'entreprise créée par son arrière-grand-père en 1822. En fait, quand au printemps 1973 la fameuse « affaire Lip » éclata, qui devait mener la société au désastre, M. Fred Lip avait déjà, trois ans auparavant, vendu la majorité du capital à la firme suisse Ebauches SA (ex-groupe ASUAG devenu, après bien des péripéties, la SMH-Société suisse de microélectronique et d'horlogerie). *« Je ne participais plus à la direction générale et aux délibérations de son conseil d'administration »*, nous précise M. Fred Lip.

□ **Informatique financière : la Société générale prend 6,5 % de Concept SA.** – *A la faveur* de la prochaine augmentation de capital de Concept SA, la Société générale a confirmé avoir pris une participation de 6,5 % après avoir cédé à celle-ci les 10 % qu'elle détenait dans sa filiale CCMC, spécialisée dans l'informatique de gestion des PME et PMI. Concept SA détient désormais 80 % de CCMC. En 1989, Concept SA a réalisé un bénéfice net part du groupe de 90,5 millions de francs pour un chiffre d'affaire de 2,298 milliards de francs.

□ **Primistères passe entre les mains de Boros, Worms reste actionnaire.** – La société Boros, *via* Ma Société métallurgique de Douarnenez, vient d'acquérir 85 % du capital de Primistères pour 261,6 millions de francs, ont indiqué lundi 2 juillet la Banque Worms et la société Boros dans un communiqué commun. La Société métallurgique de Douarnenez est détenue à 70 % par Boros, société holding à caractère familial, qui possède également la société Raynoird, leader de la grande distribution pour la Guyane et les Antilles françaises. Les 30 % restants de la Société métallurgique de Douarnenez sont détenus par la Banque Worms. Moins de deux ans après la dernière restructuration du capital, le groupe Primistères voit de nouveau un changement de son actionnariat. Avant l'arrivée de Boros, le capital de Primistères était détenu par le négociant de boissons SPAD, la Banque Worms et le groupe Promodès avec chacun 19,92 % et l'homme d'affaires Gaith Pharaon avec 32,43 %.

□ **Cap Sesa obtient la réalisation du réseau Artère d'EDF.** – Cap Sesa, la société de services informatiques, filiale de Cap Gemini, va réaliser le réseau de téléconduite Artère d'EDF, qui doit permettre de commander et de contrôler à distance la production et le transport d'électricité à travers la France. Cap Sesa sera chargée de la maîtrise d'œuvre et de la mise en place de ce réseau qui représente un marché global de 350 millions de francs. Le réseau Artère (Architecture et téléconduite de réseau) devra, selon le cahier des charges établi par EDF, assurer en temps réel le transport de l'ensemble des informations sur l'état du réseau électrique et fournir des télécommandes et des télémesures nécessaires pour l'acheminement de l'énergie et la régulation de la production des centrales.

□ **Bongrain détient près de 54 % du capital des Fromageries Paul Renard.** – La société Bongrain Europe, filiale de Bongrain, a annoncé détenir directement et indirectement 53,83 % du capital des Fromageries Paul Renard, selon un avis de la Société des Bourses françaises (SBF). En avril dernier, M. Jean-Noël Bongrain et la société Bongrain Europe SA avaient pris le contrôle des Fromageries Paul Renard dans le cadre d'une cession de bloc.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	436	433	IN2	300	300
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	138
B.A.C.	229	229	Loca investis.	315	315
B. Demachy Ass.	576	576	Locamic	138	135
Bqe Tarneaud	180	180	Matra Comm.	196 30	191 50
B.I.C.M.	845	845	Métal.Minière	229	222
Boiron (Ly)	372	371	Molex	232	230
Boisset (Lyon)	252	245	Navale-Delmas	1263	1252
Câbles de Lyon	3545	3517	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1085	1089	Om. Gest. Fin.	576	578
Calberson	515	510	Presbourg	97 80	104 80 d
Cardif	682	705	Présence Assur.	540	542
C.E.E.	353	353	Publ.Filipacchi	718	720
C.E.G.E.P.	280	280	Razel	668	687
C.F.P.I.	266	269	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Ciments d'Origny	750	741	St-H. Matignon	259	259
C.N.I.M.	1323	1310	S.C.G.P.M.	634	650
Codetour	300	300	Segin (Li)	342	330
Comareg	359 80	357	Select Invest (Ly)	102 50	99 50
Conforama	1105	1112	Serbo	510	510
Creeks	395 10	405	S.M.T. Goupil	230	216 40 o
Dafsa	210 50	....	Sopra	215	215
Dauphin	712	724	Supra	200	....
Desquenne et Giral	270	268 10	TF1	305 10	306
Devanlay	1320	1287	Thermador H. (Ly)	312	316
Deville	490	490	Unilog	203	197
Dolisos	174 50	174	Union Fin. de Fr.	473	474
Editions Belfond	297 90	300	Viel et Cie	179	177
Elysée Invest.	15 80	15 70	Y. St-Laurent Groupe	1056	1053
Europ. Propulsion	400	402			
Finacor	198	198			
Géronor	835	....			
GFF (group.fon.f.)	455	458			
Grand Livre	470	....			
Gravograph	264 80	251 10			
Guintoli	1143	1140			
I.C.C.	285	287			
IDIA	369	365			
Idianova	163	163			
I.M.S.	1330	1348			

Marché des options négociables le 4 juillet 1990

Nombre de contrats : 18 253

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	680	–	25	–	–
CGE	600	52	–	7,50	–
Elf-Aquitaine	680	25	–	30	–
Eurotunnel SA-PLC	50	2,70	5,20	5,10	6
Euro Disneyland SC	110	2,50	–	–	–
Havas	637	27	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	26	–	16	–
Michelin	130	1,20	2,50	27	29
Midi	1 200	136	–	–	–
Paribas	640	–	–	16,50	–
Pernod-Ricard	1 167	–	–	19,50	–
Peugeot SA	800	27,50	57	41	45
Rhône-Poulenc CI	440	38	–	–	–
Saint-Gobain	560	–	–	14	–
Source Perrier	1 700	9,10	–	2,20	–
Société générale	560	25	–	–	–
Suez Financière	440	15	–	17	–
Thomson-CSF	130	2,60	6,20	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 juillet 1990
Nombre de contrats : 35 265

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	102,50	102,62	102,60
Précédent	102,58	102,70	102,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,15	1,72	0,66	1,08

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5365 ⬇

Le dollar était en légère baisse jeudi 5 juillet à Paris, après avoir connu une petite poussée de fièvre sur les marchés asiatiques à cause d'inquiétudes quant à l'avenir de M. Gorbatchev. A Paris, le billet vert valait en milieu au fixing 5,5365 francs, 1,6498 deutschemark et 150,35 yens.

FRANCFORT	4 juillet	5 juillet
Dollar (en DM)	1,6450	1,6498
TOKYO	**4 juillet**	**5 juillet**
Dollar (en yens)	150,30	151,00

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 juillet) ...... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (4 juillet) ...... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	3 juillet	4 juillet
Valeurs françaises	98,30	97,50
Valeurs étrangères	95,20	95,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	543,90	543,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 031,98	2 015,93

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 juillet	4 juillet
Industrielles	2 911,63	Clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	3 juillet	4 juillet
Industrielles	1 894,70	1 881,10
Mines d'or	181,30	183,40
Fonds d'Etat	79,39	79,34

TOKYO

	4 juillet	5 juillet
Nikkei Dow Jones	*32 445,92*	*32 351,67*
Indice général	2 363,35	2 362,04

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5520	5,5550	+ 76	+ 85	+ 153	+ 165	+ 482	+ 503
$ can.	4,7759	4,7826	– 164	– 136	– 293	– 259	– 746	– 663
Yen (100)	3,6805	3,6837	+ 72	+ 86	+ 148	+ 163	+ 421	+ 457
DM	3,3567	3,3595	+ 46	+ 62	+ 93	+ 110	+ 257	+ 298
Florin	2,9825	2,9850	+ 44	+ 57	+ 85	+ 100	+ 240	+ 265
FB (100)	16,3102	16,3286	+ 32	+ 154	+ 90	+ 245	+ 503	+ 851
FS	3,9714	3,9750	+ 17	+ 38	+ 44	+ 70	+ 213	+ 265
L (1 000)	4,5771	4,5833	– 60	– 24	– 118	– 66	– 296	– 225
£	9,8909	9,9018	– 421	– 388	– 830	– 776	– 2160	– 2063

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 9/16	7 11/16
DM	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
Florin	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/8	9 7/8	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
F.S.	9 1/8	9 3/8	9	9 1/8	9	9 1/8	8 3/4	8 7/8
L (1000)	10 3/4	11 3/4	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	10	10 1/4	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 14 h 25

BOURSE DU 5 JUILLET

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

4/7

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Astorg	318	....
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1265	1303
B.Hypoth.Europ.	369	....
B.N.P. Intercont.	265 10	270
Beghin-Say (C I)	642	...
Bénédictine	4200	...
Blanzy Ouest	2926	2950
B T P	99 10	100
Cambodge	1050	1019
Carbone Lorraine	1100	1094
Case Poclain	28 70	28 50
C.E.G.F (Frigor.)	410 50	410
Centenaire Blanzy	600	600
Cerabati	119	117
Champex Ny	139	139
CIC (CIP)	257	255 50
C.I.M.	815	815
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	2298
Clause	850	825
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gds Moulins Paris	[illegible]	[illegible]
G.T.I (Transport)	599	600
Immobail	378	375
Immobanque	795	800
Im Marseillaise	7960	7970
Imm. Plaine-Monceau	568	568
Immofice	534	535
Invest.(Sté Cle.)	3290	3280
Jaeger	135 10	135
Lambert Frères	480	470
Lille Bonnières	1700	1720
Loca-Expansion	300 10	299 50
Locafinancière	438	439
Locatel	380	...
Louis Vuitton	994	990
Louvre	5600	5510
Lucia	1983	1980
Machines Bull	75	73
Mag.Uniprix	200	200
Magnant	728	819
Métal Déployé	570	570

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
S O F I P (M)	816	...
Sofragi	1711	1735
Sophia-Bail	470 50	480
Sopagri	176	175
Soudure Autogène	939	926
Sovabail	515	525
Stemi	721	....
Suez (CIF)	398 80	399
Taittinger	5740	5750
Télémécanique Elect.	5400	5240
Testut-Aequitas	820	805
Tour Eiffel	290	300
Ufiner	1391	1391
Ugine Acier Ch.-G.	248	...
U T A	2500	2550
Vicat	3590	3550
Viniprix	2200	2150
Virax	176 50	178 50
Waterman	1396	1360
Maroc Sté Brasserie	255	...

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 526	5 538	5 370	5 770
Ecu	6 940	6 940	...	...
Allemagne (100 dm)	335 610	335 550	326 500	347
Belgique (100 F)	16 323	16 318	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	298 120	297 980	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 575	4 576	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 150	88 190	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 878	9 895	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 431	3 429	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 380	396 430	386	408
Suède (100 krs)	92 400	92 350	89	97
Norvège (100 k)	87 330	87 250	84	92
Autriche (100 sch)	47 715	47 709	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 470	5 473	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 821	3 820	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 753	4 761	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 690	3 677	3 660	3 660

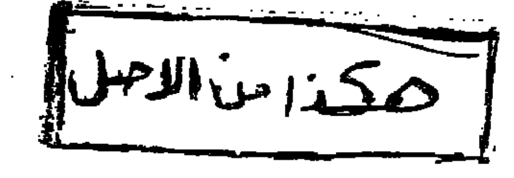
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	64350	64100
Or fin (en lingot)	64450	64300
Napoléon (20f)	397	394
Pièce Fr (10 f)	399	387
Pièce Suisse (20 f)	427	418
Pièce Latine (20 f)	377	375
Souverain	475	475
Pièce 20 dollars	2150	2175
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	850	825
Pièce 50 pesos	2435	2435
Pièce 10 florins	383	385

SICAV (sélection)

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trésor Plus	1081 28	1070 57
Trésor Real	12080 34	12080 34
Trésoroc	108339 18	108339 18
Trilion	5089 60	5039 21
U A P Investiss.	491 55	473 78
U.A.P. Act. F	619 30	596 92
U A P Act Sél.	677 06	652 59
U.A.P. Aedifi.	659 17	635 34
U.A.P. Alief	197 48	190 34
U.A.P. Alto	163 49	157 58
UAP Moyen Terme	116 03	111 84
Uni-Associations	115 39	115 39
Uni-Foncier	1526 66	1471 48
Unifrance	629 08	606 34
Uni-Garantie	1300 39	1274 87
Uni Régions	1650 63	1590 97
Unirente	2417 64	2338 14
Univar	202 16	202 16
Univers Actions	1352 86	1308 38
Univers-Obligation	1642 18	1588 18
Valorem	576 67	562 60
Valorg	1759 72	1757 96
Valreal	44924 45	44902
Vauban	24338 31	24313 97

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu



مكرر من الاصل

Le Monde

Afin d'améliorer les transports et le logement

4 milliards de francs de plus pour l'Ile-de-France

L'Etat et la région Ile-de-France ont signé, mercredi 4 juillet, trois avenants au contrat de plan du 31 mai 1989. Ensemble, ils ajoutent 4 milliards et demi de francs aux 23 milliards et demi déjà prévus, qui seront consacrés au développement des transports et au logement dans les villes nouvelles.

La saturation de la ligne A du RER, entre Auber et Gare-de-Lyon, atteint la limite du supportable. Pour apporter *« une solution rapide »*, une rallonge de 2 620 millions de francs est décidée, en plus des 7 milliards inscrits dans le contrat de plan. Ainsi pourra être accélérée la réalisation des projets EOLE et METEOR. Le métro automatique rapide METEOR conçu par la RATP devrait entrer en service à la fin de l'année 1995 entre Saint-Lazare et Tolbiac dans le 13e arrondissement, en passant par la gare de Lyon.

Quant au tronçon du projet EOLE de la SNCF, qui reliera les gares Paris-Est et Paris-Nord à la gare Saint-Lazare, c'est en 1997 qu'il sera inauguré. Pour accélérer la réalisation de METEOR, la Ville de Paris s'est jointe aux efforts de *l'Etat et de la région en participant* pour 450 millions de francs à la rallonge.

MM. Olivier Philip, préfet, et Pierre-Charles Krieg (RPR), président du conseil régional, veulent aussi presser le pas pour boucler la construction de l'autoroute A86, le « périphérique de l'Ile-de-France » d'ici à 1998. Le contrat de plan prévoyait 11 milliards de francs pour les infrastructures routières : cette somme est portée à 12 milliards.

Ce coup de pouce permettra d'avancer à 1994 la mise en service de la traversée de Fresnes et d'Antony, à 1996 celle de la Seine-Saint-Denis. Celle de Nanterre aussi devient prioritaire, et le concessionnaire qui sera chargé de *construire et d'exploiter la section* ouest de l'A86 devrait être prochainement désigné.

Enfin, l'Etat et la région Ile-de-France veulent relancer la politique des achats de terrains dans les villes nouvelles. 770 millions de francs permettront l'acquisition de 3 500 nouveaux hectares destinés à accueillir des logements, notamment *des logements sociaux*, et des locaux d'activités.

La signature de ces avenants avait été approuvée la veille par le conseil régional d'Ile-de-France, à *l'exception du PC et du Front* national. La quasi-totalité de l'opposition et les socialistes se sont donc retrouvés d'accord pour agir *« vite et fort »*, selon les termes de M. Krieg.

CHARLES VIAL

Un ancien dissident communiste devient maire de Romans

M. Henri Bertholet (PS) a été *élu, mardi 3 juillet, maire de* Romans-sur-Isère (Drôme), en remplacement de M. Étienne-Jean Lapassat, décédé le 16 juin.

[Né le 26 janvier 1946 à Pont-de-Beauvoisin (Isère), M. Bertholet est professeur de français à l'école normale de Valence. Membre du Parti communiste pendant près de vingt ans (1964 à 1983), M. Bertholet a été, ensuite, l'un des proches partisans de Henri Fizbin, avant d'adhérer au Parti socialiste en 1988. Conseiller municipal alors que M. Georges Fillioud était *maire (PS) (1977-1983)*. M. Bertholet avait retrouvé, en mars 1989, sa place au conseil municipal de Romans, où il était adjoint à la culture.]

□ **Pas de représentation vendredi à l'Opéra-Comique.** – La représentation de *Manon* du vendredi 6 juillet à la Salle Favart est annulée en raison d'un préavis de grève de certaines catégories de personnels de l'Opéra-Comique qui protestent contre l'*« absence d'unité économique et sociale »* entre le Palais Garnier et l'Opéra-Comique. Les places seront remboursées aux caisses ou par correspondance, soit échangées, dans la mesure des places disponibles, pour les représentations du samedi 7, à 19 h 30, ou du dimanche 8 juillet, à 17 heures (Tél. : 42-86-88-83).

Trois tableaux disparaissent à Paris

Le Renoir volé au Louvre a été découpé au cutter

Les policiers de la brigade de répression du banditisme n'excluaient pas, jeudi 5 juillet, que les trois tableaux volés la veille à quelques heures d'intervalle dans trois musées parisiens aient été dérobés par le même malfaiteur ou les *membres d'un même groupe*. Selon la direction des musées de France, celui-ci ou ceux-ci ont en tout cas fait preuve *« d'une extrême dextérité »*.

Le vol le plus important a été commis au Louvre, où un Renoir, peint entre 1890 et 1895, *Portrait de femme*, a été découpé au cutter et sorti de son cadre. Le tableau, selon la direction des musées, était pourtant protégé par un système d'alarme. Dans la même après-midi, au musée Ernest-Hébert, rue du Cherche-Midi, à Paris, c'est le *Monaluccia*, un portrait peint par Hébert vers *1870*, qui a subi un traitement similaire. Peu auparavant, vraisemblablement dans la matinée, une toile de 1816 du paysagiste français Paul Huet, *les Moulins de la Glacière*, avait été volée au Musée Carnavalet, dans le troisième arrondissement, qui dépend de la Ville de Paris. Ce dernier tableau n'a cependant pas été découpé mais simplement décroché de son emplacement.

Commis en plein jour, pendant les heures d'ouverture, ces vols d'œuvres de petit format et donc faciles à emporter soulignent les failles des systèmes de sécurité censés protéger les collections publiques françaises. Le directeur des musées de France, M. Jacques Sallois, a d'ailleurs annoncé jeudi la nomination prochaine d'un responsable de la sécurité au sein de sa direction ainsi que la mise en place d'un audit dans les établissements.

En outre, cinq musées parisiens sont désormais fermés aux visites individuelles (Eugène-Delacroix, Gustave-Moreau, Jean-Jacques Henner, Hébert et Ennery) dans l'attente d'un renforcement de la sécurité. Seules des visites de groupe sous la direction de conférenciers y seront organisées.

« Les vols étaient jusqu'à présent un sujet tabou. Nous voulons rompre avec cette attitude », a dit M. Sallois, nommé *le 30 mai à la* direction des musées. Le premier catalogue des tableaux et dessins volés depuis 1979 des collections publiques a ainsi été publié la semaine dernière par la direction des musées et la direction centrale de la police judiciaire. Il répertorie les photographies d'environ deux cents tableaux. Selon cette étude, la majorité des vols sont perpétrés dans les réserves des musées, plutôt que dans les salles d'exposition.

En France, le dernier vol d'importance a été commis au Musée Marmottan de Paris, le 27 octobre 1985, quand des cambrioleurs armés se sont emparés notamment du tableau de Claude Monet *Impression soleil levant*. Les cambriolages de musées ne constituent toutefois pas un phénomène nouveau. C'est en 1911 qu'eut lieu le vol de *la Joconde*.

A compter du 1er janvier

Une chaîne de télévision interdite d'antenne aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire de la télévision néerelandaise, une chaîne va être interdite d'antenne : à compter du 1er janvier prochain et pendant sept semaines, Veronica ne pourra pas émettre ses programmes, ni à la radio ni à la télévision.

Issue du célèbre émetteur clandestin qui, à la fin des années 60, piratait les ondes néerlandaises depuis un navire mouillant dans les eaux internationales, Véronica est la plus importante des huit associations de téléspectateurs qui se partagent le petit écran aux Pays-Bas. Elle compte près de 1,1 million de membres. N'ayant rien perdu de l'esprit flibustier de leurs débuts, les dirigeants de Veronica sont toujours restés, mal*gré la légalisation de leur station*, des chantres de l'audiovisuel commercial.

C'est ce qui leur vaut d'être aujourd'hui sanctionnés : ils ont, *en effet, participé, à titre indivi*duel mais avec l'argent de l'association, à la création de RTL-Veronique, la chaîne lancée le 2 octobre 1989 vers le public néerlandais par la CLT. Ce sont eux qui contrôlaient 20 % des actions de RTL – Véronique, acquise le 9 janvier dernier par les éditeurs VNU et Elsevier (38 %). Gain pour Veronica : près de 30 millions de francs. C'est une somme équivalente que coûtera à la chaîne son interdiction d'antenne si le Conseil d'Etat confirme la peine prononcée, mercredi 4 juillet, par le Commissariat aux médias, équivalent néerlandais du CSA.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Le chancelier Kohl favorable à une déclaration de non-agression entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.** – Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a plaidé, jeudi 5 juillet lors du sommet de l'OTAN à Londres, en faveur de la signature d'une déclaration de non-agression entre les pays membres de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie.

Selon le texte de son allocution, distribué à la presse, le chef du gouvernement ouest-allemand n'a pas spécifié si cette déclaration conjointe devait être ratifiée par les deux alliances en tant que telles *ou par leurs vingt-trois pays membres*, individuellement. Selon des sources diplomatiques concordantes, les Alliés privilégient cette dernière option.

Le président Mikhaïl Gorbatchev avait proposé un pacte de non-agression lors du sommet soviéto-américain de Washington, début juin. – *(AFP.)*

Considéré comme le numéro deux de l'ETA militaire

« Santi-Potros » est condamné à dix ans de prison par le tribunal correctionnel de Paris

Santiago Arrospide-Sarasola, quarante-deux ans, dit « Santi-Potros », considéré par la justice espagnole comme le « numéro deux » de l'organisation terroriste basque ETA militaire, a été condamné, mercredi 4 juillet, à dix ans d'emprisonnement par la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Mme Irène Stoller, substitut du procureur de la République, avait requis cette peine le 12 juin dernier.

Joseph-Xavier Guimon, quarante-huit ans, et son épouse Marie-Carmen, quarante-neuf ans, qui hébergeaient Arrospide à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) lors de son arrestation le 30 septembre 1987, ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis pour « complicité d'association de malfaiteurs ». Ils *ont été relaxés du chef de « détention d'armes »*.

Au début de ce procès, à l'audience du 11 juin dernier, Santiago Arrospide-Sarasola avait déclaré qu'il était un militant de l'ETA, ce qu'il avait toujours nié jusque-là. Son avocat, Me Christiane Fando, n'avait pas demandé au tribunal, *lors de sa plaidoirie du 12 juin*, de le relaxer. Elle estimait que la peine qui serait prononcée retarderait d'autant l'extradition vers l'Espagne. La justice espagnole a, en effet, demandé l'extradition d'Arrospide à six reprises depuis 1987, pour des dossiers différents, dont l'attentat de Barcelone qui avait provoqué la mort de vingt personnes en blessant quarante-deux autres, le 19 juin 1987.

La cour d'appel de Paris avait refusé l'extradition ou ajourné sa décision, Arrospide ayant eu le statut de « réfugié politique » jusqu'au 23 mars dernier. Le 13 juin dernier, au vu de l'arrêt du Conseil *d'Etat qui retire définitivement* cette qualité à « Santi-Potros », la cour d'appel a réexaminé les six demandes d'extradition. Elle donnera son avis mercredi 11 juillet.

Huit mois de prison pour des chèques sans provision

Une mère de famille graciée par M. Mitterrand

Une jeune mère de famille marseillaise, emprisonnée à Avignon (Vaucluse) depuis le 18 mai pour avoir émis quatorze chèques sans provision pour un montant total de 12 000 francs, va retrouver la liberté, et ses deux enfants âgés de six et sept ans : M. François Mitterrand a signé une grâce en sa faveur, a indiqué, jeudi 5 juillet, son avocat, *Me Philippe Vouland*.

Mme Nagette Torki, en instance de divorce, devra toutefois attendre que le premier ministre, M. Michel Rocard, paraphe cette grâce pour quitter la prison. L'avocat de la jeune femme avait introduit un recours en grâce auprès de la chancellerie dès l'incarcération de la jeune femme, condamnée, par défaut, à huit mois de prison ferme. Mme Nagette Torki ne *s'était pas présentée devant le* tribunal correctionnel faute, avait-elle expliqué, d'avoir reçu sa convocation.

Elle n'avait pas fait appel de ce jugement dans les dix jours, comme l'y autorise la loi, et les policiers l'avaient arrêtée à son domicile le 18 mai pour la conduire à la prison d'Avignon.

Décès de Jean Dabry ancien copilote de Jean Mermoz

Le commandant Jean Dabry, ancien copilote de Jean Mermoz, est décédé, lundi 2 juillet, à Montmorency (Val-d'Oise), où il s'était retiré depuis une quinzaine d'années.

Agé de quatre-vingt-neuf ans, il était secrétaire de l'association les Vieilles Tiges, qui rassemble d'anciens pilotes.

[Jean Dabry avait participé, aux côtés de Mermoz, à la première liaison entre Saint-Louis du Sénégal et Natal (Brésil) sur un hydravion Latécoère 28 baptisé *Comte de la Vaulx*. Cette traversée de l'Atlantique, en 1930, devait durer 28 heures et 14 minutes. Quatre ans plus tard, Jean Dabry participait à la première liaison commerciale entre Paris et Buenos-Aires comme second pilote sur un trimoteur Couzinet 70, toujours au côté de Mermoz qui devait disparaître deux ans plus tard, à trente-cinq ans, au large de Dakar, aux commandes de son hydravion.]

Au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Gaudin est « ravi » de son alliance avec le FN

Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur doit élire, vendredi 6 juillet, le remplaçant de Gabriel Domenech, décédé, qui était vice-président Front national *de cette assemblée. A la veille de* cette élection, M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) de l'assemblée, se dit, dans un entretien publié par *le Provençal* du 5 juillet, *« ravi »* de son alliance avec le FN. Il explique : *« Les élus FN m'aident à mettre en place des politiques fortes et pas un acte administratif ne porte la trace du racisme et de la xénophobie (...). Qu'on arrête de me casser les pieds avec ça, et que ceux qui crient au loup arrêtent de se pourlécher les babines. »*

Le président du conseil régional ajoute qu'il est *« le meilleur rempart contre l'extrémisme »* et considère qu'avec *« la désertion de la droite modérée vers le camp de la gauche les électeurs RPR et UDF rejoignent le FN par dépit ou se réfugient dans l'abstention, ce qui fait le jeu de la gauche »*.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1990 a été tiré à 498 666 exemplaires.

Le Monde

LIVRES • IDEES

René Char mot à mot

Paul Veyne a souvent rencontré René Char, et il « raconte » ses poèmes « comme on raconterait un film »

RENÉ CHAR EN SES POÈMES
de Paul Veyne.
Gallimard, 534 p., 180 F.

Par faveur et enchantement, il est des missions impossibles qui, contre toute attente, réussissent. L'entreprise de Paul Veyne, risquée, aléatoire et quelque peu sacrilège, est de celles-là. Voilà un historien de renom, professeur au Collège de France, qui, par fascination pour la poésie la plus intense qui soit – celle de René Char, – parie d'en éclairer la part obscure, pas à pas, mot à mot, poème après poème.

Avec une tranquille outrecuidance – à moins qu'il ne s'agisse d'un coup de folie froide propre aux habitués du Ventoux, – il annonce : *« Ce livre raconte ce que disent les poèmes de Char comme on raconterait un film à quelqu'un qui ne l'aurait pas vu ou l'aurait mal compris. Cette visite de l'œuvre se déroule en suivant la vie publique et privée du poète et aussi la logique de sa philosophie personnelle (...). A la fois esquisse biographique, portrait, exposé systématique et « traduction » intégrale des poèmes et aphorismes. Il fallait casser les vitraux d'une chapelle littéraire pour faire circuler de l'air et un peu d'humour. »*


LUFTI ÖZKÖK/SFF

René Char : « Lequel est l'homme du matin et lequel celui des ténèbres ? »

Le plus surprenant, c'est que, loin de s'opposer à un tel programme, Char l'ait encouragé, ait accepté d'en suivre et d'en commenter les étapes, quitte à fulminer souvent, à se fâcher parfois, à demeurer farouche et toujours sur le qui-vive. En ne faisant pas l'impasse sur le quotidien de relations amicales, studieuses et orageuses, Paul Veyne met précisément le lecteur « au contact » d'un individu hors normes.

Tous ceux qui ont approché l'auteur des *Feuillets d'Hypnos* ne pourront que louer l'authenticité du témoignage : ce géant prodigue aux irrépressibles colères, ce réfractaire à la royale dignité, c'est bien René Char tel qu'en lui-même. Et si l'admiration et l'affection accompagnent le biographe, ces élans ne se doublent chez lui d'aucun aveuglement : *« René était fait,* écrit-il, *d'un mélange ou d'une alternance de force et de suavité, de narcissisme et de générosité, de misanthropie et de commisération, de mysticisme et d'érotisme, de rêveries transcendantes et d'énorme bon sens ; car il avait le don de l'organisation, le jugement bon pour les choses médiocres, des ruses de braconnier et du flair pour subodorer les ruses d'autrui. »*

En un contrepoint qui ne contredit pas ce portrait, Paul Veyne cite aussi la brève esquisse où le poète se présentait, en 1931, comme *« un homme de haute taille qui s'en va côte à côte avec un rossignol à la rencontre des cataclysmes et de son amour »*. On ne peut suggérer plus fidèlement ce que fut le parcours de René Char en ce siècle, en ce monde. Sa vie, son œuvre multiplièrent les affrontements, les résistances, les défis et ne célébrèrent qu'une seule déesse : la Beauté.

Le lecteur, le géant et le rossignol

Et c'est bien à une traversée du siècle et des cataclysmes de ce monde qu'invite ce livre qui ne ressemble à aucun autre. On dirait un entretien à trois voix : le lecteur, le géant et le rossignol. Le premier est infatigable, boulimique, accrocheur, il est rompu au décryptage des textes, il sait s'orienter dans une chambre d'échos et s'extraire des sédimentations successives du sens. Le deuxième assure que pas un seul de ses mots n'est gratuit, qu'il y a toujours un indice ou une clé en chaque poème, mais qu'il n'est pas question de se mettre à nu sur commande. Quant au rossignol, il médite, il connaît l'extase, il chante au plus juste.

Les dialogues, les conflits, les connivences entre ces trois-là forment la trame d'un périple dont toute la substance provient de l'œuvre même, de son énoncé textuel. Paul Veyne mobilise tous les poèmes de René Char pour retrouver les traces du passage du poète. Il maîtrise la partition et ravive la musique violente d'une vie. Avec lui, chaque vers se révèle au mouvement de l'ensemble, s'explicite par résonance. Pas une métaphore qui n'ait sa charge d'alarme ni de secret.

Et puis, si l'interprétation s'égare, René rature ou explose : *« Mais c'est un monde ! Puisque je vous dis qu'il n'y a pas d'autre sens ! Vous n'allez pas mieux savoir que moi ce que mon poème veut dire ! D'accord, un texte a plusieurs sens, d'accord, on peut lui trouver tous les sens qu'on veut, ou du moins ce n'est pas interdit par la loi, on n'est pas puni pour cela. Mais enfin, un texte a un sens, à la rigueur il en a deux, mais il n'a pas n'importe quel sens, et il a un sens qui est meilleur que les autres. Ecoutez, je vais faire pour vous ce que je n'ai jamais fait, pas même pour une femme : je vais vous expliquer* Vermillon. »

Evidemment le poète n'accepte pas souvent de jouer ce jeu-là. Parfois, il se repent de quelque confidence et téléphone le lendemain à son auditeur pour l'enjoindre de tout oublier, de cesser de le harceler, d'aller au diable. Cette attitude constante, oscillation entre confiance et défiance, accord et désaccord, n'a rien d'une coquetterie. Char veut être compris et que s'estompe ainsi la réputation d'hermétisme qui s'attache à ses écrits, mais il veut tout autant que ses brassées d'énigmes se trouvent préservées. Car lucide est l'éclat blessant du soleil, mais magique et hantée de poésie l'*« élégance de l'ombre »*.

La venue au jour de cet ouvrage singulier n'a donc guère été une partie de plaisir. Sa découverte sera pourtant pour tous les fervents de René Char une source d'étonnement et de jubilation. L'enfance, l'adolescence, la traversée du surréalisme, les années de guerre ne sont pas ici les chapitres d'un récit surajouté, mais des étapes repérées au plus mystérieux de l'être et de sa voix : dans l'alliage intangible de ses mots, au cœur irréfutable de sa création.

Mais, dira-t-on, peut-on expliciter ou, pour reprendre la formule provocatrice de Veyne, *« traduire »* des poèmes sans en altérer l'indicible saveur ? A cette question, la réponse n'est que d'expérience : je dirai que la lecture du volumineux *René Char en ses poèmes*, loin de tuer la grâce ou d'abîmer le charme, affranchit au contraire des retards de l'incompréhension et donne au lecteur une vitesse mentale presque égale à celle de l'auteur, l'un et l'autre étant alors au partage d'une même énergie et au vertige approchant d'une possible révélation... *« Beauté, je me porte à ta rencontre dans la solitude du froid. Ta lampe est rose, le vent brille. Le seuil du soir se creuse. »*

André Velter

□ Eric Marty vient de publier un *René Char*, dans la collection « Les contemporains », aux éditions du Seuil (285 p.), qui se présente aussi comme une interrogation sur l'hermétisme. Avec rigueur et subtilité, il suit les épreuves et les thèmes du poète, donnant en point d'orgue et très pertinemment la place ultime au désir. *« Au cœur du questionnement de la présence et de la séparation, il y a le désir : dernière vertu ontologique à sauvegarder. »* Signalons également le livre de Philippe Castellin, *René Char, traces* (Éditeurs Evidant, 342 p., 160 F, 5, rue Alphonse-Baudin, 75011 Paris) et le récit de Daniel Leuwers, *René Char, dit-elle, est mort* (Éd. Amorfati, 76 p., 60 F, 1, cour de l'Oratoire, 18000 Bourges).

« Le Monde Arts et Spectacles » du jeudi 12 juillet publiera un numéro spécial consacré à René Char, à l'occasion de l'hommage rendu par le Festival d'Avignon au poète.

REDÉCOUVRIR

Léon Bloy l'aboyeur de Dieu


C. MÉRIOT

Bloy par Verlaine.

Redécouvrir des auteurs enfermés dans l'histoire littéraire, des œuvres négligées ou oubliées... « Le Monde des livres » s'attachera durant l'été à donner envie de lire ou de relire, notamment, Léon Werth, Jean Prévost, Saint-Pol Roux, Michelet... Nous commençons cette semaine par Léon Bloy, romancier, historien, théologien, pamphlétaire, journaliste et... grand vociférateur devant l'Éternel.

Page 28

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

L'aveu

Petite analyse linguistique d'une évolution et de ses conséquences : comment, à travers l'histoire de quelques mots, sommes-nous entrés dans la civilisation de l'aveu ?

Page 30

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La fidélité dans l'adultère

Les mots peuvent-ils guérir de la *« maladie humaine »* ? Dans *le Chant des baleines*, Fernando Camon poursuit l'exploration de sa névrose. Dans *les Nouvelles d'une vie – Julia et son bazooka*, on retrouve les fantasmes mortels d'Anna Kavan, morte à soixante-sept ans d'une overdose.

Page 34

Les crépuscules de la gloire

DE LA PLUS BELLE AUBE AU TRISTE SOIR
de Christian Montaignac.
Lattès, 232 p., 125 F.

Pour Daniel Halévy, le monde avait davantage changé en peu d'années que durant le défilé des siècles. Cet érudit, cet esprit libre pensait que le développement moral des hommes et des femmes n'avait pas suivi l'évolution foudroyante des techniques. Ce divorce, les athlètes le subissent en accéléré, pour d'autres causes, dès que s'arrête leur carrière. Parfois un accident les brise à l'apogée de leur passion. Le plus souvent, les tyrannies de l'âge font que leur corps n'obtempère plus aux exigences de la volonté. A l'enthousiasme et au vacarme des stades, aux sollicitations de la presse succède la chape du silence.

Ce sont ces meurtrissures, cette solitude, ces cruautés, ces nostalgies incurables que Christian Montaignac nous rapporte. Il le dit magnifiquement. *« Le sport est une tragédie, car il entraîne très tôt l'arrêt d'une première vie. »* Alors, *« le génie amputé doit apprendre à vivre autrement, le virtuose perd à jamais son instrument, le sportif devient le seul artiste condamné à vieillir si longtemps dans le souvenir et l'impuissance de son art »*. Journaliste à *l'Equipe*, Montaignac a suivi, tout au long des années, ces croisés de la beauté que sont les champions, essayant de percer leurs murs de défense.

« Les athlètes sont comme des chiens »

Le livre commence par un souvenir de prime jeunesse. Enfant, à Montpellier, il rencontra Jules Ladoumègue, le banni des cendrées et de la gloire, dont il savait tout. *« Les athlètes sont comme des chiens. Ils ne vivent pas assez longtemps »*, dira celui qui défiait la pesanteur et dont la France s'engoua. Le pouvoir sportif l'assassina au nom de la pureté : un coureur à pied ne devait pas monnayer son talent. Vingt-deux ans avaient passé depuis ce jour de 1932 où on le priva à jamais de sa raison d'exister. L'injustice demeurait en lui comme comme une plaie ouverte. Trente-six ans après cette rencontre émerveillée, Montaignac se souvient qu'il *« pleuvait toujours dans les yeux »* de l'homme qu'il avait en face de lui. C'était hier.

Monzon le barbare, Henry Rono qui se faisait grand, *« bien plus grand que ses 1,71 m sitôt lâché sur la piste »*, et que l'alcool massacra, Borg : autant de naufrages, de dégradations, de délabrements que Christian Montaignac raconte... Faut-il choisir entre ces destins ou ceux de Jim Ryun (pour qui l'ascèse était une volupté), de Platini, de Bouttier, de Ben Johnson que, dans ses outrances, la presse sportive traita comme on ne traite plus les criminels ?... Et Didier Pironi, qui par sa folie de dépassement de lui-même laissa deux mères inconsolées ?... Le lecteur aura, bien sûr, ses préférences. Pour ma part, le livre refermé, c'est l'image de Robert Willemain qui me hante. Les plus grands boxeurs avaient souffert devant lui. Le combat que la vie lui livra fut autrement meurtrier que ceux soutenus entre les cordes des rings. Il arrive que la démesure individuelle d'un athlète de haut niveau ne puisse entrer dans la vie de M. Tout-le-Monde, quand sonne l'heure de la retraite. L'esprit des lieux a quitté la planète pour l'être habitué à polariser l'attention. Chez Willemain, le mutilé de l'âme et du cœur, c'est l'adversité qui a frappé, lui laissant un visage inapte à la prière, à la révolte et aux larmes. Ses silences crient si fort qu'on a envie de les bâillonner.

Il y a beaucoup de brio dans le style de Montaignac. Qui s'en plaindrait ? Et par on ne sait quelle magie, même le souci des effets ne tue pas l'émotion.

Louis Nucera

هكذا من الاصل

EN POCHE

• *« Ce livre se présente donc comme une défense de la subjectivité, mais il ne la saisira pas au niveau de sa protestation purement égoïste contre la totalité, ni dans son angoisse devant la mort, mais comme fondée dans l'idée de l'infini »*, écrivait Emmanuel Lévinas au seuil de son livre *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, ouvrage paru en 1971 et repris aujourd'hui dans la collection « Biblio-Essais », au Livre de poche (n° 4 120), avec la préface de l'édition allemande datant de 1987.

• Dans la même collection, *Questions de principe trois, la suite dans les idées*, de Bernard-Henri Lévy (n° 4 123).

• En « GF-Flammarion » sont réédités deux romans de Melville : *Mardi*, traduit de l'anglais par Charles Cestre et préfacé par Dominique Fernandez (n° 594), et, le moins connu, *Omoo*, traduit par Olivier Carvin, dans une édition due à Jeanne-Marie Santraud (n° 590).

• Dans la même collection Nadine Satiat présente deux romans d'Edmond et Jules de Goncourt : *Renée Maurepin* (n° 578) et *Germinie Lacerteux* (n° 549), tableau très naturaliste d'une déchéance parisienne qui est également publié en Livre de Poche présenté par Philippe Desan (n° 6 705).

• En « GF », Jacques Bony a rassemblé, sous le titre du plus célèbre d'entre eux, *Aurélia*, les textes à caractère autobiographique de Gérard de Nerval (n° 567). Signalons enfin, parce qu'il est peu connu et encore moins lu, le « roman » de La Fontaine, *les Amours de Psyché et de Cupidon*, présenté par Françoise Charpentier (n° 568).

• Pour ne pas quitter le domaine classique, citons le choix établi par Yves Coirault dans les *Mémoires* de Saint-Simon. Une manière de se mettre en appétit avant de plonger dans l'océan des huit volumes de l'édition complète de « la Pléiade » due au même Y. Coirault (« Folio »-Gallimard, n° 2 165). Au Livre de poche, Catherine Magnien présente les *Contes* en vers et en prose de Charles Perrault (n° 6 767).

• Dans la « Bibliothèque » Lattès, *l'Argent* de Zola, les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle et *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost.

• La même *Manon Lescaut*, préfacée par Pierre Malandain et agrémentée d'un cahier iconographique, est présente dans la collection « Lire et voir les classiques », en Presses-Pocket (n° 6 031). Dans la même collection et selon la même formule, deux Zola, *Au Bonheur des dames* et *la Curée* (n°s 6 032 et 6 035), *le Lys dans la vallée* de Balzac (n° 6 034), *Carmen et autres nouvelles espagnoles* de Prosper Mérimée (n° 6 030) et enfin *Madame Bovary* de Flaubert (n° 6 033).

• En Presses-Pocket encore, mais dans la série « Agora », outre une intéressante édition de l'*Essai sur l'univers matériel et spirituel, Eureka*, d'Edgar Poe, due à Jean-Louis Schefer (traduction de Baudelaire) et augmentée d'un dossier critique (n° 59), on réédite les *Entretiens* de Glenn Gould avec Jonathan Cott, traduits et présentés par Jacques Drillon (n° 40).

• D'André Pieyre de Mandiargues, deux rééditions : *le Musée noir* (« l'Imaginaire » Gallimard, n° 237) et *le Belvédère* et *le Deuxième Belvédère*, recueil de textes sur le Mexique, la poésie, l'art... paru en 1958 et 1962 (« Cahiers rouges » Grasset, n°s 118 et 119).

La fin des éditions Messinger

Sylvie Messinger jette l'éponge. Elle avait créé sa maison d'édition il y a dix ans, avec peu de moyens financiers et de grandes ambitions littéraires.

Elle n'a pas transigé avec la qualité des textes qu'elle publiait – notamment dans le domaine des lettres ibéro-américaines. Elle a aussi pris des risques financiers considérables par amour de certains textes – ainsi *le Bûcher des vanités*, de Tom Wolfe.

Il est bien difficile à des petites maisons d'édition de résister aux lois du marché et de la concentration. Après s'être beaucoup et bien battue, Sylvie Messinger doit se résoudre à abandonner.

La maison de la rue de l'Abbé-Grégoire, faute d'argent, baisse son rideau. Sylvie Messinger et son directeur littéraire, Antonio Ramos, renoncent – définitivement ? – à leur passion. C'est triste. Pour eux et pour la vie des livres.

P. L.

Mâcon célèbre Lamartine

Enfant de Mâcon (où il est né le 21 octobre 1790) et du Mâconnais, Alphonse de Lamartine l'est plus que jamais en cette année 1990, année de son bicentenaire. Une quarantaine de manifestations ont été prévues. Colloques, conférences, spectacles, animations sportives, expositions... se succèdent pour célébrer, mais aussi rappeler la personnalité de Lamartine, écrivain et poète, homme politique, ambassadeur, journaliste, voire même vigneron ! Mâcon y a également gagné un second musée.

Dans *la Paille et le Grain*, François Mitterrand confessait déjà : *« Ma tendresse pour Lamartine a résisté à tout, au grain mou de ses mauvais poèmes (parmi tant d'admirables) comme aux fantaisies de l'historien. »* Cette tendresse explique pourquoi le président de la République participera, vraisemblablement l'automne prochain, à l'hommage que Mâcon rend cette année à son citoyen le plus illustre.

Christine Duret

► Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Mâcon. Tél.: 85-39-71-00 ou 85-38-81-16.

R E D E C O U V R I R

Bloy, l'aboyeur de Dieu

Que reste-t-il de l'œuvre torrentielle, violente autant qu'amoureuse, de Léon Bloy, grand vociférateur devant l'Eternel ? Portrait d'un écrivain hanté par Dieu

LÉON BLOY, écrivain et illuminé, *« désigné pour vociférer la gloire de Dieu »* : le nom résonne sous les lambris du vaste salon parisien qui se tient au tournant que le siècle dernier fait avec le nôtre. Un frisson de crainte parcourt aussitôt une assistance mélangée. Il y a là toute la « bonne » société du temps : des écrivains bien sûr, des journalistes en nombre, quelques politiques, des dames endimanchées, des ecclésiastiques aussi, impeccablement ensoutanés. Tout frétillant, l'abbé Mugnier boit comme parole d'Evangile les propos de Huysmans ; Paul Bourget donne à qui veut l'entendre quelques leçons de morale bourgeoise et de psychologie domestique...

Mais ils savent bien, tous, qu'avec l'entrée du solide Périgourdin (et comme il le faisait remarquer lui-même, dans Périgourdin il y a gourdin) à la moustache conquérante, au regard de braise, aucune pensée ne restera en place, que tout confort, toute bienséance, seront chahutés d'importance par un verbe assassin. On se serre donc, on fait bloc, on met à l'abri l'argenterie de ses précieuses idées... Car, non content d'éructer, ce fou, ce *« mendiant ingrat »*, aurait encore l'audace de vous réclamer la charité comme un dû ! Plus hardis, quelques convives sourient, fourbissant déjà l'épithète moqueuse, la parade défensive destinée à mettre tout ce beau monde à l'abri du vociférateur, de son cher, de son impraticable catholicisme...


D.R.

Léon Bloy, par Uzès.

Les années ont passé. L'imaginaire assemblée s'est diluée dans l'oubli. Un autre siècle, qui a vu *« l'apocalypse »* que Bloy prophétisait, l'appelant même de ses vœux, touche à sa fin. L'intolérance, le fanatisme sous toutes ses formes, ont laissé autour d'eux assez de ruines et de larmes. La religion ne relève à présent que de la conscience individuelle dans une société civile où elle ne cherche plus à imposer ses vues et son pouvoir...

Que reste-t-il alors de Léon Bloy, de son œuvre torrentielle, débordante, on l'a assez répété, d'imprécations et de rage, mais aussi – et cela on ne le dit pas assez – d'une surnaturelle tendresse, d'un amour douloureux au moins égal en intensité à cette fureur ? Il est d'ailleurs significatif que cette compassion pour la part non contingente, non mondaine, en quelque sorte asociale, de l'homme, reste voilée, largement inaperçue. Un autre magnifique imprécateur, Kierkegaard, ne disait-il pas sur son lit de mort à son ami Emil Boesen : *« Salue tous les hommes, je les ai tous beaucoup aimés, et dis leur que ma vie est une grande souffrance inconnue et incompréhensible aux autres... »* ?

L'unique essentiel

Romancier, l'auteur du *Désespéré* (1887) et de *la Femme pauvre* (1897) – œuvres à maints égards bouleversantes – se tient loin derrière Balzac ou Flaubert et très à l'écart de la gestation du roman moderne. Historien, il reste improbable et fort approximatif. Mystagogue, théologien amateur, il pousse dans un sens étrange l'interprétation des textes et des dogmes et frise hardiment l'hérésie. On ne peut enfin ignorer que Bloy ne sut pas souvent se prémunir des préjugés réactionnaires de son époque et que s'il fut un ennemi déclaré, à la différence de Bernanos, de l'antisémite Drumont – contre lequel il écrivit *le Salut par les juifs* (1892), – il n'évita pas toujours l'inacceptable en ce domaine.

Mais ces réserves faites, reste l'essentiel ; reste ce qui fut au regard de Bloy – comme à celui de Kierkegaard pour le protestantisme et selon une autre voie – l'unique essentiel. On se condamnerait, en perdant de vue cette unicité, à se lasser très vite de la prose flamboyante de l'écrivain. Le style n'est pas dans l'œuvre de Léon Bloy l'ornementation de cette unique et militante idée, il en est la manifestation. Née d'une conviction, d'une vision exclusivement mystique du monde et de l'histoire, sortie toute armée d'une vocation, l'écriture bloyenne vise à convaincre, à édifier – à partir, il est vrai, d'une destruction préalable.

« Le Christ au dépotoir »

Il n'y a probablement qu'un moyen de lire Bloy, c'est de se placer au centre de cette unité, d'accepter – ce qui ne veut pas dire forcément partager – cette idée, d'imaginer enfin la cité céleste dont son œuvre dessine les contours. Le dogme catholique de la communion des saints, que Bloy a su admirablement développer, constitue la substance vivante de cette vision.

Prenons par exemple *le Pal*, cette éphémère publication que Léon Bloy dirigea et rédigea intégralement en 1885. On connaît les déboires journalistiques de l'écrivain. Après quelques tentatives dans la presse catholique de droite et plus tard du côté des joyeux « Hydropathes » du Chat-noir, il avait, l'année précédente, été remercié par le directeur du *Figaro*, effrayé de ses outrances.

Quatre numéros du *Pal* parurent en mars et avril. *« Je déclare mon irrévocable volonté de manquer essentiellement de modération, d'être toujours imprudent et de remplacer toute mesure par un perpétuel débordement... »* Cette *« volonté »* affichée dès l'abord, Bloy, de fait, l'exerça jusqu'à ses dernières conséquences. Le lecteur reculera aujourd'hui encore devant l'incroyable violence verbale, l'incroyable *« débordement »* de colère. Il se fatiguera peut-être du trop pesant remugle scatologique qu'on respire dans ces pages qui prennent pour cible tout ce que la presse, la politique et la littérature comptent de têtes couronnées.

Mais aussi, comment ne reconnaîtra-t-il pas, ce lecteur moderne, que cette violence est une violence blessée, que derrière la rhétorique de l'invective se cache l'amertume d'un esprit qui n'accepte pas de voir les *« argousins de la Pensée »* jeter *« le Christ au dépotoir »* ? Ce n'est pas la vertu offensée qui parle ici, avec les lèvres pincées, c'est un amour grandiose, *« irrévocable »* et déçu.

Léon Bloy entretint toute sa vie une abondante, et souvent admirable, correspondance dont Michel Arveiller prépare l'édition. En attendant, avec impatience, cette publication, on peut lire deux séries particulières de missives : les *Lettres à la fiancée*, publiées originellement par la destinataire, veuve de l'écrivain, Jeanne Molbech en 1922, cinq ans après la mort de Bloy, et la correspondance avec Josef Florian, un jeune chimiste tchèque qui s'était pris de passion pour Léon Bloy au point de consacrer sa vie et son absence de fortune à traduire et publier l'œuvre du *« pèlerin de l'absolu »*.

Lorsqu'il rencontre Jeanne, jeune protestante Danoise, en 1889, Léon Bloy sort à peine d'une vie sentimentale en forme de roman naturaliste, comme ceux du très détesté Zola. Cette correspondance, qui débouchera, l'année suivante sur le mariage et de nouvelles tribulations – deux séjours désastreux au Danemark et la mort des deux fils du couple, Pierre et André, en 1895 – démontre, s'il en était besoin, que Bloy n'existe pas dans la seule violence de son verbe. Apaisé, confiant et certain de lui-même, l'amour humain n'est pas pour le « fiancé » un refuge domestique. Le mariage s'inscrit pour lui dans un plan qui dépasse infiniment le stade bourgeois.

Quant aux lettres échangées avec ce *« Tchèque sublime de Josef Florian »*, elles témoignent assurément de l'extraordinaire ascendant que pouvait exercer la personnalité de l'écrivain ; mais aussi, et peut-être surtout, de la force d'attraction de « l'idée » dont la vie autant que l'œuvre de Léon Bloy se voulurent l'édifiante illustration.

Patrick Kéchichian

Lire ou relire

Voici les références des trois *ouvrages cités dans notre article* :

◆ *Le Pal*, de Léon Bloy, fac-similé de l'édition originale publiée. Quatre numéros parus du 4 mars au 2 avril 1885. Sous emboîtage souple. Ed. Obsidiane. 100 F.

◆ *Lettres à sa fiancée*, de Léon Bloy, préface de Max Genève, Ed. du Castor Astral, 144 p., 68 F.

◆ *Correspondance 1900-1914*, de Léon Bloy et Josef Florian, préface de Jeanne Boussac-Termier, *l'Age d'Homme*, 190 p., 160 F.

◆ Sur l'écrivain, Obsidiane réédite le *Léon Bloy* d'Hubert Juin. Cette belle étude, par un *« riverain passionné »* d'une *« œuvre écrite »*, selon Albert Béguin, *« dans la moindre de ses lignes, en vue de notre temps »*, analyse avec finesse la dramatique divine dont elle est le théâtre (112 p., 72 F.)

◆ Un « Dossier H » sur Léon Bloy vient également de paraître, dirigé par Michel Aubry. Il comporte quelques inédits de Bloy, dont d'intéressantes annotations sur son exemplaire des *Lettres de Barbey d'Aurevilly à Trebutien*. Outre des études et témoignages, ce cahier reprend des textes connus et souvent introuvables. Mais était-il vraiment nécessaire de faire figurer le texte de Pierre Gripari, qui, à l'occasion d'un spécieux rapprochement entre Bloy et Céline, se livre à un déshonorant exercice d'admiration de *Bagatelles pour un massacre*, dont *« la partie antijuive »* serait *« violente, brillante, souvent très drôle »* ? (l'Age d'Homme, 294p., 220F.) Renvoyons plutôt à l'excellent « Cahier de l'Herne » sur Bloy paru en 1988, sous la direction de Michel Arveiller et Pierre Glaudes (« le Monde des livres » du 18 novembre 1988).

◆ Rappelons que les œuvres de l'écrivain ont été publiées au Mercure de France par Joseph Bollery et Jacques Petit (quinze volumes, 1956-1975). De nombreux titres ont également été repris en poche, qui permettront aux lecteurs qui le désirent de s'initier à l'œuvre de l' *« Entrepreneur de démolition »*, avant peut-être d'aller puiser dans les volumes du Mercure. Citons les ouvrages en poche, dans un ordre cohérent d'approche : *le Désespéré* (10/18) ; *la Femme pauvre* (Folio et 10/18) ; *Histoires désobligeantes ; Belluaires et porchers* (10/18) ; *Exégèse des lieux communs* (10/18) ; *le Salut par les Juifs ; le Sang du pauvre ; Sur la tombe de Huysmans ; la Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam* (10/18) ; *Sur J.-K. Huysmans* (« le Regard littéraire », Complexe) ; *l'Ame de Napoléon* (« l'Imaginaire », Gallimard).

P. K.

ROMANS ET NOUVELLES

Le malheur d'être curé

Xavier Patier raconte les infortunes d'un prêtre pour lequel Dieu n'est plus qu'un « vague souvenir »

LE POINT D'ORGUE
de Xavier Patier.
Gallimard, 146 p., 85 F.

Dans *Frère Honorat* et *le Juge*, Xavier Patier évoquait la perte de la paix chez des hommes de devoir qui, ayant servi la loi spirituelle ou civile, ont, un jour, abjuré leur idéal. On retrouve – plus maîtrisées encore dans ce troisième livre – l'austérité brûlante, la sévérité passionnée de l'écriture de Patier. Avec ses éternels habits, le Père Le Coat, isolé dans son presbytère, n'arrive pas vraiment à aimer sa paroisse : Plaizac, une bourgade des environs d'Agen, où il est arrivé, il y a trente ans, « déraciné » de sa Bretagne natale.

Il déplore *« l'engourdissement stérile »* des habitants, ce *« troupeau farouche »* dont il doit subir l'indifférence ou l'hostilité. Il a le sentiment désespéré de son *« inutilité »* : lui qui *« désirait les choses d'en haut »*, il a appris à connaître *« les gens par en bas, par les infirmités dont on se décharge au confessionnal »*. Le prêtre analyse lui-même, dans un monologue qu'il voudrait salvateur à force de lucidité, cette déception de sa vocation, cet affaiblissement d'un sacerdoce où, certains soirs, Dieu est ramené à *« un vague souvenir »*.

Seules les orgues magnifiques de l'église – inutilisées depuis cinquante ans – auraient pu le sauver de cette atonie de la foi : il entreprend de rétablir leur splendeur éteinte afin que leur jeu redevienne *« le plus fameux du Sud-Ouest »*. La réfection de l'orgue devient *« l'affaire de sa vie »*, car il lui paraît être *« le seul instrument qui compte plus que la musique qu'il est fait pour émettre »*.

Mais si sa dévotion à l'orgue exalte un prêtre, elle le ramène aussi à sa propre misère morale et créatrice : lorsqu'il se risque à jouer quelques notes sur le clavier, il est saisi d'un dégoût de lui-même qui le fait frissonner : *« Je me prends pour la lumière dans un pays de ténèbres »*, s'écrit-il avec le dépit ulcéré d'un *« artiste sans preuve »*.

Le Père Le Coat a pensé qu'un goût commun pour la musique le rapprocherait au moins d'Eric – le jeune facteur d'orgue envoyé par les Monuments historiques pour restaurer l'instrument. Mais au cours des visites qu'il rend au jeune homme, le prêtre ne rencontre que le désintérêt narquois d'un garçon lisse, dénué d'émotion. Avec un art très sûr de la conversion dramatique des sentiments, Xavier Patier montre comment le départ imminent d'Eric transforme l'amitié du prêtre en une passion blessée.

Le Père Le Coat prend soudain conscience de la carence principale de son existence : ce dont il a le plus souffert, c'est d'une *« curiosité affective »* restée inassouvie ; il voudrait savoir, au moins une fois dans sa vie, ce que ressent le cœur d'un amoureux. Il se laisse envahir par *« une sorte de sensualité abstraite »* et s'abandonne à la nostalgie du visage de Geneviève qu'il a connue dans sa jeunesse ; il prend le parti de troubler son esprit pour se venger d'avoir été un exilé de l'amour.

Le roman de Patier prend une tournure plus âpre, le monologue se crispe dans des accents de véhémence désemparée quand la confusion de Le Coat, cette oscillation exaspérée entre le désir et le remords, se mue en colère. Il détruit les orgues à coups de marteau pour les punir de ne pas lui avoir apporté le renouveau spirituel, la renaissance de la foi qu'il attendait d'elles. Il sait que sa vie ne produira plus aucune musique et qu'il est condamné à la solitude alors que retentit, à la porte du presbytère où il s'est retranché, l'hallali des paroissiens révoltés par le massacre des orgues.

Pourtant, comme toujours, Xavier Patier laisse descendre la lumière sur les âmes perdues. Au moment même où il est persécuté, le Père Le Coat se sent *« débarrassé de tout »* ; il éprouve une étrange euphorie dans l'illusion d'adieu qu'il adresse aux tourments humains : peut-être Dieu le soutiendra-t-il une dernière fois. C'est à peine une lueur d'espérance, une interrogation lumineuse et inquiète. Elle reflète l'extrême subtilité d'un livre, remarquable par la sûreté d'un style dépouillé et ardent et par la tension d'un récit sans cesse maintenu entre la nuit du doute et le désir d'illumination.

Jean-Noël Pancrazi

Les mini-odyssées de Gabrielle Rolin

Des nouvelles savoureuses où le rire sèche les larmes

SORTIES DE SECOURS
de Gabrielle Rolin.
Flammarion, 293 p., 109 F.

Nous avons deux dames Rolin en littérature, d'origine belge toutes les deux. L'une s'appelle Dominique et l'autre Gabrielle. Le public les distingue mal, j'en ai fait l'expérience. On lui parle de Gabrielle. Il répond qu'il l'a vue à la télévision, et c'était Dominique. Cette confusion est regrettable. Sans donner plus d'éclat à la première, elle risque de faire manquer les trésors que la seconde tire de son chapeau.

Gabrielle Rolin est une excellente nouvelliste. Elle a découvert tardivement ce genre qui lui va à merveille, puisque son premier recueil, *Souriez, ne bougez plus*, elle ne l'a publié qu'en 1985, après des romans, des essais et beaucoup d'articles de fine critique. Tout de suite, il a été remarqué, salué, porté haut, dans les parages de Colette pour la vérité de l'observation, de Giraudoux pour la fantaisie poétique. Elle apportait en plus une drôlerie irrésistible.

La force comique monte encore dans le second recueil. Il porte un titre général, *Sorties de secours*, qui en dit long sur son unité. Il nous propose neuf romans miniatures, à moins que ce ne soient des comédies bouffonnes, tant y brille l'art du dialogue. Chaque texte comporte environ une trentaine de pages, pour une heure de lecture au moins, car il faut déguster non seulement les aventures saugrenues qui arrivent aux personnages, mais les mots, les images, les rapprochements cocasses qui illuminent la chair même du récit. Même s'il se resserre en une journée ou deux, le temps, comme dans le roman, y joue son rôle, fertile en événements et en rebondissements. Ces nouvelles ressemblent à de mini-odyssées ; les héros cherchent en vain à sortir d'eux-mêmes pour suivre leurs rêves, échapper à la solitude, la vieillesse, s'abreuver de chaleur humaine. Il en résulte une suite de gags pleins d'invention, comme dans les films de Charlot.

Donnons quelques exemples. Un cadre huppé, d'une cinquantaine d'années, mal dans sa peau de divorcé célibataire, retrouve fortuitement une secrétaire qu'il a beaucoup aimée, vingt ans avant. Elle l'a quitté pour se marier confortablement et l'invite à passer un week-end dans l'hacienda méridionale où elle vit entre son mari, ses deux enfants... et Edouard, qui n'est pas son amant, mais son chien. Il a accepté un peu vite, s'en repent, tergiverse, hésitant sur ses intentions à lui, à elle, et finalement s'y rend, à la fois tenté et effrayé par ce retour vers le passé. La maison est trop cossue, on lui reproche de fumer, sa chambre est aussi blanche qu'une banquise... Evidemment, il ne retrouve pas ses amours d'antan, mais il entre, impromptu, dans le rêve d'un enfant : le fils de la maison, garçonnet déluré, veut à toute force qu'il soit son père. La « sortie de secours », cette fois, n'est pas si mauvaise !

Manies d'aujourd'hui et maux de toujours

Il en est d'autres qui vous apportent la mort sans qu'on la cherche. Ainsi, ce petit employé d'une agence immobilière que travaille le besoin de communiquer avec son prochain : concierge, voisin de palier, compagnons du métro... Une conversation de ce genre, à bâtons rompus, contre les immigrés, lui fait, un beau matin, rater sa station. Ce retard le métamorphose en homme libre. Il décide de rompre avec son travail, de vivre sa vie, de s'entretenir avec qui se présente. Il tombe sur un vieux copain de classe jamais revu. Les souvenirs de jeunesse sont évoqués dans l'émotion du temps qui remonte. Mais les verres de pastis aidant, l'échange tourne à la querelle où se vident de vieilles rancunes, et le petit employé y perd la vie, *« cette vie dont il avait tant voulu faire partie et qui n'existe peut-être pas »*.

La littérature, elle aussi, ouvre des issues de secours. Gabrielle Rolin le démontre d'une ingénieuse façon. Dans une maison d'édition, une dame déjà mûre, entourée de jeunes collègues, fait son métier d'éditrice. Après avoir écarté plusieurs manuscrits, elle découvre un récit qui lui semble être celui de sa vie. Il la captive. Elle veut rencontrer l'auteur qui la connaît si bien. Mystérieux, M. Parent demeure insaisissable. Une touche de fantastique – ou de schizophrénie – tamise cette nouvelle qui ne dit pas son dernier mot. M. Parent est-il un double inconscient ? Les histoires de bonnes femmes, à leur entrée dans la vie, sont-elles toutes les mêmes ? Ou Gabrielle Rolin veut-elle nous convaincre que la vraie, la bonne littérature ne nous parle jamais que de nous ?

Elle définit ainsi son art poétique. Quel miroir cruel et railleur nous tend-elle, où se reflètent nos mœurs, nos modes, nos mots, nos manies d'aujourd'hui... et nos maux de toujours ! Une chômeuse déprimée nous introduit chez les « psy » qui ne valent pas mieux que les voyantes. Une touriste sur les bords de la Neva quitte son groupe de voyage pour explorer la fraternité du paradis soviétique et se fait gentiment dévaliser. Un homosexuel assiste à l'enterrement de sa mère et se sent trop âgé pour bien tenir son rôle d'orphelin. Au cours d'une journée de vacances familiales, un gosse de huit ans se voit traqué par la littérature, parce que sa mère l'a jugé doué pour les métaphores...

Le rire de Gabrielle n'épargne personne, ni les grands, ni les petits, ni les riches, ni les pauvres, ni même les chiens. Il fuse à propos de tout, souvent à travers les larmes. Car c'est dans l'intime fêlure et dans la compassion humaine qu'un tel humour puise son éclat.

Jacqueline Piatier

LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta



L'aveu

EN France, la pratique de l'aveu est fort ancienne ; l'histoire du mot en témoigne. Au XIIe siècle, *avouer* s'implantait pour longtemps dans le vocabulaire juridique : c'était « déclarer » et « reconnaître » quelqu'un comme son seigneur. Le lien à autrui manifestait le statut de l'individu et lui garantissait aide et protection, ce dont était privé, naturellement, l'homme *sans aveu* (sans lien avec aucun seigneur). *Avouer* se trouve d'emblée associé à *déclarer* et à *reconnaître*.

Le dictionnaire étymologique de Bloch et Wartburg note alors que le sens moderne d'avouer une faute *« ne paraît pas usuel avant le XVIIe siècle »*. Il serait faux de conclure que nos ancêtres étaient bienheureux au moins d'ignorer le poids de la faute et l'horreur du péché. Dans un livre fort sympathique, *l'Aveu et le Pardon* (1), Jean Delumeau, par ailleurs professeur au Collège de France, raconte et analyse *« les difficultés de la confession, du XIIIe au XVIIIe siècle »*. Tout commence avec le IVe concile du Latran (1215), qui impose à tous – rois, seigneurs et vilains, riches et pauvres – une nouvelle pratique : la confession annuelle. Pour une fois, même les femmes ne furent pas oubliées. *Confesser* venait du latin médiéval, de cuisine ou ecclésiastique, *confessare*, du latin classique *confiteri*, « avouer ». L'objet du verbe est aussitôt reconnu comme action blâmable.

Dès lors, la liste des conduites blâmables ne cesse de s'allonger, d'autant que les *« péchés d'amour »*, comme dit l'abbé Timon-David (2) en 1868, sont aussi nombreux que les ruses du Malin. Songez, ajoutait-il que, *« à la campagne, il y a un démon caché sous chaque feuille d'arbre »*. On sait que la charmante Emma Bovary avait tenté dix ans plus tôt de vérifier avec Rodolphe la validité de la proposition. Un péché d'adultère, accompagné sans doute de *« délectation vénérienne »*, fut certainement commis.

Au démon lubrique, on peut préférer toutefois le *diable logicien* qui surgit dans *l'Enfer* de Dante (3). Le pape avait absous le penaillon (4) Guido Da Montfeltro pour un méfait à venir ; et le diable jubile : *« On ne peut absoudre qui ne se repent pas, et on ne peut se repentir et vouloir en même temps : la contradiction ne le permet pas. »*

TOUT n'est pas aussi grave, mais rien n'est jamais innocent. Vers 1264, Jacques de Voragine rapporte dans *la Légende dorée* (5) que saint Augustin, après des débuts à attrister sa mère, la future sainte Monique, était devenu très circonspect : *« Il ne consentit pas même à habiter avec sa sœur ; car, disait-il, celles qui sont avec ma sœur ne sont pas mes sœurs. »* Il n'en était plus à *« une précaution excessive »* près : *« Il s'accuse d'« une légère délectation » qu'il éprouvait quelquefois en mangeant ; il s'accuse encore des « péchés de la vue », « comme quand il dit (...) qu'il examina avec trop d'attention des araignées enveloppant des mouches dans leurs toiles ».*

Bref, écoutons la conclusion du saint : *« Nul ne doit être dans une sécurité complète dans cette vie qu'à juste titre on peut appeler une tentation perpétuelle. »* Sans compter que six siècles d'expérience ne mettent pas à l'abri des surprises – ce que reconnaît l'abbé Timon-David, qui utilise une pieuse synecdoque (le *lieu* pour le *tenant du lieu*), sans doute pour faire oublier les odieuses visions que lui procurait l'écoute de quelque Thaïs, *« pudiquement luxurieuse »*, dirait Rousseau : *« Le confessionnal* [le mot date de 1636] *voit sans cesse de ces faits qui déroutent toutes les prévisions. »* Il est vrai que l'abbé exerçait son saint ministère à Marseille. Le paradigme des fautes d'orthographe et de grammaire.

DANS ces conditions, on se trouve contraint d'admettre l'horrible conclusion de Michel Foucault (6) : *« L'homme, en Occident, est devenu une bête d'aveu. »* Cette civilisation de l'aveu n'est pas sans conséquences linguistiques. Après la disparition des structures féodales, et tout en demeurant inscrit dans le vocabulaire juridique, *avouer* se trouvait disponible pour d'autres emplois, à côté de *reconnaître* et de *confesser*.

Reconnaître se définit comme le terme le plus général et impose d'admettre la vérité de la proposition qui suit (7). De ce point de vue, la série *reconnaître, avouer, confesser* assujettit *illico* le sujet à la vérité de ses actions et de ses pensées, ce que Michel Foucault explicite ainsi : on passe d'un système social où *« l'individu était authentifié par ses liens à autrui »* à une société où *« on authentifie par le discours de vérité qu'il est capable ou obligé de tenir sur lui-même »*.

Confesser dénote une action beaucoup plus particulière. C'est reconnaître sa culpabilité à l'égard d'un fait passé, accompli en toute responsabilité, admis comme blâmable et dont, hélas! il convient de se repentir : Je confesse avoir regardé voluptueusement la religieuse et la pâtissière.

Avouer, dit Littré, est *« plus général »*, aussi que *confesser* qui *« s'applique au mal »* seulement. *Se confesser*, c'est toujours *s'accuser* ; alors qu'*avouer « s'applique à tout ce que l'on avait le dessein de cacher, bon ou mauvais »*.

Un *aveu*, donc, n'est pas nécessairement blâmable et se distingue ainsi d'une *confession*. Cependant, l'aveu n'est pas toujours facile à proférer, puisqu'il se nourrit *« de ce qu'on a envie de cacher »* (abbé Girard).

L'aveu s'accorderait alors à la confession, tant le mal et la vérité nous paraissent pénibles à reconnaître. Ce double mouvement entre les deux verbes, de rapprochement et de différence, explique l'emploi fréquent et anodin d'*avouer* ; surtout depuis le XVIIe siècle. N'importe qui peut avouer n'*importe quoi : qu'on n'aime ni Stendhal* ni monter à cheval, que *« la remontée de l'Oubangui est désespérément monotone »* (Gide) ou qu'on ne méprise pas le bordel, à l'exemple de saint Augustin et de Mme Barzach.

C'EST pourquoi aussi la *confession* et la *déclaration* d'amour conduisent l'une et l'autre aux *aveux*. Longue théorie de péchés et d'aveux de culpabilité, notre histoire découvre en même temps *« une profusion d'aveux amoureux »*. Deux historiennes, Isabelle Grelet et Caroline Kruse, le rappellent dans un livre alerte, *la Déclaration d'amour* (8). Dans tous les cas, la *sincérité* et la *vérité* sont requises ; au moins dans l'instant. Aussi, comme le constatent les deux historiennes, *« la déclaration conclut-elle le roman rose »*.

Voici à titre de confirmation, et choisie pour vous plaire, la fin de *Rêves et baisers* (ce qui doit bien entraîner quelques péchés), roman dû à Charlotte Lamb, éditions Harlequin, dans toutes les bonnes gares : *« Je t'aime, Prue. » Josh avait parlé dans un murmure. Puis il se tut (...). Prue sentit son cœur chavirer. »* De grâce, lisez la suite avant d'inquiéter le SAMU : *« Mais les mots lui vinrent naturellement aux lèvres. « Moi aussi, je t'aime. » Fermant à demi les yeux, Josh savoura cet instant magique où sa bien-aimée reconnaissait enfin la vérité. »* Et, divine surprise, suit *« un baiser riveur »* – qui cloue le bec aux amoureux et qui suspend enfin la plume audacieuse de Charlotte Lamb.

Comme on voit, les déclarations d'amour et les doux aveux ont encore une longue carrière, alors que les *« péchés d'amour »* auraient, dit-on, tendance à disparaître maintenant que les confessionnaux servent de remises à ciment pour peu que l'abbaye souffre de fissures (chose vue). Mais tout n'est pas perdu, puisque tout finit à présent par l'anglais : hommes privés d'aveux, ouvrez donc les yeux ; tapez : 3615 CONFESS et péchez en paix, jusqu'à septembre.

(1) Jean Delumeau, *l'Aveu et le Pardon* : Fayard, 200 p., 89 F.

(2) Abbé Timon-David, *Traité de la confession des enfants et des jeunes gens* (1868), Victor Sarlit.

(3) Chant XXVII.

(4) *Penaillon* : moine : familier et méprisant (Littré).

(5) Jacques de Voragine, *la Légende dorée*, « G/F » Flammarion.

(6) Michel Foucault, *la Volonté de savoir I. Histoire de la sexualité*, Gallimard.

(7) Daniel Vanderveken, *les Actes de discours*, Pierre Mardaga, 226 p., 176 F.

(8) Isabelle Grelet, Caroline Kruse, *la Déclaration d'amour*, Plon, 188 p., 100 F. Voir le feuilleton de Michel Braudeau (*le Monde* du 9 février).

ESSAIS

Le refus du refus d'être juif

Admiré de Léon Blum et de Hannah Arendt, Bernard Lazare ce grand penseur du judaïsme moderne mort au début du siècle, n'a pas cessé de gêner

L'ANTISÉMITISME, SON HISTOIRE ET SES CAUSES
de Bernard Lazare.
Préface de Jean-Denis Bredin.
Editions 1900, 420 p., 120 F.

LE FUMIER DE JOB
de Bernard Lazare,
suivi des essais :
« Le Nationalisme juif »,
« Contre l'antisémitisme »
et du texte d'Hannah Arendt :
« Herzl et Lazare ». Circé,
156 p., 78 F.
(Diffusion Harmonia Mundi.)

« Je suis juif : qu'est-ce donc ? Je ne suis plus un homme parce que je suis juif ? Etre juif, qu'est-ce ? Je l'ignore... (...) Il y a d'ailleurs, en ce moment, trop d'ignominies et trop d'outrages à recueillir sous ce nom, pour que je ne réclame point publiquement ma part de cet héritage. » Ainsi commence *le Fumier de Job*, les « notes » d'un manuscrit inachevé, laissées à sa mort par un des grands penseurs du destin politique du judaïsme moderne, Bernard Lazare, victime d'un cancer à trente-huit ans, au terme d'une vie fulgurante et passionnée.

Né à Nîmes, en 1865, au sein d'une famille juive établie dans le Midi depuis des siècles, israélite français et assimilé, patriote et fier de l'être, érudit, cultivé, profondément attiré par les lettres, ami de Charles Péguy – Péguy lui-même disait qu'il était le « *patron* » des *Cahiers de la Quinzaine*, où il avait publié son étude sur les *Juifs de Roumanie*. – Bernard Lazare va être conduit, presque malgré lui, en répondant aux livres d'Edouard Drumont, à s'interroger sur *« une opinion aussi universelle que l'antisémitisme »*.

Il fait paraître en 1894 *l'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, ouvrage capital, immédiatement, âprement discuté : *« On m'a reproché à la fois d'avoir été antisémite et d'avoir trop vivement défendu les juifs, et pour juger ce que j'avais écrit, on s'est placé au point de vue de l'antisémitisme ou à celui du philosémitisme. On a eu tort, car je ne suis ni antisémite, ni philosémite : aussi n'ai-je voulu écrire ni une apologie, ni une diatribe, mais une étude impartiale, une étude d'histoire et de sociologie (...). Je n'approuve pas l'antisémitisme, c'est une conception étroite, médiocre et incomplète... mais j'ai tenté de l'expliquer. Il n'est pas né sans causes, j'ai cherché ces causes... »*

Un paria

La même année, en décembre 1894, éclate l'affaire Dreyfus, et Bernard Lazare, le premier, seul ou presque, va se jeter dans la bataille pour la réhabilitation de Dreyfus, se ralliant alors au sionisme, comme l'expose dans sa préface Jean-Denis Bredin.

Comme à point nommé – mais n'est-ce pas toujours à point nommé dans ce domaine ? – viennent de reparaître deux ouvrages de Bernard Lazare qui devraient faire partie de toutes les bibliothèques des gens qui se pensent « éclairés » : *l'Antisémitisme, son histoire et ses causes* et *le Fumier de Job*.

« On m'a élevé comme un chrétien, on m'a appris à n'être pas juif, à me séparer orgueilleusement de ceux des juifs qui n'ont pas connu les bienfaits de l'émancipation et qui sont insultés et bafoués comme esclaves et non comme citoyens libres, écrivait Bernard Lazare. *Je ne me sentais pas juif. Aujourd'hui, je sais que je dois l'être (qu'il faut que je le sois), que je dois retourner d'où je suis sorti et que je dois recréer ma personne intellectuelle et morale. »* Prise de conscience lucide et déchirante d'un intellectuel français qui se croyait *« assimilé » (« nul ne s'assimile aussi vite que le juif, c'est une éponge »*, écrit-il), c'est-à-dire qui se considérait comme semblable aux chrétiens et qui découvre qu'il n'est finalement qu'un *« paria »* (1).

Marqué par des siècles d'outrages, d'insultes, de vexations, il ne peut se défendre que par *« la ruse du persécuté »*. (*« Se taire, disparaître, se faire petit pour avoir le scholem ; qu'on ne parle plus d'Israël ; que son nom ne soit plus prononcé ; qu'on ne l'attaque et qu'on ne le défende non plus ; que rien n'appelle sur lui l'attention »*). Appétence au néant de la part d'un peuple dont on parle trop.

Pourtant, comment expliquer que ce sont ceux-là mêmes qui insultent les juifs et les méprisent, qui en exagèrent *« la toute-puissante influence »* ?... Est-ce pour cela que ce « paria » dont on fait le maître du monde a dû se réfugier dans son orgueil de race, cultiver la volupté d'être haï *(« Pour être ainsi détesté de tout le genre humain, il faut porter en soi quelque chose de grand »).*

Ce qui vaut sans doute mieux que d'avoir la honte de ses origines, que de vouloir être « émancipé » au prix de n'importe quelle infamie, estime Bernard Lazare décidé à dire *« la pourriture des hautes classes juives »* : *« Vous êtes vraiment devenus des chrétiens. Quel évangélisme est le vôtre ! Quand on vous frappe sur la joue droite, vous tendez non seulement la gauche, mais encore l'échine. »*

La haine de soi

Curieusement, mais ce n'est pas là un hasard, on retrouvera encore le désir de s'assimiler, de se faire oublier comme juif, chez l'Autrichien Theodor Lessing qui, dans *la Haine de soi* pouvait encore espérer que le refus d'être juif serait la seule issue (Ed. Berg international, « le Monde des livres » du 18 juin). Aveugle devant la catastrophe qui vient et qui va emporter les juifs malades de leurs origines comme les autres.

Ecrit en 1930, *la Haine de soi* n'avait jusqu'à présent jamais été traduit en français. Par peur de faire scandale. Ou de donner des armes aux antisémites. De même, on a préféré laisser dans l'ombre aujourd'hui le remarquable Bernard Lazare, admiré de Léon Blum ou de Hannah Arendt. Mais gênant.

Rallié aux thèses de Herzl, siégeant au deuxième Comité d'action du sionisme, il en démissionne au bout d'un an n'acceptant pas la création d'une banque destinée à financer l'immigration ; socialiste anarchisant, il ne pouvait considérer la banque que comme un synonyme de capitalisme.

*Sa mort prématurée ne lui permettra pas de définir personnellement sa position par rapport au sionisme, ce qui lui vaudra d'être revendiqué, avec une égale vraisemblance, par les partisans et les adversaires de l'idée sioniste. Aujourd'hui encore, les ambiguïtés de l'assimilation n'ont pas disparu et Bernard Lazare reste oublié peut-être parce qu'il n'a pas cessé de gêner.

N. Z.

(1) A propos de la communauté juive de France et de son hostilité au sionisme, on pourra lire l'article de Catherine Nicault : « Sionisme et judaïsme français avant 1914, les causes de l'échec », dans *Pardès*, nº 8, 1988.

LIVRES ◆ IDÉES

SCIENCES

Les secrets du cerveau

De la révolution de Paul Broca, au XIXe siècle, aux découvertes des nutritionnistes d'aujourd'hui

PAUL BROCA, EXPLORATEUR DU CERVEAU
de Francis Schiller.
Odile Jacob, 430 p., 180 F.
LA DIÉTÉTIQUE DU CERVEAU
de Jean-Marie Bourre.
Odile Jacob, 300 p., 130 F.

Aux médecins et aux biologistes, Paul Broca est loin d'être inconnu. Outre l'aire et l'aphasie qui portent son nom, les dictionnaires médicaux recèlent le centre et la scissure de Broca, le ligament, le lobe limbique, la bourse de Broca. Entre autres. A Paris, un hôpital et une rue honorent sa mémoire, et sa statue domine toujours la place de l'Ecole de médecine. Mais la biographie de cette figure scientifique majeure, curieusement, restait à faire. Pour découvrir la vie et l'œuvre de ce huguenot sans autre foi qu'en la science, qu'animait simplement *« la recherche passionnée du vrai »*.

Contemporain de Pasteur et de Claude Bernard, il « monte » de Sainte-Foy-la-Grande à Paris en 1841, à l'âge de dix-sept ans, pour y préparer son internat de médecine. Là se déroulera l'ensemble de sa carrière, jusqu'à son élection au Sénat, en 1880, quelques mois seulement avant sa mort. Entre-temps, Broca aura développé la chirurgie du cancer et des anévrysmes, localisé dans le cortex cérébral l'aire du langage (dont les lésions provoquent les troubles aphasiques qui portent son nom), mis en évidence dans le cerveau de l'homme et des mammifères le grand lobe limbique, substrat des émotions. Bref, une révolution dans la connaissance du cerveau, à une époque où la médecine moderne, dite « de laboratoire », n'en était qu'à ses premiers balbutiements.

Et ce n'est pas tout. *« Sans lui, nous ne serions pas ici »*, affirme aujourd'hui un anthropologue du Musée de l'homme. Pionnier de l'anthropométrie, Broca fonde en effet, en 1859, la Société française d'anthropologie. *« Toute petite et si chétive qu'on croyait qu'elle ne vivrait pas »*, dira-t-il vingt ans plus tard. Par ses critiques, il inspire les correctifs tardifs apportés par Darwin à *l'Origine des espèces*. Et cultive, à l'instar du moine Gregor Mendel, des graines de bleuet dans les jardins de l'hôpital Bicêtre pour tenter d'y percer le secret de la transmission des caractères génétiques. Doté d'une honnêteté intellectuelle sans failles et d'une ouverture d'esprit peu commune, Paul Broca n'aura de cesse, tout au long de sa trop brève carrière, de combattre l'absolutisme et lutter pour l'indépendance de la science.

Professeur émérite de neurologie à l'université de Californie de San-Francisco, spécialiste d'histoire des sciences médicales, l'Américain Francis Schiller s'est plongé avec brio dans la vie du grand homme. Infatigable épistolier, Paul Broca l'y aide en partie : durant les premières années de sa vie parisienne, c'est au travers des lettres écrites – parfois quotidiennement – à ses parents que nous suivons pas à pas sa démarche, ses découvertes et ses déconvenues, replacées dans le contexte de l'époque et des idées qui y étaient débattues. Passionnant d'érudition et de clarté, l'ensemble de l'ouvrage, sur fond d'évolutionnisme et de linguistique, nous invite avec bonheur à découvrir la naissance des sciences cognitives modernes.



L'art de la table

Un siècle plus tard, le cerveau a changé de look. Des aires cérébrales aux réseaux neuronaux, cette boîte noire de 1 400 grammes aura livré, en effet, plus de secrets au cours des dernières décennies que durant toute l'histoire de la médecine. Une fabuleuse percée des connaissances qui permet aujourd'hui de définir – ne souriez pas – une véritable diététique du cerveau. Les mécanismes régissant nos envies alimentaires, nos besoins et nos goûts sont désormais connus, ainsi que les « recettes » destinées à développer au mieux les facultés de notre système nerveux.

Alliant le sérieux du nutritionniste à l'épicurisme du gourmet, Jean-Marie Bourre, spécialiste à l'INSERM de neurotoxicologie, se livre à l'exercice comme on consulte la carte d'un grand restaurant : avec délectation. Dans le monde des protéines, des vitamines et des lipides qui relie notre assiette à notre cerveau, il ébauche, à l'usage du *« mangeur libre et intelligent »*, une philosophie scientifique de l'art de la table. Selon les préceptes avertis du gastronome Brillat-Savarin, pour qui *« le Créateur, en obligeant l'homme à manger pour vivre, l'y invite par l'appétit et le récompense par le plaisir »*.

Catherine Vincent

Rationaliser l'irrationnel

Abraham Moles se fait le pionnier d'un nouvel esprit scientifique

LES SCIENCES DE L'IMPRÉCIS
d'Abraham Moles,
avec la collaboration
d'Elisabeth Rohmer.
Seuil, 302 p., 140 F.

Fondateur de l'Institut de psychologie sociale des communications (Strasbourg), Abraham Moles fait partie de ces esprits bouillonnants auxquels rien de ce qui est moderne n'est étranger. Renouant avec l'inspiration d'un de ses premiers ouvrages (*la Création scientifique*, 1975), il nous donne aujourd'hui un traité d'épistémologie consacré aux *Sciences de l'imprécis*, qui est aussi une synthèse philosophique de ses multiples travaux.

Moles part de la constatation suivante : nous n'utilisons que très rarement les sciences exactes – mathématiques, physique – dans la vie de tous les jours. En fait, qu'il s'agisse de relations sociales, professionnelles ou amoureuses, la plus grande part de notre activité mentale se trouve devoir traiter – de gré ou de force – d'aspects fluctuants du monde, d'objets mal définis, de valeurs comportant un haut degré d'incertitude. C'est ainsi, par exemple, que la santé de l'enseignant dépend de l'ambiance qui règne dans sa classe, et celle de l'entreprise, des variations qui affectent le marché.

Or tous ces éléments indéterminés ne sont pourtant pas – rigoureusement parlant – indéterminables. Ils ne sont liés entre eux que par des régularités approximatives, ils ne peuvent donner lieu qu'à des prédictions vagues, mais ils ne sont jamais totalement aléatoires. Ils sont susceptibles de relever d'une approche scientifique, et non seulement empirique.

Il suffit, pour cela, que nous décidions de leur accorder la même dignité qu'aux objets théoriques des sciences exactes. Et que nous nous efforcions de les traiter avec le même esprit de rigueur, avec le même souci de la mesure – sans pour autant prétendre atteindre, au niveau des résultats, une précision et une régularité absolues. Mieux vaut, en d'autres termes, une science imprécise que pas de science du tout. Et mieux vaudrait s'y mettre tout de suite puisqu'il s'agit, encore une fois, de problèmes omniprésents dans la vie quotidienne.

Au bénéfice du doute

Les « sciences de l'imprécis », selon Moles, correspondent donc aux traditionnelles sciences humaines augmentées de quelques disciplines plus récentes : l'étude des décisions individuelles, par exemple, ou celle de l'émergence des structures au sein d'un groupe social donné. Elles débordent aussi sur certains aspects de la biologie et, bien sûr, concernent au premier chef le spécialiste de la « communication », chef d'entreprise, journaliste ou homme politique. C'est d'ailleurs à ce dernier domaine que se réfèrent, dans leur majorité, les analyses de Moles et les exemples qu'il donne de méthodes propres à introduire une quasi-rationalité dans des phénomènes apparemment irrationnels.

Certains lui reprocheront d'avoir ainsi élevé au rang de « procédures scientifiques » de simples techniques d'évaluation, couramment utilisées par les stratèges de la publicité mais d'une douteuse légitimité théorique. Les autres, au contraire, s'ils sont convaincus qu'Abraham Moles est le pionnier d'un nouvel esprit scientifique, lui accorderont le bénéfice du doute. Après tout, les sciences de l'imprécis existent déjà, quoiqu'elles soient encore loin d'être des sciences au sens que ce terme est supposé avoir depuis Thalès ou Galilée. Reste à savoir si le concept galiléen de science est le seul concevable. Il est sans doute trop tôt pour apporter à cette question une réponse définitive.

Christian Delacampagne

LETTRES BRITANNIQUES

Ces extravagants exilés

Acton et Wilson, deux compagnons de l'humour découvrent les travers et les préjugés de la société anglaise

PIVOINES ET PONEYS
de Harold Acton.
Traduit de l'anglais
par Christian Thimonier
Rivages. 300 p., 110 F.

LORSQUE MAISIE DANSAIT
d'Angus Wilson.
Illustrations de Philippe Jullian.
Traduit de l'anglais
par François Dupuigrenet
Desrouilles. Salvy, 160 F.

« *Voyagez dans votre chambre.* » Tel est le conseil que Jacques Pimpaneau donne dans son impertinente *Lettre à une jeune fille qui voudrait partir en Chine* (1), après avoir raconté, à sa manière, quelques histoires traditionnelles et avant d'expliquer comment comprendre et traduire des poèmes chinois classiques. Ce désormais célèbre spécialiste de littérature chinoise refuse le qualificatif de sinologue. A la rigueur, « *cynologue* », dit-il... s'il connaissait les chiens. La surprenante rencontre d'érudition, d'ironie, d'insolence, de curiosité politique, qui caractérise ce poétique pamphlet a quelque chose d'anglais.

C'est sur ce ton-là que les Anglais aiment être savants. Au fond, pas de science sans excentricité. Acton, assurément, refuserait avec la même fougue hautaine qu'on lui colle l'étiquette de sinologue. Et pourtant, on aurait certainement du mal à trouver fantaisie romanesque plus sérieusement documentée en matières chinoises que *Pivoines et poneys*. Et, avant de se plonger dans la collection « Connaissance de l'Orient », voilà une divertissante façon de suivre le conseil de Pimpaneau.

Publié il y a un demi-siècle, alors que l'esthète anglais avait vécu trente-sept ans, dont une dizaine, en Chine, à s'intéresser à l'opéra chinois, ce roman, si typique de la littérature xénophile qu'affectionnent les Britanniques, décrit la société étrangère et mondaine installée à Pékin, avant 1937. Philip Flower vit depuis quinze ans dans la capitale chinoise. Il est invité dans plusieurs salons : mais il a fait le tour de la colonie anglaise en Chine. Lassé de la superficialité de ses amis, des stéréotypes qu'il voit toujours se répéter avec les nouveaux venus (parler encore de Pearl Buck !), du cynisme des désœuvrés vivant dans un pays dont ils ne parlent pas la langue et dont ils ne veulent ni ne peuvent comprendre la culture, il croit son expérience achevée dans la stérilité et l'ennui, quand il rencontre un jeune acteur chinois *dont il* tombe, poliment mais éperdument, bref à l'anglaise, amoureux.

« Il se sentait comme marié avec Pékin »

A la différence de ses amis, Flower parle et écrit le chinois. « *Il se sentait comme marié avec Pékin et ce mariage promettait d'être inépuisable* », écrit Acton, pour lequel, on n'en doute pas, la Chine ne se réduit pas à une odeur d'ail, comme pour l'horripilant Mr. Lancelot Thistleby, romancier à succès en mal d'exotisme. Plusieurs écrivains sont caricaturés par Acton, dont la plume est féroce. Mais s'il s'amuse à charger les salonnards et les intellectuels ratés qui hantent les ambassades ou les tripots à l'atmosphère chargée d'effluves d'opium, comme dans un film de Sternberg, on sent qu'au-delà de la fresque sociale sarcastique, c'est surtout une histoire d'amour pour un peuple et une culture qu'il veut raconter.

Philip Flower, double d'Acton, jette un regard blasé sur les couples occidentaux qu'un trop long séjour en Orient a délabrés. Un regard angoissé sur la poétesse chinoise qui cherche chez Mallarmé et Huysmans le sens de la poésie de lointaines dynasties et qui tente l'impossible harmonie des cultures, frôlant la tragédie pour échapper à la tradition familiale. Enfin, un regard passionné sur la seule société qui l'intéresse vraiment, celle des Chinois qui ne frayent pas avec les Anglais.

C'est dans un théâtre où ne viennent pas ses compatriotes que Flower est subjugué par un acteur travesti de dix-sept ans. Et comme il est bien élevé et timoré, avec ce soupçon d'hypocrisie qui ne trompe personne, mais sans lequel l'Angleterre ne serait pas l'Angleterre, c'est en terme d' « adoption » qu'il conçoit son rapport avec le jeune Yang Pao-ch'in.

Pour cela, il doit d'abord faire la cour à l'actuel « père adoptif » de son protégé, Mr. An, lui-même ancien acteur. Et après plusieurs épisodes cocasses, la passation de paternité se déroule dans l'horreur. Mr. An est, en effet, atrocement fusillé pour usage d'opium. Malgré le ton, qui ne se départ *jamais de sa légèreté rieuse*, les pages consacrées à l'exécution de Mr. An sont saisissantes. Au milieu des oisifs anglais venus au spectacle, le protagoniste voit le malheureux vieillard chanter un air célèbre de l'opéra chinois avant d'être abattu sous les quolibets d'une foule haineuse.

La milliardaire allumeuse

« *Dépouiller son corps et son âme d'autrefois pour entrer dans ceux d'un lettré chinois* » : ce rêve de l'auteur, à travers son personnage, est presque réalisé dans l'amour de Flower pour le jeune acteur. Mais une grand-mère envahissante, qui admet difficilement qu'un Anglais parle et écrive aussi bien le chinois, risque de transformer la romance en nouvel épisode de *la Femme et le Pantin*. Episode qui n'est pas raconté.

On pense beaucoup à E.-M. Forster en lisant Acton. L'Inde du premier devient la Chine du second. L'incompréhension entre les Anglais et les Indiens était le sujet même de la *la Route des Indes* (2), mais débouchait sur un drame. Acton a choisi, avec une conscience assurément aussi aiguë des préjugés occidentaux, le mode humoristique.

Il y a également de l'Evelyn Waugh chez lui, tout comme chez Angus Wilson. Ce dernier conçut, en 1947, avec l'illustrateur Philipppe Jullian, une sorte de plaisanterie, en imaginant un « album-souvenir » consacré à Maisie, milliardaire américaine ruinée, viveuse et allumeuse.

Le titre parodique, que l'éditeur français a emprunté avec raison à Henry James, annonce beaucoup de pastiches, d'allusions et de clins d'œil. Virginia Woolf et tout Bloomsbury, Cocteau et Paul Valéry, Isadora Duncan et Joséphine Baker, Katherine Mansfield et Aldous Huxley se voient contraints de témoigner de l'existence imaginaire de Maisie, dont le fils, virilement surnommé Tata, ou les amis pourraient fort bien faire partie de la galerie de portraits d'Acton. Certes la charge est un rien plus appuyée. Mais le personnage de Maisie (qui se demande à propos de Lady Chatterley : « *Pourquoi M. Lawrence lui a-t-il fait épouser un handicapé ? C'est désagréable pour le lecteur.* ») vient de ce même milieu que décrit Acton, avide de plaisirs et de jugements aussi péremptoires que déplacés, et bien sûr comiques.

Comme, avant eux, tant d'écrivains anglais, Acton et Wilson ont *choisi le soleil : le premier en Toscane* et le second en Provence. Puissent ces exils dorés leur inspirer de nouveaux et réjouissants portraits !

René de Ceccatty

(1) Editions Philippe Picquier, 126 p., 65 F.

(2) « 10/18 », Editions Christian Bourgois.

Balthus à Hurlevent



DR

Illustration de Balthus pour les Hauts de Hurlevent

LES HAUTS DE HURLEVENT
d'Emily Brontë.
Traduit de l'anglais par Frédéric Delebecque, préface de Michel Surya, illustrations de Balthus.
Librairie Séguier, 456 p., 180 F.

C'est en 1933 que Balthus illustra, de vingt dessins à la plume et à l'encre de Chine, le *célèbre roman* d'Emily Brontë, *Wuthering Heights*, dont la traduction française, par Frédéric Delebecque, avait paru quatre ans plus tôt sous le titre *les Hauts de Hurlevent*. Ces dessins, ainsi que les études préparatoires, accompagnent pour la première fois une édition du roman. Rappelons que Pierre Leyris publia lui-même une version de *Wuthering Heights*, chez Pauvert en 1972.

On connaît l'histoire de ce magnifique roman *« landesque et noueux »* (selon l'expression de la sœur d'Emily, Charlotte), de ce récit d'amour et de mort surgi de l'imagination fiévreuse du jeune écrivain. On sait la fascination qu'il exerça sur des générations de lecteurs. A la suite de Georges Bataille, Michel Surya, qui présente cette réédition, voit dans l'amour d'Heathcliff et de Catherine l'exaltation du Mal, incarné dans *« la passion que deux enfants vécurent divinement comme si l'instant de leur enfance disposait du pouvoir luciférien qu'il devint l'éternité »*.

P. Ke.

Explorations de la vie quotidienne

Le réalisme lyrique de Mary Gordon, le détachement étudié de Barbara Pym et la voix cruelle de Muriel Spark

REFUGE PROVISOIRE
de Mary Gordon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Gille.
Gallimard, 297 p., 120 F.

DANS UN SALON D'OXFORD
de Barbara Pym.
Traduit de l'anglais par François Dupuigrenet Desroussilles.
Ed. Salvy, 339 p., 150 F.

L'INGÉNIEUR CULTUREL
de Muriel Spark.
Traduit de l'anglais par Alain Delahaye.
Fayard, 193 p., 95 F.

D'une façon très différente, par le recours au réalisme aussi bien qu'à l'ironie et à l'humour noir, trois romancières explorent le terrain bien connu de la vie quotidienne pour en décrire les sommets et les abîmes.

Le recueil de nouvelles de Mary Gordon, publié après trois romans traduits en français, analyse de façon allusive, sans que jamais un commentaire vienne alourdir la conclusion, ces blessures « *profondes et inscrites à jamais* » subies dès l'enfance et entretenues jour après jour, persistantes comme la peur ou l'angoisse, la rancune et la haine, banales surtout, tout autant que les destins ici évoqués, parce qu'elles naissent d'une incompréhension inévitable entre les êtres. « *S'ils étaient tous aussi malheureux, s'ils se détestaient tant les uns les autres, pense le vieux M. Cassidy, c'était parce qu'ils pensaient que l'autre aurait pu être différent s'il l'avait voulu* » ; et cette idée est source de rancœur ; mais « *cela ne pouvait être vrai, n'était jamais vrai dans la vie* ».

Deux longues nouvelles retracent en une série de portraits ou de monologues intérieurs diverses destinées de femmes, depuis celle qui, telle « *la femme du magicien* », parvint, en s'oubliant, à une sorte de bonheur hébété dans le mariage, jusqu'à cette autre, plus émancipée, qui, dans un cadre tout aussi traditionnel, persista à se trouver elle-même et à préserver une âme « *si trimballée à tous les vents qu'on court constamment le risque de la perdre* ». Ainsi perçoit-on d'histoire en histoire le fil d'une réflexion sur les répercussions souterraines des événements de la vie.

« *Les maux et les privations d'un cœur affamé* », que Mary Gordon décrivait avec un réalisme avoisinant le lyrisme, l'Anglaise Barbara Pym les considère avec un détachement tout aussi étudié. Le problème central et douloureux des relations entre les hommes et les femmes est devenu une source de comique inépuisable. *Dans un salon d'Oxford*, la dernière nouvelle du recueil qui paraît aujourd'hui, en fournirait le meilleur exemple, où l'on voit des vieux amoureux se retrouver après plus de trente ans au cours d'un banquet dans la grande salle à manger d'un collège ; au lieu des souvenirs attendus, seules des bribes de poésies leur reviennent, malencontreusement, en mémoire : « *D'un blanc duvet le Temps son chef a couronné...* » ; à moins que l'évocation des « *premiers bourgeons resplendissant sous un soleil d'avril* » ne s'immisce de façon saugrenue dans la conversation. La vision d'un pigeon mort, le mot de putréfaction, dont la force et la précision apparaissent ici déplacées et donc comiques, sont les seules traces de ces « *choses de la vie qu'il vaut mieux ignorer* », la vieillesse et la frustration entre autres. A une histoire d'amour laissée sans conclusion (*Gervase et Flora*), succède la parodie hilarante d'un roman d'espionnage (*Secret, très secret*) où sont réunis les personnages habituels de Barbara Pym, vieilles filles et pasteurs en tête, ou jeunes hommes pleins d'avenir dont les prédispositions pour la haute diplomatie apparaissent « *à leur façon désinvolte de traiter les affaires d'autrui* ».

Plus détachée encore, et bien plus cruelle, la voix de Muriel Spark résonne de façon inimitable dans ce petit chef-d'œuvre qu'est *la Ballade de Peckham Rye* (publié en anglais en 1960 et traduit en français sous le titre *l'Ingénieur culturel*). Drôle et inquiétant comme *Ne pas déranger* (1), où l'on voyait des démons ordonner le temps et régir la vie des humains, il annonce par la manière et les thèmes *Intentions suspectes* (1), cette incursion dans l'étrange, cette exploration de la frontière ténue qui sépare la réalité de la fiction. Dougal Douglas, spécialiste en « *recherches humaines* », écrivain à ses heures, a pour mission d'enquêter sur les motivations des employés d'une firme de la banlieue ouvrière de Peckham Rye. Il va en fait leur révéler le mensonge, *le vide et la révolte qui couvent sous* une vie bien ordonnée.

L'illusion n'est pas permise, mais la vérité n'est pas supportable : « *Mon Dieu ! s'écrie une future victime, j'ai eu une existence lamentable.* » « *Et elle n'est pas terminée, répond Dougal... Le pire est peut-être encore à venir...* » Certains sombrent dans la dépression nerveuse, d'autres, passant à l'acte, deviennent criminels ; tous, masochistes ou sadiques, restent marqués par la séduction de cet être qui, comme les personnages de Muriel Spark, possède, et c'est là son atout principal, une difformité physique, une épaule plus haute que l'autre. Mais cette bizarrerie n'est-elle pas, avec les deux bosses qui lui ornent le front en guise de cornes, le signe que Dougal est bien le diable, ou l'un de ces « *esprits malins qui errent de par le monde pour la ruine des âmes* » ? A moins que sa fonction ne soit, en vérité, de dévoiler aux êtres que l'ennui accable l'existence d'un autre monde que celui-ci.

Christine Jordis

(1) Fayard.

LETTRES BRITANNIQUES

Cinq soleils dans la nuit

Un livre de John Berger fait d'argile et de souffle

JOUE-MOI QUELQUE CHOSE
de John Berger,
traduit de l'anglais
par Elisabeth Janvier
Champ Vallon/Curandera.
245 p., 98 F.

Ce livre, quand on le tient dans ses mains, quand l'œil se pose sur les caractères ronds, bien noirs, bien pris dans la pâte du papier blanc, ce livre lève en nous une mémoire lointaine, une lumière d'enfance. Ce livre, pour tout dire, n'est pas un livre mais une bassine de cuivre où fondent les mots, dans une vapeur sucrée, odorante. Par son allure matérielle, par le ton de sa voix, ce texte induit un bonheur physique, rond, plein. Un bonheur de mélancolie. Une jouissance claire.

Cinq histoires. Cinq chansons d'amour que John Berger donne à ces gens qu'il côtoie : cultivateurs, fermiers, paysans de Haute-Savoie. Leur temps est compté. Les trains à grande vitesse déchirent leurs terres. L'Europe à grande richesse calcine leurs granges. Mais ce livre n'est pourtant pas un livre de misère, pas du tout. Ce livre est livre de la reconnaissance. Si John Berger le donne à ses compagnons, c'est qu'il le leur devait. Il les aime, ces gens. Il aime ces visages râpeux, usés, ingrats. Il leur doit tout l'amour du monde, tout le goût de la terre. Cinq fois il refait sa déclaration, cinq fables vraies.

Evoquons la première seulement : elle tient en deux mots, mais comme ces deux mots ne suffiront jamais à tenir ensemble la terre et le ciel, le sang et les étoiles, il fallait bien en faire un récit : *« Si l'on pouvait nommer d'un seul mot tout ce qui nous arrive dans la vie, il n'y aurait plus besoin d'écrire d'histoires. Un mot nous manque, et nous voilà obligés de raconter toute l'histoire, du début à la fin. »* En simplifiant : un agriculteur de quarante ans vit auprès de sa mère. Il n'est pas marié. Sa mère meurt, il tourne et retourne dans la maison vide, il descend aux enfers. Il en ressort avec un accordéon dans les bras, un accordéon joyeux, insolent et gai comme une jolie jeune femme. D'abord il joue pour ses vaches, dans l'étable. Maintenant il joue pour les noces, maintenant il fabrique du soleil pour les autres. Voilà. C'est tout.

C'est tout, mais l'essentiel est ailleurs, et ailleurs c'est partout dans chaque phrase, dans le grain de la voix. Voyez par exemple ce que donnent les pommes de terre dans la main de l'auteur : *« Les pommes de terre qu'on vient juste de rentrer dégagent une curieuse chaleur, elles luisent dans l'obscurité comme des épaules d'enfants qui seraient restés toute la journée au soleil. »* Et tout va ainsi dans ce livre, sous une grande lumière crue. La merveille, bien sûr, dans ce texte comme dans la vie, ce sont les femmes : vieilles ou jeunes, indolentes ou têtues, elles portent le ciel à leurs épaules, et la terre à leur taille. Le regard que John Berger pose sur elles est magnifique. La sueur, le songe, la chair, l'espérance, le lait, le mystère, tout est rassemblé dans la même phrase, coulé dans la même robe.

Les livres ont souvent l'air d'être faits d'encre – et de rien d'autre. Celui-là est fait d'argile, d'argile mêlée de souffle. On est heureux de le dire, d'un bonheur de premier matin, d'une lecture de premier amour. En le lisant j'entendais cette autre voix, lointaine, la voix d'un autre John, Saint-John Perse, et cette voix qui planait sur le livre, elle en venait, elle y revenait : *« – et debout sur la tranche éclatante du jour, au seuil d'un grand pays plus chaste que la mort, les filles urinaient en écartant la toile peinte de leur robe. »*

Christian Bobin

► Après *la Part manquante* (« le Monde des livres » du 25 août 1989), Christian Bobin vient de publier son deuxième livre chez Gallimard, *la Femme à venir* (144 p., 72 F).

Les Mémoires de Sir Stephen

Une rencontre avec l'un des derniers grands témoins de la génération intellectuelle de l'entre-deux-guerres

JOURNAUX (1939-1983),
de Stephen Spender.
Traduit de l'anglais
par Hubert Nyssen
avec la collaboration
de Sasha Mann et Sylvain Vanot,
Actes Sud, 518 p., 160 F.

UN REGARD,
de Stephen Spender.
Poèmes traduits de l'anglais
par Jean Migrenne,
éditions de La Différence,
collection « Orphée »,
122 p., 29 F.

La grande énigme qui entoure la littérature anglaise depuis la nuit des temps (c'est-à-dire depuis le règne de l'incroyable Elizabeth) tient à l'étonnante versatilité de ses moyens. Et cela vaut autant pour les contemporains que pour les classiques. Les romanciers anglais, qui n'ont pas écrit de poésie ou tenu de journal, voire écrit de dictionnaire comme ce merveilleux Samuel Johnson, sont vraiment atypiques. Virginia Woolf ne serait pas complètement Virginia Woolf sans son Journal. Quant aux poètes, s'ils ne s'aventurent pas imprudemment dans les affres du roman, au moins leur œuvre comporte-t-elle une part critique importante, comme celle de T.S. Eliot.

L'un des charmes secrets de cette littérature, depuis Victoria, l'autre grande reine, tient à la qualité de la prose des Journaux intimes. Merveilleux *diaries !*

Stephen Spender, qui « fonce » sur ses quatre-vingt-deux ans et demeure l'un des derniers grands témoins de l'une des plus passionnantes générations intellectuelles de l'entre-deux-guerres, dans le sillage d'Auden dont il fut le disciple, de Christopher Isherwood ou de Cyril Connolly avec qui il fonda la revue *Horizon* en décembre 1939, est l'auteur d'une œuvre poétique que l'on peut découvrir aujourd'hui dans une traduction de Jean Migrenne aux éditions de La Différence, dans l'excellente collection de Claude-Michel Cluny, « Orphée ». Et, Spender, qui n'oserait sûrement pas se comparer aux plus grands poètes, paraît avoir adopté la sagesse des esprits prudents. Si un seul de ces poèmes figure dans une anthologie publiée par Oxford après l'an 2000, *« cela voudra dire que je suis devenu immortel »*, explique-t-il avec malice.

Après la publication récente du *Temple* chez Christian Bourgois (« le Monde des livres » du 5 janvier), un roman autobiographique écrit en 1929, paraît chez Actes Sud une sélection de ses *Journaux (1939-1983)*. Ce livre, si attachant par ses anecdotes jusque dans la complaisance des remarques destinées aux intimes, dont la plupart ne sont plus de ce monde, fournit des digressions essentielles sur un monde lui aussi disparu, mais qui, étrangement, permet de comprendre notre actualité bouleversée.

Ce qui passionne dans le Journal de l'écrivain anglais, ce sont autant les « miettes » d'existence sur lesquelles l'auteur s'interroge que l'irrespect dont il fait preuve à l'égard de ses contemporains. Le premier tiers de ce Journal, qui va de septembre 1939 à 1945, est le plus émouvant et le plus important. Il devrait intéresser, par ses réflexions sur l'Allemagne, ses citations d'Ernst Robert Curtius ou de Isaiah Berlin, quiconque prétend avoir en ce moment une « opinion » sur l'unification de l'Allemagne. Stephen Spender, comme Ernst Stockman, le personnage juif allemand du *Temple*, relate le désarroi d'une génération anglaise qui s'était exportée librement dans l'Allemagne incroyablement libre de la République de Weimar et qui, soudain, vers 1931, assiste à la montée inéluctable du nazisme.

Avec Isherwood, installé à Berlin, et Auden, qui était du voyage, Spender était allé chercher en Allemagne ce qu'on ne trouvait pas facilement en Angleterre, notamment une vie sexuelle. Spender appartient à une génération d'artistes anglais qui refusaient de vivre en Angleterre parce que le système de « classe » qui prévaut dans cette culture était trop oppressant, trop contraignant. Comment oublier, en dépit de toutes les séductions des aînés de Bloomsbury, que les années 30 sont aussi celles de la censure de *Lady Chatterley ?* La force du puritanisme anglais, étrangement, aura peut-être renforcé le prestige du marxisme, que Spender a fréquenté distraitement.

« L'art est comme une mine »

« Nous étions contradictoires, dit-il, avec un soupir de soulagement. *Nous ne pensions pas que l'esthétique était la chose la plus importante du monde. Et pourtant, avec la création de la revue* Horizon, *le désir que j'avais avec Connolly était d'avoir une revue qui puisse permettre aux arts de continuer à exister en dehors ou en marge de la politique. »* Très justement, la fin du monde coïncide rarement avec la fin de la littérature.

Si la guerre a transporté une partie de cette génération (Isherwood et Auden, notamment) à la découverte de l'Amérique, Spender, lui, est resté fidèle à Albion. Son ambivalence à l'égard des Américains est celle qu'éprouvent les Anglais. D'un côté, il les aime, ces Yankees – et leurs universités, – mais il ne peut s'empêcher de les trouver un peu ternes, un peu *« boring »*, dans la mesure où les Anglais attachent une plus grande importance à la sociabilité et à l'humour de situation qu'à toute autre chose.

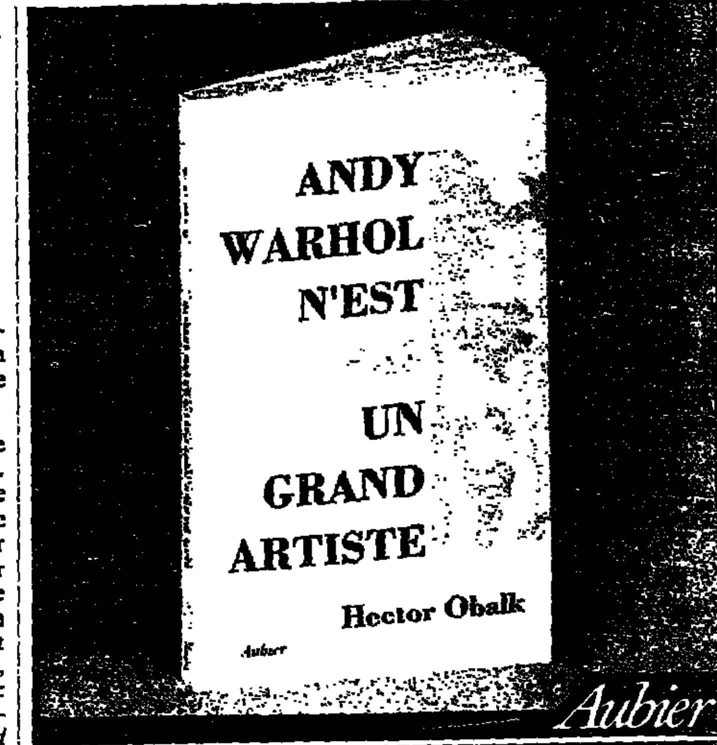
Amuser la galerie et plaisanter permet de survivre en Angleterre. *« Mais aujourd'hui nous n'avons plus de société, plus d'hôtesses, plus de vie mondaine,* se morfond Spender. *Il n'y a plus ces pôles de sociabilité – même en Amérique – qui ont fait la richesse de la vie culturelle d'autrefois. »* Tout le monde sympathisera avec cette nostalgie qui renforce, curieusement, le sentiment que les arts sont entrés dans une sorte de deuil permanent depuis quelque temps. A cela, Stephen Spender, qui trouve plus de plaisir en ce moment à lire Catulle que de jeunes contemporains, n'a qu'une explication, fort dérangeante du reste, pour l'idée de progrès appliquée à la littérature. C'est que les périodes fertiles durent rarement longtemps. *« L'art est comme une mine. Quand le filon est épuisé, personne n'y peut rien. »*

Dans son Journal, Stephen Spender fait preuve d'autant d'humour et d'intelligence que dans sa conversation – ce qui est rarement le cas de la plupart des écrivains. Au milieu de belles digressions sur la vieillesse, qui chez lui n'a rien d'un naufrage mais tout d'une sagesse, il note par exemple ceci : *« Les rapports que nous entretenons avec nos contemporains sont souvent aussi désincarnés que ceux que nous pouvons avoir avec des morts que nous croyons encore vivants. »* Et Spender avoue volontiers que si on vient lui confier une anecdote ridicule, il se surprend parfois à vouloir décrocher son téléphone pour en parler à Auden et, sans doute, en rire avec lui.

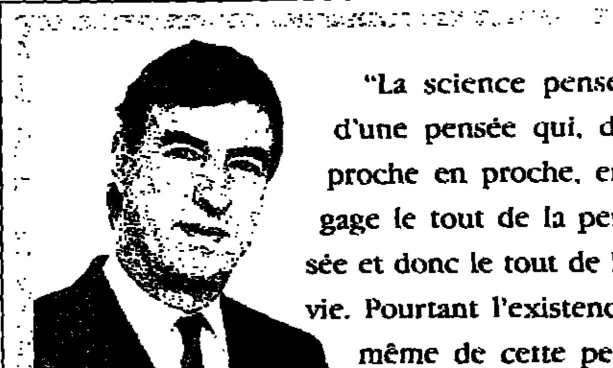
Bien sûr, à la lecture de ces pages, on comprend mieux ce qui sépare un poète américain d'un poète anglais et, partant, ce qui éloigne l'Amérique de l'Angleterre. Un poète américain, note Spender avec malice, croit que la fonction de la poésie est de faire la critique de l'Amérique. Il lui faut être Whitman, en quelque sorte, bien qu'il rêve aussi d'être Victor Hugo, donc un héros. Les Américains ont toujours cru que la poésie était plus respectable lorsqu'elle était maudite parce qu'elle n'a aucune place dans la société. Voilà l'origine, en partie, de sa vitalité ou de son énergie.

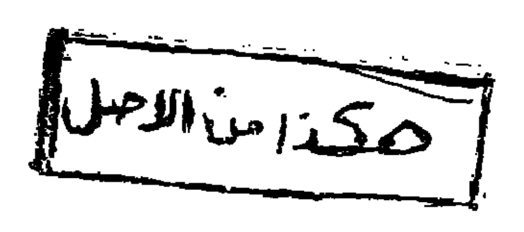
Un poète anglais – et c'était le point de vue d'Auden, ou d'un T.S. Eliot anglicisé, pense volontiers que la seule utilité de la poésie est en rapport avec son utilisation de la langue. Le seul regret véritable que peut ressentir un poète anglais qui se sait quantité négligeable dans sa société cloisonnée, c'est de ne pas appartenir à la famille royale ou à l'aristocratie. Les Américains vous dénichent une bourse, mais la reine peut vous faire chevalier. Sir Stephen Spender n'a plus de soucis à se faire. Seulement quelques pages encore à écrire, pour servir de mémoire à une époque qui s'en va.

Gilles Barbedette









LE CHANT DES BALEINES
de Ferdinando Camon.
Traduit de l'italien par Yves Hersant.
Gallimard. 128 p., 78F.

NOUVELLES D'UNE VIE – JULIA ET SON BAZOOKA
d'Anna Kavan.
Traduit de l'anglais par Claire Malroux.
Editions Complexe.
220 pages. 95 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La fidélité dans l'adultère

« *CE livre raconte comment j'ai trompé ma femme, sans le moindre remords. Elle l'a bien cherché. Ses torts envers moi sont inadmissibles : à peine a-t-elle fait l'amour avec moi qu'elle court le raconter à son psychanalyste. C'est comme si je ne faisais pas l'amour avec elle, mais avec lui...* » Privé de sa vie intime par l'intrusion, dans sa vie conjugale, d'un thérapeute freudien envahissant, le héros narrateur du *Chant des baleines* affronte à sa façon la crise que traverse son couple.

En se bagarrant contre un psychanalyste qui n'est rien pour lui et qui ne le considère avec quelque attention que par rapport à sa femme, sa patiente, il va tenter de trouver par lui-même des explications, puis des solutions à opposer aux agressions privées que lui a fait subir ce *dottore* viennois de Californie, spécialiste des thérapies familiales, qui parle l'italien comme un Autrichien (« *Les Américains ont voulu acheter Freud, mais, ayant découvert que Freud est mort, ils achètent ses descendants* »).

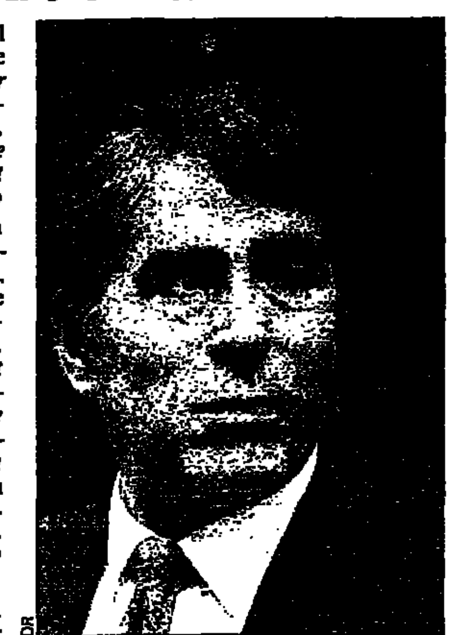
Lui, le mari, il n'a pas voulu savoir pourquoi sa femme avait entrepris une analyse, mais il sent tout de suite qu'il doit se rebiffer lorsqu'elle le convie à l'accompagner. Pour un « *test* ». Avec les enfants... « *Je n'ai rien à lui dire ! à ton psy.* » Elle insiste : « *Quelquefois, mon chéri, c'est l'homme qui poursuit la cure tandis que la femme y met fin : car, si elle souffre, c'est peut-être lui qui est malade.* » Lui, le mâle italien, dans la bonne moyenne machiste, lui qui ne se sent absolument pas malade, qui ne se sent absolument pas attiré par la psychanalyse, il va céder : « *J'ignorais tout de ce test. Et comment aurais-je pu deviner ? Je suis un homme normal, un travailleur. On n'enseigne pas ces choses-là aux maris. Du moins pas encore.* »

En présence du *dottore*, il va se sentir agressé. D'abord le besoin de tenir sa famille à l'écart, car les enfants n'ont rien à voir là-dedans. « *C'est curieux*, remarque le psy, *quand fous parlez de famille, fous désignez seulement les enfants. Et l'épouse alors ?* » Pourtant, il a la conviction profondément ancrée que leur intimité à tous deux doit rester leur secret, et ne voilà-t-il pas qu'il découvre qu'elle a tout raconté de leurs ébats sexuels... « *Si je paye, c'est pour que ma femme aille raconter à la cantonade ce que j'ai fait avec elle la nuit, au lit, chez nous ou à l'hôtel ? Ou plutôt ce que je faisais, car depuis elle est devenue folle et nous ne faisons presque plus ces choses-là.* »

Il est pris de court ; il a l'impression d'avoir été trahi, dépouillé de son petit trésor de secrets, d'être nu face à cet immigré, « *ce voyeur austro-américain* » qui écorche autant la langue de Dante que celle de Shakespeare et qui l'insupporte : « *Ces deux-là, une Italienne et un Américain, se sont amusés à me déshabiller. Si j'avais découvert qu'il baisait ma femme, ma surprise eût été moindre. Mais ces deux-là ne baisent pas ensemble, c'est moi qu'ils ont baisé.* » La fureur l'étouffe. Les secrets du sexe, là-bas, un mètre au-dessous du cerveau, ne doivent-ils pas rester aussi inaccessibles que la boîte noire des avions ? Sinon c'est le crash.

LA catastrophe, pourtant, était prévisible. C'est ce que s'attache à démontrer comme en se moquant, avec un humour et un sarcasme dévastateurs, Ferdinando Camon dans *le Chant des baleines*, ce court roman de son « Cycle de la famille » qui pèse bien plus lourd que le nombre de ses pages. Famille en crise, dans une société elle-même en crise, pour avoir perdu ses racines, la civilisation paysanne, dont Camon lui-même – né en 1935 dans un village de la province de Padoue – est issu, dont il s'est délibérément coupé, émigré dans la « *culture des mots* ». Civilisation de ces gens de la plaine du Pô, « *faits pour naître et mourir en dehors de l'Histoire* », qu'il a vus disparaître, derniers détours de *la Vie éternelle* qu'il a voulu honorer dans le « Cycle des derniers », dans *Figure humaine*, dans *la Vie éternelle* (Gallimard, 1977) et dans *Apothéose*, ce roman si pudique, si sobre, consacré à la mort de sa mère (Gallimard, 1981).

Les mots peuvent-ils guérir de ce qu'il nomme la « *maladie humaine* », le récit lucide, grave et goguenard en même temps, d'une cure psychanalytique – sept ans, quatre fois par semaine, mille cinquante heures d'entretien – qui ne peut apporter de remède à ce mal d'exister sans doute inguérissable ? « *Nous vivons plongés dans la maladie et transmettons la maladie en transmettant la langue*, écrit-il. *Si l'homme est malade de lui-même, la langue a le virus de sa maladie. Plus l'homme devient homme et se différencie de l'animal, plus son mal s'aggrave.* »



DR

Camon : « L'analyse est à l'homme, ce que la guerre civile est à l'Etat. »

« *TOUS ceux qui s'intéressent à la psychanalyse attendaient le chef-d'œuvre littéraire qu'elle ne manquerait pas, un jour ou l'autre, d'engendrer* », écrivait Roland Jaccard, pour saluer *la Maladie humaine* (Gallimard, 1984), classant le livre dans le sillage de *Mars* de Fritz Zorn. Psychanalyse qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'est pas, malgré les apparences, une situation de liberté, sous prétexte qu'on peut dire tout ce qui passe par la tête...

« *En réalité, l'analyse est une situation d'absolue contrainte : on n'y peut dire que ce qu'on dit, parce qu'on n'a rien d'autre à dire* », explique Camon dans *la Maladie humaine*, qui, au fur et à mesure que se déroulent les entretiens, affronte de plus en plus le psychothérapeute comme un ennemi. Un ennemi qui va pousser le patient dans ses retranchements. « *L'analyse est à l'homme ce que la guerre civile est à l'Etat* », note-t-il, indiquant bien les périls qui attendent celui « *qui entreprend une analyse en se disant : « Je parlerai de tout, sauf de ma femme, ou de mes enfants, ou de mon travail, ou de ma mère* ». Car « *l'incapacité de tout dire n'est pas une maladie, c'est « la » maladie* ».

Dans *la Femme aux liens* (Gallimard, 1987), Camon poursuivait son exploration du « Cycle de la famille » en prenant le point de vue de la femme psychanalysée afin de tenter de vaincre l'indicible. Dans *le Chant des baleines*, vacciné de la psychothérapie, il semble prêt à « tuer » l'analyste-flic, en replongeant dans son passé, en cherchant, sans la béquille d'un interlocuteur, les raisons de la crise du couple, malade dans une société malade. Prêt à allumer lui-même les contre-feux. A plaider la fidélité dans l'adultère. « *On ne peut pas vivre sans secret : tout homme a le sien. J'ai donc voulu m'en fabriquer aussitôt un autre, en compagnie de l'ex-meilleure amie de ma femme (...). Mais je ne me considère pas, je ne me considérerai jamais comme adultère.* »

Qu'on ne s'y trompe pas. Ferdinando Camon, explorateur de sa névrose, ne nous donne pas, dans son dernier livre, un roman de psychanalysé sur la psychanalyse. Plutôt un adieu à sa jeunesse, à une génération élevée dans le culte de la chasteté, de l'hypocrisie sexuelle et religieuse, de la croyance en des valeurs étriquées, mais admises par tous. Une génération pas si lointaine où les mâles considéraient l'Université comme un gynécée-réservoir de filles à marier, où il fallait choisir entre les deux amies Mavina et Marina. Une génération révoltée contre les valeurs bourgeoises, qui avait cru se trouver, en dehors de Marx et de Jésus ; prête à se donner à Freud et à Bouddha, à tout sacrifier pour entendre le message du docteur miracle à Palo-Alto, ou le chant des baleines dans les récifs du Pacifique. Sans pleurnicherie désespérée, sans grandes phrases, un constat désopilant du gâchis.

ATTENTION. *Les amateurs de gâchis* (talentueux) ne doivent pas laisser passer le beau recueil de nouvelles d'Anna Kavan que viennent de publier les éditions Complexe, de Bruxelles, dans leur nouvelle collection « L'heure furtive ». Anna Kavan – Anna K., pseudonyme choisi en admiration à Kafka par cet auteur de la souffrance pure, – morte à soixante-sept ans d'une overdose d'héroïne, après de multiples séjours dans des hôpitaux, des cures de désintoxication, deux divorces, diverses tentatives de suicide, un fils unique tué à l'armée. Droguée toute sa vie pour mieux affronter ses monstres intérieurs contre lesquels les analystes s'étaient montrés impuissants.

Anna Kavan, l'oubliée, dont les livres, traduits en français, sans doute épuisés, soldés ou pilonnés, méritent qu'on les cherche : *Demeures du sommeil* (Henri Veyrier, 1977), *L'Oiseau, qui es-tu ?* (Veyrier, 1979), *Laissez-moi ma solitude* (Renaissance, 1981), *Une représentation à la ville* (Bourgois, 1983), *Mon âme en Chine* (Flammarion, 1984) et, surtout, *Neige*, suivi des *Mal-aimées*, présentés par Anaïs Nin (Stock, 1975).

« *Pourquoi suis-je enfermée dans ce cauchemar de violence, de cruauté et de solitude ? Puisque l'univers n'exige que mon esprit, et seule je suis écrasée jusqu'à l'étouffement, emmurée par les parois que j'ai dressées. C'est insupportable. Je ne peux pas vivre dans cette révoltante création qui est la mienne...* » Dans ces nouvelles, parmi les dernières qu'elle ait écrites, on retrouve les fantasmes mortels d'Anna Kavan qui l'auront poursuivie depuis l'enfance, cet univers nocturne, plus réel que l'autre où l'onirique, l'épouvante prennent la place du sommeil. Comme dans *Obsessionnel*, pour accueillir la réapparition de l'homme qui avait rempli sa vie : « *Je suis si heureuse que vous soyez venu...* », *sauf que cette fois-ci, naturellement, il n'était pas là. La porte s'était ouverte, mais personne n'était entré. Elle se leva pour aller la fermer.* »

Comme dans *Julia et son bazooka*, l'histoire de la morte qui assiste à son propre enterrement et s'étonne de l'absence de fleurs. Ses cendres « *remplissent à peine la coupe qu'elle a gagnée dans le tournoi de tennis* ». Il ne reste rien d'elle. Rien, sinon sa seringue, son « *bazooka* », comme elle l'appelle, avec lequel elle a voyagé dans le monde entier. *Julia et son bazooka*, aux antipodes de l'idée courante qu'on se fait d'un toxicomane. Un style glacé, détaché, face à l'horreur d'exister, pour ces *Nouvelles d'une vie*, fort bien traduites par Claire Malroux.

Un nouveau numéro de la « Lettre internationale »

« A gauche, c'est par où ? »

Incontestablement la plus internationale des revues d'idées et de culture, la *Lettre internationale* entre dans sa septième année d'existence. Toujours sans éditeur en France, alors qu'elle en a trouvé à Rome, à Madrid, à Berlin, à Belgrade, bientôt à Prague... Indispensable et menacée... Mais n'est-ce pas le sort des revues intellectuelles les plus novatrices, les moins conformistes ?

Cosmopolite par nature, par devoir et par choix, la dernière livraison s'ouvre sur le football et le Mondiale. Un internationalisme de fait célébré même par des poètes (ainsi R. M. Rilke chantant le ballon !) : « *Dans un monde embrouillé, où certains dirigeants coupent des mains pour des délits qui, en d'autres lieux, font partie de la norme sociale*, écrit le journaliste britannique Robert Hugues, *la beauté du football provient du fait qu'on y applique un seul ensemble de règles, une seule notion de la justice, cela de part et d'autre de cent soixante-six frontières. Et c'est beau.* »

Pour une réflexion sur l'Europe, et pas seulement sur l'Est, de l'Atlantique jusqu'au-delà de l'Oural, le plus urgent est d'essayer de comprendre ce que pensent nos voisins. Et d'abord les Allemands qui *ne sont plus ni de l'Est ni de l'Ouest* : on lira à ce sujet une intéressante mise en question de « La responsabilité en politique » par la doyenne des journalistes allemands. Marion Graffin Dönhoff, fondatrice de *Die Zeit*, étudie la responsabilité des citoyens (« *Quiconque suit le cours de l'Histoire est amené à constater que ce qui est décisif dans l'Histoire, ce ne sont pas les faits, mais l'idée que les hommes se font des faits* ») ; point de vue que corrobore l'écrivain américain Hans Koning (« Mémoire officielle, mémoire non officielle »), tandis que Peter Schneider, le « sauteur de mur », voyageant « *dans le sentiment national allemand* », est parti vers les frontières (« *Sommes-nous revenus au dix-neuvième siècle ? Les peuples ne se sont-ils libérés du joug du communisme que pour se plier à la loi plus ancienne de la folie nationaliste et des luttes de clans ?* ») et que Christa Wolf nous plonge à l'intérieur de la tête d'un Allemand de RDA, dans l'extrait d'un livre de 1979 resté inédit, et se demande s'il y a « *un endroit dans le monde où les gens peuvent de nos jours vivre sans cauchemars* ».

Cap vers le nord, tandis que les Finlandais nous exposent pourquoi ils se veulent *Gens europea* au moment même où la « finlandisation », qui fut pendant tout ce temps un espace de liberté et non de sujétion, n'a plus de raison d'être, avec l'essayiste Kirsti Simonsuuri, l'écrivain-cinéaste-député Jorn Dönner (« Vu de la Finlande »), l'historien-éditeur Johannes Salminen (« Entre la Suède et la Russie »), le poète Klaus Rifbjberg (« Le rêve européen »), l'historien Matti Klinge. Mais aussi la Norvégienne Helge Roning, le Suédois Jacques Werup, les Estoniens Jean Kaplinski ou Arvo Valton. Ou encore ce cauchemar des îles Féroé concocté par William Heinesen...

Il faut lire ce délire (sans vodka) de Venedikt Eroféev : *Vassili Rozanov vu par un excentrique*, mais aussi l'entretien avec André Gorz (« A gauche, c'est par où ? »), une correspondance à propos de Samuel Beckett, notamment des souvenirs de son ami, le Franco-Américain Raymond Federman, etc. De quoi lire, et méditer, jusqu'à l'automne.

N. Z.

► *Lettre internationale, n° 25. Eté 1990. Prix : 50 F. Abonnement : 175 F. Etudiants : 145 F.*

Les pantins d'Oskar Panizza

Quatre nouvelles de celui que Breton surnomma « le scorpion du calice »

LA MANUFACTURE D'HOMMES
d'Oskar Panizza.
Traduit de l'allemand par Patrice Neau.
Ludd (4 bis, rue de Palestine, 75019 Paris).
120 p., 90 F.

Oskar Panizza (*1853-1921*) fut interné d'office au sanatorium Mainschloss, près de Bayreuth, durant les seize dernières années de son existence. En un ultime défi, l'auteur du *Concile d'amour* (1), qui, en 1986, avait chargé deux avocats d'obtenir sa *radiation de la nationalité* bavaroise, ne s'exprimait plus qu'en latin. Panizza ne joua jamais avec ce qu'il considérait comme ses vérités. Il assuma, simplement, toutes les conséquences de ses idées et de ses écrits.

Trois des quatre nouvelles qui composent *la Manufacture d'hommes* sont extraites des *Dämmerungsstücke* (Pièces crépusculaires) que Panizza publia en 1890. On y retrouve le voyageur égaré, en quête d'éblouissants crépuscules, que fut cet écrivain, prophétique à bien des égards. Ne narrait-il pas dans *le Concile d'amour* comment le Diable, à l'instigation de tous les pouvoirs, avait inventé le mal d'amour (la syphilis) à la fin du quinzième siècle afin que les hommes puissent être, à nouveau, gouvernés par la peur.

Oskar Panizza, bien sûr, ne niait pas les ravages causés par la syphilis – il en fut lui-même victime, – mais mettait en cause l'utilisation, tant religieuse que politique, de cette maladie. Il serait aisé, aujourd'hui, d'actualiser son œuvre en remplaçant la syphilis par le sida.

« *L'important est de ne pas perdre la tête, de laisser agir les faits sur soi et ensuite de chercher à comprendre.* » Ce conseil de Panizza, chaque lecteur de ce magnifique recueil aura intérêt à l'avoir en tête, car bien souvent l'étrange est si opaque dans ces nouvelles qu'on ne sait plus très bien à quel cauchemar de l'écrivain il convient de se rattraper.

Qu'il mette en scène un savant qui invente des hommes artificiels doués de paresse ou qu'il fasse interpréter quelques actes des Evangiles par des poupées de cire, Oskar Panizza persiste et signe les mêmes actes d'accusation. Tels des pestiférés amoureux de la peste, les hommes ne sont que des pantins qui passent d'un fanatisme à un autre. Le goût de la servitude volontaire est si fortement ancré en eux que même leurs inventions participent de leurs chaînes.

Oskar Panizza fustige, une fois encore, la religion. Sa verve fait merveille lorsqu'il décrit les prêches du « Pasteur Johannes » comme des « *tours de prestidigitateur* », pendant lesquels intervient une bête hideuse qui réveille l'ardeur religieuse du public. Oui, Oskar Panizza fut bien « *le Scorpion du calice* » qu'André Breton s'était plu à définir. Précipitez-vous pour être piqué par les quatre aiguillons venimeux de *la Manufacture d'hommes* !

Pierre Drachline

(1) Pauvert, 1960 ; PUG, 1983.